THE UNIVERSITY OF JORDAN
SERIALS DIVISION

Spécial Avignon 93 : 16 pages

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15067 – 7 F

JEUDI 8 JUILLET 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Sagesse en Estonie

EN demandant au Parlement de son pays de revoir la loi, adoptée le 21 juin dernier, concernant le statut des étrangers, le président estonien, Lennart Meri, a choisi la voie de la sagesse. Tout porte à croire que les députés estoniens, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, peut-être au prix d'une rupture de la coalition gouvernementale, lui emboîteront le pas.

Aux termes de cette loi litigieuse, les cinq cent mille russophones, soit près de 40 % de la population, arrivés en Estonie depuis l'annexion des pays baltes par l'URSS en 1940, avaient deux ans pour choisir la nationalité estonienne ou devenir de simples résidents étrangers. Dans ce dernier cas, ils devaient recevoir une carte de séjour susceptible de leur être refusée. En tout état de cause, ce statut de résident ne pouvait pas être revendiqué par les anciens officiers de l'armée soviétique et leurs familles – soit près de cent mille personnes – qui devaient, en conséquence, plier bagage.

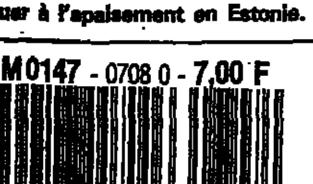
PRIS entre les «avertissements» musclés de Moscou et les «recommandations» fermes du Conseil de l'Europe et de la CSCE, les dirigeants de Tallinn pouvaient difficilement se lancer dans une politique d'affrontement direct avec leur grand voisin. En Russie, en effet, les nerfs sont à vif à propos de cette affaire. Toutes tendances confondues, les hommes politiques ont dénoncé la loi.

Boris Eltsine est allé jusqu'à parler de «nettoyage ethnique», alors que pratiquement aucun acte de violence n'a été commis à l'égard des russophones estoniens et qu'une infime minorité seulement d'entre eux a quitté ce pays. Derrière les préoccupations, légitimes, à l'égard de leurs compatriotes vivant dans les Etats baltes se profile toutefois la difficulté pour la grande majorité des Russes d'admettre tout simplement l'indépendance de pays qui ont fait si longtemps partie de l'empire, tsariste puis communiste.

SOLLICITÉS par les responsables estoniens, la CSCE et le Conseil de l'Europe ont émis des avis convergents et ont, semble-t-il, été sensibles aux arguments de Moscou. Si, sur l'aspect purement juridique de la loi, ces deux organismes ont relevé un certain nombre de dispositions non conformes aux normes du droit européen, ils sont allés plus loin en donnant un avis politique sur la question. En substance, ils recommandent ainsi de ne pas considérer les russophones des pays baltes comme des étrangers et d'abandonner les dispositions concernant le départ obligatoire des militaires.

Ces deux conditions paraissent cependant difficilement acceptables par les Estoniens, qui considèrent que beaucoup de russophones ont été envoyés chez eux dans le cadre d'une politique systématique de russification de leur pays. Les militaires russes, même à la retraite, sont en outre le symbole vivant de l'occupation et ne peuvent, de l'avis des Estoniens, rester sur place, en raison des dangers politiques qu'ils pourraient faire courir à leur fragile indépendance. En attendant un règlement durable de cette question, la décision du président Merri aura le mérite de contribuer à l'apaisement en Estonie.

M 0147 - 0708 0 - 7,00 F

Le sommet du groupe des Sept à Tokyo

Les pays industrialisés esquissent un accord commercial

Les négociateurs des Etats-Unis, de la CEE, du Japon et du Canada, réunis à Tokyo, sont parvenus mercredi 7 juillet à un préaccord commercial, avant même l'ouverture du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement. Ce pré-accord, qui vise à conclure l'Uruguay Round avant le 15 décembre, a été accueilli diversement par les participants. Les Etats-Unis ont manifesté un grand enthousiasme tandis que la France faisait preuve de prudence. Les Sept devaient examiner les réductions de droits de douane contenues dans ce préaccord lors de leurs réunions, qui s'achèveront le 9 juillet.



Lire page 20 les articles de Philippe Lemaître et Philippe Pons et page 21 le troisième volet de notre enquête : «Le commerce mondial désorienté».

Le Rockefeller de Kalmoukie

Multimillionnaire, le président Iliujminov veut transformer sa petite République autonome en entreprise privée

ELISTA

de notre envoyé spécial

«Je ne suis ni démocrate ni communiste, je suis capitaliste.» Il a le mérite de la franchise, Kirsan Iliujminov, le tout jeune président de la République autonome de Kalmoukie ! Elu en avril dernier, ce jeune homme fragile de trente et un ans, au visage fin d'Asiatique distingué, passe pour un des hommes les plus riches de Russie. Il n'a qu'une seule ambition : faire de sa République, aujourd'hui une des plus pauvres et des moins peuplées de la Fédération de Russie, la «Suisse» de la région, et un seul message à délivrer à ses compatriotes : enrichissez-vous !

Ainsi, dans les rues de la capitale, Elista, perdue au milieu de la steppe désertique, les slogans moralisateurs de la période communiste sur le travail rédempteur ont été remplacés par le credo du nouveau président : *«Pour avoir une vie meilleure, il faut gagner de l'argent.»*

Logique, «Kirsan», comme tout le monde l'appelle ici, vient d'ailleurs de transformer, par un simple oukaze, la République de Kalmoukie en une *«entreprise Kalmoukie»*. *«Comme président de la République,* explique-t-il, *je suis, en fait, à la tête d'une entreprise. Et le gouverneur de la banque centrale, c'est mon comptable en chef ! Alors, pourquoi ne pas le mettre dans les textes ?»*

Conséquence directe de cette conception assez particulière de sa mission : Kirsan Iliujminov, au lendemain de son élection, a refusé les subventions accordées par Moscou.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 4

Ex-Yougoslavie : la Grèce en accusation

La Grèce *«alimente le trafic interdit vers la Serbie, via la Macédoine»*, accuse un rapport établi par une délégation de l'assemblée parlementaire de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) que devait présenter, mercredi 7 juillet à Helsinki, Ritt Bjerregaard, vice-présidente de cette assemblée et porte-parole du Parti social-démocrate danois (au pouvoir). Celle-ci va jusqu'à appeler à l'expulsion de la Grèce de la CEE.

Lire page 3

Le juge Beffy chez Bernard Tapie Finance

Le juge d'instruction Bernard Beffy, chargé à Valenciennes de l'enquête sur la corruption dans le football, s'est rendu, mardi 6 juillet, dans l'après-midi, au siège parisien de Bernard Tapie Finance (BTF). Ce transport de justice était destiné à vérifier les dires de Boro Primorac, ex-entraîneur de Valenciennes, selon lesquels l'entourage du président de l'OM lui aurait proposé de «porter le chapeau» en échange d'argent.

Lire page 28 et nos autres informations page 9

POINT DE VUE

Un glissement constitutionnel

Valéry Giscard d'Estaing a affirmé, mercredi 7 juillet, au cours du déjeuner hebdomadaire des responsables de la majorité, puis devant les députés UDF, qu'en refusant d'inscrire la révision de la loi Falloux à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement, François Mitterrand avait violé la Constitution. L'ancien président de la République développe ses accusations dans le point de vue qu'il nous a adressé.

par Valéry Giscard d'Estaing

Lors de la dernière campagne électorale, nos candidats ont indiqué qu'en cas de cohabitation avec un président de la République d'orientation différente, la règle devrait être : *«Toute la Constitution, mais rien que la Constitution.»*

Plusieurs d'entre nous y ont ajouté la préoccupation de voir revalorisé le rôle du Parlement. Or nous venons d'être informés par la presse d'une décision qui paraît constituer pour le moins un glissement constitutionnel préoccupant : le refus du président de la République d'accepter l'inscription à l'ordre du jour de la session extraordinaire, tel qu'il avait été proposé par le premier ministre, de la proposition de loi modifiant la loi Falloux concernant l'aide des collectivités locales à l'enseignement privé.

▶ Ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing est président de l'UDF et député du Puy-de-Dôme.

Lire la suite page 6

Les clés de l'emploi

par Jacques Lesourne

Cent jours après la création du gouvernement, le moment semble propice pour démêler les points forts et les faiblesses de la politique économique d'Edouard Balladur.

En arrivant à Matignon, le nouveau premier ministre constate une dérive inquiétante des déficits publics (budget et comptes sociaux). Rien de très mystérieux dans cette situation : les projections de Pierre Bérégovoy ont été établies à la mi-92 sur une croissance de 2,6 % en 1993. Or la conjoncture s'est brutalement détériorée à l'automne et a réduit fortement les recettes fiscales et sociales.

Convaincu que le maintien de la parité franc-mark est économiquement justifié et contribuerait à stabiliser l'environnement des entreprises françaises, le gouvernement commence par envoyer un message de rigueur : économies budgétaires, augmentation des taxes sur les carburants et l'alcool, accroissement du taux de la contribution sociale généralisée, limitation des augmentations générales pour les fonctionnaires, réduction des dépenses d'assurance-maladie, annonce d'une réforme du régime des retraites.

Ce message sera entendu par les milieux économiques et financiers internationaux. Il mettra fin à la spéculation contre le franc et permettra à la Banque de France de suivre, et parfois d'anticiper, la réduction des taux d'intérêt allemands. Résultat : alors qu'au 1er avril les taux d'intérêt français à court terme et à long terme se situaient respectivement à 10,6 et 7,2 %, ils s'élèvent au 1er juillet à 7,5 et 6,7 %. Dans le même temps, les taux d'intérêt allemands sont passés de 6,8 à 6,6 % pour les taux à long terme et de 8,2 à 7,6 % pour ceux à court terme. Le succès est indéniable et il doit être porté au crédit du gouvernement, mais il laisse ouverte une question : le pouvoir a-t-il pris la mesure des enjeux en ce qui concerne la lutte contre le chômage ?

Aborder cette question suppose une interprétation des faits. Le phénomène est complexe, car il fait intervenir le progrès technique, la concurrence internationale, les niveaux de qualification, la conjoncture économique, le fonctionnement du marché du travail, l'accroissement du nombre des actifs potentiels. Pourtant, derrière ces multiples variables se retrouvent à l'œuvre, pour l'essentiel, deux enchaînements fort différents :

– Le premier concerne les travailleurs de faible qualification. Sous l'effet du progrès technique rapide induit par l'informatisation (au sens large) et de la concurrence qu'engendrent les exportations des pays à faible coût de l'emploi, les entreprises ne considèrent pas comme économiquement possible d'offrir des postes à ces travailleurs compte tenu de leur coût (qui inclut naturellement les charges sociales).

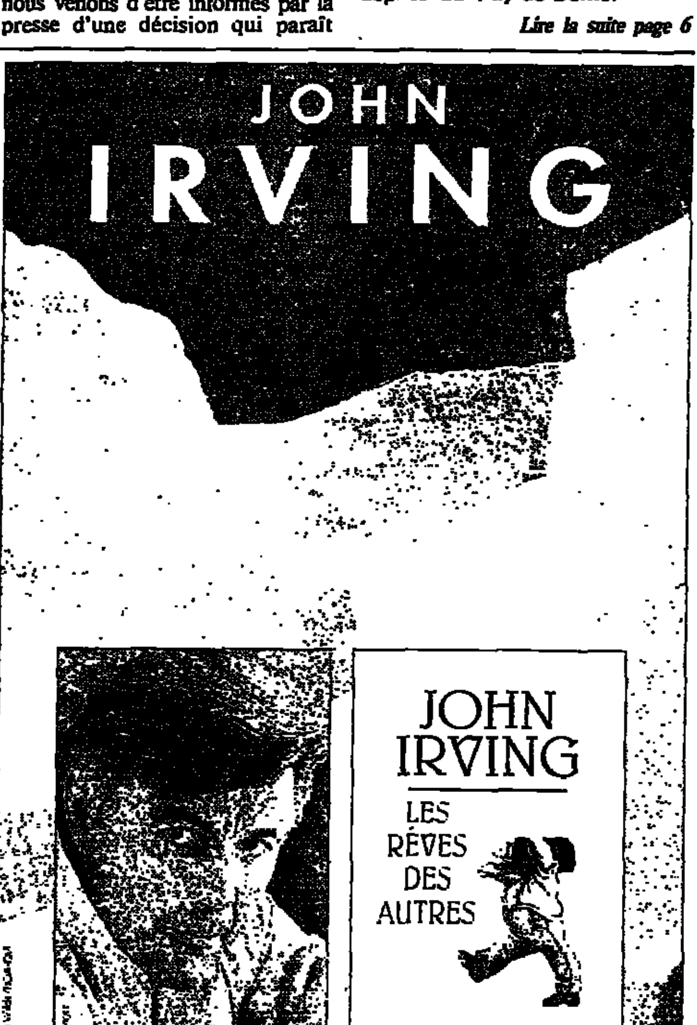
Lire la suite page 22

ÉDUCATION CAMPUS

■ Branle-bas de combat dans les IUFM. ■ Les nouvelles cartes de l'enseignement agricole. ■ L'école privée tchèque en plein essor. ■ Contre-jour sur les écoles de photo.

pages 17 à 19

Le sommaire complet se trouve page 28



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

INGENIEUR
CHEF DE PROJETS
CHARGE D'AFFAIRES
PME/PMI
ICE-PRÉSIDENT
VENTES

« Etats généraux »

Gauche-Droite

par Alain Touraine

L'OPINION ne donne pas la priorité aux débats idéologiques des partis ; elle porte même un jugement très négatif sur les luttes de tendances à l'égard du Parti socialiste, et la droite s'affaiblirait gravement si le RPR se divisait profondément entre partisans et adversaires de Maastricht. Les électeurs agissent comme des consommateurs ; ils demandent une lutte efficace contre le chômage : les socialistes ont échoué dans cette tâche ; la droite a été appelée au pouvoir ; elle a deux ans pour réussir ; si elle échoue autant que l'autre camp, le plus probable est que l'opinion fasse appel, pour l'élection présidentielle, à des candidats qui se seront maintenus en marge de la vie parlementaire et gouvernementale.

Néanmoins, cette opinion publique ne renonce nullement à l'opposition de la droite et de la gauche comme courants d'opinion ou intérêts opposés. Elle reste attachée à une conception représentative de la démocratie. Si les débats d'idées ne sont ni les plus urgents ni les plus visibles, cela ne signifie pas que les Français souhaitent une définition purement instrumentale des partis. Ou plutôt, une telle conception, qui n'est pas défavorable à la droite, puisque le système mondial est dominé par l'économie de marché, l'est tout à fait à la gauche qui a toujours été plus volontariste, plus politique. Il faut donc réfléchir, au-delà des problèmes internes des partis et des contraintes de la conjoncture économique mondiale, sur le sens que peut avoir aujourd'hui l'opposition de la droite et de la gauche. Faute d'une vision claire des enjeux du débat politique, la gauche entrerait dans les courses électorales avec un handicap difficile à surmonter.

L'opposition de la droite et de la gauche a des aspects quasi permanents. Si on ne le croit pas, mieux vaut abandonner ces notions et parler par exemple, comme aux Etats-Unis, de conservateurs et de libéraux. Ce qui définit le mieux la droite, c'est l'indépendance qu'elle reconnaît à l'activité économique par rapport à tous les systèmes de contrôle politique autant que religieux. Ce qui la conduit à défendre l'économie de marché, qui n'est rien d'autre que le refus des régulations non économiques de l'activité économique, mais aussi à encourager les forces de contrôle sociales, politiques et culturelles qui empêchent la majorité ou des mouvements populaires d'imposer des demandes sociales à l'économie et de permettre ainsi à des hommes instruits et responsables de gérer rationnellement la société. Economie ouverte et société fermée se complètent dans la vision de la droite, de manières très diverses selon qu'on a affaire à une droite nationaliste et populiste ou à une droite libérale, à la fois dans l'ordre économique et dans l'ordre politique.

La gauche se définit au contraire par le refus de cette séparation des sous-systèmes sociaux particuliers – économie, politique, vie privée, art même – et par une volonté de combiner demandes sociales et contraintes économiques dans une vision volontariste de la société. Pendant un demi-siècle, l'Europe a vécu dans un climat de gauche en combinant industrialisation, sécurité sociale et élargissement de la citoyenneté, et c'est dans le domaine du travail et de l'emploi des ressources économiques qu'elle a construit cette combinaison.

Une longue période se termine

Le danger qui menace la droite est une trop grande séparation de l'économie et de l'ensemble de la société qui entraîne une concentration excessive des ressources en argent, en pouvoir et en information, et donc un accroissement des inégalités qui peut aboutir à des explosions sociales. La gauche, à l'inverse, est menacée par la confusion de l'économique, du social et du politique, qui aboutit à l'affaiblissement d'une économie trop réglementée et trop protégée et à l'incorporation des forces sociales dans un Etat néocorporatiste.

Dans le monde entier, ou presque, un demi-siècle de gauche s'est achevé par l'affaiblissement et la chute des régimes qui mélangeaient trop l'économique, le social et le politique. Les régimes communistes se sont effondrés ou profondément transformés ; les partis sociaux-démocrates ont reculé et, le plus souvent, perdu le pouvoir ; les régimes national-populaires latino-américains ont été remplacés par des dictatures puis par des démocraties également libérales, les nationalismes tiers-mondistes se sont écroulés ou figés dans un communautarisme répressif.

Une longue période se termine, celle de la société industrielle définie comme société de production et qui est dépassée par l'extension rapide de la consommation et des communications de masse et par l'affaiblissement des sociétés nationales débordées par la globalisation de l'économie. Les problèmes de la production économique ne sont plus au cœur du débat politique ; droite et gauche sont désormais devant les mêmes problèmes nés de l'internationalisation de l'économie et, au cours de la décennie passée, ils ont suivi pour l'essentiel la même politique.

Vouloir encore une économie dirigée par l'Etat au nom d'objectifs sociaux relève d'un passéisme qui n'attire presque plus personne. Faut-il donc que la gauche accepte la politique de la droite en cherchant seulement à la ralentir et à en corriger quelque excès ? C'est bien souvent ce qu'elle a fait, dans le domaine de l'immigration ou dans celui de la scolarité autant que dans la politique économique. Encore cette solution médiocre, condamnée par l'opinion, est-elle préférable à l'impossible retour à des modèles passés, qui a été tenté de 1981 à 1984. Sous quelle forme donc peut-on aujourd'hui recréer cette association de gestion économique avec les demandes sociales et avec l'intégration de la société nationale qui définit la gauche ?

Le premier changement décisif est celui qui remplace l'objectif de participation par celui de l'autonomie. La gauche pendant la société industrielle a placé les conflits sociaux à l'intérieur d'une conception modernisatrice, progressiste, de la société. Aujourd'hui, le conflit s'est approfondi. Ce n'est pas seulement la répartition des biens ou même la propriété des moyens de production qui sont en cause, ce sont les orientations mêmes de la société industrielle. La large identification de la modernité avec la rationalisation est rejetée et la première est définie plus encore par le respect de l'autonomie des individus, des minorités et des cultures que par le triomphe de la raison. Défense des droits personnels, respect de la diversité culturelle, protection de l'environnement naturel sont les trois thèmes principaux d'une opinion de gauche ; ils ont remplacé la défense des droits collectifs, l'intégration républicaine et la libération des forces productives qui orientaient la gauche dans la période précédente.

De l'exploitation à l'aliénation

Le second changement important est celui qui remplace l'idée d'une société de classes par la recherche d'une société intégrée. L'idée d'exploitation a été remplacée par celle d'aliénation. Hier, les gens d'en bas voulaient défenestrer les gens d'en haut ; aujourd'hui, il s'agit pour les gens inclus de fermer ou d'ouvrir leur porte aux gens exclus. D'où la disparition du thème de la lutte des classes et le retour de l'idée de solidarité. Celle-ci se plaçait dans la classe, maintenant elle définit la société tout entière. L'image de l'usine traversée de conflits internes est remplacée par celle de la ville, de plus en plus divisée entre centre et banlieue. Une société de discrimination est remplacée par une société de ségrégation, et l'idée de l'intégration sociale, qui était marquée à droite, l'est aujourd'hui à gauche. La droite croit aux appartenances, la gauche aux communautés électives.

Pourquoi ne pas pousser la conclusion jusqu'à un apparent paradoxe ; la gauche est aujourd'hui la défense des individus et des minorités contre l'Etat, qui est associé à l'appareil de direction économique et aux demandes de la majorité des consommateurs. La force de la droite vient de ce que, malgré le chômage et les inégalités, la majorité de la population veut participer à la consommation et aux communications de masse qui se sont ouvertes à elle.

La gauche est donc forcée de prendre une position minoritaire, c'est-à-dire de défendre des minorités plutôt que la majorité. Ce qu'elle a fait en créant le RMI, en arrêtant la répression en Nouvelle-Calédonie, en reconnaissant les droits des homosexuels, en sauvegardant des paysages, mais ce qui s'oppose à beaucoup des thèmes et des campagnes auxquels elle reste attachée.

Régis Debray a brillamment opposé l'esprit républicain à l'esprit démocrate ; il n'a manqué à son analyse qu'une conclusion qui, pourtant, s'impose et que Charles Pasqua a su tirer : l'esprit républicain définit aujourd'hui la droite ; à la gauche de se découvrir démocrate, de remplacer l'idée de participation à une société populaire par celle de la reconnaissance d'une diversité culturelle, sociale, écologique et économique de plus en plus grande.

Il y a deux siècles, la droite la plus traditionnelle, celle de Burke, défendait la complexité organique des sociétés contre l'esprit rationalisateur et normalisateur des révolutionnaires français qui représentèrent pendant longtemps l'esprit démocratique. Le combat se livre aujourd'hui à fronts renversés. L'idée de globalisation et celle de société de consommation sont au cœur d'une pensée de droite et lui donnent sa force ; à la gauche de défendre la liberté personnelle et la diversité culturelle. Non seulement dans les principes, mais en luttant contre la ségrégation urbaine ou scolaire, en abandonnant une politique extrême d'assimilation des immigrés, en réalisant enfin le partage de la décision politique entre hommes et femmes, etc.

La gauche, comme la droite, auront toujours des problèmes d'organisation interne et de gestion politique, mais la crise actuelle de représentation et de participation politique ne sera surmontée que par un changement radical de culture politique. La droite, après l'échec de la courageuse tentative de Raymond Barre, vient de faire prévaloir une ligne libérale européenne sur des positions nationalistes populistes, lutte interne dont l'issue n'est pas encore assurée. La gauche, écartée du gouvernement, a de la peine à changer de culture politique. Après un désastre électoral, la tentation est grande de prendre appui sur les rôles et les discours du passé. Si la gauche succombe à cette tentation, sa syncope deviendra coma. La société politique en France serait vouée au chaos et à l'impuissance si elle était dominée par l'affrontement d'une gauche héritée du programme commun et d'une droite nationaliste. Elle reprendrait au contraire son rôle moteur si elle mettait face à face une droite libérale et une gauche qui défende les libertés individuelles, la diversité des cultures et les équilibres naturels, qui sont tous menacés par la globalisation de l'économie, et luttent contre toutes les formes d'exclusion.

Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

□ Vous êtes abonné(e)

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT LES VACANCES
Renvoyez-nous au moins 15 jours à l'avance le bulletin ci-dessous sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (vous trouverez ce numéro en haut et à gauche de la « une » de votre journal).

VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ

□ Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
du ______ au ______

□ Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
du ______ au ______

Votre adresse de vacances
NOM ______ PRÉNOM ______
ADRESSE ______
Code postal ______ Ville ______

□ Vous n'êtes pas abonné(e)

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES
Renvoyez-nous au moins 15 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement

DURÉE	FRANCE	DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 nos)	91 F	2 mois (52 nos)	360 F
3 semaines (19 nos)	126 F	3 mois (78 nos)	536 F
1 mois (26 nos)	181 F		

VOTRE ABONNEMENT VACANCES :
DURÉE ______ du ______ au ______

VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM ______ PRÉNOM ______
ADRESSE ______
Code postal ______ Ville ______

VOTRE ADRESSE HABITUELLE :
ADRESSE ______
Code postal ______ Ville ______

VOTRE RÈGLEMENT : □ Chèque joint □ Carte Bleue N°
Expire

Date et signature obligatoires

A envoyer à « LE MONDE », Service abonnements
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex

301 MON 02

Sur minitel 3615 LEMONDE code ABO

Chômage

Au-delà du possible

par Pierre Guillen

LE chômage s'étend, inexorablement, comme un fleuve qui quitte son lit et vient à bout de tous les obstacles naturels ou artificiels qu'il rencontre sur son passage. Ni croissance ni traitement social n'ont réussi à contenir durablement l'inondation. Installée à demeure dans le bas des cités, elle se répand maintenant dans les hauts quartiers. Il y a longtemps qu'une si grande égalité n'avait régné.

Mais l'égalité sociale devant le chômage, si elle a le mérite d'émouvoir toutes les couches de la population, dissimule un mal plus grave : l'inégalité des générations. En effet, un Français sur cinq de moins de vingt-cinq ans n'arrive pas à trouver du travail ; bientôt, peut-être, ce sera un sur quatre. Ici et là, la proportion s'élève et un nombre croissant de jeunes ont sans doute basculé dans l'exclusion. La plupart des garçons et des filles qui débutent ainsi dans la vie se tiennent cois, quoique, de temps à autre, certains d'entre eux, las de regarder les vitrines, en arrivent à les casser. Rébellions épisodiques, localisées, dira-t-on chez ceux qui n'ont jamais mis les pieds dans une banlieue.

Parcours initiatique

C'est une bien curieuse société que la nôtre aujourd'hui ! Le travail, sous toutes ses formes, demeure une de ses valeurs fondamentales ; il procure revenus, garanties sociales et reconnaissance par autrui. Si je n'existe pas pour les autres, alors que suis-je ? Et si je n'existe pas aujourd'hui, quand serai-je ? disait Hillel l'Ancien, il y a quelques siècles à Jérusalem.

A Sparte, les enfants étaient méthodiquement préparés à leur rôle de guerrier ; la tâche était rude, et il n'y avait pas d'oisiveté. Notre époque, elle, impose paradoxalement aux jeunes un parcours initiatique vers des activités dont leurs familles, leurs professeurs vantent l'utilité et qui se révéleront, pour certaines, absentes. Les erreurs de choix sont certes involontaires : un simple concours de circonstances, et c'est l'impasse. Nul n'ignore que nous vivons une crise profonde et durable que l'on peut baptiser d'un concept : mutation des structures. Chacun sait que nous assistons à un affrontement sans tendresse entre l'Europe et le reste du monde. Multiples sont donc les contraintes qui étouffent l'activité et l'emploi. A quoi s'ajoute trop souvent l'orientation de notre jeunesse vers des formations vagues.

Bien sûr, depuis des années, des actions correctrices ont été mises en place ; leur succès n'a été que temporaire. D'autres doivent intervenir d'ici quelques semaines. Mais ne nous y trompons pas : notre penchant atavique pour les solutions définitives, définies à la hâte hors de toute réalité, nous condamne à tâtonner encore longtemps avec des systèmes d'expédients, aux équilibres changeants entre l'ordre spontané et l'ordre construit, avec pour seul viatique l'espoir d'un retour à la croissance.

Les voies du salut ont toute chance de demeurer impénétrables sans le secours de la volonté. Celle des chefs d'entreprise d'abord. A court de débouchés, et pour certaines désargentées, les entreprises en sont trop souvent réduites à diminuer leurs effectifs. Elles guettent avec anxiété le réveil de l'activité. Ah, si nos compatriotes pouvaient se ruer à nouveau dans les magasins ! Longtemps cigales, les voici devenus fourmis. Comment pourrait-il en être autrement ? Inquiets sur leur avenir, ils le sont davantage encore pour celui de leur progéniture qu'à coups de sacrifices ils ont préparé à s'élever au-dessus d'eux. En attendant, ils économisent. Doit-on leur conseiller d'abandonner leur descendance à notre immense édifice de charité publique qui s'affaisse sous nos yeux ?

Adressons-leur plutôt un signal clair par des actes sans équivoque, en faisant à la rentrée prochaine un effort de recrutement et de formation des jeunes sans précédent. Toutes sortes de formules existent pour ce faire. En tant que de besoin des arrangements avec les organisations syndicales peuvent être trouvés. Car il faut chasser de l'esprit public l'idée que les entreprises « marchandent » l'avenir des jeunes contre une réduction de leurs charges (quand bien même celle-ci s'avère plus nécessaire que jamais). L'industrie n'assumera son propre redressement que si, par son comportement en faveur des jeunes demandeurs d'emploi, elle va rapidement au-delà du possible. C'est l'intérêt même des employeurs de ne pas laisser s'agrandir l'armée des chômeurs qui sont aussi les consommateurs de demain.

Aux chefs d'entreprise donc qui liront ces lignes, je souhaite non un élan du cœur, mais la conscience que le bien public est aussi le leur. A quoi les invite la campagne lancée par l'UIMM pour développer sans tarder l'apprentissage.

► Pierre Guillen est vice-président délégué général de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM).

Universités

La fausse modernité

par Philippe Campinchi

EN ce mois de juin, la communauté universitaire est tout entière accaparée par les examens et la préparation des inscriptions. Sans doute, tient-on là la raison des grandes manœuvres engagées par treize députés de la majorité en vue d'un « blitzkrieg » aussi brusque que ravageur. On fait mine de ne pas toucher aux points sensibles qui avaient mis le feu aux poudres de 1986 : sélection, diplômes nationaux, droits d'inscription... On autorise simplement les universités qui le souhaitent à déroger à quinze articles de la loi Savary. On laisse l'initiative aux parlementaires tout en soutenant activement leur démarche. On profite de la période universitaire pour mettre tout le monde devant le fait accompli sans grande possibilité de discussion et de réaction. Curieuse façon de gouverner...

Les statuts dérogatoires des nouvelles universités n'ont pas donné lieu à un début d'évaluation sérieuse que déjà on entend attribuer à tous les établissements la possibilité de déroger ! La majorité adopte la démarche inverse de celle de la recherche qu'on nous enseigne : expérimenter, évaluer et ensuite seulement envisager d'autres applications sur la base d'un premier bilan.

En fait, on assiste à un pari bien risqué dont les effets ont sans doute été bien mal appréciés... ou trop bien calculés. Ce n'est rien de moins qu'à un retour au système facultaire d'avant 1968 qu'on nous prépare. Pourquoi voulez-vous que les professeurs influents de tel fief disciplinaire restent dans des universités dirigées par d'autres familles ? « Mieux vaut être premier chez soi que second chez les autres », sera le slogan des nouveaux mandarins ! C'est l'assaut revanchard de ceux qui n'ont pas compris que la lisibilité européenne et internationale de nos universités ne gagnera rien à un émiettement des centres d'enseignement. Qui donc croit encore que la recherche moderne s'épanouit sans pluridisciplinarité dans un repli frileux sur son pré carré, académique, sur « son » institut ou « sa » faculté ?

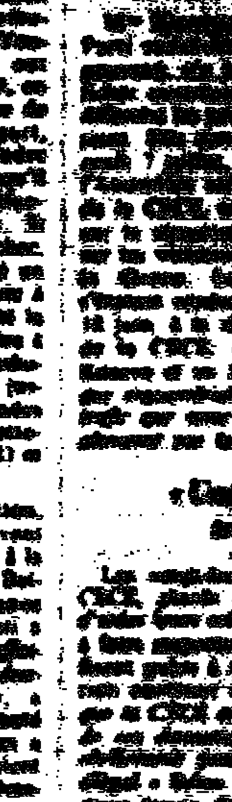
Sans doute, une modification de la loi Savary est nécessaire. Chacun reconnaît que les universités sont de lourds navires peu adaptés aux impératifs d'un enseignement de masse et de qualité : conseils réduits à des chambres d'enregistrement, élus étudiants et personnels IATOSS marginalisés en dehors de quelques flirts démagogiques lors de l'élection du président d'université, pratique systématique du consensus mou pour ménager susceptibilités et privilèges, etc. La loi « Fillon-Peyreffitte » n'est pas la recherche d'une gestion plus moderne et plus démocratique des enseignements.

Elle entérine et aggrave les dysfonctionnements existants en laissant libre cours aux dérives mandarinales et centrifuges. La fin de la règle de la majorité des deux tiers pour les modifications statutaires signifie qu'un seul corps pourra décider à l'Université. L'Université française conçue et organisée par et pour le professeur exclut définitivement les étudiants et les personnels non enseignants. C'est une loi de purification statutaire.

En leur promettant monts et merveilles, on espère visiblement beaucoup du silence des présidents d'université et on camoufle l'idée présente dans tous les esprits : ce n'est qu'une étape vers des universités enfin correctement gérées par des chefs d'établissement qui ne seront pas des universitaires.

Allons ! Ne soyons pas si effrayés : « le filet de sécurité » est prévu, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche utilisera sans faveurs son droit de regard automatique sur les demandes de dérogations.

► Philippe Campinchi est président de l'UNEF-ID.



La guerre dans l'ex-Yougoslavie et la démarche de Mme Mitterrand à Belgrade pour la libération des époux Draskovic

Le chef de l'opposition serbe restera en prison

Fidèle à lui-même, Slobodan Milosevic s'est montré implacable. Les efforts de Danielle Mitterrand, venue personnellement à Belgrade en tant que présidente de la fondation France-Libertés pour tenter de faire libérer le leader de l'opposition serbe, Vuk Draskovic, auront été vains. Le président de Serbie a décidé, mardi 6 juillet, de maintenir en prison Vuk Draskovic et son épouse Danica, arrêtés le 2 juin à la suite d'une manifestation anti-gouvernementale violemment réprimée.

BELGRADE

de notre correspondante

La remise en liberté provisoire de Vuk Draskovic et de son épouse Danica était pour M. Milosevic *«un geste qui ne lui coûtait pas cher et qui pouvait l'aider à rehausser son image à l'étranger»*, comme a fait valoir, pour le convaincre, Georges Kiejman, l'ancien ministre de la justice qui accompagnait Mme Mitterrand. Mais M. Milosevic se moque de son image en Occident, conscient que son intransigeance excite la fierté du peuple serbe, à qui il a juré qu'il ne plierait jamais devant un diktat de l'étranger. Et ce n'est pas sans cynisme qu'il a souhaité, devant les caméras de la télévision officielle, un agréable séjour à Belgrade à Mme Mitterrand en lui demandant de ne pas oublier de saluer son époux, le président François Mitterrand.

L'entretien d'environ une heure et demie avec M. Milosevic a été tendu. Mme Mitterrand en est ressortie l'air furieux ; ce qu'elle expliquera plus tard lors d'une conférence de presse à l'ambassade de France par son *«sentiment d'incompréhension et d'échec»*. Ce sentiment sera partagé par François Mitterrand, qui *«avait apporté son appui moral et logistique»*, a-t-elle averti. Elle a, en effet, remis à M. Milosevic une lettre de son époux renouvelant sa demande en faveur de la libération de Vuk et Danica Draskovic et proposant leur tranfert en France pour y être hospitalisés.

Reconnaissant ne pas être favorable à la remise en liberté des époux Draskovic, M. Milosevic a rappelé le principe de la séparation des pouvoirs et souligné que la décision de leur libération *«était entre les mains de la Cour suprême»*. Slobodan Milosevic leur a toutefois caché que cette Cour suprême avait déjà décidé, lundi, de maintenir les époux Draskovic en prison, même si la décision n'a été rendue publique que mardi, une heure après l'entretien à la présidence de Serbie.

Selon le président de la Cour suprême, Caslav Ignjatovic, un proche de M. Milosevic, le motif de cette décision était qu'une remise en liberté des Draskovic aurait pu troubler l'ordre public. Me Kiejman a rétorqué que, pour le moment, c'était plutôt leur détention qui risquait d'entraîner des troubles. Le Mouvement du renouveau serbe (SPO), que préside M. Draskovic, a en effet annoncé qu'il organiserait très prochainement des manifestations en faveur de la libération de son leader. Et les députés de l'opposition qui poursuivent, depuis le 3 juillet, une grève de la faim ont décidé de radicaliser leur mouvement en renonçant à boire.

Capital de sympathie

Faisant part de leur déception, la présidente de France-Libertés et son adjoint qui coordonne l'action des organisations non gouvernementales françaises dans l'ex-Yougoslavie, Roland Mérieux, ont annoncé qu'ils poursuivraient, en France, leur action en faveur de M. Draskovic. Pour sa part, Me Kiejman entend se rendre régulièrement à Belgrade puisqu'il a accepté d'être l'un des défenseurs des époux Draskovic. Si Mme Mitterrand a essuyé un échec, elle s'est néanmoins constitué un important capital de sympathie à Belgrade. Elle a, en outre, été la première ressortissante étrangère à rendre visite à M. et Mme Draskovic, les autorités serbes ayant jusqu'à présent rejeté les demandes insistantes du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et des diplomates occidentaux.

Battus lors de leur arrestation, les époux Draskovic se trouvent depuis une quinzaine de jours à la clinique neuro-chirugicale de Belgrade, sous haute surveillance policière. Mme Mitterrand, qui a trouvé Vuk Draskovic *«très affaibli mais lucide»* et Danica *«douloureuse et très déprimée»*, a confirmé que leur état de santé était préoccupant. M. Mérieux a précisé que des hématomes étaient visibles sur le visage de M. Draskovic et qu'il avait du mal à se relever et à parler. Depuis jeudi 1er juillet, le leader de l'opposition observe une grève de la faim.

FLORENCE HARTMANN

Un rapport de la CSCE accuse la Grèce de violer l'embargo contre la Serbie et le Monténégro

«Il est intolérable qu'un pays membre de la Communauté européenne et de l'OTAN, qui a signé le 8 juin dernier la résolution 820 du Conseil de sécurité de l'ONU imposant un blocus total contre la Serbie et le Monténégro, se moque de cette même résolution et continue d'alimenter le trafic interdit vers la Serbie, via la Macédoine !» **Ritt Bjerregaard, vice-présidente de l'Assemblée parlementaire de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), ne mâche pas ses mots :** ***«Si cet Etat poursuit cette politique et ce double jeu, il faudrait envisager, à la limite, de le priver des avantages substantiels dont il bénéficie de la part de la CEE, voire de l'en expulser.»***

COPENHAGUE

de notre correspondant

Mme Bjerregaard, porte-parole du Parti social-démocrate danois (au pouvoir), n'a jamais eu peur d'afficher ouvertement ses idées et de défendre les principes auxquels elle tient. Elle devait présenter, mercredi 7 juillet, à Helsinki, devant l'Assemblée annuelle parlementaire de la CSCE, un rapport accablant sur la situation en Macédoine et sur les violations de l'embargo par la Grèce. Les parlementaires s'étaient rendus, entre le 14 et le 18 juin, à la tête d'une délégation de la CSCE, en Macédoine, au Kosovo et en Serbie : *«Il est plus que vraisemblable*, disent-ils, *que le trafic que nous avons constaté soit alimenté par la Grèce.»*

«Une passoire trouée»

Les vingt-huit douaniers de la CSCE, placés sur le terrain afin d'aider leurs collègues macédoniens à faire respecter l'embargo, ne suffisent guère à stopper cette violation continue du blocus. *«Il faut que la CSCE augmente la présence de ses douaniers et les mandate réellement pour stopper ce trafic illégal.»* Selon deux grands quotidiens danois (*Berlingske Tidende* et *Politiken*), entre mille sept cents et mille neuf cents camions et jusqu'à cinq cents convois ferroviaires passent clandestinement chaque semaine, souvent la nuit, feux éteints, de la Macédoine vers la Serbie.

Les quelque sept cents «casques bleus» scandinaves stationnés le long de la frontière ne font qu'apposer des croix sur des papiers, en observant, impuissants, les passages interminables des poids lourds à travers leurs jumelles de nuit. *«Les sanctions contre la Serbie sont comme une passoire trouée. Elles n'ont pas beaucoup d'effet, malheureusement !»*, constate le major danois K. B. Hansen, bras droit du général Finn-Saermark Thompsen, chef du bataillon scandinave.

«La Macédoine est très dépendante des exportations et ferme les yeux sur ce trafic», estime-t-il. Mais les douaniers macédoniens protestent, comme Oran Zorkich, au poste frontière de Tabanoce : *«C'est de la désinformation. Ce n'est pas vrai tout ce qu'on raconte.»* Son collègue du Canada, John Bothwell, l'un des contrôleurs de la CSCE, est pourtant certain de ces violations de l'embargo. *«Ils* [les douaniers macédoniens] *ont raison*, dit-il avec ironie. *Ce ne sont pas les camions qui passent la frontière dans l'obscurité, mais des éléphants roses !»*

Les douaniers étrangers, visibles à bord de leurs voitures au sigle du KEPS (CSCE en macédonien), ne peuvent qu'effectuer des contrôles-surprise dans les huit postes frontière routiers et les deux ferroviaires, et stopper un camion par-ci, par-là. Mais, sitôt partis, le trafic reprend de plus belle, ont constaté sur place les journalistes danois. Les douaniers macédoniens seraient soumis, selon certaines rumeurs, à de fortes pressions, voire menacés de mort s'ils faisaient scrupuleusement leur travail.

A Skopje, le premier ministre, M. Crvenkovski, a reconnu, en recevant la délégation de la CSCE, que *«des violations de l'embargo existent»* en raison *«de la situation économique désespérée»* de ce pays. *«Bien sûr, nous voudrions tellement que les sanctions soient appliquées à la lettre et que le conflit dans l'ex-Yougoslavie soit stoppé. Mais nous ne pouvons le faire sans une aide économique occidentale... On oublie que nous ne sommes pas un pays frontalier, comme la Hongrie et la Bulgarie, mais que nous faisions partie de la Yougoslavie et que notre économie en est toujours dépendante.»*

Promesses européennes non tenues

Et les autorités macédoniennes de rappeler que la CEE a promis, il y a un peu plus de six mois, des compensations (cent millions d'écus) pour les préjudices résultant de cet embargo (20 à 30 % de baisse de la production au cours des douze derniers mois et des pertes estimées à un milliard huit cent millions de dollars). *«La bureaucratie à Bruxelles est apparemment plus lente que la nôtre»*, a constaté le premier ministre.

Mme Bjerregaard a exprimé *«une grande compréhension»* pour le problème de la Macédoine, qu'elle veut faire partager par les Etats membres de la CSCE. *«Il faut que nous compensions les pertes subies par ce pays pauvre, à la suite de ces sanctions qui touchent l'homme de la rue en premier lieu et qui incitent la population à accepter tacitement les violations de ce blocus»*.

Le gouvernement danois de centre gauche n'a pas voulu aller aussi loin que Mme Bjerregaard. *«Nous sommes d'accord sur l'objectif final qui consiste à amener la Grèce à respecter l'embargo, mais pas sur les moyens»*, affirme le ministre des affaires étrangères, Nels Helveg Petersen, car, selon lui, *«il n'existe pas de mécanisme pour expulser un pays de la CEE»*.

Copenhague avait déjà attiré l'attention d'Athènes, le 17 juin, sur ses manquements aux obligations internationales. Et, au sommet européen de Copenhague, le 21 et 22 juin, la CEE a mis en garde la Grèce contre la poursuite néfaste de cette politique. *«Nous ne pouvons que faire des pressions sur Athènes pour respecter la résolution des Nations unies»* et rien d'autre, constate M. Petersen, partisan acharné de la politique de sanctions, qui est la seule, à son avis, grâce à l'isolement total de la Serbie, susceptible d'amener ce pays à mettre fin à la guerre en Bosnie.

ALEXANDRE SARIN

La présidence bosniaque discute de nouvelles propositions sur le sort de la République

La présidence collégiale bosniaque devait se réunir, mercredi 7 juillet, à Sarajevo pour discuter des nouvelles propositions sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine qu'elle entend présenter à la table de négociations. Cette réunion, qui sera probablement suivie d'autres dans la semaine, a d'abord lieu en l'absence de certains membres de la présidence, dont le représentant croate Franjo Boras ou le premier ministre Mile Akmadzic (croate). Une réunion plénière est prévue plus tard pour entériner ces propositions.

Les membres présents, dont le président Alija Izetbegovic, devaient trouver sur leur table les résultats des travaux d'un groupe de travail constitué le 29 juin. La présidence bosniaque, cette fois réunie au grand complet, avait décidé de nommer trois de ses membres – le vice-président Ejup Ganic (musulman), Miro Lasic (croate) et le président du Parlement Miro Lasovic (serbe) – pour préparer des propositions sur l'avenir de la Bosnie.

Ce groupe a terminé son travail et plusieurs idées seront avancées, a indiqué à l'AFP un conseiller du président Izetbegovic. Rien n'a filtré sur le contenu de ces «idées», mais toutes soulignent la nécessité de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie, selon ce conseiller. Un point sur lequel M. Lasic, par exemple, semble d'accord sans toutefois abandonner l'idée d'un découpage de la Bosnie en trois régions ethniques. M. Lasic n'avait pas caché, lors de la réunion de la présidence du 29 juin, sa préférence pour un arrangement constitutionnel découpant la Bosnie en trois *«Républiques ou trois provinces»*, pour chacune des trois communautés : croate, serbe et musulmane.

Cette dernière solution semble toujours être rejetée par le vice-président Ganic, qui a travaillé avec M. Lasic à l'élaboration des nouvelles propositions de la présidence. Lors d'une rencontre mardi avec quelques journalistes, M. Ganic s'est fermement prononcé en faveur d'une Bosnie multi-ethnique. Pour sa part, le représentant serbe au sein de ce groupe de travail, Miro Lasovic, a, dans une interview au quotidien *Oslobodjene*, insisté sur la nécessité pour la présidence bosniaque de négocier directement avec les parties en conflit. *«Nous devons changer l'attitude qui consiste à dire qu'il n'y a pas de négociations possibles avec les agresseurs»*, a déclaré M. Lasovic. *«Nous devons être engagés au maximum dans la recherche de solutions communes»*, a-t-il ajouté.

Sommet militaire avorté

Sur le plan militaire et alors que les combats continuent à faire rage, une telle tentative de concertation parait exclue. Les chefs des forces serbes et croates de Bosnie sont, en effet, restés à l'écart, mardi, d'une réunion organisée par la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) à l'aéroport de Sarajevo. Le général Jean Cot, nouveau chef de la FORPRONU pour l'ex-Yougoslavie, et le général Philippe Morillon, commandant des «casques bleus» en Bosnie, devaient faire office de médiateurs lors de cette réunion consacrée à la sécurité des enclaves musulmanes bénéficiant d'une protection de l'ONU.

Mais *«il semble que les commandants serbe et croate ont eu des problèmes pour y assister»*, a déclaré laconiquement le commandant Pepe Gallegos, porte-parole de la FORPRONU, à propos de l'absence des généraux serbe Ratko Mladic et croate Milivoj Petkovic. La réunion a toutefois eu lieu en présence d'officiers des trois camps de grade moins élevé. – *(AFP, Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE : passant de 4,1 % à 3,2 % du PNB

Le budget de la défense britannique est sensiblement réduit

A la fois pour tirer les conséquences de la fin de la guerre froide et pour tenir compte des impératifs budgétaires, le gouvernement britannique renonce à différents types d'armements. Ces économies, annoncées lundi 5 juillet, provoquent critiques et inquiétude de la part de parlementaires de la majorité et de l'opposition.

LONDRES

de notre correspondant

Malcolm Rifkind, le ministre britannique de la défense, n'a pas pleinement convaincu en affirmant qu'il y avait *«une claire justification opérationnelle»* pour chacune des réductions d'armements annoncées. L'explication selon laquelle la fin de la guerre froide permet à la Grande-Bretagne (comme à d'autres puissances) de renoncer à une partie de sa panoplie militaire, devenue *de facto* inutile en raison de la réduction des menaces, est en effet avancée au moment où le Trésor tente, avec difficulté, de réaliser des économies budgétaires : le pays est confronté à un déficit public record, qui dépassera les de 50 milliards de livres (1) cette année.

Le principe d'une diminution du budget de la défense avait cependant été annoncé il y a trois ans par Tom King, le prédécesseur de M. Rifkind, lors de la publication d'*Options pour le changement*, un document prévoyant une réduction de 12 % des crédits militaires et de 22 % des effectifs. Le Livre blanc rendu public lundi va plus loin encore, puisque, globalement, ces économies supplémentaires représentent 1,05 milliard de livres sur deux ans. La marine et l'aviation sont les principales victimes de cette austérité : la flotte des navires de surface (destroyers et frégates) va passer de quarante à *«environ trente-cinq», les quatre nouveaux sous-marins de type Upholder»* à propulsion conventionnelle qui ont été construits à un coût unitaire de quelque 225 millions de livres étant, d'autre part, vendus ou cédés en leasing, voire placés en «réserve».

Le «nouveau désordre international»

La flotte sous-marine sera donc réduite à douze sous-marins à propulsion nucléaire, sans compter les quatre sous-marins nucléaires de type Trident. S'agissant de l'aviation, 22 chasseurs-bombardiers Tornado F3 seront abandonnés, ce qui réduit le nombre de ces appareils à une centaine. D'autres mesures sont également prévues s'agissant de la réduction de programmes d'armements antichars et de missiles. La Grande-Bretagne maintient, en revanche, sa participation au projet de chasseur européen (EFA), bien que le coût de ce programme ait augmenté de 27 % en un an.

Globalement, le budget de la défense – qui atteint 24 milliards de livres – va passer de 4,1 % du PNB (chiffre de 1991) à 3,2 %, un niveau qui, tout en étant le plus bas depuis la seconde guerre mondiale, rapproche la Grande-Bretagne de ses principaux partenaires (3,4 % pour la France, 2,2 % pour l'Allemagne, 2 % pour l'Italie et 1,7 % pour l'Espagne).

Le plan d'économies de M. Rifkind a provoqué des réactions inquiètes de la part de parlementaires du Parti conservateur et du Labour, à la fois parce que la multiplication des missions demandées à l'armée (Irlande du Nord, Bosnie, etc., a déjà pour effet de placer celle-ci à la limite de ses capacités, et aussi en raison de la persistance de menaces venant des pays de l'ex-URSS.

Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, a, à plusieurs reprises, évoqué les risques d'un *«nouveau désordre international»* entraîné par la dissémination des moyens de destruction massive. Enfin, nombre de parlementaires ont la conviction que ces mesures obéissent davantage aux contingences financières qu'à une froide évaluation des besoins et des responsabilités internationales de Londres.

Le gouvernement estime, pour sa part, que le risque d'une *«menace extérieure majeure»* est de moins en moins réel et que cette réévaluation des forces britanniques permettra une plus grande mobilité et une efficacité accrue face à un environnement international devenu plus imprévisible que pendant la guerre froide. Néammoins, lorsqu'il souligne que la Grande-Bretagne n'a plus les moyens de ses ambitions internationales passées, M. Rifkind n'est guère contredit par les parlementaires conservateurs et travaillistes.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling = environ 8,30 F.

ALLEMAGNE : les suites de la fusillade de Bad-Kleinen

Le procureur général fédéral a été limogé

BERLIN

de notre correspondant

La fusillade de Bad-Kleinen, au cours de laquelle un policier et un terroriste ont trouvé la mort le 26 juin, continue de provoquer des remous dans l'appareil allemand de lutte antiterroriste. Après la démission du ministre de l'intérieur, Rudolf Seiters, le procureur général de la République fédérale, Alexander von Stahl, a été limogé, mardi 6 juillet, par le ministre de la justice. Il n'est pas exclu que le célèbre BKA, l'office de la police criminelle fédérale (Bundeskriminalamt), dont dépendent les forces spéciales antiterroristes, le GSG-9, ait lui-même à subir les conséquences d'une opération qui s'achève par un fiasco.

La thèse de la bavure policière a été démentie avec fermeté mardi par le président du BKA, Hans Ludwig Zachert, rentré précipitamment de cure pour prendre la défense de ses hommes. M. Zachert a réfuté, expertise à l'appui, les témoignages selon lesquels le terroriste aurait été tué à bout portant par un policier du GSG-9 alors qu'il était à terre et désarmé. Il a suggéré que Grams avait pu se tirer lui-même accidentellement une balle dans la tête en tombant, ou avoir voulu se suicider. Le procureur de Schwerin a commencé mardi l'interrogatoire des membres du GSG-9 qui ont participé à l'opération, transférés de Wiesbaden par hélicoptère, la tête cachée par une cagoule noire. La mise en place d'une commission d'enquête parlementaire n'est pas exclue.

Même s'il n'y a pas eu bavure, la conduite de l'opération s'est révélée désastreuse. La gare de Bad-Kleinen – où avaient rendez-vous les deux terroristes recherchés, Wolfgang Grams et Birgit Hogefeld, suspectés tous deux d'appartenir au noyau dur de la Fraction armée rouge (RAF) et donc d'être dangereux – était pleine de policiers, qui avaient eu apparemment le temps de se préparer. C'est un miracle, en définitive que la fusillade, en plein quai, n'ait pas fait de victimes parmi les voyageurs. L'arrestation des deux terroristes, recherchés depuis 1984, aurait pu être un succès important. La mort de Grams, qui aurait sans doute pu être évitée, risque au contraire de relancer les actions armées de la RAF, suspendues l'année dernière, et de ressouder le réseau de sympathisants.

Alexander von Stahl avait été nommé à son poste par Klaus Kinkel, l'actuel président du Parti libéral, qui, à l'époque ministre de la justice, était partisan de négocier avec les terroristes emprisonnés la fin de la lutte armée d'extrême gauche. Cette politique, qui avait de nombreux adversaires, n'a jamais été conduite à son terme. En tant que procureur général, M. von Stahl était le coordinateur de la lutte antiterroriste au niveau fédéral. Défrayant régulièrement la chronique par des déclarations intempestives, il n'a jamais vraiment brillé par son flair. Il lui avait fallu attendre les trois victimes turques de Mölln, en novembre 1992, pour commencer à se préoccuper sérieusement du terrorisme d'extrême droite.

HENRI DE BRESSON

Chômage

Au-delà du possible

par Pierre Guillen

Universités

...se modernité

EUROPE

Le Rockefeller de Kalmoukie

Suite de la première page

Ces subventions qui représentent pourtant plus de 80 % des ressources de l'Etat. *« N'importe quel Etat doit gagner de l'argent,* dit-il, *c'est pour cela que j'ai refusé les subventions. Mais, j'ai accepté des crédits, que je rembourserai, avec les intérêts. Cet argent, il faudra le faire fructifier, et il faudra que tout le monde, ici, se sente responsable. »*

Dans la foulée, le président a supprimé la plupart des ministères, pour n'en garder que cinq, et dissous le Soviet suprême (Parlement) de la République, pour s'entourer d'un conseil de vingt-cinq députés, *« de vrais professionnels ! »* Enfin, pour *« éviter les problèmes »* entre les deux communautés ethniques et religieuses du pays – sur 320 000 habitants, on compte environ 150 000 Kalmouks bouddhistes *(voir encadré)* et 120 000 Russes orthodoxes, – il a, d'un trait de plume, supprimé le paragraphe 46 de la Constitution kalmouke, du plus pur style brejnévien, qui proclamait haut et fort la séparation des Eglises et de l'Etat. Un « synode », rattaché directement à la présidence de la République, c'est-à-dire à lui-même, sera présidé conjointement par le responsable de l'Eglise orthodoxe et le chef de la communauté bouddhiste.

La couronne de Kasparov

Né en 1962 à Elista, de parents qui s'étaient connus en déportation en Sibérie, le nouveau président est le petit fils de Kirsan Iliujminov dont on dit qu'il avait fondé la Kalmoukie socialiste. *« Le grand-père a créé les soviets, le petit-fils les a détruits »*, ironise un de ses collaborateurs. Après des études brillantes – *« Il voulait toujours être le premier mais, surtout, il disait déjà, enfant, qu'il voulait d'abord gagner de l'argent »*, raconte un de ses anciens compagnons de jeu, – il entre, en 1982, au prestigieux Institut des relations Internationales de Moscou – le MGIMO, – pépinière des enfants de la nomenklatura éclairée.

Il apprend le japonais, gagne un concours organisé par une firme nipponne et devient manager d'un joint-venture que cette firme monte avec la Russie. C'est avec ses appointements, soigneusement économisés, dit-il, qu'il crée son propre holding, SAN, aujourd'hui propriétaire de plus de soixante firmes dans le monde entier, des textiles aux hôtels en passant par les machines à sous ou les journaux. Entre deux affaires, il prend le temps de remporter le titre de champion d'échecs de Kalmoukie puis celui de Russie. Il achète la couronne en or sertie de diamants offerte à Kasparov et place celle-ci dans une banque en Suisse.

Parallèlement, le jeune homme pressé mène une carrière politique. *« Je travaille toujours entre la politique et le business »*, reconnaît-il sans vergogne. Adhérent du Parti communiste, il est élu en 1991 député au Soviet suprême de Moscou et devient un des fidèles partisans de Boris Eltsine.

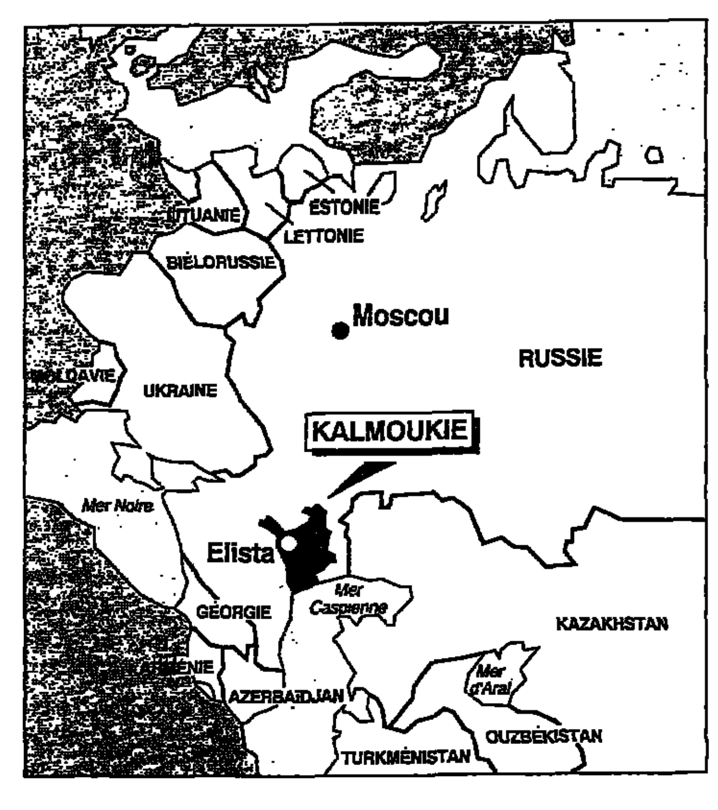
Lorsque en avril dernier, il se lance dans la campagne présidentielle, des rumeurs insistantes commencent à courir sur l'origine de sa fortune. Une commission du Parlement enquête ainsi sur sa responsabilité dans la « disparition » de 1 million de dollars destinés à la République, comme sur la revente de 40 000 tonnes de mazout achetées à bas prix par les pouvoirs locaux. S'il balaie aujourd'hui d'un revers de la main ces *« allégations »*, il se pourrait bien que, fidèle à sa conception des affaires publiques – *« Ce qui est bon pour Kirsan est bon pour la Kalmoukie »*, – il ait fait « travailler » pendant quelque temps, mais pour son propre compte, l'argent de la République.

L'argent, ce sera le thème unique, mais aussi le moyen privilégié, de sa campagne électorale. Il sillonne le pays dans sa Lincoln blanche – *« C'est le premier Kalmouk à avoir une Lincoln ! »*, dit, admiratif, un jeune lycéen – et promet à des auditoires médusés de paysans pauvres que la Kalmoukie, sous son égide, *« deviendra comme la Suisse »*, un paradis bancaire international, où les investisseurs étrangers se précipiteront, séduits par des conditions fiscales exceptionnelles.

Pour s'attirer les bonnes grâces des religieux, il ouvre le temple bouddhiste, fermé depuis des dizaines d'années, et promet de faire de la Kalmoukie *« un centre bouddhiste international, comme le Vatican pour les catholiques »* et d'y inviter le dalaï-lama. Il offre, parallèlement, 20 millions de roubles pour la construction de nouvelles églises orthodoxes. Et, pour ne pas faire de jaloux, la même somme à la police locale. Quant aux jeunes, il les attire en faisant venir de Moscou les rockers les plus célèbres.

Le pain et le lait sont trop chers ? Qu'à cela ne tienne, Kirsan, le temps de la campagne électorale, en fait diminuer les prix de moitié, subventionnant la différence sur sa cassette « personnelle ». A-t-il vraiment promis un billet de 100 dollars, l'équivalent d'une année de salaire moyen, à tous ceux qui voteraient pour lui ?

« C'était une plaisanterie, répond-il aujourd'hui, *j'ai seulement dit, au cours d'une conférence de presse que, si j'étais élu, je souhaiterais que chaque famille reçoive 100 dollars pour créer quelque chose. Malheureusement, un journal de Moscou a dit que j'avais promis ces 100 dollars à tous ceux qui voteraient pour moi. Cela a été repris dans le monde entier ! Alors, maintenant, quand je suis ici, je dois avoir les poches pleines de billets car, dès que je sors de mon bureau, les gens me demandent de l'argent ! »* La méthode s'avère efficace : Kirsan Iliujminov écrase les deux autres candidats, qui n'étaient pourtant pas des figurants, et l'emporte avec près de 70 % des suffrages. Il met rapidement son programme « politique » en application. Le nettoyage par le vide commence : le Parlement *« s'autodissout »*, le KGB est supprimé, les ministères sont réduits. Il n'hésitera pas, dit-il, à *« interdire les journaux »* comme à surveiller l'activité des partis politiques. S'il promet des élections législatives *« totalement libres »* pour l'automne, il souhaite voir élire *« uniquement des professionnels »*.



Portrait de Lénine

Quant à son *« polygone d'essai économique »*, il est plus difficile à mettre en place. *« C'est dur de changer les mentalités »*, reconnait le président. Certes, il promet l'ouverture rapide d'une usine de fabrication de moniteurs pour ordinateurs et de deux entreprises de transformation de produits agricoles. Une mission de l'ONU devait arriver fin juin pour discuter de l'ouverture de crédits pour la construction de raffineries de pétrole. En attendant, Kirsan vient de se voir décerner le titre de « prince » par la « chambre russe des personnalités » de Saint-Pétersbourg. Il ne cache pas sa fierté et montre le précieux diplôme au journaliste de passage, qu'il n'hésite pas à recevoir à 3 heures du matin : *« Excusez-moi, mais je suis si occupé ! »* Tout le monde s'affaire autour de son bureau et la liste des visiteurs est encore longue. Sur le mur, derrière sa table de travail, trône une immense effigie de Bouddha, encadrée par les drapeaux russe et kalmouk. Mais, dans la petite pièce à côté, il n'y a qu'un immense portrait de Lénine. *« Quand je travaille ici,* révèle Kirsan, *je lève parfois les yeux et j'ai l'impression que Lénine me parle. »* Pour lui demander 100 dollars ?

JOSÉ-ALAIN FRALON

L'éternel retour du petit peuple

ELISTA

de notre envoyé spécial

« Les voisins qui se sont séparés » : voilà d'où vient l'origine du mot « Kalmouk ». Et toute l'histoire de ce peuple, faite d'exils et de retours successifs, semble confirmer cette origine. Arrivés de Mongolie au XVIIe siècle, les Kalmouks, à la recherche de pâturages, s'installent dans cette région, appelée Oeirat, après en avoir chassé les habitants. *« A cette époque,* raconte Vladimir Oubouzhaiev, un historien d'Elista, *la région était verte et l'eau de la mer Caspienne n'était pas salée : on pouvait même y faire boire les bêtes. »*

Un siècle plus tard, en 1770, c'est le premier exode : pour des raisons controversées, l'immense majorité décide de retourner en Mongolie. C'est un désastre : plus de cent mille d'entre eux meurent en chemin. *« Au Kazakhstan, beaucoup de jeunes filles kalmoukes ont été, à cette époque, gardées comme prisonnières,* raconte Vladimir, *c'est pour cela que les femmes kazakhs sont si jolies ! »*.

Ceux qui restent en Kalmoukie, environ quarante mille, vont devoir affronter plusieurs calamités, dont une sécheresse, en 1921, qui fait plus de dix mille victimes. Mais c'est le 28 décembre 1943 que le peuple kalmouk va connaître sa plus grande tragédie. En trois jours – pas un de plus – Staline organise la déportation de toute la population pour, dit-on à Moscou, punir celle-ci d'avoir collaboré avec les nazis.

Dix mille militaires de l'armée rouge arrivent sur place. *« Nous ne nous sommes pas méfiés, ils nous ont dit qu'ils venaient ici pour se loger. Ils ont encerclé tous les villages et nous ont donné trente minutes pour faire nos valises. Personne n'est resté »* raconte aujourd'hui Boris Chenkaleev, qui avait sept ans lors du drame.

Destination : la Sibérie. Des milliers de personnes meurent durant le voyage ou dans les premiers mois d'installation. *« Au début,* continue Boris, *les gens se cachaient dès qu'ils nous voyaient passer, on leur avait dit que les Kalmouks mangeaient les enfants ! »* Rapidement, pourtant, de bonnes relations s'établissent : *« Les Sibériens nous ont beaucoup aidés, ils nous comprenaient. »*

Belles comme le jour

Pourtant, lorsque Krouchtchev, treize années après la déportation, signe un oukaze permettant aux Kalmouks de rentrer chez eux, tous, à quelques exceptions près, prennent le chemin du retour. Lorsqu'ils arrivent chez eux, leurs maisons ont été occupés par des Russes. Qu'à cela ne tienne : ils reconstruisent, le plus souvent sommairement, des habitations. *« Nous étions tellement contents de revenir,* souligne en souriant un journaliste local, *que nous n'avons pas voulu faire de scandales. Et puis, nous sommes un peuple paisible ! »*

Aujourd'hui, les cent cinquante mille Kalmouks vivent, apparemment, en parfaite harmonie avec cent vingt mille Russes. Mais les deux communautés, si elles cohabitent, ne se mélangent pas vraiment. Certes, il arrive de croiser dans les rues d'Elista un enfant au yeux bleus et bridés, mais, comme l'explique un étudiant kalmouk, *« nos parents préfèrent que nous nous marions entre nous »*. Si la langue kalmouke se perd, au profit du russe, le bouddhisme, longtemps persécuté, renaît. En 1988, un temple a été rouvert à Elista. Un autre, qui avait été détruit en 1920, l'a été dans le kolkhoze « Ruisseau noir » – autrefois « Pays des soviets » – à 30 kilomètres de la capitale. *« Vous voyez ces petites statuettes en or,* explique un des paysans, *eh bien, nous les avons cachées pendant plus de soixante-dix ans, elles nous ont suivis partout, jusqu'en Sibérie. Maintenant, enfin, nous pouvons les exposer dans le temple. »*

Pour le reste, en attendant les réformes spectaculaires promises par le nouveau président, la Kalkmoukie vit, à son rythme, les transformations du post-communisme. Aux portes du marché central d'Elista – *« Nous trouvons tout, mais c'est tellement cher ! »* – les paysannes du kolkhoze voisin grattent consciencieusement leurs billets de loterie. A l'intérieur de l'université, où les « amphis » ressemblent à des classes de maternelle, les étudiants trouvent que si *« c'est mieux aujourd'hui »*, *« la vie est quand même moins tranquille qu'avant »*, car *« il faut faire des choix tous les jours »*. A l'hôtel voisin, des étudiantes kalmoukes, belles comme le jour, préparent le bal de fin d'année.

Sur la place, comme endormie par un soleil de plomb, la statue de Lénine est toujours là. *« Ce n'est pas que nous l'aimons beaucoup,* commentent les quelques promeneurs qui osent affronter la chaleur, *mais nous n'oublions pas que sa grand-mère était kalmouke, alors... »*

J.-A. F.

□ **LETTONIE : un ancien dirigeant du PC élu président du parlement.** – Par 65 voix sur 98, Anatoljis Gorbunovs, ancien dirigeant du parti communiste letton, a été élu, mardi 6 juillet, président du Parlement de cette République balte. M. Gorbunovs, âgé de quarante-neuf ans, a dirigé la coalition de centre-droite (« la Voie lettone ») arrivée en tête aux élections législatives de juin, avec 36 députés élus sur 100. Le nouveau Parlement, qui a remis en vigueur la Constitution de 1922, s'apprête à élire le président de la République. Un autre candidat de « la Voie lettone », Gunars Meieroviks, paraissait mardi le mieux placé pour l'emporter. « La Voie lettone » doit s'allier avec l'Union des paysans pour constituer un gouvernement minoritaire. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : lourdes peines pour des anciens responsables de la Securitate.** – Le Tribunal militaire de Bucarest a condamné, mardi 6 juillet, huit anciens responsables de la Securitate et de la Milice à des peines de prison allant de dix-sept à vingt ans pour avoir ordonné en 1981 l'exécution de trois adolescents qui avaient pris en otage des civils. Pendant le procès, les inculpés ont nié toute responsabilité en affirmant qu'ils n'avaient fait qu'exécuter les ordres de Nicolae Ceausescu. – *(AFP.)*

□ **SUISSE : Ankara décide de rapatrier un quatrième employé de son ambassade à Berne.** – Un porte-parole du ministère turc des affaires étrangères a indiqué, mardi 6 juillet, qu'un quatrième employé de l'ambassade d'Ankara à Berne serait rappelé en Turquie. La Suisse avait annoncé le jour même qu'elle avait demandé à la Turquie la levée de l'immunité diplomatique de cet employé, soupçonné d'être impliqué dans la fusillade qui avait fait un mort et neuf blessés lors d'une manifestation kurde il y a deux semaines. La Turquie a déjà rapatrié trois personnes qui avaient fait l'objet de la même demande de la part des autorités helvétiques (*le Monde* daté 4-5 juillet). – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Dix femmes arrêtées pour « activités subversives »

Accusées de former un réseau de soutien à des groupes armés d'intégristes musulmans, dix femmes ont été récemment arrêtées à Oum-El-Bouaghi, dans l'Est algérien, pour *« activités subversives »*, a indiqué, mardi 6 juillet, la radio nationale.

Toutes fonctionnaires – dont une greffière en chef au tribunal d'Ain-Beida, – ces femmes étaient, selon la police, en possession de *« tracts subversifs et de plans d'attentats »* au moment de leur arrestation, a ajouté la radio. Présentées devant le juge d'instruction, cinq d'entre elles ont été incarcérées et les cinq autres laissées en liberté provisoire. C'est la première fois qu'un groupe composé entièrement de femmes est arrêté dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. A l'automne dernier, une femme avait été tuée parmi un groupe armé d'islamistes lors d'un accrochage avec les forces de l'ordre. – *(AFP.)*

CAMBODGE

La France va fournir des conseillers militaires

Le ministre français de la défense, François Léotard, a signé, mardi 6 juillet à Phnom-Penh, un accord avec le gouvernement provisoire du Cambodge aux termes duquel Paris fournira à ce pays, à partir de septembre, de dix à vingt conseillers militaires pour l'aider à unifier son armée – une force de cent trente mille hommes qui doit être formée par la réunion de trois des factions combattantes de naguère.

La quatrième entité, les Khmers rouges, a aussitôt accusé la France – ainsi que les Etats-Unis, l'Australie et la Grande-Bretagne – de chercher à prendre le contrôle des forces de sécurité du pays. *« Tous ces étrangers qui font état de la grande pitié que leur inspire le peuple khmer ne sont, au vrai, que des vautours et des vampires sortis de l'enfer pour déchirer sa chair et sucer son sang »*, a déclaré mardi la radio des Khmers rouges dans un commentaire capté à Bangkok. Cette faction a récemment fait miroiter l'hypothèse d'une remise de ses dix mille soldats et des quelque 20 % du territoire qu'elle contrôle à condition d'avoir un rôle dans le gouvernement.

Cependant, une attaque de Khmers rouges contre des forces de Phnom-Penh a fait onze morts, dans la nuit du 5 au 6 juillet, non loin de la nationale 6 reliant la capitale à Siem-Réap, a annoncé le chef de la quatrième région militaire cambodgienne. Les victimes sont trois militaires et huit guérilleros. Casques bleus et gouvernementaux constatent depuis trois semaines des mouvements de Khmers rouges vers le nord du pays, notamment vers la région des temples d'Angkor. – *(AFP, AP.)*

GÉORGIE

M. Chevardnadze décrète la loi martiale en Abkhazie

Le chef de l'Etat géorgien, Edouard Chevardnadze a décrété, mardi 6 juillet, la loi martiale sur le territoire de l'Abkhazie, où les combats entre les forces séparatistes et l'armée géorgienne se poursuivent au nord et au sud de Soukhoumi, la capitale de la province. M. Chevardnadze espère ainsi rétablir la discipline dans les rangs des forces armées gouvernementales et mettre fin à la vague de désertions qui affaiblit notablement la capacité de défense du pays.

Depuis le début de la récente offensive lancée par les forces abkhazes, 58 personnes ont été tuées et 368 blessées du seul côté géorgien. Ce conflit, déclenché en juillet 1992 par la proclamation de la souveraineté de la République d'Abkhazie (*le Monde* du 7 juillet), a provoqué en un an 1 300 tués et 4 400 blessés dans les deux camps.

Mardi, les forces géorgiennes tentaient de mettre hors de combat un groupe de cinq cents séparatistes qui avaient débarqué, venant de la mer Noire près d'Omtchamchira, dans le sud de la province. Accusé par Tbilissi d'apporter son soutien aux séparatistes, Moscou a démenti mardi *« catégoriquement »* l'implication de la Russie dans le conflit. La Géorgie avait protesté le même jour auprès des autorités russes contre la *« pénétration illégale de formations armées sur le territoire géorgien »*, évoquant les volontaires recrutés par la Confédération des peuples du Caucase dans les Républiques caucasiennes de Russie pour combattre aux cotés des Abkhazes. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

IRAN

Les bahaïs dénoncent la profanation de leur cimetière à Téhéran

Dans un communiqué publié à Paris, mardi 7 juillet, l'Assemblée spirituelle des bahaïs de France affirme que le cimetière bahaï de Téhéran a été profané par les autorités municipales.

« Les sépultures ont été honteusement profanées et les corps exhumés pour être ensuite odieusement transportés dans les camions pour une destination inconnue ; des bulldozers se livrent déjà à l'excavation des lieux pour préparer la construction d'un présumé centre culturel », ajoute le communiqué, sans préciser la date de ces événements. A cette occasion la communauté bahaïe en France exprime sa crainte d'une *« reprise des persécutions sanglantes »*. Les fidèles de cette religion syncrétiste, nombreux en Iran, ont subi une violente répression depuis l'instauration du régime islamique à Téhéran.

SIERRA-LEONE

Le capitaine Strasser a limogé le numéro deux de la junte militaire

Une grave crise a éclaté, lundi 5 juillet, au sein de l'équipe dirigeante en Sierra-Leone, avec l'éviction par le président de la junte militaire, le capitaine Valentine Strasser, du numéro deux du régime, le capitaine Solomon Saj Musa. Les deux hommes avaient été les principaux artisans du coup d'Etat du 29 avril 1992 qui avait renversé le général Joseph Momoh.

Considéré comme un « dur » du régime, peu soutenu par l'administration, le capitaine Saj Musa était l'un des dirigeants les plus craints de la junte, notamment pour ce que les diplomates appelaient *« son approche non orthodoxe des problèmes intérieurs »*. Il avait été souvent critiqué *« pour son ambition apparente de diriger le gouvernement militaire »*, soulignait mardi un diplomate accrédité à Freetown. Le capitaine Saj Musa s'est réfugié à l'ambassade du Nigéria qui lui a accordé l'asile politique à titre temporaire. – *(AFP.)*

TURQUIE

Un massacre de villageois est attribué à des séparatistes kurdes

Un village de l'est de la Turquie, Basbaglar, dans la province d'Erzincan, a été presque entièrement incendié, lundi 5 juillet. Une cinquantaine d'assaillants ont envahi le village et fusillé vingt-huit hommes. Quatre autres personnes ont trouvé la mort dans les flammes. En dépit d'un démenti publié en Europe par le comité du Kurdistan, il semble que cette attaque ait été menée par des séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Les journaux turcs ont publié les témoignages de quelques survivants qui ont tous souligné que le commando avait longuement harangué les villageois en développant la propagande du PKK.

Depuis la rupture, en mai, du cessez-le-feu unilatéral décidé par le PKK en mars, ce type de massacre est de plus en plus fréquent. Des atrocités sont constatées des deux côtés. Le PKK et les forces de sécurité sont désormais engagés dans une guerre totale, dont les habitants de la région sont les premières victimes. – *(Corresp.)*

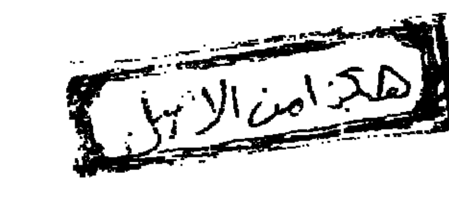
□ **CANADA : Brian Mulroney va exercer à nouveau le métier d'avocat.** – L'ancien premier ministre du Canada, Brian Mulroney, va réintégrer le cabinet d'avocats Ogilvy Renault où il avait travaillé de 1964 à 1976, a annoncé, mardi 6 juillet, le président de ce cabinet montréalais, Yves Fortier. Chef du gouvernement fédéral canadien depuis 1984, M. Mulroney, démissionnaire, a été remplacé le 25 juin par Mme Campbell, nouveau chef du Parti conservateur. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD : soixante-neuf morts en

affrontements dans

Taïwan

En se démocratisant, l'île nationa



AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : soixante-neuf morts en quatre jours

Sanglants affrontements dans les cités noires

De sanglants affrontements opposent, depuis samedi 3 juillet, les partisans du Congrès national africain (ANC) à ceux de l'Inkatha dans les townships de Katlehong et de Thokoza, à l'est de Johannesburg. En quatre jours, soixante-neuf corps y ont été dénombrés. Des massacres similaires ont fait une cinquantaine de victimes dans la province du Natal, et quinze autres près du Cap.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Les affrontements qui, une fois encore, déchirent les cités noires de Katlehong et de Thokoza ont atteint un degré de violence exceptionnelle. *« Depuis trente-six ans que je vis à Katlehong, je n'avais jamais assisté à pareille sauvagerie »*, a raconté un journaliste noir en rapportant que, mardi 6 juillet au matin, il avait vu une vingtaine d'hommes, armés de lances, de haches et de pierres, rassemblés autour de trois corps carbonisés, qui chantaient : *« Nous avons débusqué les chiens et nous les brûlons »*. Les victimes – deux hommes et une femme – étaient des partisans de l'Inkatha et leurs bourreaux se réclamaient de l'ANC.

Il semble que les premiers incidents aient éclaté lorsque, samedi, un cortège funéraire a essuyé plusieurs coups de feu en passant près d'un *hostel* (foyer de travailleurs) peuplé de militants du parti zoulou, Inkatha, dirigé par le chef Mangosuthu Buthelezi. Immédiatement, leurs « adversaires » de l'ANC se sont lancés dans des actions de représailles. Mardi, l'Inkatha a fait état de la mort de deux de ses responsables locaux, assassinés chez eux par des commandos armés. Signe de la violence des affrontements, plusieurs centaines de résidents de Katlehong, pour la plupart des femmes et des enfants, ont quitté leurs maisons et se sont réfugiés dans des quartiers voisins en attendant la fin du carnage.

Mardi après-midi, la police faisait état de soixante-neuf morts, dont quarante-cinq durant les vingt-quatre heures précédentes, et d'un nombre indéterminé de blessés dans les deux ghettos noirs de Katlehong et de Thokoza. Bien que dotées de renforts conséquents, les forces de l'ordre paraissaient avoir du mal à contrôler la situation, débordées par la multiplication des affrontements et la mobilité des « combattants », parmi lesquels de nombreux pillards mettant à profit la situation. Plusieurs tentatives de conciliation à l'initiative du Comité régional de paix n'ont pas réussi à faire baisser la tension.

Divergences accrues entre l'ANC et l'Inkatha

Cette éruption de violence se produit moins de deux semaines après le sommet à l'issue duquel Nelson Mandela et Mangosuthu Buthelezi s'étaient engagés à œuvrer pour mettre un terme aux affrontements chroniques entre leurs partisans (*le Monde* du 25 juin). Ils s'étaient aussi mutuellement reconnu le droit de libre activité politique sur le territoire de l'autre, ce que ne semblent pas avoir entériné certains responsables de l'Inkatha qui, dans un communiqué publié lundi, affirment à propos des événements au Natal que l'origine doit en être recherchée *« dans les tentatives de l'ANC de prendre de force le contrôle de territoires contestés »*.

Les affrontements de ces derniers jours ne font que confirmer qu'il y a loin des paroles aux actes. Quelles que soient les bonnes intentions proclamées de leurs chefs, les militants, sur le terrain, ont bien du mal à ne pas céder aux anciens réflexes. D'autant que, depuis la rencontre entre M. Mandela et M. Buthelezi, les divergences entre leurs deux organisations se sont encore accentuées.

Vendredi, mécontente que la date des premières élections multiraciales ait été enfin fixée, la délégation de l'Inkatha quittait spectaculairement la salle des négociations. Quatre jours plus tard, l'ANC n'a pas oublié de le rappeler en affirmant, dans un communiqué, que *« les dernières violences sont à l'évidence orchestrées pour coïncider avec l'annonce récente des futures élections. Il s'agit d'une tentative pour faire chanter le pays en retardant le processus démocratique »*.

GEORGES MARION

□ **CAMEROUN : interdiction de parler du golf du président Biya.** – Le gouvernement camerounais a interdit, mardi 6 juillet, à la presse locale et étrangère de publier des informations sur le terrain de golf que le président Biya a fait aménager dans son village natal (*le Monde* du 6 juillet). L'hebdomadaire *le Messager*, qui reproduisait un article sur ce sujet, publié le 28 juin, en France, par *Libération*, a été interdit. Quatre cents exemplaires de *Libération* ont été saisis dès leur arrivée à Douala. – *(AFP.)*

□ **DJIBOUTI : décès accidentel d'un légionnaire français.** – Un légionnaire français, basé à Djibouti, a été tué accidentellement et deux autres ont été légèrement blessés, samedi 3 juillet au cours d'un exercice de tir, a indiqué, mardi, le chef d'état-major des forces françaises à Djibouti, le colonel Gandouly, sans préciser l'identité des victimes. D'autre part, les forces gouvernementales djiboutiennes ont pris, mardi, aux rebelles afars du Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD) une position près de Tadjourah, dans le nord du pays, a annoncé Radio Djibouti, citant des sources de l'armée nationale. Le bilan de cette opération, selon la radio, s'élève à une vingtaine de morts parmi les rebelles, plus un du côté gouvernemental. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : la France demande à retirer ses « casques bleus » en octobre.** – La France a demandé à l'ONU de retirer en octobre, à l'échéance de leur mandat, ses 1 300 « casques bleus » actuellement déployés en Somalie, a annoncé, mardi 6 juillet, le ministre de la défense, François Léotard, au terme d'une visite de deux jours au Cambodge. L'ONU pourrait demander une prolongation de quelques mois, mais la France tient à retirer ses troupes au plus tard à la fin de l'année, voire au tout début de 1994, a souligné le ministre. – *(AFP.)*

□ **TOGO : reprise des négociations politiques à Ouagadougou.** – Les pourparlers intertogolais, suspendus depuis le 23 juin, devaient reprendre, jeudi 8 juillet, à Ouagadougou, selon le ministre burkinabé des relations extérieures, Thomas Sanou. Cette réunion devrait aboutir à l'acceptation par les différentes parties d'un nouveau calendrier électoral et d'un compromis élaboré par le président du Burkina, Blaise Compaoré. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ZAIRE : quatre morts dans une manifestation.** – Selon un communiqué publié, mardi 6 juillet, par l'Association zaïroise de défense des droits de l'homme (AZADHO), trois hommes et un enfant de onze ans ont été tués, dimanche à Kinshasa, lors de la dispersion, par les troupes fidèles au président Mobutu Sese Seko, d'un rassemblement de partisans du premier ministre, Etienne Tshisekedi. Ce dernier a été démis de ses fonctions par le maréchal Mobutu, mais l'opposition considère qu'il est toujours en place et la communauté internationale ne reconnaît pas le nouveau gouvernement formé à l'instigation du président zaïrois. – *(Reuter.)*

NIGÉRIA : l'annulation de l'élection présidentielle

Au moins douze manifestants ont été tués par les forces de l'ordre à Lagos

Au moins douze personnes ont été tuées par les forces de l'ordre, mardi 6 juillet, lors de nouvelles manifestations à Lagos, après la proposition du président Ibrahim Babangida de former un cabinet d'union nationale comme solution possible à la crise politique déclenchée par l'annulation de l'élection présidentielle du 12 juin.

Selon un journaliste présent sur les lieux, les forces de sécurité ont tiré sur la foule, dans un quartier périphérique de Lagos. Les manifestants avaient incendié un camion militaire dont les occupants sont partis avant de revenir en nombre et ouvrir le feu. Ce journaliste a affirmé avoir vu les forces de l'ordre charger les corps des victimes sur un camion.

Après une première journée de manifestations violentes, qui avaient fait trois morts, lundi, selon la presse, des policiers armés de fusils d'assaut sont apparus par dizaines mardi matin dans plusieurs quartiers de la capitale économique du pays. Des voitures avec des policiers en armes ont sillonné les artères désertes à vive allure et un hélicoptère patrouille en permanence au-dessus du centre-ville.

Selon des témoins, une foule nombreuse s'était de nouveau massée mardi aux abords de la résidence de Moshood Abiola, milliardaire musulman et candidat du Parti social démocrate (SDP) à l'élection du 12 juin, qui s'était proclamé « président élu » au lendemain du scrutin sur la base de résultats recueillis par son parti. Les points névralgiques de Lagos, notamment les trois ponts permettant l'accès à la ville, étaient totalement bloqués. Des unités de police tentaient de les dégager mardi en fin d'après-midi. Un photographe de l'AFP, François Rojon, a été blessé par les manifestants entre l'aéroport international et la ville. Le pare-brise de sa voiture a été brisé à coups de pierres et l'un des projectiles a atteint le photographe en pleine poitrine.

Après les premières manifestations de lundi durant lesquelles des magasins avaient été pillés, des voitures incendiées et des pneus brûlés, la présidence avait lancé une mise en garde aux *« fauteurs de troubles »* et souligné que ces derniers feraient une grave erreur s'ils interprétaient la réserve dont avait fait preuve jusqu'alors la police comme une *« marque de faiblesse »*.

Un cabinet d'union nationale ?

Le même jour, une dizaine de milliers de personnes étaient venues apporter leur soutien à Moshood Abiola devant sa résidence d'Ikeja, près de l'aéroport. Lui-même était sorti à plusieurs reprises pour appeler ses partisans au calme. Son parti annonçait plus tard que tout membre du SDP qui présenterait sa candidature à la nouvelle élection présidentielle proposée par le général Banbangida serait exclu de ses rangs. Dans la nuit de lundi à mardi, le président du SDP, Tony Aneneh, déclarait après une rencontre avec le chef de l'Etat que la solution pour sortir de l'impasse pourrait être la formation d'un cabinet d'union nationale.

Un tel cabinet pourrait recevoir l'aval des deux partis nigérians, le SDP et la Convention républicaine nationale (NRC). Cette dernière formation dirigée par Bashir Othman Tofa, rival de M. Abiola lors du dernier scrutin et qui était d'accord pour participer à une nouvelle élection, ne devrait pas s'opposer à une solution qui lui offre la possibilité d'être associée au pouvoir. Les cadres du SDP ont renouvelé mardi leur appel au calme et devaient se réunir mercredi à Abuja pour arrêter leur position. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

Taïwan prend le large

En se démocratisant, l'île nationaliste se détache de plus en plus du continent chinois

TAÏPEH

de notre envoyé spécial

Taïwan sera-t-il le seul pays où l'on ne pourra projeter le film qui a obtenu la Palme d'or du Festival de Cannes 1993, *Adieu, ma concubine*, de Chen Kaige ? Cette œuvre chinoise financée par l'île nationaliste n'a pas reçu *l'imprimatur* du GIO : le « patron » de ce service d'information, Jason Hu, explique que *« le nombre d'acteurs du continent y dépassait le pourcentage autorisé »*. En vertu d'arcanes bureaucratiques venues d'une période de guerre froide qui semble lointaine, seules des projections à but non lucratif pourront être tolérées.

L'absurdité d'une telle mesure, si elle est maintenue, est évidente. De même que celle qui fait que l'on entre en Chine communiste pratiquement comme dans un moulin alors qu'à Taïwan police et douane sont des plus tatillonnes. Un monde à l'envers, car cette impression est trompeuse. En fait, Taïwan avance à marche forcée dans le chemin de la démocratisation à l'occidentale ; on ne peut en dire autant du régime de Pékin.

Depuis 1987, sous la pression de l'opinion locale, mais aussi par la volonté délibérée des présidents Chiang Ching-kuo et Lee Teng-hui, les piliers de la dictature du Guomintang (KMT, au pouvoir) ont été, les uns après les autres, abattus. Les nationalistes taïwanais, sortis de prison ou revenus d'exil, siègent désormais au Parlement. Le pouvoir, longtemps confisqué par les « continentaux » – arrivés avec Tchiang Kaï-chek après sa fuite en 1949, – passe, élection après élection, graduellement aux Taïwanais de souche.

A la fin de l'année, le DPP (Parti démocratique progressiste, nationaliste d'opposition) pourrait l'emporter pour la première fois aux élections locales. En 1994, les maires de Taïpeh et de Kaohsiung et le gouverneur de l'île ne seront plus nommés, mais élus. Quant au chef de l'Etat, il devrait être élu au suffrage universel en 1996.

A peine convertie à la démocratie, Taïwan s'est lancée avec frénésie dans le carrousel politique. Dès son arrivée, le visiteur habitué à l'autorité ou à l'autoritarisme qui prévalent dans les autres pays de la région est pris de tournis. Le vieux KMT n'est plus le monolithe créé sur le modèle léniniste et qui a longtemps régné sans partage. A quelques semaines de son quatorzième congrès, le parti est menacé d'éclatement. Son nouveau secrétaire général, Hsu Shui-teh, chargé de rassembler les courants rivaux, reconnaît que, *« dans le parti, il y a un grand nombre d'opinions différentes. C'est une chose naturelle que la démocratie y règne »*. Et de donner l'exemple des factions au sein du Parti libéral-démocrate (PLD) japonais.

Un nouveau contexte politique

Mais si, pour M. Hsu, une scission des courants conservateurs – la « vieille garde », et la Nouvelle alliance du KMT – graduellement évincés du pouvoir par la majorité favorable au président Lee paraît impossible, d'autres sont moins optimistes. Ainsi Wei Yung, porte-drapeau de la Nouvelle alliance, estime qu' *« une scission ne pourra être évitée que si l'on parvient à un compromis au Congrès, et cela dépend en grande partie du président »*. Des cyniques rappellent toutefois que les intérêts financiers du KMT – dont le Central Investment Holding contrôle de nombreuses sociétés – sont assez forts pour préserver son unité.

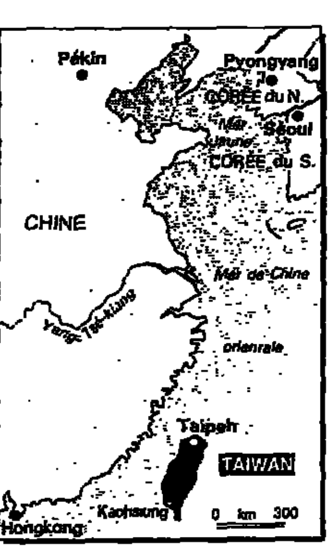
Il est étrange d'entendre M. Wei, ancien ministre, membre du KMT depuis trente et un ans, dénoncer le caractère *« léniniste »*, et donc antidémocratique de son parti, s'en prendre au flou, qu'il juge dangereux, de la politique du chef de l'État et réclamer de lui qu'il abandonne la présidence du KMT. Surtout après avoir entendu le secrétaire général du DPP, Hsu Hsin-liang, faire l'éloge de ce même président : *« Notre politique à l'égard de la Chine continentale n'est pas très différente de la sienne »*, se réjouit cet ancien dissident revenu de dix ans d'exil.

Hsu Hsin-liang se sent d'ailleurs les coudées très franches dans le nouveau contexte politique, au point de se voir déjà vainqueur aux prochaines élections. Il n'a pas peur d'un retournement de situation, même si *« le vieil appareil autoritaire du KMT s'efforce encore de résister » : « La bureaucratie et l'armée sont devenues politiquement neutres. C'est très récent et les divisions internes du KMT y sont pour quelque chose »*, dit-il. Il est vrai que le limogeage en février de l'ancien premier ministre Hau Po-tsun, général venu du continent, au profit du Taïwanais Lien Chan, n'aurait pu se faire sans la connivence de l'opposition.

Contesté au sein de son propre parti, poussé à plus d'audace par ses adversaires, le président Lee est devenu l'homme-clé de l'île. Au point que certains imaginent déjà un retournement d'alliance issu d'une coalition entre la majorité du KMT et les modérés du DPP. Habile, populaire, premier Taïwanais à parvenir à ce poste, M. Lee a su, pas à pas, taïwaniser le KMT et le gouvernement et assurer son autorité sur un monde politique dominé par les « continentaux ». Ces derniers se sentent de plus en plus orphelins, du moins pour ceux qui continuent de rêver à un retour sur le continent. Car la seconde génération s'est le plus souvent intégrée au milieu taïwanais, explique Antonio Chiang, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *le Journaliste*.

Quelle attitude à l'égard de Pékin ?

Qui aurait pu prévoir que cet homme taciturne et effacé aurait pu, en quelques années, révolutionner la politique taïwanaise ? Longtemps figée dans une attitude défensive face à Pékin, la « République de Chine » prétendait – fiction de plus en plus indéfendable – représenter tout le pays. Elle est désormais la « République de Chine à Taïwan ». Bien des Taïwanais pensent que le terme de « Chine » est de trop, mais des « continentaux » craignent au contraire la disparition de la référence à la mère patrie, de l'autre côté du détroit de



Taïwan. Car le cœur du débat politique taïwanais, c'est l'attitude à adopter à l'égard du régime communiste de Pékin, soixante fois plus peuplé, et où les Taïwanais investissent désormais à tour de bras, pour profiter des bas salaires et de l'ouverture d'un nouveau marché. Ainsi, en 1992, les échanges sino-taïwanais ont atteint 7,4 milliards de dollars et les exportations de capitaux taïwanais vers le continent 10,5 milliards. Ce qui fait dire à certains que les relations entre les deux côtés du détroit ne sont pas gérées par les hommes politiques, mais que ceux-ci ne font que suivre les hommes d'affaires.

Faut-il développer ces échanges, et jusqu'où, si l'on ne veut pas devenir trop dépendant des « rouges » ? Quand pourra-t-on faire des affaires directement avec le continent, sans plus passer par Hongkong ? C'est pour répondre à ces interrogations que le président Lee a élaboré les « règles pour l'unification » en trois étapes, et mis sur pied la Fondation pour les échanges à travers le détroit (SEF), qui a représenté officieusement Taïwan lors des premiers pourparlers directs avec l'autre côté, à Singapour, en mai.

Le calendrier prévu par ces « règles » est caractéristique de l'habileté manœuvrière du chef de l'Etat. Il réaffirme, bien entendu, le credo du régime, c'est-à-dire la réunification. Mais sans fixer de dates et en l'accompagnant de conditions qui la repoussent en fait aux calendes chinoises : il faudra, en particulier, que le régime de Pékin soit devenu démocratique... Il paraît clair que M. Lee se satisfait du fait accompli, ce que l'on appelle ici *« un Taïwan, une Chine »*. C'est dans ce sens, jamais exprimé explicitement, que s'oriente une diplomatie dont l'objectif est désormais un retour au sein des Nations unies, dont la « République de Chine » a été chassée par Pékin en 1971. Un rêve sans doute, mais officiel.

Une telle politique est, bien entendu, l'objet de contestation des conservateurs, qui accusent à mots couverts le président de trahison. Wei Yung lui reproche par exemple *« de ne pas voir la Chine en termes juridiques, mais ethniques ou culturels »*, et de remettre ainsi en cause l'unité nationale. Il craint que M. Lee ne considère le concept de « République de Chine à Taïwan » comme permanent, et non comme une simple transition vers une future réunification.

La mutation du KMT

Hsu Hsin-liang pense, au contraire, que l'on ne va pas assez vite. Si le DPP a abandonné ses slogans en faveur de l'indépendance – pourtant souhaitée, selon un récent sondage, par 24 % des Taïwanais contre 15 % en 1990 – il joue sur la crainte de ses électeurs envers la puissance de Pékin. Pour Antonio Chiang, c'est plus simple : *« Point n'est besoin pour Taïwan de se déclarer indépendante, nous le sommes déjà ! »*

Il apparaît en tout cas clairement que les jours du KMT, en tant que parti national chinois, sont comptés. Déjà l'immense majorité de ses membres sont taïwanais et sa mutation en mouvement régional est presque réalisée. *« Mais*, se demande un diplomate, *jusqu'où le KMT peut-il se transformer tout en restant le KMT ? S'il abandonne son objectif de réunification, ne risque-t-il pas de perdre son âme ? »*

C'est sans doute cette peur de perdre son interlocuteur privilégié qui a incité Pékin à vouloir accélérer les contacts avec Taïwan, avant qu'il ne soit trop tard. Entre vétérans du PCC et du KMT, complices des années 20, sortis souvent des mêmes écoles, le courant passait. En est-il de même entre nouvelles générations, élevées différemment, aux aspirations parfois contradictoires, peu désireuses de mettre en gage des libertés et une prospérité laborieusement gagnées en échange d'une unification incertaine et fumeuse ? Une indépendance de fait ne vaut-elle pas mieux qu'une autonomie de droit au sein de la République populaire ?

Prêts à discuter, à faire des affaires, les Taïwanais se sentent humiliés par l'attitude de Pékin, qui refuse tout signe de reconnaissance, même provisoire, du statu quo. *« A Singapour, nous avons reconnu leur existence, eux non »*, regrette Shih Chi-ping, secrétaire général adjoint du SEF. Mais le rapport des forces n'est guère en leur faveur, et le sera d'autant moins que la Chine continentale se développera rapidement..., avec l'aide des capitaux taïwanais.

En attendant, le président Lee Teng-hui joue de la seule arme dont il dispose pour tenter d'asseoir la stature internationale de son régime, sa puissance économique et financière. En même temps, il continue de développer le potentiel militaire de l'île, en particulier avec l'achat de frégates et d'avions Mirage-2000 français. Mais sa taille et l'attrait exercé par le « marché chinois » sur les grandes puissances permettent-ils à Taïwan d'aller plus loin ? *« Lee Teng-hui est comme un acteur d'opérette locale taïwanaise qui s'essaierait à jouer l'opéra de Pékin »*, ironise Antonio Chiang, qui, pourtant, ne cache pas son estime pour le président, dans lequel certains de ses compatriotes voient cependant *« le dernier empereur »*, voire le *« Gorbatchev taïwanais »*.

PATRICE DE BEER

POLITIQUE

En reprochant au chef du gouvernement d'avoir cédé à M. Mitterrand

M. Giscard d'Estaing relance le débat sur la cohabitation

Vingt-quatre heures après l'appel lancé par Edouard Balladur à la confiance, la cohérence et l'union de la majorité parlementaire, Valéry Giscard d'Estaing tire à nouveau la sonnette d'alarme. Après avoir reproché au premier ministre d'avoir abdiqué devant la crise, voici qu'il lui fait le grief, implicite mais brutal, de céder à François Mitterrand, en laissant le chef de l'Etat refuser l'inscription à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement de la proposition de loi modifiant la loi Falloux. Jamais, depuis avril, M. Giscard d'Estaing n'avait été aussi direct. Jusqu'à présent, il s'était contenté de faire ses remontrances en privé, au cours des déjeuners hedomadaires à Matignon ou devant ses amis de l'UDF, à charge pour ceux qui les entendaient d'en faire bon usage...

L'ancien président de la République franchit donc un nouveau pas dans sa stratégie d'encerclement de l'action gouvernementale. Avant de s'exprimer dans nos colonnes, il a exposé ses reproches, mardi 6 juillet, au cours du déjeuner de Matignon, puis l'après-midi devant les députés UDF. Il avait auparavant confié à ses proches qu'il considérait l'attitude du chef de l'Etat comme un accroc à la cohabitation aussi grave que le refus des ordonnances en juillet 1986.

Valéry Giscard d'Estaing a donc voulu frapper fort, quoique tardivement, sur un terrain, celui de la Constitution, sur lequel on savait qu'il entendait être particulièrement vigilant. Il était pourtant admis jusqu'ici que le choix des textes en débat dans une session extradordinaire est à la discrétion du chef de l'Etat. C'est cette règle non écrite que M. Giscard d'Estaing récuse aujourd'hui.

Ce différend fait toucher du doigt toute la difficulté de l'exercice d'une cohabitation. En janvier, M. Giscard d'Estaing jugeait déjà la mission de la droite impossible. Pour pouvoir cohabiter, expliquait-il, trois conditions sont nécessaires : la durée, une situation économique pas trop grave et un président de la République *« qui soit au moins neutre »*. Il en ajoutait dans le privé une autre : sa propre présence à Matignon, s'estimant seul capable de résister à la pression élyséenne....

M. Giscard d'Estaing fait aujourd'hui d'une pierre trois coups. Il relance un débat sur la cohabitation qui peut crisper des Français en vacances. Il redonne avant le 14 juillet un rôle à François Mitterrand que celui-ci n'espérait peut-être plus tenir. Et il déstabilise Edouard Balladur qui se voit maintenant reprocher, dans certains rangs de l'UDF, de *« trahir les engagements de la majorité »*. Il est clair que, pour M. Giscard d'Estaing, l'heure des comptes approche.

D. C.

Un glissement constitutionnel

Suite de la première page

Le journal *le Monde*, le seul à nous fournir une information sur les conditions dans lesquelles a été décidée la session extraordinaire du Parlement, a indiqué, dans son numéro du 2 juillet, que, *« en refusant d'inscrire la révision de la loi Falloux à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement, François Mitterrand va un peu plus loin »*. Or rien, me semble-t-il, dans le texte de la Constitution n'autorise le président de la République à choisir entre les textes que le gouvernement inscrit à l'ordre du jour d'une session extraordinaire.

L'article 29 de la Constitution est, en effet, tout à fait explicite. Il stipule : *« Le Parlement est réuni en session extraordinaire à la demande du premier ministre ou de la majorité des membres composant l'Assemblée nationale, sur un ordre du jour déterminé. »* Dans le corps de cet article, aucune allusion n'est faite à l'intervention du président de la République.

C'est l'article suivant qui précise que les sessions extraordinaires *« sont ouvertes et closes par décret du président de la République »*. L'interprétation évidente de ce texte signifie que le président de la République, gardien du fonctionnement régulier des pouvoirs publics, constate que les conditions posées à l'article 29 pour la réunion du Parlement en session extraordinaire sont bien remplies.

Il est impossible d'en déduire que cet article confère au président de la République un droit de regard sur les textes inscrits à l'ordre du jour de la session extraordinaire.

Le précédent du général de Gaulle

Pour justifier le comportement de François Mitterrand, certains commentateurs ont invoqué le débat juridique qui a eu lieu en mars 1960, lorsque le général de Gaulle s'est effectivement opposé à la convocation de l'Assemblée nationale en session extraordinaire, demandée à l'époque par la majorité des députés. Dans sa lettre au président de l'Assemblée nationale, publiée le 18 mars 1960 – car, à cette époque, les débats constitutionnels avaient lieu au grand jour, – le général de Gaulle ne se prononce nullement sur le contenu de la session extraordinaire, mais sur les conditions de sa convocation. Il estime, écrit-il, que la réunion du Parlement ne saurait être déterminée par *« les démarches pressantes dont les députés ont été l'objet de la part des dirigeants d'un groupement professionnel appuyées par des manifestations »*.

Il s'agissait, à l'époque, de demandes présentées par les organisations agricoles auprès de chaque député pour qu'il signe la demande de convocation du Parlement. Depuis cette date lointaine, les ordres du jour des sessions extraordinaires ont toujours été conformes, comme le veut l'article 29, aux propositions des premiers ministres.

Bref, le président de la République avait le droit de refuser d'ouvrir la session extraordinaire du Parlement, s'il estimait que les conditions de l'article 29 n'étaient pas réunies, mais il n'avait pas celui d'intervenir dans son ordre du jour.

Il est pittoresque, au demeurant, de noter que le décret portant convocation du Parlement en session extraordinaire, le 29 juin 1984, comportait comme deuxième sujet de l'ordre du jour *« le projet de loi relatif aux rapports entre l'Etat, les communes, les départements, les régions et les établissements d'enseignement privé »* ! – sujet jugé digne, à l'époque, de figurer à l'ordre du jour d'une session extraordinaire.

Mais allons plus loin. C'est une prérogative constante du gouvernement, dans la Constitution de la V[e] République, que de fixer lui-même l'ordre du jour des Assemblées. La revalorisation du rôle du Parlement passe par l'ouverture progressive de l'ordre du jour à des propositions de loi d'origine parlementaire. Tel est bien le cas pour la session extraordinaire de juillet 1993, puisque le texte en question procédait d'une initiative parlementaire. Il s'agissait, en effet, d'une proposition de loi, adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale, et dont la discussion a été interrompue le mercredi 30 juin à minuit, au Sénat, du fait du refus de François Mitterrand de l'inscrire à l'ordre du jour de la session extraordinaire.

L'équilibre entre les responsabilités présidentielles, gouvernementales et parlementaires est si délicat dans nos institutions, et les prérogatives de notre Parlement sont si réduites, que je demande au premier ministre de bien vouloir s'interroger sur la légitimité de ce glissement constitutionnel, et si, comme je le pense, celui-ci n'est pas conforme au texte de notre Constitution, quelles sont les conséquences qu'il estime devoir en tirer.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

□ **Le Sénat adopte la réforme de la loi Savary.** – Le Sénat a adopté, mardi 6 juillet, par 230 voix (RPR-UDF) contre 89 (PC-PS) la proposition de loi visant à renforcer l'autonomie des universités. Comme l'avait souhaité le gouvernement, les sénateurs ont approuvé cette proposition réformant la loi Savary sans apporter la moindre retouche au texte voté en première lecture à l'Assemblée nationale. Le groupe socialiste avait déposé une quarantaine d'amendements qui ont tous été rejetés par la majorité. Il a saisi le Conseil contitutionnel.

Devant les parlementaires du RPR et de l'UDF

Edouard Balladur promet à la majorité une « nouvelle étape » en septembre

Le premier ministre a remplacé la traditionnelle *garden-party* organisée à Matignon, à la fin de la session parlementaire de printemps, par une réunion, mardi 6 juillet, des députés et sénateurs de sa majorité à l'occasion du passage du cap de ses cent premiers jours à la tête du gouvernement. M. Balladur a souhaité que la majorité reste *« unie »* et lui a promis une *« nouvelle étape »* pour le mois de septembre.

Dans une ambiance très fête de patronage, où rien n'avait été laissé au hasard, Edouard Balladur a dressé, mardi 6 juillet, le bilan de ses cent premiers jours de gouvernement, devant quelque cinq cents parlementaires de sa majorité RPR-UDF réunis à la Maison de la chimie à Paris. Debout derrière un pupitre drapé de tricolore, avec à sa gauche les présidents des groupes – Bernard Pons et Charles Millon pour l'Assemblée nationale, Josselin de Rohan et Maurice Blin pour le Sénat, – le premier ministre a appelé ses troupes à expliquer aux Français, qui témoignent d'un *« mélange assez étrange d'inquiétude et de confiance »*, que *« ce n'est pas en trois mois que tout peut être réglé »*.

Edouard Balladur a réaffirmé qu'il ne pratiquerait pas de relance budgétaire et n'abandonnerait pas sa politique de défense d'une monnaie stable. *« Ce choix ne sera pas remis en cause à quelque moment que ce soit et en tout cas pas par l'actuel gouvernement »*, a-t-il déclaré, répondant ainsi à ceux qui, dans sa majorité même, prônent une autre politique économique. *« Il faut être attentif à l'emploi de tel ou tel adjectif ou au recours à tel style »*, a-t-il encore souligné, faisant implicitement référence aux critiques portées par Valéry Giscard d'Estaing, Philippe Seguin – tous deux présents aux premiers rangs de l'assistance aux côtés de Jacques Chirac et de René Monory – ou de Raymond Barre.

Affirmant que *« le plus facile »* avait été fait et que des *« jours plus moroses »* étaient à venir, Edouard Balladur a appelé les membres de la majorité à être *« soudés, cohérents et unis comme nous l'avons été pendant ces trois premiers mois »*. Il a ensuite annoncé qu'il présenterait à la rentrée aux parlementaires *« une nouvelle étape »* de son action *« dont les modalités seront définies durant l'été et dont les conclusions vous seront soumises éventuellement avant même l'examen du budget 1994 »*.

Le premier ministre a notamment cité le projet de loi quinquennal sur l'emploi pour lequel *« aucune piste ne sera négligée : coût du travail, assouplissement des réglementations, durée et formes nouvelles de travail, développement de la formation... »* et assuré qu'il n'était *« nullement disposé à remettre en cause le principe du SMIC »*. Il a également évoqué la perspective d'une réforme fiscale avec la simplification du barème de l'impôt sur le revenu.

M. Balladur a conclu sa prestation en remerciant les parlementaires de leur soutien. Modestement applaudi, il répondit ensuite aux questions soigneusement préparées et posées par huit parlementaires triés sur le volet. Certains en profitèrent pour se faire remarquer par des interventions quelque peu flagorneuses comme Ernest Chénière (RPR, Oise) qui affirma que la France était *« gouvernée à TGB, Très Grand Balladur »*.

Au fil des questions, la salle se vidait d'une assistance assez désappointée, surtout dans sa composante UDF, par le style convenu de la cérémonie. *« C'est assez humiliant pour le Parlement qui sert de faire-valoir »*, notait un député. Les parlementaires se virent ensuite gratifiés d'un buffet et d'une plaquette intitulée *« Vers le nouvel exemple français-Le courage des réformes, la confiance des Français »*. Une dizaine de pages dressant *« un bilan général des 100 premiers jours du gouvernement Balladur »* et destinées à être complétées par un jeu de fiches thématiques *« adressé dans les prochains jours »* aux députés et sénateurs, nouveaux « VRP » du gouvernement.

CLAIRE BLANDIN

Boulogne à marée basse

Il ne suffit pas d'être un bon « socioprofessionnel » pour devenir un maire apprécié

L'élection de Jean Muselet dans le port du Pas-de-Calais a entraîné quatre ans de crise municipale

BOULOGNE-SUR-MER

de notre envoyé spécial

Ce n'aurait dû être que la petite aventure d'un journaliste en mal de copie, d'air frais et de reconnaissance. Mais c'est Ubu qui s'est installé dans une ville privée de ses repères et fatiguée de ses misères. Pour avoir cru il y a quatre ans, à l'occasion des élections municipales, au rêve de gens venus leur promettre la lune et même un peu plus, Boulogne-sur-Mer est aujourd'hui sous les eaux. *« Ils ont eu le tort de me prendre au sérieux »*, se lamente aujourd'hui l'homme par qui ce malheur est arrivé.

Jacques Girard, un grand gaillard moustachu d'une quarantaine bien sonnée, gère maintenant son désœuvrement comme il peut, en récitant des *mea culpa*. Un peu « anar », déçu de la gauche de 1981, il voulait, prétend-il, changer sa ville, la réveiller, déranger ce vieux fief socialiste. On était en 1985. Maire depuis 1977, conseiller général, député, maître de la « fraternelle » parlementaire, secrétaire d'Etat à la mer dans les gouvernements Mauroy et Fabius, Guy Lengagne était au sommet de son pouvoir. Chaque dimanche, *la Voix du Nord* abusait de son monopole pour narrer jusqu'à saturation tous les faits et gestes de ce premier magistrat qui avait réussi à Paris.

Ancien correspondant sportif de *Nord-Matin*, Jacques Girard a décidé de briser le *« culte du maire »*, de concurrencer un quotidien pris dans le système et de s'amuser. *L'Indiscret* était né. Ce mensuel satirique peu regardant sur la déontologie distillait tous les potins invérifiables de la ville et signalait sans aucun frein tous les prétendus dérapages de la municipalité. *« Girard*, se souvient le vice-président de la Chambre de commerce, Francis Leroy, *écrivait n'importe quoi, mais, hélas, pas n'importe comment. Les Boulonnais en redemandaient. »*

Plus de cinq mille exemplaires, photocopiés, échangés sous le manteau, épluchés dans les bistrots. Boulogne est ville moqueuse, perpétuant la tradition des revues patoisantes de Marvas, qui mettaient en scène ses notables. Guy Lengagne n'a pas senti ce vent brutal et injuste de la dérision s'engouffrer dans son hôtel de ville. Certes, l'économie de la ville, sa pêche, son trafic transmanche commençaient à chavirer. Certes, l'imposant projet d'un centre de la mer – un succès aujourd'hui – faisait grogner. On se plaignait aussi du manque de contacts du maire avec la population. On disait que son portefeuille de ministre lui était monté à la tête. Mais cet agrégé de mathématiques n'avait pas mesuré les ravages de la rumeur. Dédaignant ce travail de sape, Guy Lengagne n'a pas voulu s'abaisser à répondre. La réponse, pensait-il, était venue des urnes. Près de 60 % au second tour des élections législatives de 1988.

Tragique euphorie ! Un an plus tard, Guy Lengagne était par terre. La gauche était chassée d'un bastion qu'elle n'aurait jamais dû perdre. *« Mon erreur*, se souvient Guy Lengagne, *est de ne pas avoir fait faire de sondage un mois avant les élections municipales. Mais même les spécialistes me disaient que c'était de l'argent jeté par les fenêtres. »* En ville, cependant, mois après mois, *l'Indiscret* continuait de sévir, servant à ses lecteurs une pitance pas toujours ragoûtante, allant jusqu'à évoquer les drames personnels du maire.

« Je n'ai jamais pensé que cette entreprise de déstabilisation allait troubler les gens au fond », admet Guy Lengagne. *« A force de critiquer les politiques, je me suis pris à leur jeu »*, confesse Jacques Girard. Les élections municipales de 1989 approchent. Il décide de pousser jusqu'au bout la roulette de ce jeu infernal. En janvier, *l'Indiscret* frappe le grand coup. *« Boulonnais, voici votre prochain maire ! »* Jacques Girard joue sa mise sur l'un des hommes les plus connus mais les plus secrets de la ville. Jean Muselet, sorte de petit Dassault de l'épicerie. Une légende, celle du petit commerçant marchand de cassonade à la blouse grise, devenu patron de toute la chaîne de supermarchés PG (prix gros), la première du littoral nordiste avec son millier d'employés.

Le Ross Perot du Boulonnais

Jean Muselet approche des soixante-dix ans. Qu'importe ! Jacques Girard tient son homme. Muselet devant et lui derrière ! Il ne résiste pas à ce nouvel amusement. *« Muselet*, raconte Jacques Girard, *est devenu maire de cette ville grâce à un chèque de cinq mille francs qu'il m'avait envoyé lorsque mon journal avait besoin de pub. Après, il suffisait de lancer le personnage comme une lessive. »* On néglige son passage dans les camps de jeunesse durant la guerre, ses brèves incursions au MRP puis au PSU, pour ne plus vanter que son apolitisme intégral. On oublie l'image du patron milliardaire, pour ne plus garder que celle du patron social et sociable qui, en septembre 1984, dans une pleine page du *Monde*, se faisait de la publicité en plaidant *« pour une action de solidarité contre le chômage »*. On passe sur son absence de programme pour ne retenir que son slogan, qui dit tout et rien : *« Réussir Boulogne ! »*

Derrière ce couple Muselet-Girard, quarante-deux candidats regroupés au hasard, une équipe dite de socioprofessionnels, *« une équipe de bric et de broc »*, corrige aujourd'hui Jacques Girard. Mains propres, dents blanches, Jean Muselet tient ses rares meetings dans le hall de ses magasins. *L'Indiscret* se charge du reste. Le Ross Perot du Boulonnais est en piste. Trois mois plus tard, il peut lever les bras. La liste officielle RPR-UDF est mise en échec. Au second tour, Guy Lengagne doit abdiquer. Jean Muselet s'assoit dans le fauteuil de maire. Jacques Girard dans celui de premier adjoint. Boulogne-sur-Mer croit avoir fait le bon choix. Elle s'en mord aujourd'hui les doigts.

Très vite, Jean Muselet et Jacques Girard vont se comporter comme un couple infernal. Officiellement, le premier reproche au second de dévier de la ligne apolitique définie au départ. Le second estime que le maire ne fait que poursuivre l'action de son prédécesseur. En réalité, Jean Muselet prend goût au pouvoir et son premier adjoint s'aperçoit que le personnage qu'il a fabriqué lui échappe. Fin 1989, c'est le divorce et, depuis, la mairie offre un bien triste spectacle.

Injures, pétitions, polémiques sans fin, vexations en tous genres, rien ne manque. Le maire n'a cessé de faire valser les délégations de ses adjoints jusqu'à ce qu'en octobre 1990, la majorité du conseil décide de suspendre à son tour les délégations du maire. Depuis cette date règne une sorte d'équilibre de la terreur entre un maire minoritaire mais orgueilleux, qui n'entend pas démissionner, et une équipe municipale qui n'a plus que l'apparence du pouvoir mais veut tout de même en préserver le confort...

L'Indiscret a disparu. Des socialistes ont lancé *le Cygne enchaîné* pour informer à leur tour sur cet étrange climat. Les réunions des conseils municipaux sont devenues des séances dignes du théâtre de boulevard, des parties de cache-cache invraisemblables pour atteindre le quorum. Il a fallu s'y reprendre à trois fois pour faire passer le budget 1993. Le compte administratif de 1991 a même été refusé. Un jour, le maire a réclamé en vain l'intervention de la police pour interdire l'entrée de son premier adjoint. Lors de la dernière séance, celui-ci siégeait sur les bancs de la presse.

L'hôtel de ville s'est vidé. Son administration s'est délitée. Plus personne ne sait qui fait quoi et même, plus grave encore, qui est qui. Jacques Girard, qui n'en est pas à une inconséquence près, a sollicité, sans succès, l'investiture RPR pour les dernières élections législatives. Un autre adjoint, Annie Wable, a revendiqué l'étiquette Borloo. Tous deux ont perdu lamentablement. Trois autres adjoints ont adhéré au Front national, sans que nul ne s'en émeuve outre mesure. Jean Muselet, lui, reste sur son petit nuage, sûr de sa bonne étoile, drapé dans sa bonne conscience. *« Moi, je suis un homme pratique*, affirme-t-il. *Je préfère être un inconscient qu'une crapule ! Pour être efficace, il n'y a qu'une seule chose qui sert en politique, c'est, comme moi, de n'être pas attaché à l'argent. »* Jean Muselet gère les affaires courantes comme ses commerces, seul ou presque, avec trois adjoints, trois anciens employés de ses magasins PG. Satisfait d'avoir bouté hors de sa cité *« une mafia à base de franc-maçonnerie »*. Brandissant à tout propos son brevet d'apolitique invétéré. *« L'apolitisme dans une mairie, c'est simple*, explique-t-il, *95 % des dossiers n'ont rien à voir avec la politique. Il n'y a que des bonnes et des mauvaises gestions. »*

Malheureusement, Boulogne est aujourd'hui dans le rouge. Un taux de chômage impressionnant. Un port qui se vide. Un secteur pêche pris dans les filets de la concurrence. Un enclavement handicapant à l'approche de l'ouverture du tunnel sous la Manche. Une chambre de commerce en perdition au terme d'une navigation à courte vue. Cette ville aurait besoin de grands projets et d'inventions. La mairie est incapable de les lui soumettre. Pis, l'image qu'elle donne à l'extérieur a fait fuir les possibles investisseurs. *« C'est dramatique*, constate Francis Leroy, candidat potentiel à la présidence de la chambre de commerce. *Une liste socioprofessionnelle qui accède à une mairie est toujours un accident. Ce sont des gens impossibles et pervers. »* Car le procès est instruit. A gauche comme à droite.

« Mégalomanie et paranoïa »

« Muselet, dénonce Guy Lengagne, *a une conception pétainiste du pouvoir dont il n'a même pas conscience. Un socioprofessionnel imagine toujours qu'il va pouvoir adapter à une ville ce qui a marché dans son entreprise. Il n'a pas cette faculté d'écoute et cette humilité qu'on acquiert en militant. » « Muselet*, surenchérit le président socialiste du nouveau district du Boulonnais, Dominique Dupilet, *a voulu tuer le jeu politique en prétendant montrer que le politique n'avait plus sa place dans cette cité. Résultat : il ne s'est rien fait dans cette ville et on ne sait pas ce qui s'y fera. »*

« Ces élections ont été un jeu de cons, admet également Philippe Vasseur, patron de l'UDF du Pas-de-Calais, qui a toujours gardé un œil sur sa ville natale. *Muselet m'a eu complètement en jouant les modestes et, comme beaucoup, je suis tombé dans le panneau. On est maintenant dans la mégalomanie et la paranoïa. Un échec total. »*

Ces trois hommes pourraient vouloir remettre la ville à l'endroit en 1995. Malgré sa défaite aux dernières législatives, qui ont pourtant confirmé l'emprise socialiste sur la ville, Guy Lengagne a une soif de revanche compréhensible. Mais la section locale du PS est aujourd'hui cassée en deux. Dominique Dupilet, réélu député sans problème, homme de terrain efficace, s'est imposé. Il peut prétendre demain reprendre le flambeau en jouant les rassembleurs. Enfin, Philippe Vasseur, malgré ses nouvelles fonctions de secrétaire national du PR, hésite à s'entendre reprocher une seconde fois de déserter le terrain. Une droite locale sans leader. Un nom, ici, facile à porter puisque le célèbre Marvas (Marcel Vasseur) n'est autre que son père. Philippe Vasseur avoue *« observer avec beaucoup d'attention la situation »*.

Jean Muselet a déjà pris les devants. Il vient d'annoncer, à la surprise générale, qu'il comptait se représenter dans deux ans. *« Je sentais qu'on pouvait se servir de mon âge pour dire que je ne me représenterai plus »*, explique-t-il pour justifier cette précipitation. Ses adversaires redoutent qu'il ne se pose maintenant *« en martyr de la politique. »* Il aura soixante-quatorze ans et une certaine expérience. Son slogan est déjà prêt : *« Réussir Boulogne ! »*

DANIEL CARTON

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

Les députés RPR-UDF soutiennent fermement le plan de financement de la Sécurité sociale

L'Assemblée nationale a entamé, mardi 6 juillet, l'examen du projet de loi sur les pensions de retraite et la sauvegarde de la Sécurité sociale, adopté en première lecture par le Sénat le 23 juin dernier (*le Monde* du 24 juin). Ce texte crée un fonds de solidarité-vieillesse et indexe, pour cinq ans, les pensions sur les prix. Il prend en compte le futur allongement de cent cinquante à cent soixante trimestres (de trente-sept ans et demi à quarante ans) de la durée de cotisation nécessaire pour obtenir la retraite à taux plein. Les députés ont rejeté les deux premières motions de procédure (l'exception d'irrecevabilité et la question préalable) défendues par l'opposition, face à laquelle les représentants de la majorité ont fermement soutenu Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville.

Galvanisés par la discussion sur la motion de censure de la veille, les députés ont commencé avec entrain, mardi, le débat sur les retraites, dans un climat frondeur où le clivage majorité-opposition a joué à plein. Pas un orateur n'aura pu arriver au terme de son temps de parole sans se faire, au mieux, interrompre, au pire, invectiver. Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne), rapporteur de la commission des affaires sociales, a été le premier à en faire les frais. Pendant la présentation de son rapport, il a été interrompu à maintes reprises par Henri Emmanuelli (PS, Landes), qui, s'agitant comme un beau diable sur son banc, tempêtait contre *«l'homme qui a fait du lobbying»* contre la CSG, mesure que le rapporteur avait combattue quand il était dans l'opposition.

Simone Veil avait tenté, pourtant, de donner une certaine solennité au débat et elle avait montré l'enjeu que le projet de loi représente, à ses yeux, en le qualifiant de *«texte majeur»*. *«Il constitue l'un des piliers du dispositif de redressement et de sauvegarde de la Sécurité sociale»*, a-t-elle déclaré, ajoutant : *«Les mesures proposées sont essentielles pour la sauvegarde du pacte entre générations que représente notre système de retraite par répartition.»* Le texte présenté par le gouvernement comporte deux volets : la création d'un fonds de solidarité-vieillesse et la mise en place, pour cinq ans, d'une indexation des pensions sur les prix. Il prend en compte le futur allongement de cent cinquante à cent soixante trimestres (trente-sept ans et demi à quarante ans) de la durée de cotisation nécessaire pour obtenir la retraite à taux plein, qui sera instauré par décret. *«C'est un plan d'ensemble, qui va pérenniser notre système par répartition»*, a estimé M. Chamard.

Un projet «courageux»

Les députés de la majorité se sont succédé à la tribune pour dire tout le bien qu'ils pensaient du texte présenté. *«Texte courageux»*, *«courage politique»*, *«ministre courageux»* ... L'adjectif, répété comme un refrain par les députés de l'UDF et du RPR, semblait devoir constituer une sorte de rempart infranchissable face aux critiques de l'opposition : Janine Jambu (PC, Hauts-de-Seine), s'amusant à compter à voix haute le nombre de fois où le terme aura été employé, en dénombrera cinquante-trois en trois heures. Revenant une fois de plus sur le bilan du gouvernement précédent, Denis Jacquat (UDF, Moselle) a déclaré que *«rien n'aura été fait par les précédents gouvernements lors de la dernière législature»*. Le principal orateur de l'UDF a salué un *«dispositif collant étroitement aux exigences d'une situation d'urgence»*, qui a le mérite de *«ne pas laisser en jachère ce terrain des retraites»*. M. Jacquat a insisté, toutefois, pour que le gouvernement se saisisse de plusieurs questions à l'occasion de ce débat : l'amélioration des droits à la pension des conjoints survivants – *«un objectif de dignité, tant il y a là une véritable poche de pauvreté à résorber»* – et le dossier des personnes âgées dépendantes, sur lequel il souhaitait voir le gouvernement prendre date.

A son tour, Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire) a loué le projet de Mme Veil. *«Les mesures que vous nous proposez vont dans le sens que nous souhaitons»*, a-t-elle indiqué, avant d'ajouter : *«Il nous faudra du courage et de la volonté, car il nous faudra aller encore plus loin que les mesures du plan d'urgence que vous avez présenté il y a quelques jours.»* Le député du Maine-et-Loire a demandé des précisions sur la définition de la mission du fonds de solidarité : il doit, selon elle, *«subvenir au déficit structurel de la branche vieillesse»* et non à la branche maladie. Mme Bachelot a souhaité aussi voir s'engager le débat sur la gestion séparée des branches *«à court terme»*, et l'avenir des régimes spéciaux, qui sont autant d' *«avantages injustifiés»*.

«La réforme des manques»

Nullement impressionnée par les louanges de la majorité, l'opposition a développé longuement ses critiques contre un projet qualifié de *«cheval de Troie de la capitalisation»* par Georges Sarre (apparenté PS, Paris). Défendant l'exception d'irrecevabilité, Janine Jambu a dénoncé le *«démantèlement de notre système de retraites et l'instauration de fait de deux régimes : l'un doté d'un fonds financé par l'Etat, donc principalement par les salariés à travers la CSG, l'autre par les salariés et les employeurs»*. Avec les mesures prévues, *«c'est la fin de la solidarité, principe fondateur de notre régime de protection sociale»*, estime le député communiste. *«Comment peut-on prétendre maintenir la retraite à soixante ans et allonger la durée de cotisation, sachant que les jeunes entrent de plus en plus tard dans la vie active et que les années de chômage, avant le premier emploi, ne sont pas prises en compte?»* s'est-elle insurgée.

Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis) a tenu ensuite, en opposant au texte la question préalable, à rappeler que la retraite est un salaire différé, un droit acquis par les cotisations – *«Ce n'est ni une aumône, ni un cadeau»*, – pour mieux fustiger, à son tour, les mesures envisagées. *«Elles génèrent l'iniquité, en faisant peser sur les classes moyennes des charges de plus en plus lourdes*, a affirmé le député de Seine-Saint-Denis. *Elles ouvrent une large brèche pour le développement de la retraite par capitalisation et, en conséquence, l'instauration, à terme, d'une retraite à deux vitesses.»* Pour M. Bartolone, ce projet est la *«réforme des manques»* : *«manque d'imagination, manque de concertation, manque de projection dans l'avenir, manque d'humanisme, manque de solidarité, manque de justice sociale»*.

La formule a fait bondir Mme Veil, qui a fait part de sa *«stupéfaction»* devant tant d'impudence. *«Votre motion est vraiment plus que démagogique»*, a martelé le ministre sur un ton résolu. *«Il aurait mieux valu que vous vous absteniez de défendre une question préalable, alors que vous connaissez parfaitement la situation des comptes sociaux»*, a ajouté le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, provoquant des applaudissements enthousiastes sur les bancs de la majorité. Les socialistes n'en avaient cure, tout ragaillardis par leur rôle retrouvé de pilier de la gauche. Julien Dray (PS, Essonne) observait ainsi : *«Il est maintenant rituel qu'à chaque débat parlementaire, concernant des mesures difficiles à prendre, l'on invoque la gestion précédente. Vous n'en avez plus que pour quelques semaines, et nous verrons à la rentrée. C'est au pied du mur qu'on voit le maçon.»*

SYLVIA ZAPPI

Réunis par le premier ministre

Les porte-parole de la majorité parlementaire se mettent d'accord sur la révision constitutionnelle

Au cours d'une réunion à l'hôtel Matignon, mardi 6 juillet, M. Balladur a réussi à concilier les points de vue des députés et des sénateurs en charge du dossier de la réforme constitutionnelle. Si les deux chambres du Parlement confirment cet accord, le premier ministre pourra demander au président de la République de réunir le Congrès le lundi 19 juillet, mais M. Mitterrand restera entièrement libre de sa décision.

La révision de la Constitution paraissait mal partie. Edouard Balladur a réussi à la sortir de l'ornière. Non sans mal, tant les positions des députés et des sénateurs de la majorité divergeaient sur les pouvoirs du Conseil supérieur de la magistrature et sur les procédures de mise en cause de la responsabilité pénale des ministres pour les crimes et délits commis dans l'exercice de leurs fonctions. Mais le premier ministre tenait à ce que cette réforme, qu'il avait annoncée dès la présentation de son programme à l'Assemblée nationale le 8 avril, aboutisse le plus vite possible.

Est-ce pour respecter un accord avec le président de la République que le premier ministre a tenu à engager son autorité politique dans un dossier qui ne paraît pas lié au *«redressement économique»* dont il a fait sa priorité? Peut-être. Mais c'est plus sûrement parce qu'il redoute une relance de l'affaire du sang contaminé qui conduirait sa majorité parlementaire à donner d'elle une image revancharde. La droite sénatoriale n'a accepté de suspendre son offensive contre Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé que parce qu'une révision constitutionnelle était en cours. Or la cour d'appel de Paris devant rendre son jugement le 13 juillet contre les quatre médecins déjà poursuivis dans cette affaire, le climat qui entoure ce dossier risque d'amener les parents des victimes à demander alors la mise en accusation des ministres.

Une compensation morale pour les magistrats

Comment la droite pourrait-elle résister à leur sollicitation, elle qui s'y est montrée si accueillante lorsque la gauche était au pouvoir? Si la Constitution n'est pas modifiée, il est fort possible que le Sénat et l'Assemblée renvoient de nouveau en Haute Cour les anciens ministres socialistes, en leur reprochant, pour échapper à la prescription, des délits plus graves que ceux pour lesquels aurait été condamné Michel Garretta. L'impression ne pourrait être que celle d'un règlement de comptes politique, ce qu'Edouard Balladur souhaite éviter.

Si on ajoute que la rigueur budgétaire risque de mettre de fort méchante humeur des magistrats dont le manque de moyens est criant et qu'il faut leur donner en échange une satisfaction morale, on comprend pourquoi le premier ministre tient à obtenir une réforme de la procédure de la Haute Cour et du Conseil supérieur de la magistrature, celle-ci devant améliorer la garantie de leur indépendance vis-à-vis du pouvoir politique. La Constitution excluant, en la matière, la réunion formelle d'une commission mixte paritaire entre députés et sénateurs, M. Balladur a réuni dans son bureau, mardi 6 juillet, le ministre de la justice, les présidents des groupes de la majorité au Sénat et à l'Assemblée, les présidents des deux commissions des lois et les rapporteurs du projet.

Un accord a été trouvé, non sans mal. Il sera présenté mercredi 7 au Palais-Bourbon puis jeudi 8 juillet au Palais du Luxembourg. Schématiquement, en échange de l'abandon d'un point qui leur tenait très à cœur – le maintien pour le Parlement de la possibilité de mettre en accusation des ministres conjointement avec l'ouverture de cette même possibilité pour toute personne physique – les sénateurs ont obtenu satisfaction sur toutes les autres dispositions encore en débat : la nouvelle Cour de justice de la République ne sera pas obligatoirement présidée par le premier président de la Cour de cassation; des pourvois en cassation seront possibles contre ses décisions; les plaintes des particuliers seront «triées» par une commission de magistrats; le Conseil supérieur de la magistrature comprendra deux formations, dont une sera compétente pour le parquet.

Cet accord doit maintenant être avalisé trois fois : par l'Assemblée nationale, par le Sénat et par le président de la République, qui seul a le pouvoir de convoquer le Congrès pour confirmer la réforme de la Constitution. Le projet sur lequel M. Balladur vient d'engager son autorité politique conviendra-t-il à M. Mitterrand? Seul le président de la République peut vraiment répondre à cette question, même s'il s'en est déjà entretenu avec le premier ministre.

THIERRY BRÉHIER

L'invitation d'Alain de Benoist par l'Institut de recherches marxistes

Francette Lazard «assume» son «erreur»

Sous le titre «Un engagement en actes», *l'Humanité* du mercredi 7 juillet publie un article de Francette Lazard, membre du bureau politique du PCF et directrice de l'Institut de recherches marxistes (IRM), qui, sans aucune explication pour le lecteur non averti, revient sur la mise en cause dont le Parti communiste a fait l'objet dans de récents articles du *Canard enchaîné*, du *Monde* et de *Libération*, au sujet de «la tentation national-communiste» (*le Monde* des 26 et 30 juin, 1er et 3 juillet).

«J'assume la responsabilité de l'erreur», indique Mme Lazard, à propos de l'invitation officielle faite au principal théoricien du GRECE (Groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne), Alain de Benoist, à participer, le 12 mai 1992 à Paris, à un débat sur «le réveil de la pensée critique» organisé par l'Institut communiste. Mme Lazard indique que, depuis ce débat de l'IRM, M. de Benoist et sa revue *Krisis* n'ont plus été invités dans des forums du PCF.

Ce que Mme Lazard appelle une *«erreur»* – l'explication officieuse, à l'époque des faits, était une confusion faite entre Alain de Benoist et Jean-Marie Benoist, essayiste, mort deux ans auparavant – a été évoqué, mardi 6 juillet, au cours de la réunion hebdomadaire du bureau politique du parti. La directrice de l'IRM a reconnu une double erreur : l'invitation elle-même et le fait que celle-ci n'ait pas été relevée pour la désapprouver, notamment dans la presse du parti.

Après un exposé de Claude Billard assimilant largement les enquêtes de la presse sur les convergences entre des militants des deux extrêmes à une *«campagne anticommuniste»*, André Lajoinie a constaté cependant qu'il y avait des faits avérés. M. Lajoinie s'est référé au communiqué du secrétariat du comité central qui menace d'exclusion les militants qui auraient fait *«preuve de complaisance»* envers l'extrême droite, en prônant de l'appliquer.

O. B.



POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, mardi 6 juillet 1993, sous la présidence de François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **Exploitation commerciale des voies navigables**

Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à l'exploitation commerciale des voies navigables. Le projet de loi, déposé devant l'Assemblée nationale lors de la précédente législature et ainsi devenu caduc, est à nouveau déposé devant le Parlement. Il vise à rénover le régime des contrats commerciaux passés en vue de l'exécution d'un transport fluvial.

Les dispositions du projet de loi sont destinées à s'appliquer pendant une période transitoire au plus égale à six ans, à l'issue de laquelle les contrats de transports fluviaux seront régis par le droit commun. Les contrats dits « de voyage », par lesquels le transporteur s'engage à faire un voyage déterminé, continuent de relever d'une attribution au tour de rôle. Les contrats reviennent aux bateliers en attente, dans l'ordre de leur inscription et au prix fixé par l'établissement public « voies navigables de France ». Toutefois, après deux offres adressées en vingt-quatre heures au bureau d'affrètement et restées infructueuses, le contrat pourra être librement conclu.

Il est en effet nécessaire de maintenir le tour de rôle, particulièrement utilisé dans le transport des céréales, pour protéger les bateliers artisanaux pendant la période transitoire, qui doit être mise à profit pour égaliser les conditions de concurrence entre les mariniers européens et avec les autres modes de transport.

Les autres contrats sont librement conclus. Le prix stipulé devra cependant couvrir les charges entraînées par le respect des obligations du transporteur en matière sociale et en matière de sécurité et celles relatives à l'amortissement et à l'entretien des bateaux ainsi qu'aux dépenses de carburant.

Pendant la période transitoire, une concertation est indispensable entre les transporteurs et les donneurs d'ordres. Un comité du transport par voie navigable sera créé à cette fin. Il donnera son avis sur les conditions générales d'affrètement et les modalités d'exécution des contrats de transport. Il pourra formuler tout avis ou proposition pouvant favoriser le transport par voie navigable.

● **La lutte contre les incendies de forêt**

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire a présenté une communication sur la lutte contre les incendies de forêt. Trois orientations ont été retenues en 1993 pour améliorer encore l'efficacité du dispositif de lutte contre les feux de forêt.

1. – La modernisation des moyens d'intervention aériens et terrestres de l'Etat se poursuit. Une complémentarité accrue avec les moyens des collectivités locales est recherchée.

2. – Les moyens de commandement sont renforcés. Cinq hélicoptères sont affectés au commandement dans les départements méditerranéens, en plus des huit dont celui-ci disposait déjà. Un nouveau système de communication opérationnelle est mis en service.

3. – Les délais d'intervention doivent être encore réduits. A cette fin, les sapeurs-pompiers et les agents de la sécurité civile sont mobilisés pour des actions de surveillance préventive. Les agents forestiers participent à ces actions, de même que 2 500 militaires disposant de huit hélicoptères mis à disposition par le ministère de la défense.

Des aides seront versées aux collectivités locales pour faciliter la location d'hélicoptères bombardiers d'eau, permettant une attaque rapide des feux.

∴

Au total, les moyens consacrés par l'Etat à la lutte contre les feux en zone méditerranéenne comprendront : 1 600 hommes des unités de la sécurité civile, 2 500 militaires, 28 avions bombardiers d'eau, dont deux avions « Hercules C 130 », et 21 hélicoptères. Ces moyens interviendront en renfort des 27 000 sapeurs-pompiers locaux. Ils pourront être redéployés, en cas de nécessité, en direction d'une autre région.

Les crédits consacrés par l'Etat à ces actions s'élèveront à 814 millions de francs en 1993, en augmentation de 50 % par rapport à 1992. Ce niveau de dépense, jamais atteint par le passé, témoigne de l'importance que revêt pour l'Etat la protection du patrimoine forestier.

Le ministre a enfin rappelé que la prévention relève d'abord des usagers de la forêt eux-mêmes, qui doivent observer de strictes règles de prudence.

● **La sécurité routière et la sécurité des loisirs nautiques**

Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme a présenté une communication sur la sécurité routière et la sécurité des loisirs nautiques.

1. Des progrès importants ont été réalisés au cours des dernières années en matière de sécurité routière, notamment grâce à l'instauration du permis à points. Il faut aller plus loin dans cette direction, notamment au cours de l'été, période où un plus grand nombre d'accidents est traditionnellement constaté.

Pour faciliter la circulation, les plans « Palomar » seront mis en œuvre au cours des quinze jours où le réseau sera le plus emprunté et l'opération « Bison futé » permettra de fournir en permanence l'information nécessaire aux automobilistes.

La modulation des tarifs de péage sera expérimentée pour inciter les conducteurs à éviter les embarras de la région parisienne. Les contrôles routiers faits par la police et la gendarmerie seront intensifiés. Des émissions audiovisuelles seront régulièrement diffusées pour inciter les automobilistes à se comporter prudemment. L'apprentissage anticipé de la conduite par les mineurs sera encouragé.

Dans le cadre du contrôle technique des véhicules, la mise en état des pneumatiques et des éclairages défectueux sera rendue obligatoire dès le 1er octobre. La sécurité des infrastructures sera étudiée, en vue de mettre au point un programme portant sur les aménagements les plus rentables. Les orientations de la politique du gouvernement en matière de sécurité routière seront précisées à l'occasion d'un comité interministériel de la sécurité routière qui se tiendra à la rentrée.

2. En matière de loisirs nautiques, l'entrée en vigueur du nouveau permis de conduire les navires à moteur devrait se traduire par une amélioration de la sécurité. Les opérations de contrôle seront intensifiées sur le littoral au cours de l'été. Elles offriront l'occasion de développer l'information des plaisanciers sur les problèmes de sécurité. Les communes sont incitées à mettre en place, chaque fois que possible, des plans de balisage des plages permettant de distinguer les zones réservées à chacun des loisirs se pratiquant en mer.

En outre, sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal de la commune de Chemellier (Maine-et-Loire) et de la commune de Moussy-le-Vieux (Seine-et-Marne).

Mouvement préfectoral

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le conseil des ministres a procédé, mardi 6 juillet, à un nouveau mouvement préfectoral après ceux du 5 mai (*le Monde* du 7 mai), du 2 juin (*le Monde* du 4 juin) et du 23 juin (*le Monde* du 25 juin).

NIÈVRE
Philippe Grégoire

Philippe Grégoire, préfet de la Haute-Loire, est nommé préfet de la Nièvre en remplacement de Bernard Prévost, nommé, le 9 juin, directeur de l'administration pénitentiaire.

[Né le 28 juillet 1949 à Paris, ancien élève de l'ENA, Philippe Grégoire a été, successivement, directeur du cabinet du préfet de l'Ain, puis de celui de l'Oise, et sous-préfet de Corte, avant d'être nommé, en 1981, chef de cabinet de Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. En 1983, il devient consul général de France à La Nouvelle-Orléans. Il a dirigé, ensuite, le cabinet du secrétaire général de la préfecture de Paris, avant d'être nommé, en 1988, secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes. M. Grégoire était préfet de la Haute-Loire depuis le 30 octobre 1991.]

PAS-DE-CALAIS
Bernard Courtois

Bernard Courtois, préfet hors cadre, est nommé préfet du Pas-de-Calais en remplacement de Jean-Gilbert Marzin, nommé hors cadre.

[Né le 23 mars 1935 à Melle (Deux-Sèvres), Bernard Courtois, ancien élève de l'ENA, est titulaire d'un doctorat de sciences économiques. Affecté en 1970 au ministère de l'intérieur, il est mis pendant un an à la disposition du secrétariat d'Etat à la moyenne et petite industrie et à l'artisanat. Il devient, successivement, directeur du cabinet du préfet du Cantal en 1971, sous-préfet de Redon (Ille-et-Vilaine) en 1974 et sous-préfet de Villefranche-sur-Saône (Rhône) en 1976. Chef de la mission régionale Rhône-Alpes en septembre 1979, il est nommé, en décembre de la même année, sous-préfet hors classe, puis, en mai 1982, secrétaire général pour les affaires régionales Rhône-Alpes. Commissaire de la République de l'arrondissement de Brest en juin 1982, commissaire de la République de la Guyane en août 1984, hors cadre en 1986, préfet de Lot-et-Garonne en 1986, hors cadre et placé en position de service détaché en octobre 1987, il était directeur de cabinet du président du Conseil économique et social depuis le 14 février 1990.]

PYRÉNÉES-ORIENTALES
Bernard Bonnet

Bernard Bonnet, directeur central de la police territoriale, est nommé préfet des Pyrénées-Orientales en remplacement de Pierre Steinmetz, nommé préfet de la Haute-Savoie.

[Né le 11 février 1948 à Grünstadt (Allemagne), ancien élève de l'ENA, Bernard Bonnet a été nommé sous-préfet en 1976, directeur du cabinet du préfet de la Vendée. Il occupe le même poste en 1978 auprès du préfet du Pas-de-Calais et devient, en 1979, secrétaire général de l'Aude. Sous-directeur des personnels à la direction des personnels, de la formation et de l'action sociale au ministère de l'intérieur en 1985, il est nommé, en 1989, sous-directeur du corps préfectoral des administrateurs civils et des tribunaux administratifs, puis adjoint pour la sécurité auprès des préfets de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse en janvier 1991. M. Bonnet était directeur central de la police territoriale depuis le 28 octobre 1992.]

HAUTE-SAVOIE
Pierre Steinmetz

Pierre Steinmetz, préfet des Pyrénées-Orientales, est nommé préfet de la Haute-Savoie en remplacement de Jean-Paul Frouin, qui avait été nommé, le 23 juin dernier, préfet de la région Corse et du département de la Corse-du-Sud.

[Né le 23 janvier 1943 à Sainte-Colombe (Rhône), Pierre Steinmetz est ancien élève de l'ENA. Affecté en juin 1970 au ministère des DOM-TOM, il est devenu, en 1972, directeur du cabinet du haut-commissaire de la République à Nouméa. Rapporteur général de la Commission supérieure pour la codification et la simplification des textes législatifs et réglementaires de 1975 à 1979, il entre, en août 1975, au secrétariat général du gouvernement en qualité de chargé de mission. En 1979, il est chargé de mission au cabinet de Raymond Barre, premier ministre. Sous-directeur à la mairie de Paris en juillet 1983, il devient, en octobre 1984, directeur du cabinet du secrétaire général de la Ville de Paris, puis, en avril 1987, directeur du développement économique et social du conseil régional d'Ile-de-France. Préfet de la Haute-Marne en septembre 1988, hors cadre mis à la disposition de Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement en octobre 1989, M. Steinmetz était préfet des Pyrénées-Orientales depuis le 3 janvier 1992.]

Nominations judiciaires

Le conseil des ministres du 6 juillet a approuvé les nominations suivantes :

Sont nommés procureurs généraux près la cour d'appel : à Douai, Roger Tacheau, directeur des services judiciaires ; à Toulouse, Lucien Remplon, procureur général près la cour d'appel de Limoges ; à Limoges, Jean-Marie Darde, vice-président du tribunal de grande instance de Bobigny ; à Montpellier, Pierre Mérand, avocat général près la cour d'appel de Versailles.

Lors de ce même conseil, Jean-François Weber, président de chambre à la cour d'appel de Versailles, est nommé directeur des services judiciaires. Il succède ainsi à Roger Tacheau. D'autre part, Jean Mingasson, préfet de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne, jusqu'au 23 juin, date à laquelle il a été placé préfet hors cadre, est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire. Pour sa part, Daniel Chabanol, président hors classe du tribunal administratif, est nommé conseiller d'Etat en service ordinaire (tour extérieur).

LÉGION D'HONNEUR

Défense

Sont élevés à la dignité de *grand'croix* :

Pierre Messmer, Alain Coatanéa (*le Monde* du 7 juillet).

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

Jean Pons, Jacques Bonnetête, Paul Perennez, Michel Courrèges (de), Jacques Rinaudo, Yann Rousseau-Dumarcet.

Sont promus *commandeurs* :

Jean-Jacques Doucet, Michel Zeisser, Eugène Duval, Jean Roqueplo, Michel Cribier, Philippe Rutler, Armand Wautrin, Jean Bassères, Jacques Berjon, Pierre Bourdereau, Michel Brisac, Yves Cabon, Michel Cavaillé, Jean Chartier, Michel Cottereau, Paul Gantois, Xavier Gouread, Arnaud Imbert de Balorre, Alain Jouslin de Pisseloup de Noray, Edouard Littaye, Michel Loridon, René Mascaro, Xavier Reviers de Mauny (de), Max Robert, Michel Sevrin, Jean Teyssier, Philippe Verlot, Mary-Jean Voinot, Pierre Calmon, Gérard Baratte, Jacques Flori, André Contant, André Laurens, Bernard Pillan, Paul Boissier, Jean Frébour, Armand Thoumazeau, Louis Bocquier, Alphonse Castaignos, Paul Coeuret, Jean Fabre, Yvonne Gaydier, David Jaraud, Albertine Lemaire, épouse Prosper, René Meffre, Gaston Sarlat.

Sont promus *officiers* :

Gérard Badts de Cugnac (de), Jean-Philippe Braun, Philippe Charrier, Jean Heinrich, Jean-Pierre Huchon, Serge Ivanovsky, Tanneguy Le Pichon, Alain Rioufol, Marie-Jacques Rosier, Joël Rousseau, Gilbert Dumaz, Michel Farina, Emile Sabathe, Michel Basin, Gilles Dangeard, Jean-Claude Gélineau, Alain Simonet, Léon Chérel, Gilles Gaillègue, Jacques Guérin, Joseph Lucas, Guy Maigrot, Henri Petit, Yvan Roch, François Aubert, René Aubignat, Michel Banon, Jean Bardoz, Denis Barthod, Jacques Bâton, André Billot, Michel Boillaud, Camille Bourgogne, Jean Calderon, Jean-Louis Caseneuve, Georges Chavanier, Bernard Coquidé, Jean-Claude Crasnier, Jean Cuvelot, Michel Démésy, Alain Depardieu, Bernard Devaux, René Dubois, Claude Ferret, Bernard Friedrich, Charles Gauvillé, André Ghidini, André Gouffault, Jean-Claude Grolier, Jean Guinard, Joseph Jacob, Rémi Japiot, Pierre Keraudren, Jean-Claude Kurtz, Bernard Lacoste, Alain Lamballe, Jean Lasserre, Maurice Le Page, Jean Ledoux, Charles Martin, Pierre Mazars de Mazarin, Antoine Mazzoni, Philippe Mercier, Jean-Pierre Meyer, Achille Moline, Jacques Mougeon, Claude Noël, Jean Pachabeyian, Christian Piroth, Jacques Rey, Bounlom Sanichanh, Jacques Soreau, Gérard Taczanowski, Jean-Claude Tissier, Paul Utéza, Max Valade, Victor Vanitou, Etienne Bied-Charreton, Michel Bonet d'Oléon-Partouneaux (de), Yves Bourdais, Philippe Canonne, Philippe Deverre, Yves Dubourg, Rémy Grassal, Michel Hourcade, Jean-Michel Kerninon, Christian Martin, Christian Maureau, François Rouvillois, Georges André, Pierre Andrieux, Henri Argelier, François Arnauld, Michel Beaudoux, Claude Bérisot, Patrick Blanchard, Jacques Bochot, Jean Boitier, Michel Brugnon, Robert Caumartin, Jacques Choussy, Jean-Jacques Ducout, Michel Dujardyn, Bernard Dumon, Gérard Feisthauer, Jean-Claude Feve, Christian Fontaine, Michel Grammagnat, Albert Hamelin, Jean Haxaire, Gérard Maurice, Alain Perrollaz, Bernard Pierlot, Jean Raingeard, Alain Romby, René Salmon, Jean Spengler, Jean-Paul Trapy, Jean-Claude Valais, Daniel Vilain, Patrick Woillez, Pierre Barabé, François Blin, François Boutier, Maurice Cren, Pierre Dolique, Max Goyffon, Jean Hocquel, Daniel Huot, Gilbert Larroque, Jacques Le Chuiton, François Leterrier, Jean Maas, Claude Nogues, Alain Richard, Jean Vachet-Valaz, René Amiable, Louis Barlet, Dominique Castellan, Jean Cavailles, Michel Javelot, René Julier, Maximin Lisbonis, Lucien Lopez, André Mégard, François Milard, Eugène Méha, Marie Bremond, Yves Le Vernoy, Yvonne Wilborts, épouse Chombart de Lauwe, Ali Aït Abdallah, Claude Cazalens, Antoine Chiari, Jacques Duplacieux, Pierre Gérardin, Joseph Gestin, Marcel Michel, Pierre Paulen, Jean-André Penciolelli, Raymond Tarrancle, Aizic Vainstec, René Baussaint, Pierre Berthelemy, Maurice Bertrand, Christian Boitelet, Germaine Bonnafon, Maurice Bourg, Laurent Combier, Achille Corboli, Thérèse Coulombel, Jean Deloffre, Gilbert Douay, Henri Fournet, François Frontczak, Claude Grandjean, Charles Lavallard, Paul Lavanant, Marie Lombardi, Marie-Magdeleine Mazurier, épouse James, Alfred Moyne, Emile Nizart, Henri Raby.

Sont nommés *chevaliers* :

Jacques Digne, Pierre Durieux, Claude Grodé, Christian Laborde, Edmond Maleszka, Bernard Petitgas, Jean-Claude Aillot, Jean-Marie Albert, Pierre-Louis Arnaud, Marcel Audigier, Gabriel Beau, Frédéric Bergeon, Jean-Pierre Bernard, André Bertlé, Eric Bonal, Xavier Bout de Marnhao, Jacques Branger, Louis Braun, Patrice Caille, François Campiglio, Jean-Pierre Capelle, Alain Chantepie, Gilles Chevalier, Patrick Colas des Francs, Alain Coulon, Gérard Cuvelard, Bruno Dary, Dominique Debruyne, Guy Demetz, Jean-Louis Dinée, Paul Dodane, François Dorr, François Duault, Jean Dufossé, Gérard Duhesme, Gilles Dutertre, Jacques Enguilabert, Thiéry Espaze, Patrice Faucherand, Roland Ferrari, Michel Fourrage, Jean-Philippe Ganascia, Roger Genot, Michel Germain, Jean-Pierre Guichat, Jean-Paul Henry, Dominique Heymelot, Christian Huberdeau, Hervé Huerne, Lothar Kosel, Aristide Labéribe, Didier Lanquetot, Claude Le Berre, François Le Jariel des Chatelets, Georges Lebel, Jean-Pierre Lebrun, Gérard Liebenguth, Georges Logié, Aymar Malivoire Filhol de Camas, Dominique Mangé, Jean-Luc Marcotte, Jean Martinez, Charlie Mazingue, Michel Mignaux, Alain Normand, Bernard Pascal, Michel Perroux, Daniel Pezet, Daniel Philbert, Jacques Philippe, Didier Prouteau, Nicolas Pucheu, Alain Puyou, Claude Reglat, Daniel Rémondin, Jean-Robert Richard, Michel Riquet, Michel Robert, Charles Rocchi, Philippe Roisin, Dominique Rouyrre, Antoine Ruinart de Brimont, Pierre Saint-Pol, Jean-Pierre Sandrier, Serge Sohet, Eric de Stabenrath, Charles Strohl, Henri Szwed, Bernard Théaulon, Daniel Thiébaut, Philippe Tracqui, Jean-Louis Turpin, Jean Verbrugge, Jean-Tristan Verna, Pascal Wallon.

Thierry Bonne, Gérard Cavelier, Benoit Claval, Daniel Denis, Gilles Faurès Fustel de Coulanges, Michel Herry, Xavier Paitard, Hervé Palud, Laurent Pares, Pierre Soudan, Pierre Van Vooren, Alain Vialette.

Jack Chartier, Patrice Da Silva, José Delcampe, Thierry Dubois, Paul Fouilland, Christian Gaillard, Philippe Gasse, Denis Jeandel, Maurice Lardet, Roger Laurent, Jacques Lavergne, Alain Le Moigne, Gilles de Malezieu, Eric Moncany de Saint Aignan, Thierry Pelissier, Simon Tafani, Bernard Teyssonnières, François Tonnard, Jean-Marc Vansantberghe, Alain Vignon.

François Bayle, Denis Hébral, Marc Jarraud, Dominique Jaubert, Claude Kalfon, François Ségalen, Frédéric Bioche, Maxime Jacob, Eliane Legriffon, épouse Loquet, Stéphan Acquaviva, Michel Arnoult, Albert Bathany, François Bernier, Michel Blot, Louis Boudaud, Jean-Charles Bourrier, Gildas Brazo, Edmond Buchheit, Jean-Michel Calonne, Claude Charbonnel, Jean-Pierre Chervet, Alain Chopin, Jean-Marie Choquet, Eric Coïdan, Jean-Louis Delacour, Bernard Delœuvre, Yvan Dorin, Georges Duchamp, Robert Ganthier, Guy Geillon, Raymond Haro, Raymond Laforêt, Jacques Lamiral, Raymond Largeaud, Alain Le Gentil, Jean-Louis Lebas, Yannick Loquet, André Maillard, Claude Meyer, Jean Monfort, Jacques Morel, Camille Noël, Dominique Norois, Jean-Pierre Panel, Guy Parayre, Guy Sauvage, Jean-Pierre Tréhiou, Bernard Uberall, Michel Vissy, Pierre Olivier, René-Jean Adam, Richard Agnus, Pierre-Dominique Aigueperse, Pierre Allain, Jean-Claude Allard, Yoland Alloy, Jean-Baptiste Aphaule, Jean-Paul Arnaud, Damien Bagaria, Jean-Paul Balerin, Alain Bariller, Yves Barthet, Gérard Battuz, Claude Beaumatin, Christian Benoit, Serge Bergeot, Alain Bidard, Bernard Bigot, Paul Bioret, Bernard Bivona, Albert Bonnenfant, René Borderies, Jean-Pierre Boulineau, Jean-Paul Bourban, Roger Bouysson, Francis Boyer, André Brehmen, Daniel Buttay, Jean-Jacques Cahuet, Jean-Claude Callamand-Martin, Pierre Campant, Guy Carlier, Henri Carrard, Olivier de Carvalho, Jean Castela, Christian Cavan, Gérard Cayrou, Charles de Certaines, Claude Chabant, Henri Chaix de Lavarene, Henri Challan Berval, Gilbert Chamoux, Guy Chevallier, Gérard Collin, Claude Cossé, Lionel Crochard, Claude Cuny, Bernard Daniel, Pierre Daufresne, Michel Decourtis, Gilbert Delbos, Alain Deloge, Jacques Delorme, Bernard Delpont, Frédéric Dequen, Patrice Deregard, Henri Devine, Roland Doens, Guy Drier de Laforte, Daniel Dubois, François Duchon, Charles Dunoyer de Noirmont, Jean-Luc Epis, Michel Esnault, Jacques Fabre, Gaël Flichy, Daniel Frécher, Gérard Frère, José Frère, Pierre Gaillard, Gilles Gamba, Daniel Gavrel, André Genot, Henri Gillet, Michel Gillet, Alain Gourbeault, Michel Gouzou, Marcel Graine, Marius Grand, Yves Granger, Christian Guerlavais, Jean Guillemet, Pierrick Guirriec, Jean-Luc Hogard, Jean Hubard, Guy Hubin, Christian Huébra, Alain Humbert, Michelle Humbert, Bernard Jannot, Roger Janton, François-Pierre Joly, Serge Jop, Roland Juvin, François Kessler, Patrick Koely, Georges Kuttlein, Max Lacharme, Jacky Laforge, Jean-Marc Lanclume, Christian Landais, Jean-Louis Launay, Georges Launois, Hubert de Lauzanne, Georges Le Maignan de Kerangat, Roch Le Néven, Christiant Lecomte, Jean-Paul Léger, Philippe Legrand, François Legrier, Albert Lehéricy, Michel Logette, Norbert Lombard, Maurice Lony, Christian Loubet, Jean-Pierre Lourdin, Jean-Pierre Madika, Michel Mallet, Jean Man, Jean-François Marchand, Jean Marchand, Michel Margotin, Pierre Marie, Dominique Mariotti, Dominique Martin, Robert Martin, Yves Mathian, Olivier Maupeou d'Ableiges (de), Pierre Ménard, Alan Merret, Serge Montacq, Christian Montels, Serge Morineau, Jean Moulherat, François Moustier (de), Jean Narran, Alain Naves, Philippe Normand, Joël Oldra, Jean-Pierre Orieux, Pierre Oudot de Dainville, Francis Pastre, Christian Paulin, Henri Pelissier, Jean-Pierre Perez, Claude Pernel, Joël Péron, Michel Perrodon, Daniel Personne, Bernard Petit, Georges Petitqueux, Jacques Pinon, Albert Plouhinec, Patrick Poirier, René Prat, Jean-Louis Puymoyen, Emmanuel Richoufftz Manin (de), Rémy Riva, Georges Rivieccio, Philippe Rocher, Michel Rodriguez, Bernard Rosenblatt, Antoine Rossi, Henri Roure, Bernard Rousseau, Guy Roussel, Jacques Roy, Jean-Marc Salliard, Patrick Sans, Ange Santarelli, Yves Sarzaud, Daniel Schaeffer, Alain Schantz, Gilbert Serpentini.

François Serveille, Philippe Sommaire, Didier Tauzin, Philippe Taveau, François de Tellechéa, Christian Terras, Jean Thireau, Antoine Thivend, Daniel Thomas, Daniel Tonanny, François Torres, Bernard Toussaint, Michel Toussaint, Gérard Tricoche, Jean-Michel Vandier, Jean-Claude Vergnas, André Volay, Roland Weck, Philippe de Wilde, Bernard Wurtz, Pierre Zammit.

Robert Alamercery, Jean-Luc Albert, Jean Audebert, Jean-Marie Bagnis, Jean-Pierre Battestini, Philippe Benquet, Pierrick Blairon, Gérard Blanc, Christian Boespflug, Michel Caillou, Louis Chailleux, Régis Clavel, Philippe Combès, Serge Cordier, Alain Corolleur, Emmanuel Desclèves, Jean-Louis Dufour, Jean Dufourcq, Claude Dufourd, Dominique Fouché, Jean-François Fouques, Michel Fresse Monval (de), Jean-Marie Girault, Albert Guérineau, Roger Guillamet, Jean-Paul Guitry, Jean Hénaff, Daniel Héry, Jean-François Huberdeau, Pierre Le Bail, Christian Le Roux, Bertrand Lepeu, Antoine Masurel, Thierry O'Neill, Alain Ogier, Frédéric Paillard, Yves Pineau, Roland Poirot, Jean Rollo, Paul Rome, Daniel Sicard, Dominique Sido, Jean-Paul Tacon, Jean Tandonnet, Jean-Pierre Teule, Jean-Pierre Tomei, Jean Urcun, Bertrand Vibert, Eric Vicaire, Marcel Waechter.

Olivier Allard, Jean-Claude Angaud, Serge Aubert, Jean Aubéry, François Aubry, André Barrière, Michel Beaulaton, Jean-Claude Bernard, Philippe Biros, Jean-Pierre Botella, Jean-Vincent Brisset, Jean-Jacques Cassou, Michel Cavignaux, Yves Chancerelle de Roquancourt Kéravel, Georges Chardot, Bernard Clairotte, Jean-Pierre Claude, Denis Compère, Gérard David, Jean Demorest, Daniel Derieux, Alain Desmars, Gérard Du Merle, Bernard Ducateau, Jean Duclous, Patrick Dutartre, Philippe Fleurié, Bernard Foron, Maurice Froitier, Henri Fumado, Denis Gariel, Alain Garrot, Michel Gauthié, Henri Gex, Antonio Gimenez, Guy Gnana, Georges Goguet, Alain Gouillieux, Yvan Guinjard, Guy Hays, Pierre Hugon, Christian Jayne, Jean-François L'Hôte, Régis La Taille Trétinville (de), Serge Lacoue, Henri Laurent, Stanislas Law de Lauriston de Boubers, Jean-Paul Lemaire, Claude Léonard, René Lochet, Yves Lombard, Patrick Marbach, Joël Martel, Jean-Pierre Martin, Olivier Mercier des Rochettes, Bertrand Moisy, Christian Montagne, Colette Moulin, épouse Giacometti, Jean-Claude Novazio, Xavier Ollier, Serge Orgias-Manzoni, Bernard Paillé, Gérald Parmentier, Paul Portolano, Pierre Pourre, Alain Poux, Roger Proust, François Ract, Patrick de Rousiers, Bernard Salvignol, Bernard Sauboua, Jean Savinaud, Pierre-Yves Sellin, Serge Senée, Michel Séverac, Wladyslaw Siwiecki, Christian Soulié, Roland Stransky, Bernard Suire, Eugène Vincendeau, Jean Wallaëre, Gérard Werné, Michel Wingeier.

Claude Augereau, Jacques Ballereau, Henri Barouti, Alain Béasse, Jean Blons, Jean Borthomieu, Alain Buguet, Jean-Louis Cartel, Jean-Luc Charrieau, Jean-Louis Chauvin, Bernard Cornudet, Yves Dauba, Henri Delolme, Christian Dulat, Guy Durand, Yves Favre, Alain Fléchaire, Jean Fougerat, Michel Garnier, André Garron, Alain Georges, Patrick Gourmelon, Patrice Houdelette, Hervé Jourdain de Muizon, Jacques Junière, Daniel Lartisien, Joël Le Jan, Robert Le Vagueresse, Jean-Louis Marck, Aimé Martin, Julien Nouaille-Degorce, Gilbert Olive, Pierre Pholoppe, Jacques Picard, Alain Piriou, Gérard Pottier, Gérard Poyot, Yves Raoul, Robert Ribot, Guy Rouillard, Marcel Séga, René Taxit, Jacques Thévenot, André Urvoy, François Valletoux, Guy Véron, Bernard Vettes, Jacques Viret, Jean-Auguste Waag.

Georges Jonnekin, Jean-Jacques Lagarde, Jacques Omer.

Michel Accary, Roger Adam, Guy Bessière, Jacques Bongrand, Alain Boutin, Bernard Brétécher, Daniel Brunet, Lucien Caillot, Pierre Cazalas, Jean-Paul Dangla, Jean-Jacques Delabre, Jean-Claude Depeigne, Serge Desbois, Georges Diverres, Michel Ducaroir, Jean Fournet, Michel Gastarriet, André Jacob, Jean Lavarec, Yves Longueville (de), Bernard Malavieille, Gérard Mattern, Jean-Jacques Menanteau, Daniel Métras, Jean-Pierre Moutet, Jacques Naour, Marc Prevot, Michel Rieux, Roger Roudaut, Gildas Rouvillois, Pierre Soulé, Dominique Truchetet, Daniel Vaffier, Jean Vrolyk, Georges Yerle.

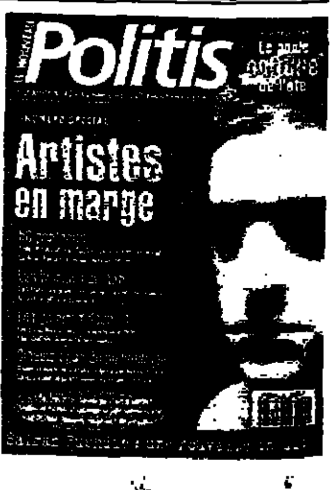
Hanza Cholet, Robert Duhant, Eugène Grenard, Emile Boetsch, Roger Chapuis, Jacques Faria, Raymond Gendron, Pierre Guichard, Marcel Hahn, Mireille Jacquard, Joseph Marenda, Eugène Marion, Almire Mavolle, Giuseppe Nanni, Maurice Saint-Jean, Marcel Sauce.

Jacques Bureau, Robert Duval, Jean Geyer.

Eugène Achard, Clément Blain, Raymond Chamollin, Marcel Chauvron, Louis Couquet, Pierre Courtessole, Léon Dabarre, Henri Dès, Henri Dubadier, Pierre Eckert, Albert Gavarino, Louis Jean, Roger Jeannin, Alix Kortz, Antoine Lagard, Pierre Launay, Jean-Louis Legagnoux, Charles Leterq, Joseph Lhuillier, Paul Pageri, Henri Perrard, Albert Prémillieu, Armand Rio, Emile Rouanet, Paul Simonnet, Armand Thomas, Ulysse Viennet, André Wimart.

René Ferrier.

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
LES JUGES ET LA JUSTICE
Envoyer un chèque de 80 F à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro



Les suites judiciaires de

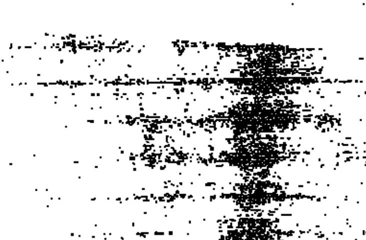
Jean-Pierre Bernès a été n

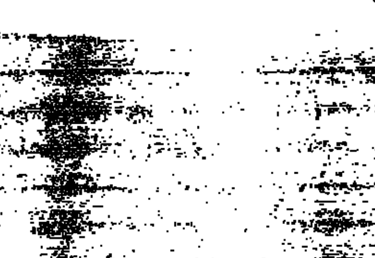
L'acte II de l'instr

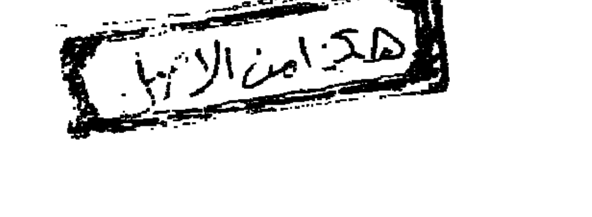
Le témoignage de l'arb

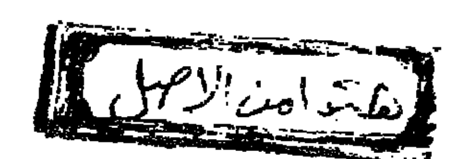
La réforme de

Les organisations d'
une « régression » des









N D'HONNEUR

SOCIÉTÉ

Les suites judiciaires de l'affaire du match Valenciennes-Marseille

Jean-Pierre Bernès a été mis en examen et placé en détention

Le directeur général de l'Olympique de Marseille, Jean-Pierre Bernès, a été mis en examen pour « corruption active », par le juge d'instruction Bernard Beffy, mardi 6 juillet à Valenciennes, dans le cadre de l'affaire de corruption présumée lors du match Valenciennes-OM. Après un débat contradictoire, il a été placé en détention au service médico-psychologique régional de la prison de Loos, près de Lille. Au cours de sa première audition par le juge d'instruction, le numéro 3 de l'OM a nié une nouvelle fois les faits qui lui sont reprochés. L'avocat de Jean-Pierre Bernès, Mᵉ Jean-Louis Pelletier, s'est élevé contre cette incarcération d'un homme *« atteint de troubles médicaux profonds »*. Le procureur de la République, Eric de Montgolfier, a indiqué avoir requis la détention provisoire pour éviter les *« risques de pressions » et les « déperditions de preuves »*. Une première confrontation doit réunir, vendredi 9 juillet, les principaux acteurs de l'affaire mis en examen, à l'exception de Jean-Pierre Bernès : le joueur marseillais Jean-Jacques Eydelie, les deux footballeurs valenciennois, Jorge Burruchaga et Christophe Robert, ainsi que la femme de ce dernier, Marie-Christine Robert.

Après avoir eu un entretien dans la matinée avec le procureur de la République de Valenciennes, Noël Le Graët, président de la Ligue nationale de football (LNF), devait réunir un conseil d'administration extraordinaire, mercredi 7 juillet à 14 heures, pour examiner les suites de l'affaire. Pour des raisons *« d'efficacité »*, la Ligue avait choisi de déposer plainte contre X dès le 8 juin, alors qu'elle avait *« instruit »* elle-même les précédentes affaires du même type avant les transmettre à la justice, qui avait clos le dossier.

L'acte II de l'instruction

VALENCIENNES

de notre envoyé spécial

L'affaire a retrouvé son unité de lieu. Après avoir traversé la France sous l'œil des caméras, de Périgueux à Font-Romeu, en s'arrêtant longtemps à Marseille, elle est de retour à Valenciennes. Avec la mise en examen de Jean-Pierre Bernès, dernière scène d'un premier acte à rebondissements, les acteurs sont désormais au complet. Les corrupteurs présumés ont rejoint les corrompus. Les uns sont en prison, les autres placés sous contrôle judiciaire. Tous se retrouvent aux alentours de la cité nordiste, comme dans cette soirée du 19 mai où un coup de téléphone entre deux chambres d'hôtel de la région allait déclencher le plus gros scandale du football français.

Après les joutes médiatiques entre Bernard Tapie et le procureur Eric de Montgolfier, après les surprises d'une enquête menée tambour battant, l'instruction est ainsi entrée dans un deuxième acte. Celui, plus feutré, des confrontations entre tous les protagonistes – qui doivent commencer vendredi 9 juillet, – des recoupements entre les différentes versions des faits. Une phase d'autant plus cruciale qu'il n'existe pas, selon les termes du procureur, de *« preuves absolues, comme dans la plupart des affaires de corruption. Tout repose sur des faits, des réflexions mais aussi des constructions intellectuelles. L'enquête a amassé beaucoup d'éléments, mais il va falloir maintenant les mettre bout à bout pour arriver à une construction claire et sans faille »*.

Sur quels principaux éléments pourra s'appuyer le juge Bernard Beffy pour éclaircir un dossier à propos duquel Mᵉ Jean-Louis Pelletier, l'avocat de Jean-Pierre Bernès, prédisait mardi qu'il *« pourait rester à jamais obscur »* ?

● **Des dépositions.** – Trois joueurs de l'US Valenciennes – Jacques Glassmann, à l'origine de la révélation de l'affaire et qui est venu témoigner spontanément devant le juge Beffy dès l'ouverture de l'instruction, Christophe Robert et Jorge Burruchaga, tous deux mis en examen pour *« corruption passive »* – accusent un joueur et un dirigeant de l'OM de leur avoir téléphoné, le 19 mai, à la veille du match de championnat Valenciennes-OM, pour leur proposer de *« lever le pied »* en échange d'une somme d'argent.

Sur l'identité du joueur, les trois footballeurs valenciennois sont formels. Il s'agit de Jean-Jacques Eydelie, dont ils sont tous trois en mesure de reconnaître la voix : Robert, Burruchaga et Eydelie ont joué ensemble à Nantes, tandis que Glassmann a évolué aux côtés de ce dernier à Tours. Le milieu de terrain de l'OM a également été identifié par Marie-Christine Robert, qui le connaît très bien, lorsque celle-ci serait allée chercher l'enveloppe qui contenait l'argent de la tractation, à l'hôtel de l'OM.

Sur l'identité du dirigeant de l'OM, les trois joueurs ne peuvent pas être aussi formels. Ils confirment avoir parlé à une personne qui se serait présentée ou aurait été présentée par Jean-Jacques Eydelie comme étant Jean-Pierre Bernès. Les trois footballeurs ne connaissent toutefois pas suffisamment le directeur général de l'OM pour avoir pu reconnaître sa voix sans hésitation.

Le poids des mots

Face à ces accusations, Jean-Jacques Eydelie nie tout en bloc. Selon plusieurs sources, le joueur de l'OM aurait très peu parlé au cours de ses auditions. Sa défense risque cependant d'être compliquée par les propos de Bernard Tapie qui affirmait, dans l'hebdomadaire *Paris-Match*, que le joueur avait remis de l'argent à Christophe Robert pour la construction d'un restaurant. Or Jean-Jacques Eydelie n'a pas fait état de cette information au cours de ses auditions. Il a toujours nié avoir donné quelque somme que ce soit à Christophe Robert. Le footballeur de l'OM devrait être confronté rapidement à cette version des faits, le procureur n'ayant jamais caché que les déclarations publiques des protagonistes de l'affaire pouvaient devenir des pièces importantes du dossier.

La même distorsion avec des propos tenus à la presse semble également exister dans la défense de Jean-Pierre Bernès. Dans les premiers jours qui ont suivi la révélation de l'affaire, le numéro trois de l'OM donnait l'impression de jouer sur le fait que sa voix ne pouvait être clairement identifiée par ses trois interlocuteurs supposés. Puis, il avancé une autre version qu'il aurait maintenue durant sa garde à vue. Jean-Pierre Bernès nie toute participation à une tentative de corruption, mais il reconnaît avoir téléphoné à l'Hôtel du Lac, où résidaient les Valenciennois, à la demande de l'entraîneur du club nordiste, Boro Primorac, qui lui aurait proposé d'arranger un match nul. Cette version a l'avantage de ne pas se heurter de front avec une des pièces essentielles du dossier.

● **Le relevé téléphonique du Novotel.** – Beaucoup de monde, et pas seulement des journalistes, semble avoir voulu consulter ce *listing* de l'hôtel où résidaient les Marseillais, la veille du match. Il constitue en effet un des atouts majeurs du juge d'instruction, contrairement à ce qu'avait indiqué, vendredi 2 juillet, Mᵉ Thierry Herzog, l'avocat de Jean-Jacques Eydelie, il ne recèle pas d'incohérences. Une examen technique a confirmé que trois informations y figuraient : le numéro demandé, la durée de l'appel et l'heure de fin d'appel. Et la copie de ce relevé, brandie devant la presse par Mᵉ Herzog, confirme bien que Jean-Pierre Bernès a passé vers l'Hôtel du Lac un appel téléphonique de 20 minutes 24 secondes, qui a pris fin à 21 h 39. Ce relevé est, actuellement, la seule preuve d'un contact entre des Marseillais et des Valenciennois à la veille du match.

● **Les 250 000 francs.** – C'est la découverte de cette somme, dans une enveloppe enfouie dans le jardin d'un membre de la famille de Christophe Robert, près de Périgueux, qui a relancé l'affaire. Sur cet argent, les versions des trois joueurs valenciennois semblent coïncider. Il s'agirait d'un acompte, les corrupteurs présumés ne disposant que de cette somme. Le reste aurait dû être versé lors du dernier match de championnat de la saison, Saint-Etienne-OM.

En tout, les trois joueurs auraient partagé 600 000 francs en trois parts égales. Entre les trois joueurs, le point de divergence porte sur l'attitude de Jacques Glassmann, qui indique avoir refusé le marché, alors que Burruchaga et Eydelie indiquent qu'il aurait accepté l'arrangement, au moins le 19 au soir. Cet argent et l'enveloppe dans laquelle il est contenu pourraient conduire les enquêteurs vers trois pistes : sa provenance, la présence éventuelle d'empreintes digitales, sa confrontation avec les pièces du dossier saisies au siège de l'OM lors de la perquisition du juge Bernard Beffy.

● **Les pièces saisies au siège de l'OM.** – La perquisition effectuée le mercredi 30 juin, au siège du club marseillais, a permis d'abord d'établir un recoupement matériel décisif, confortant les faits établis à Valenciennes. Il s'agit de la saisie de plusieurs enveloppes identiques à celle qui contenait les 250 000 francs qui auraient été remis à Christophe Robert. De couleur blanche, d'un coût élevé (autour de 20 francs à l'unité), ces enveloppes sont commercialisées par une seule entreprise en France qui ne compterait, dans sa clientèle, qu'un seul club de football : l'OM. Pour les enquêteurs, le hasard ne saurait expliquer que l'on retrouve les mêmes enveloppes à Marseille et à Valenciennes...

Les enquêteurs ont également saisi des agrafes semblables à celle qui liait les billets possédés par Robert, mais il semble qu'à l'inverse des enveloppes, elles ne soient pas d'un modèle assez rare pour constituer une preuve matérielle suffisamment probante. Enfin, une somme *« relativement importante »* d'argent en espèces a été trouvée dans l'un des coffres du siège du club phocéen et inventoriée sur place. Les numéros de série ont notamment été relevés, de façon à vérifier s'ils correspondent ou non avec ceux des 250 000 francs. Par ailleurs, divers registres comptables ont été saisis qui devraient donner lieu, si le parquet de Valenciennes délivre un réquisitoire supplétif en ce sens, à l'ouverture d'une procédure incidente sur des faits nouveaux.

● **La femme de Jean-Jacques Eydelie recherchée.** – Un avis de recherche national a été lancé par la police judiciaire qui vise Christine Eydelie, l'épouse du joueur marseillais incarcéré. Elle est en effet introuvable aux adresses connues du couple et de sa famille, tandis que son mari affirme ne pas savoir où elle résiderait actuellement. Ce témoin est jugé suffisamment important pour que les policiers aient ajouté son nom au fichier des personnes recherchées, comme le révèle *le Parisien* du 7 juillet. Marie-Christine Robert et Christine Eydelie sont en effet très proches.

A ces éléments du dossier devraient s'ajouter, dans les prochains jours, de nouvelles auditions de témoins. Eric de Montgolfier a ainsi confirmé, mercredi 7 juillet, sur Europe 1, que les deux présidents des clubs concernés, Bernard Tapie et Michel Coencas, pourraient être entendus prochainement. Ces auditions pourraient permettre de préciser si, lors du match du 20 mai, les joueurs soupçonnés d'être corrompus n'ont pas été ravalés au rang de pions impuissants, objets d'un marchandage entre leurs dirigeants. Eric de Montgolfier n'a pas exclu de demander, le cas échéant, la levée de l'immunité parlementaire de M. Tapie, mais a précisé que pour l'heure, le dossier ne comporte *« pas d'éléments pour le faire »*.

JÉRÔME FENOGLIO

Le témoignage de l'arbitre

L'arbitre du match Valenciennes-Marseille du 20 mai, Jean-Marie Véniel, a déclaré *« avoir été surpris par la blessure du joueur valenciennois Christophe Robert et par la passivité des Valenciennois au cours de la rencontre »*, dans un entretien à l'hebdomadaire *le Sport* paru mercredi 7 juillet. M. Véniel a également été surpris par le déroulement de la rencontre. *« Sincèrement, je m'attendais à un match très dur. Quand une équipe se bat pour sauver sa peau en D1, elle court jusqu'à la dernière seconde. Je n'ai vu courir que Jacques Glassmann à Valenciennes. »*

L'arbitre évoque aussi la scène suivante après le match : *« Dans le vestiaire, il y a Glassmann qui continue à me raconter la tentative de corruption, mais aussi Coencas, le président de Valenciennes, et Bernard Tapie. Au moment où Glassmann m'affirme : « Quand Eydelie a téléphoné, il me dit : je te passe Bernès », Tapie répond à Glassmann : « Mais comment sais-tu que c'est la voix de Bernès ? » Glassmann : « Parce que c'est Eydelie qui me dit, je te passe Bernès ». Quelques minutes après, Tapie lance à Coencas : « Maintenant, tu me regardes dans le blanc des yeux. Lequel de nous deux a demandé à l'autre de s'arranger pour un match nul. Toi ou moi ? » Coencas a baissé la tête et puis il est parti. »*

A propos de ce témoignage, le procureur de Valenciennes, Eric de Montgolfier, a regretté, mercredi matin 7 juillet, sur Europe 1 qu'il intervienne à la *« dernière minute »*. *« C'est un retard qui le rend suspect »*, a-t-il ajouté.

La stratégie de la Ligue nationale de football

Au soir du match Valenciennes-OM, le 20 mai, alors que les dirigeants de Valenciennes viennent à la mi-temps d'émettre des réserves sur la régularité du match, la Ligue nationale de football est saisie du rapport de l'arbitre, Jean-Marie Veniel, faisant état des déclarations du Valenciennois Jacques Glassmann concernant une tentative de corruption. Presque immédiatement, Mᵉ André Soulier, alors président de la Commission nationale de discipline (CND) de la Ligue, *« instruit par les précédents »*, estime que cette affaire doit être transmise à la justice. Ce sera chose faite le 8 juin, sur décision prise à l'unanimité du conseil d'administration : les auditions effectuées entre-temps par deux membres de la commission juridique de la Ligue font en effet apparaître des présomption de corruption.

Quels sont donc les *« précédents »* qui ont poussé la Ligue, qui dispose pourtant de pouvoirs disciplinaires élargis (allant de la simple suspension à la radiation à vie) à transmettre le dossier à la justice ? Il s'agit des « affaires » remontant à la saison 1989-1990, dans lesquelles la CND, concluait dans un rapport du 1ᵉʳ octobre 1990 s'être trouvé confrontée à un *« certain nombre de faits graves, précis et concordants de nature à justifier d'éventuelles poursuites disciplinaires »*. Celles-ci aboutissent le 29 janvier 1991 à une suspension d'un an de Bernard Tapie de ses fonctions de président de l'OM, et de six mois pour le directeur général du club, Jean-Pierre Bernès, pour *« manquement grave à la morale sportive »* (*le Monde* du 29 janvier 1991).

Ce *« manquement »* concerne l'enregistrement d'une conversation entre M. Bernès et Louis Barrin, un « impresario » bien connu dans les milieux du football, portant sur les pratiques en vigueur à Bordeaux, en particulier sur les moyens de corrompre les arbitres en Coupe d'Europe. Claude Bez, ancien président des Girondins de Bordeaux, est, lui, condamné à 50 000 francs d'amende. Les autres éléments ayant attiré l'attention de la CND, sans que celle-ci ait pu apporter la preuve de la réalité des faits, sont quatre cas présumés de tentative de corruption pendant le championnat 1989-1990 à l'occasion des matchs Bordeaux-Marseille, Caen-Marseille, Brest-Marseille, et Saint-Etienne-Marseille Dans ces quatre cas, l'entourage de l'Olympique de Marseille, et notamment M. Bernès, se trouve mis en cause (*le Monde* du 29 janvier 1991 et du 30 juin 1993).

La commission, dont les membres n'émettent pas de *« conclusion de culpabilité »* sur le club, estime cependant que le contenu des multiples auditions qu'elle a pu tenir est susceptible d'intéresser la justice. Elle remet le dossier au président de la Fédération française de football, Jean Fournet-Fayard. Et dans ses conclusions, elle lui recommande, en vertu de l'article 40 du code de procédure pénale, de communiquer l'intégralité du dossier au procureur de la République de Marseille (1). Celui-ci dispose de moyens d'investigation qui font défaut à la commission, tenue à un simple pouvoir d'audition, pour étayer ses soupçons.

Justice et instances disciplinaires

Le dossier est finalement transmis au parquet marseillais en juillet 1991, après que le procureur Olivier Dropet se fut inquiété de ne pas l'avoir reçu, mais aucune information judiciaire n'est ouverte.

Pour que le travail de ses instances disciplinaires soit relayé par la justice, la Ligue a choisi, dans le dossier OM-Valenciennes de porter plainte dès le début de l'affaire, le 8 juin dernier. La nouvelle Commission supérieure juridique et de discipline, qui a succédé le 1ᵉʳ juillet dans le cadre d'une refonte des statuts de la Ligue à l'ancienne CND, attendra la fin de l'enquête pour émettre d'éventuelles sanctions. Son nouveau président, Mᵉ Philippe Missika (2), confiant dans les vertus dissuasives d'un jugement à froid, n'est pas pressé de statuer. Et jusqu'alors le président Noël Le Graët s'en tient à la même stratégie empreinte d'attentisme, estimant seulement qu'*« en cas de corruption avérée, il faut sanctionner le plus vite possible »* mais qu'*« on ne peut aller plus vite que la justice et céder à la précipitation »*. A moins de preuves de corruption apportées d'ici-là, le championnat de France de première division commencera le 24 juillet avec l'Olympique de Marseille, dont le président de la LNF souhaite *« protéger l'institution »*.

HERVÉ MORIN

(1) L'article 40 du code de procédure pénale prévoit notamment que *« toute autorité, tout officier public ou fonctionnaire qui dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs. »*

(2) Mᵉ Soulier, par ailleurs député européen et membre du bureau national du Parti républicain, a souhaité ne pas se représenter afin de ne pas donner prise aux accusations de cabale politique.

La réforme de la procédure pénale

Les organisations d'avocats dénoncent une « régression » des droits de la défense

Au lendemain de l'adoption, par les députés, d'un texte réformant pour la seconde fois en un an le code de procédure pénale (*le Monde* du 3 juillet), le Conseil national des barreaux (CNB) a estimé, lundi 5 juillet, que ces dispositions consacraient une *« régression sensible »* des droits de la défense.

Le CNB dénonce le report, pour certaines infractions, de l'intervention de l'avocat en garde à vue, l'abandon du « juge délégué » chargé de la mise en détention, la disparition des nullités textuelles, l'instauration d'une « purge » automatique des nullités pour les procédures correctionnelles, la limitation, pour l'avocat, de l'accès au dossier de la procédure, et l'absence de financement de la réforme. « [Ce texte] *choque les avocats, leurs barreaux, et leurs organisations professionnelles, qui se réuniront prochainement pour déterminer les modalités de leurs actions »* conclut-il.

Dans un communiqué commun diffusé mardi 6 juillet, la Conférence des bâtonniers et le barreau de Paris font, quant à eux, état de leur *« très vive déception »* face à un texte *« qui anéantit une grande partie des progrès contenus dans la loi du 4 janvier 1993 »*. Dénonçant les inégalités de traitement en matière de garde à vue, le système *« symbolique »* du référé-liberté, et la disparition des nullités textuelles, la Conférence et le barreau demandent aux parlementaires de restaurer les acquis de la réforme qui est entrée en vigueur le 1ᵉʳ mars. *« A défaut*, concluent-ils, *force serait de déplorer une nouvelle fois que des considérations budgétaires et corporatistes aient à nouveau entravé victorieusement l'avancée des libertés dans notre pays. La réforme de la procédure pénale, pourtant reconnue nécessaire par tous, resterait alors entièrement à repenser. »*

Enfin, estimant que le texte voté par les députés *« met à néant les avancées contenues dans la loi du 4 janvier 1993 »*, le Syndicat des avocats de France (SAF, gauche) demande *« à ses adhérents et à tous les confrères de ne pas se faire les complices de tels reculs »*. Attirant l'attention des pouvoirs publics et de la représentation nationale sur leurs *« responsabilités »*, le SAF souhaite qu'ils rétablissent les droits qui ont été supprimés et prévient qu'il *« s'opposera à l'application »* d'un texte auquel il reproche de mettre *« en place une contre-réforme et une rupture d'égalité des citoyens tant victimes que mis en cause »*.

Une décision de la cour d'appel de Versailles

Paul Touvier sous contrôle judiciaire

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles a placé, mercredi 7 juillet, Paul Touvier en liberté sous contrôle judiciaire. En vertu de ce contrôle, l'ancien chef du service de renseignement de la Milice de Lyon devra se soumettre aux obligations suivantes : demeurer à Paris et ne pas quitter la région parisienne, remettre ses papiers d'identité et se présenter au commissariat tous les quinze jours. Lors de l'audience, le 29 juin, l'avocat général, Bernard Pasturaud, avait requis la mise sous mandat de dépôt, ou, à défaut, le rétablissement d'un contrôle judiciaire strict (*le Monde* du 1ᵉʳ juillet). Remis en liberté le 11 juillet 1991, Paul Touvier avait bénéficié le 13 avril 1992 d'un arrêt de non-lieu rendu par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Cet arrêt avait été partiellement cassé le 27 novembre 1992 par la Cour de cassation, qui avait alors confié le seul dossier restant, celui de l'exécution des sept otages juifs de Rillieux-la-Pape, à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles (*le Monde* daté 29-30 novembre 1992). Paul Touvier avait été renvoyé le 2 juin devant la cour d'assises des Yvelines qui doit le juger pour crime contre l'humanité (*le Monde* du 3 juin).

□ **Quatre ans de prison pour quatre militants d'un parti turc d'extrême gauche.** – Quatre militants du Parti communiste turc marxiste-léniniste ont été condamnés, mardi 6 juillet, à quatre ans d'emprisonnement et quatre ans d'interdiction de séjour par la dixième chambre du tribunal correctionnel de Paris, pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Ils sont soupçonnés d'avoir participé à un vol à main armée dans la banlieue de Bruxelles, en octobre 1991.



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les suites de l'affaire de Port-Fréjus

François Léotard reste mis en examen dans un dossier de corruption

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon a rendu, le 29 juin, un nouvel arrêt dans le dossier relatif aux suites de l'affaire de Port-Fréjus et en particulier aux conditions dans lesquelles a été rénovée la bastide achetée en 1986 dans le parc de Sainte-Croix, à Fréjus, par le maire de la ville, François Léotard, pour son usage personnel.

La chambre d'accusation a décidé de disjoindre les poursuites encore en cours. Ainsi, deux instructions vont désormais être menées par le président de la chambre, Henri Blondet, qui avait demandé et obtenu du parquet général de Lyon la poursuite de l'information après avoir rendu, en février, un *« non-lieu partiel »* en faveur de M. Léotard.

La première concernera, selon les termes de l'arrêt, *« les faits pour lesquels François Léotard a été mis en examen du chef de corruption et qui concernent en outre Roger Ghis »*. Il s'agira là, pour le président Blondet, de déterminer dans quelles conditions Roger Ghis, le responsable de la société SEDEG, chargée de la construction du mur et de la clôture séparant la propriété de François Léotard du parc public de Sainte-Croix, a consenti au maire de Fréjus un abandon de créances de 250000 francs.

Le point de vue des avocats

En effet, tout en rendant en faveur de M. Léotard un *« non-lieu partiel »*, le 5 février, la chambre d'accusation avait *« retenu sa saisine pour des faits qualifiés de corruption »* dont avait été inculpé M. Léotard et, souhaitant un supplément d'information, elle avait demandé au parquet général de requérir contre celui-ci pour *« corruption passive et ingérence »*. Elle avait fondé sa demande sur le fait que les éléments qu'elle avait recueillis créaient *« contre M. Léotard, en l'état, des indices sérieux d'avoir, d'une part, sollicité et obtenu de M. Ghis un abandon de créance de 250 000 francs pour faire obtenir à la société SEDEG le marché de la clôture et de l'aménagement du « parc public » de Sainte-Croix; d'autre part, pris ou reçu des intérêts dans la réalisation aux frais de la collectivité d'un mur et d'une clôture essentiellement destinés à assurer la sécurité de sa propriété ou la tranquillité de ses occupants »* (*le Monde* daté 7-8 février). *« Il existe dès lors contre Roger Ghis*, avait-elle conclu, *des indices précis et concordants d'avoir commis les délits de corruption active en corrélation avec la corruption passive de François Léotard et de complicité d'ingérence. »*

Dans un nouveau réquisitoire en date du 15 mars le procureur général de Lyon avait autorisé la chambre d'accusation à poursuivre l'information, mais la procédure avait été suspendue dans l'attente d'une décision de la Cour de cassation. Celle-ci avait été saisie par M. Léotard, qui avait affirmé, après avoir bénéficié du non-lieu *« partiel »*, qu'il n'acceptait pas *« d'être juridiquement innocent mais moralement coupable »*. M. Léotard s'étant désisté de ce pourvoi en cassation au début du mois de juin (*le Monde* du 5 juin), la procédure reprend ainsi son cours normal.

Toutefois, contrairement à ce que pourrait laisser croire la formulation juridique de l'arrêt de la chambre d'accusation en date du 29 juin (le plus-que-parfait *« avait été mis en examen »* eût été en l'occurrence grammaticalement plus approprié...) M. Léotard n'a pas été mis en examen une seconde fois, mais il le reste, pour corruption, à propos des faits en question.

Quant à la deuxième instruction, elle concernera *« les faits de coups volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*. Cette instruction vise à établir si François Espanol – fils du promoteur René Espanol, dont les plaintes sont à l'origine de l'affaire de Port-Fréjus – est décédé à la suite des coups reçus lors de l'expulsion par les forces de l'ordre du terrain familial qu'il occupait avec son père.

Selon le conseil de François Léotard, Me Jean-Marc Varaut, ce nouvel arrêt constitue *« une simple mesure technique d'administration judiciaire »*. *« Le moment venu*, nous a-t-il déclaré lundi 5 juillet, *je montrerai qu'il n'y a pas lieu d'aller plus avant dans l'instruction du dossier pour lequel M. Léotard est mis en examen puisque les faits qui sont reprochés sont désormais prescrits. »* En revanche, aux yeux de l'avocat des parties civiles, Me Binet, ce nouvel arrêt de la chambre d'accusation confirme qu'*« il y a bien aujourd'hui un membre du gouvernement, François Léotard, qui se trouve mis en examen »*.

Comme tout citoyen, M. Léotard bénéficie de la présomption d'innocence. Mais, selon la tournure qu'elle prendra, la poursuite de la procédure risque de valoir au ministre de la défense de nouveaux désagréments politiques.

A. R.

CORRESPONDANCE

L'affaire Vasarely

A la suite de notre article intitulé « L'énigmatique affaire Vasarely » (le Monde *du 15 mai) l'ancien président de l'université d'Aix-Marseille III, Charles Debbasch, déchu par deux jugements successifs, en avril et juin, de ses fonctions d'administrateur et de président de la Fondation Vasarely, nous a fait parvenir le texte suivant :*

... Votre journaliste indique ainsi que *« c'est le 8 avril que l'* « affaire Vasarely » *a connu son premier développement judiciaire »*. Ceci est totalement erroné. En effet, les 7 juillet 1992, 8 décembre 1992 et 23 février 1993, le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence a rejeté trois demandes de la famille Vasarely à l'encontre de la gestion de la Fondation Vasarely pratiquée depuis dix ans. Dans la première d'entre elles, le président du tribunal (...) a ainsi rejeté au fond, par ordonnance du 7 juillet 1992, une première demande de nomination d'un administrateur provisoire aux motifs *« qu'il n'apparaît pas que les demandeurs prouvent que le fonctionnement de la Fondation soit entravé, que l'intérêt de celle-ci soit menacé d'un péril imminent et irrémédiable ou que sa gestion présente un caractère anormal, voire suspect »*. La portée de ce jugement, qui rejette au fond la nomination d'un administrateur provisoire, n'est en rien comparable à la décision du 8 avril 1993 nommant un administrateur provisoire pour une question purement formelle de convocation de certains membres du conseil d'administration. Il est patent que l'esprit dans lequel un administrateur provisoire a été désigné le 8 avril 1993 ne correspond en rien à celui du jugement de juillet 1992.

Votre journaliste poursuit en affirmant de manière quelque peu péremptoire que Me Vasarely serait *« seul habilité à nommer les administrateurs de la Fondation »*. Cette affirmation est totalement inexacte ainsi que le prouve la convention liant Me Vasarely, la Fondation Vasarely et l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille.

Votre journaliste continue en évoquant le fait que le conseil d'administration du 22 juillet 1992 se serait déroulé alors que *« les membres de la famille Vasarely n'auraient, semble-t-il, pas été convoqués »*. Il s'agit ici de la reprise d'une allégation de la famille Vasarely dans cette affaire. En effet, l'université a convoqué, ainsi que l'a attesté son président, tous les membres selon la forme administrative, qui est la forme commune de convocation dans l'administration. Et trois jours avant la réunion du conseil d'administration, les héritiers Vasarely faisaient parvenir à la presse communiqué sur communiqué pour se plaindre de ne pas avoir été convoqués, sans même avoir l'idée de venir assister à ce conseil annuel auquel ils avaient été parfaitement convoqués chaque année depuis dix ans.

De même, contrairement à ce que votre journaliste avance, le tribunal ne m'a pas *« destitué »* pas plus que ne l'ont été les deux autres membres présentés par l'université. Cette juridiction nous a simplement considérés comme non valablement désignés. Il y a là une nuance de présentation qu'il faut signaler.

On remarquera que les témoignages recueillis dans le but de prouver l'indépendance de Me Vasarely sont présentés comme des certitudes sans que soient le moins du monde pris en compte les témoignages contraires, et notamment celui de son propre fils qui, le 3 juillet 1991, déclarait au cours d'un conseil d'administration que *« Vasarely n'est plus laissé libre de ses actes, Vasarely est en danger »*. De plus, au sujet des « faux Vasarely », dans la conférence de presse que vous évoquez, je ne me suis absolument pas attaqué à l'œuvre de Me Vasarely. Les avocats de l'université et de la Fondation n'ont fait que citer un certain nombre de témoignages concordants en se demandant si effectivement il n'y avait pas de la part de certains héritiers Vasarely la volonté de profiter de la faiblesse physique et psychologique du peintre pour s'enrichir de la sorte.

En réalité, votre article passe curieusement sous silence un des aspects essentiels du problème. L'université est en présence d'une tentative de récupération du contrôle des donations effectuées par Me Vasarely et ceci directement ou indirectement. Directement en reprenant la direction de la Fondation Vasarely. Indirectement en obtenant de la justice la réduction des donations au profit de la Fondation pour atteinte à la réserve héréditaire.

Il n'y a pas de soi-disant explication politique au silence de tel ou tel gouvernement mais la simple prise en compte du fait que la Fondation Vasarely est gérée par l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille d'une manière parfaitement conforme à ses statuts ainsi que l'a toujours attesté la famille Vasarely avant le décès de Mme Vasarely. L'université et ses représentants sont accusés aujourd'hui de tous les maux, voire de tous les crimes possibles et imaginables alors que ceux qui les attaquent ont pendant plus de dix ans chaque année approuvé leur gestion. C'est pourquoi, à chaque fois qu'elle en avait la possibilité, l'université a engagé les procédures juridictionnelles nécessaires au rétablissement de la vérité.

Un dernier mot : contrairement à ce que vous écrivez, l'université n'a pas refusé de remettre les inventaires des œuvres de l'artiste. Elle a obtenu même une condamnation des héritiers Vasarely à laisser se poursuivre l'expertise sur ce point. (...)

[1. Les arguments de notre article jugés erronés par M. Debbasch dans la première partie de sa lettre sont précisément ceux retenus par le tribunal de grande instance et par la cour d'appel d'Aix-en-Provence pour mettre fin à ses fonctions au sein de la Fondation Vasarely. Les juges constatent, notamment, que le conseil d'administration du 22 juillet 1992, présidé par M. Debbasch, n'a pas tenu compte de l'article 3 des statuts de la Fondation, qui prévoit que la nomination des membres du conseil est *« une prérogative exclusivement réservée au fondateur survivant »*. Malgré cela et malgré le veto formel du fondateur, M. Debbasch et deux de ses collègues s'étaient fait réélire pour cinq ans. C'est dans ce contexte que la justice a examiné ce que M. Debbasch présente comme la *« question purement formelle de convocation de certains membres du conseil d'administration »*. *« Certains »* étant, en l'occurrence, les quatre Vasarely membres de droit du conseil... La Fondation n'a pas apporté à la justice la preuve qu'elle les avait convoqués. *« Cette preuve ne saurait résulter de l'attestation de l'un des administrateurs, président de l'université, affirmant qu'elles ont été envoyées sous son autorité (...) »*, précise la cour d'appel. On s'étonne que la Fondation, qui correspondait depuis des mois avec les Vasarely à coups de lettre recommandée, n'ait pas utilisé cette formule, incontestable, pour les convocations.

2. L'utilisation du verbe « destituer », compte tenu de la définition du Petit Larousse, *« déposséder quelqu'un de sa charge, de sa fonction, de son grade »*, ne nous paraît pas abusive.

3. M. Debbasch n'ignore pas que les Vasarely, désormais réconciliés, l'accusent d'avoir aggravé à dessein une querelle de famille (qu'ils ne nient d'ailleurs pas) en faisant notamment publier par l'université d'Aix-Marseille III des lettres privées d'un fils Vasarely à son avocat, Me Eric Turcon, par ailleurs proche de M. Debbasch. Justifiant récemment son refus de répondre à nos questions, Me Turcon avait invoqué la confidentialité de ses rapports avec son client.

4. Les interrogations que M. Debbasch prête aux « avocats de l'université » tranchent avec les accusations sans nuance qu'il lançait contre les Vasarely au lendemain du premier jugement. Elles font d'ailleurs l'objet d'une plainte en diffamation.

5. Pour le reste : qui a profité de la faiblesse de l'artiste, qui convoite les donations, enfin et surtout, quand les inventaires et les comptes de la Fondation Vasarely reconnue d'« intérêt public » seront-ils rendus publics ? On sait que les deux parties se renvoient les accusations et la justice est saisie de plusieurs plaintes (*voir notre enquête dans le* Monde *daté 27-28 juin*). – R.-P. P.]

SPORTS

CYCLISME : la troisième étape du 80e Tour de France

L'express Abdoujaparov

Nouvelle arrivée au sprint au terme de la troisième étape du Tour de France qui amenait, mardi 6 juillet, les coureurs, à travers la Bretagne, de Vannes à Dinard (189,5 km). Cette fois l'Ouzbek Djamolidine Abdoujaparov a devancé le Belge Wilfried Nelissen et l'Italien Mario Cipollini, vainqueurs respectivement des deuxième et première étapes. Auteurs d'une échappée de 130 km, le Français Laurent Desbiens et le Belge Marc Sergeant ont été rattrapés peu avant l'arrivée, le coéquipier et compatriote du coureur belge, Wilfried Nelissen, conservant ainsi le maillot jaune.

DINARD

de notre envoyée spéciale

Il suffit de regarder les jambes de Djamolidine Abdoujaparov pour savoir qu'il est sprinter plus que grimpeur. Des cuisses hypertrophiées, des mollets veinés à outrance disent tout sur la puissance et la violence que peut imprimer le coureur ouzbek dans le dernier kilomètre d'une course . Dans le sprint, il ressemble à un gros oiseau aux ailes rognées qui voudrait s'envoler. Battu sur le fil, à Vannes, il a pris sa revanche, mardi à Dinard, devant celui qui l'avait battu la veille, Wilfried Nelissen.

Depuis trois jours, les sprinters font la loi. Trois spécialistes se partagent les victoires d'étape : une pour l'Italien Mario Cipollini, une pour Nelissen, le maillot jaune, et une pour l'Ouzbek. Des trois, il est celui qui a la plus mauvaise réputation dans le peloton. Abdoujaparov est en effet considéré comme un tombeur... de coureurs. Quand Cipollini est un styliste, Nelissen un garçon poli, lui sprinte de façon très gondolée, la tête enfoncée dans les épaules, roulant ses épaules de camionneur. Cette audace lui vaut la réputation d'avoir souvent renversé ses adversaires comme des quilles. Le peloton le craint sans vraiment le respecter.

Un sprinter à risques

C'est lui qui fut désigné, à tort, par Mario Cipollini, son plus grand ennemi dans le peloton, comme le coupable de la chute collective à l'arrivée des Sables-d'Olonne, dont fut notamment victime le Français Thierry Marie. *« C'est vrai*, s'excuse-t-il. *Quand je cours, je ne vois que la ligne d'arrivée et ne me soucie guère de ce qui se trame sur les côtés. »* Ce cyclisme à risques, il l'a fait sien et s'en accommode comme il le peut, souvent pris au piège de sa témérité. En 1991, à l'arrivée du Tour sur les Champs-Elysées, alors qu'il se rue sur la ligne, espérant remporter une troisième étape après celles de Lyon et Reims, il percute une barrière et s'entaille le cuir chevelu et l'arcade sourcilière.

Djamolidine mettra du temps à oublier cette peur cuisante. Il ne touche plus à un vélo pendant un mois. Quand il reprend l'entraînement, il gagne deux courses, au sprint. Mais les grands rendez-vous lui font peur : au Tour d'Espagne 1992, il presse inconsciemment sur les freins dès la flamme rouge du dernier kilomètre, ce qui lui coûte quelques déconvenues. Au Tour d'Italie de la même année, il est battu trois fois sur le fil par Mario Cipollini. Il assure, aujourd'hui, être guéri de son vertige de la chute : *« Tout sprinter qui se respecte sait qu'il prend des risques. »*

Mardi, Abdoujaparov s'est fâché à propos de cette réputation de voyou qui lui colle à la peau et qu'il traîne depuis quatre ans : *« Ce n'est pas parce que je suis tombé une fois à Paris, en quatre ans de course, qu'il faut que je sois toujours le responsable des chutes lors des sprints. »* Difficile de se faire oublier, pourtant. Le Tour de France l'avait découvert en 1989 alors que, encore amateur, il venait juste d'écoper d'une suspension de six mois pour un contrôle antidopage positif lors de la Course de la Paix, en 1988.

Peut-être, aussi, est-il craint, parce qu'il est un coureur atypique. Seul musulman du peloton, il n'est pas sorti des écoles traditionnelles du cyclisme. Enfant d'une famille pauvre de Tachkent, il découvre le vélo a douze ans. Et quel vélo ! A l'école sportive de sa ville, il récolte des pièces détachées pour monter une bicyclette et partir sur les routes.

Admis au sein de l'équipe nationale soviétique à dix-huit ans, il y gagne un salaire de misère. Il devient professionnel sur le tard, en 1989, à vingt-cinq ans, et consacre la majeure partie de ses revenus à sa famille. Voyou malgré lui, Abdoujaparov se voudrait discret, secret, à l'image du sprinter : l'homme qui se cache dans le peloton pour s'en extirper dans les derniers mètres de la course, et goûter, juste un instant, l'ivresse de la victoire.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les classements

Troisième étape : Vannes-Dinard (189,5 kilomètres)

1. D. Abdoujaparov (Ouz), 4 h 41 min 53 s; 2. W. Nelissen (Bel); 3. M. Cipollini (Ita); 4. J. Capiot (Bel); 5. L. Jalabert (Fra), tous dans le même temps.

Classement général

1. W. Nelissen (Bel), 15 h 23 min 16 s; 2. D. Abdoujaparov (Ouz) à 25 s; 3. M. Cipollini (Ita) à 28 s; 4. M. Indurain (Esp) à 29 s; 5. G. Bugno (Ita) à 38 s.

L'échappée triste

DINARD

de notre envoyée spéciale

La logique du Tour de France est implacable. Laurent Desbiens, qui s'est échappé mardi avec le pire des compagnons, l'a appris à ses dépens. A près de 150 kilomètres de l'arrivée, le Français s'extirpe du peloton avec le Belge Marc Sergeant. Or cet homme est l'un des lieutenants de la formation Novémail, celle de Wilfried Nelissen, le maillot jaune. On pense que ce mariage contre nature ne va pas durer. En toute logique, Sergeant doit être là pour enrayer la cadence du Français afin de servir les intérêts de son leader.

Le Belge, pourtant, joue le jeu après avoir tenu un long conciliabule avec son directeur d'équipe dont la voiture le serre de près. Pendant 25 kilomètres, les deux hommes se relaient contre le vent dans une parfaite entente. On dirait deux bons copains qui viennent de faire une bonne blague aux vedettes. Ils vont devancer le peloton de treize minutes.

Et puis la voiture Novémail revient vers Sergeant. Le Belge aura dès lors pour consigne d'attendre le peloton et le maillot jaune. Pendant 70 kilomètres, Laurent Desbiens va se battre tout seul contre les rafales. Peut-être espère-t-il encore l'exploit ? Intervention de la voiture Castorama.

Mercredi, il y a le contre-la-montre par équipes. Il n'est donc pas question pour le coureur de gaspiller ses forces dans une bataille en solitaire qui est désormais vaine : le peloton vient de se décider à contre-attaquer. Les deux échappés sont avalés à 19 kilomètres de l'arrivée.

Piètre consolation, Desbiens, qui est *« tout sauf un grimpeur »*, endosse le maillot blanc à pois rouges de la montagne. Il jure qu'il n'est pas déçu, qu'il n'en veut pas à son compagnon d'échappée : *« Les courses sont organisées autour du capitaine de l'équipe. »* N'empêche, sans ces comptes d'apothicaire, la course aurait gagné en panache.

B. M.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 5 et mardi 6 juillet 1993 :

DES LOIS

– nº 93-880 du 5 juillet 1993 autorisant la ratification de la convention internationale nº 139 concernant la prévention et le contrôle des risques professionnels causés par les substances et agents cancérogènes, adoptée à Genève le 24 juin 1974;

– nº 93-881 du 5 juillet 1993 autorisant l'approbation de la convention d'extradition entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Son Altesse Sérénissime le prince de Monaco;

– nº 93-882 du 5 juillet 1993 autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Mongolie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements;

– nº 93-883 du 5 juillet 1993 autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Mongolie, relative à l'entraide judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile.

UN DÉCRET

– nº 93-884 du 5 juillet 1993 portant relèvement du salaire minimum de croissance.

DES ARRÊTÉS

– du 2 juin 1993 portant création du baccalauréat professionnel, section « industries graphiques (impression) », et fixant les modalités de préparation et de délivrance de ce baccalauréat professionnel;

– du 23 juin 1993 relatif au tarif de dépannage des véhicules sur les autoroutes et routes express.

DÉFENSE

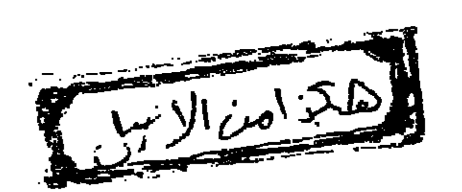
Nominations militaires

Sur proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du 6 juillet a adopté les nominations suivantes :

• Terre. – Est élevé au rang et appellation de général de corps d'armée le général de division Jean Varret.

• Marine. – Est élevé au rang et appellation de vice-amiral d'escadre le vice-amiral Pierre Bonnot.

Depuis 1894
DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
avec la garantie d'un grand maître tailleur
A qualité égale, nos prix sont les plus bas.
LEGRAND Tailleur
Hommes et dames
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h



L'affaire Vasarely

SOCIÉTÉ

En raison des difficultés financières de l'association AIRE

L'unique crèche permanente de Paris est menacée de fermeture

Quinze mois après son ouverture, la seule crèche parisienne (1) collective ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre, tous les jours de l'année, risque de fermer ses portes le 31 juillet. L'association AIRE (2), gestionnaire de cet établissement original, aurait en effet de graves problèmes financiers. Selon les parents rassemblés en association de défense, le déficit s'élèverait à environ 1,7 million de francs. Un trou qui s'expliquerait par une lente mise en marche de la crèche et par de mauvaises prévisions.

Actuellement, vingt-neuf personnes s'occupent à temps plein ou à temps partiel d'une soixantaine d'enfants dont les parents travaillent dans la restauration, le secteur sanitaire et social (gardes-malades, infirmières etc.), le spectacle ou le tri postal.

L'établissement, comprenant deux étages, a été construit et aménagé grâce à des fonds venant de la Ville de Paris (40 %), de la Caisse d'allocations familiales (40 %) et de l'Association d'entraide familiale des PTT (20 %), qui dispose en contrepartie de six lits pendant vingt ans. Les frais de fonctionnement sont supposés être couverts pour un tiers par les parents, un peu plus d'un autre tiers par la Caisse d'allocations familiales et le reste par la Ville de Paris.

L'association de défense voudrait empêcher la fermeture de la crèche et multiplie les démarches tant auprès du maire (RPR) du 13e, Jacques Toubon, qui se félicite de posséder un tel établissement dans son arrondissement, que, bien sûr, auprès de l'Hôtel de Ville de Paris, propriétaire des locaux et cosignataire de la convention conclue avec AIRE.

Marie-Thérèse Hermange, adjointe au maire de Paris, chargée des affaires sanitaires et sociales, explique qu'elle a pris le dossier en main. Plusieurs associations lui ont déjà proposé de reprendre l'établissement. Avant de prendre une décision, souligne Mme Hermange, il faudra que le président d'AIRE transmette les comptes exacts de la crèche et que la situation soit assainie. Afin de ne pas laisser les parents dans l'embarras en cas de fermeture, Mme Hermange a demandé à ses services de trouver des structures d'accueil pour les enfants restant à Paris en août et septembre.

CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) Crèche « non-stop », 5, passage Chanvin, 75013 Paris.

(2) AIRE (Accueil initiative rencontre pour l'enfance), 12, rue Chomel, 75007 Paris.

ÉDUCATION

La présentation du rapport annuel de l'inspection générale

Tous les programmes de l'école primaire vont être remis en chantier

Présentant, mardi 6 juillet, le rapport annuel de l'inspection générale de l'éducation nationale, le directeur du cabinet du ministre de l'éducation nationale a annoncé que, conformément au vœu exprimé par les inspecteurs généraux, les programmes de l'école primaire seront remis en chantier. Il a aussi tenté d'apporter des apaisements sur l'avenir des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).

C'est devenu un rituel. Georges Laforêt, doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale, a présenté, mardi 6 juillet, le rapport annuel de l'inspection. Rassemblant les enquêtes menées pendant l'année scolaire 1991-1992, ce gros volume de quelque sept cents pages passe en revue quelques-uns des principaux chantiers ouverts par le ministère, qu'il s'agisse des difficultés du collège (*le Monde* du 2 avril 1992 et du 27 mai 1993), des zones d'éducation prioritaires, de la mise en place des cycles à l'école primaire ou encore des premiers pas des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) (*le Monde* du 29 octobre 1992). Sans oublier l'analyse menée par l'inspection sur l'organisation des examens en Europe (*le Monde* du 17 juin).

Il aurait été difficile, dans ces conditions d'esquiver quelques débats d'actualité, comme le démontrait, s'il en était besoin, la présence, autour du doyen Laforêt, de plusieurs membres du cabinet du ministre de l'éducation nationale. Ainsi, Guy Bourgeois, directeur du cabinet, a saisi cette occasion pour tenter de calmer la controverse sur l'avenir des IUFM, après les déclarations, jeudi 1er juillet, devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, du ministre de l'enseignement supérieur, M. Fillon.

La question des IUFM

Selon M. Bourgeois, le rapport sur les IUFM demandé à M. Kaspi a été remis officiellement lundi 5 juillet et *« aucune décision n'est prise à l'heure actuelle »*. Les deux ministres, MM. Bayrou et Fillon, devraient faire connaître leurs décisions avant le 14 juillet, probablement lundi ou mardi prochain. Mais, a précisé M. Bourgeois, la répartition des compétences est claire : le ministre de l'enseignement supérieur est le gestionnaire des instituts universitaires de formation des maîtres, tandis que le ministre de l'éducation nationale est l'employeur des futurs enseignants ; à ce titre, il est donc l'organisateur des concours de recrutement. C'est une manière de laisser entendre que toute modification du concours – et notamment la suppression de l'épreuve professionnelle du CAPES, réclamée par M. Fillon – relève de la responsabilité de M. Bayrou (*lire notre supplément « Education-campus », page 17*).

D'autre part, reprenant une recommandation du rapport de l'inspection générale sur la mise en place des cycles dans le primaire, le ministère de l'éducation nationale a décidé de réviser et mettre à jour tous les programmes et instructions de l'école maternelle et élémentaire. La rédaction de ces nouveaux programmes, qui devraient remplacer ceux de 1986, est déja engagée par la direction des écoles et l'inspection générale et les textes devraient être prêts en février ou mars 1994. Cela laisserait le temps nécessaire aux éditeurs scolaires pour réaliser de nouveaux manuels avant la rentrée 1995.

Pour le ministère, cette révision des programmes est rendue nécessaire par la mise en place des trois cycles de l'école primaire, qui remettent évidemment en cause l'organisation annuelle des programmes actuels. Conformément aux vœux du ministre, les nouveaux programmes attacheront une très grande attention au cycle des apprentissages fondamentaux (grande section de maternelle-cours préparatoire-cours élémentaire 1re année) et en particulier à l'apprentissage de la lecture

Deux nouveaux recteurs à Reims et à la direction du CNED

Le conseil des ministres du mardi 6 juillet a procédé à deux nouvelles nominations. Edouard Bridoux est nommé recteur de l'académie de Reims, en remplacement d'André Varinard, qui avait été nommé recteur de l'académie de Lille le 23 juin. D'autre part, Michel Moreau succède à Bernard Loing à la direction du Centre national d'enseignement à distance (CNED); le directeur du CNED a rang de recteur.

[Né le 19 août 1945 à Reumont (Nord), Edouard Bridoux est docteur en physique (1970). Assistant (1967), maître-assistant (1969), maître de conférences (1972), enfin professeur (1975) à l'université de Valenciennes, il est élu président de cette université en 1975. Chargé de mission (1979) au cabinet du ministre des universités, Alice Saunier-Seïté, il en devient directeur en 1980. Directeur du laboratoire d'opto-acousto-électronique de Valenciennes (1984), il est nommé recteur de l'académie d'Amiens (1986) avant de rejoindre l'université de Valenciennes (1990). Depuis 1992, M. Bridoux était directeur de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de mécanique énergétique de Valenciennes (ENSIMEV).]

[Né le 18 avril 1944 à Reugny (Indre-et-Loire), Michel Moreau est docteur d'Etat en droit (1971) et agrégé de droit privé (1975). Assistant (1967) puis chargé de cours (1971), il est nommé professeur à l'université de Brest (1976) puis de Poitiers (1977). Doyen de la faculté de droit et des sciences sociales de l'université de Poitiers, entre 1986 et 1993, M. Moreau était, depuis 1988, membre du conseil d'administration du Centre national d'enseignement à distance.]

EN BREF

□ **Le bilan des orages.** – Les violents orages, souvent accompagnés de grêle, qui se sont abattus dans le sud de la France le lundi 5 juillet, ont causé la mort de deux personnes âgées à Rivolet (Rhône) et à Jassans-Riottier (Ain). Des exploitations agricoles du Beaujolais et de la région Midi-Pyrénées ont été durement touchées. De nombreuses personnes ont dû être évacuées de bâtiments et de campings inondés. Pour recueillir de l'aide pour les familles sinistrées, le Secours populaire a ouvert le CCP n° 654 37 H Paris.

□ **Deux arrestations après un vol de bijoux.** – Deux hommes soupçonnés d'avoir participé à un vol de bijoux, d'une valeur de 56 millions de francs environ, ont été arrêtés dans la nuit du lundi 5 au mardi 6 juillet. Les bijoux dérobés ainsi qu'un sac contenant 50 000 dollars en espèces, appartenaient à Marvin Davis, ancien administrateur des studios de la Century Fox et important actionnaire de la MGM. Dimanche 4 juillet, la limousine, conduisant à l'hôtel Eden Roc le magnat du cinéma américain et son épouse Barbara, a été interceptée sur la route de Nice au Cap-d'Antibes par deux autres véhicules, à bord desquels se trouvaient quatre hommes armés et cagoulés. Après avoir maîtrisé le chauffeur de l'homme d'affaires, ils se sont fait ouvrir le coffre de la voiture, sous la menace de pistolets, puis se sont enfuis. Ils ont été arrêtés lors d'un banal contrôle routier, en possession de cartes bancaires et de pièces d'identité appartenant aux victimes. Ils devaient être déférés au parquet de Grasse mercredi 7 juillet.

□ **Des agents assermentés pour le contrôle de la taxe sur les déchets.** – La taxe de 20 francs par tonne de déchets mise en décharge, prévue par la loi de 1992 pour financer la résorption des « points noirs », va pouvoir entrer en vigueur. Un arrêté publié au *Journal officiel* du 6 juillet précise les conditions dans lesquelles les agents de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) seront commissionnés pour le *« contrôle des déclarations relatives à la taxe sur le stockage des déchets »*. Les nouveaux agents, assermentés, disposeront d'une carte professionnelle qui précisera si leur compétence est nationale ou régionale. Ils seront habilités à contrôler les registres des exploitants de décharges, les bordereaux des transporteurs et le volume réel des déchets entreposés

□ **Le Père Jean de Chasteigner nommé secrétaire national de l'enseignement religieux.** – Le conseil permanent de la conférence des évêques de France a nommé, mardi 6 juillet, le Père Jean de Chasteigner secrétaire national de l'enseignement religieux, à compter du 1er septembre et pour un mandat renouvelable de trois ans. Le Père de Chasteigner, vicaire général du Mans depuis 1988, remplace à ce poste le Père Stanislas Lalanne.



Cet été 60 000 supports de sacs, 3 millions de sacs Vacance Propres ont été répartis sur 470 sites touristiques

une initiative de

BSN Emballage - BSN Branche Biscuits - BSN Branche Eaux Minérales - BSN Branche Epicerie - Carnaudmétalbox - Coca-Cola - Compagnie Bancaire - Danone - ELF Atochem - Brasseries Heineken - Brasseries Kronenbourg - Brasseries Kanterbrau - Kimberly Clark Sopalin - Kraft Général Foods Groupe France - Lever - Mead Emballage - Orangina - Péchiney - Perrier - Procter & Gamble - Saint Gobain Emballage - Schweppes - Vittel - Volvic



Havas

COMMUNICATION

Prenant acte des divergences des acteurs du marché publicitaire

Le rapport de M. de Broissia recommande la prudence pour adapter la loi Sapin

Au terme de rencontres avec une cinquantaine d'acteurs du marché publicitaire, Louis de Broissia, député RPR de Côte d'Or et président du *Bien public*, dresse, dans son rapport sur la loi Sapin, présenté le 7 juillet, la liste des vides juridiques qui subsistent en matière de publicité. Mais il ne recommande pas de modifications fondamentales

Sans être coupable de tous les maux affectant aujourd'hui le marché publicitaire, la loi dite Sapin sur la publicité, promulguée le 29 janvier et entrée en vigueur le 1er avril, nécessite d'être *« mise en examen »* : telles sont en substance les conclusions du rapport d'information sur la loi Sapin présenté mercredi 7 juillet par Louis de Broissia, député RPR de Côte d'Or et président du *Bien public* (groupe Hersant), au nom de la Commission des affaires culturelles familiales et sociales de l'Assemblée nationale.

Tout en notant que de nombreux professionnels ont *« demandé avec virulence l'abrogation ou la modification de la loi »*, M. de Broissia confesse *« que les positions »* des uns et des autres sont *« souvent plus modérées que leur déclarations publiques »*. Le rapporteur trace un panorama de la publicité française *« dont la croissance des investissements a été plus forte que celle de la consommation »* entre 1981 et 1991, année de la guerre du Golfe et de l'entrée dans la récession. Il rappelle aussi que le marché publicitaire est depuis longtemps montré du doigt pour son absence de transparence tarifaire, le premier grief en la matière, le rapport Dufour, datant de 1957.

En revanche, le président du *Bien public* précise que la profession a été choquée de voir la publicité prise en compte par le gouvernement de Pierre Bérégovoy au titre d'une loi contre la corruption. *« L'idée d'une assimilation entre leur activité économique et la corruption a paru aux professions concernées particulièrement choquant »*, note M. de Broissia, tout en précisant toutefois que *« l'ensemble des acteurs du marché publicitaire se sont déclarés en accord avec les objectifs de transparence »*. Il met aussi l'accent sur le manque de *« concertation »* entre la profession et les rédacteurs du projet de loi, dont les publicitaires se sont faits l'écho lors du premier rapport d'étape de la loi Sapin, l'été dernier, et reprend avec une gourmandise visible les accusations portées contre un projet *« improvisé »*, *« inconséquent »*, ainsi que *« son ignorance des exigences de l'internationalisation de la publicité »* .

Mais le vif du sujet c'est le champ d'application de la loi, après trois mois d'exercice. M. de Broissia manifeste une grande prudence, et préfère poser des questions. Au terme de rencontres avec une cinquantaine d'acteurs du marché publicitaire (représentants des médias, des annonceurs, des agences et des centrales d'achat d'espace, experts juridiques), il fait remarquer qu'il n'y a pas de *« mode d'emploi »* de la loi Sapin et *« que seule la jurisprudence sera en mesure d'apporter des solutions certaines voire définitives »*. Plusieurs grandes questions ne sont pas réglées . L'exclusion du champ de la loi des petites annonces par exemple, qui n'a pas été formalisée suffisamment dans le texte final, comme la prise en compte de la publicité financière, qui risque de poser problème lors des futures campagnes de privatisation, voire le hors-médias dont plusieurs acteurs du marché publicitaire – les éditeurs surtout – estiment qu'il échappe en grande partie à la loi. Enfin, le rapporteur signale que la loi Sapin, qui s'applique géographiquement à la France, risque d'être une *« passoire »* (certaines centrales d'achat menaçant de s'installer à l'étranger) et de laissuer le champ libre aux annonceurs et aux agences étrangères . Enfin, M. de Broissia relance la question du statut des intermédiaires (agences, centrales), devenus mandataires des annonceurs auxquels est désormais interdit toute rémunération par les supports, *« ce qui a focalisé les critiques et determiné les oppositions »*. Il est favorable à ce que le choix soit offert entre ce statut et celui de commissionnaire, *«qui offre également de véritables garanties de transparence»*. Enfin, il s'interroge sur les modalités de la commission d'agence de 15 %, théoriquement supprimée. Tout en se faisant l'écho du marasme dans lequel la récession et la loi Sapin ont plongé le secteur de la publicité (la fourchette de suppressions d'emplois allant de 2000 à 6000), et du fait que la loi bouleverse la culture publicitaire et modifie radicalement la hiérarchie entre les *« supports »* – la télévision prenant de plus en plus le pas sur la presse, et les médias les plus importants tirant leur épingle du jeu –, le député de Cote d'Or propose *« d'attendre au moins le terme de l'année 1993, voire la fin du premier trimestre 1994 »* pour en mesurer les effets, tout en recommandant la création d'un observatoire de la publicité qui pourrait procéder *« à un audit visant à améliorer le fonctionnement du marché publicitaire »* et à situer la loi Sapin dans un contexte légilatif comprenant aussi la loi Evin contre la publicité tabagique et la loi sur la limitation des dépenses électorales. Il rappelle au passage que l'opposition, devenue majorité, avait préconisé le report de l'application de la loi Sapin au 1er décembre 1993 afin de premettre *« réflexion et concertation préalables »* ...

YVES-MARIE LABÉ

Priée de réaliser 7,7 millions de francs d'économies

RFI souhaite un soutien de l'Etat

Radio France internationale (RFI) pourrait se contenter de la bonne tenue de sa gestion, puisque la radio a dégagé en 1992 un excédent de 10,5 millions de francs, pour un budget de 524,6 millions. Mais son président, André Larquié, est inquiet et il tient à faire savoir que RFI, à laquelle le gouvernement demande de réaliser en 1993 une économie budgétaire de 7,7 millions de francs, entend ne pas être oubliée par les pouvoirs publics. Dépendant de cinq tuteurs – le premier ministre, le ministre de la coopération, celui de la communication, celui de la francophonie et celui des affaires étrangères, ce dernier lui fournissant la majorité de son budget, complété par la publicité (5 millions de francs) et une partie de la redevance – RFI sait qu'elle ne constitue pas le souci prioritaire du gouvernement qui, traditionnellement, s'intéresse davantage au paysage audiovisuel français qu'au paysage audiovisuel mondial. *« Le problème est de savoir si la France veut être entendue dans le monde par le biais de la radio »*, fait remarquer M. Larquié. Après le contrat d'objectif conclu avec l'Etat en 1989, RFI souhaite que les pouvoirs publics s'engagent pour la période 1994-2000.

Sans pour autant prétendre atteindre la diversité d'autres organes radiophoniques – RFI émet en dix-sept langues dont la plus récente est l'albanais, alors que la BBC en utilise quarante-trois –, la radio souhaiterait développer son service en espagnol à destination de l'Amérique du Sud, où elle est peu présente, mais aussi ouvrir de nouveaux émetteurs. Or, si la construction de ceux d'Allouis-Issoudun et de Djibouti est assurée, celle de l'émetteur ondes courtes prévu en Thaïlande n'est pas encore avalisée. Pour RFI, qui diffuse déjà en Asie des émissions en français, anglais, chinois mandarin, vietnamien, lao et kmer, l'installation de ce nouvel émetteur est pourtant *« stratégique »* dans l'extension de sa couverture asiatique, parallèlement au développement des satellites. En outre, RFI, dont les programmes devraient abandonner TDF1-TDF2 pour « monter » sur Eutelsat le 15 septembre, souhaite accroître ses émissions en langue anglaise, de deux heures et demie quotidiennes à six ou huit d'ici à 1995, et continuer à s'implanter. Ainsi, après Washington, elle couvrira bientôt Moscou et Saint-Pétersbourg.

Y.- M. L.

□ **SEPT-ARTE : Bernard-Henri Lévy nommé président du conseil du surveillance.** – Bernard-Henri Lévy a été nommé président du conseil de surveillance de la SEPT-ARTE, le pôle français de la chaîne culturelle, succédant ainsi à l'historien Georges Duby. Cette nomination a eu lieu à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de la SEPT-ARTE, qui a procédé à un renouvellement partiel du conseil de surveillance. Bernard-Henri Lévy et Marcel Landowski, compositeur et secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France, succèdent à Georges Duby, qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat, et à Dominique Alduy, directeur général de France 3, dont le mandat venait à expiration.

CULTURE

Une série de nominations au ministère et dans les théâtres

Maryvonne de Saint-Pulgent à la direction du patrimoine

Maryvonne de Saint-Pulgent a été nommée, le 6 juillet, en conseil des ministres, directrice du patrimoine au ministère de la culture et de la francophonie en remplacement de Christian Dupavillon. Par ailleurs, une série de nominations et de renouvellements concernant le théatre ont été annoncées par Jacques Toubon. Marcel Maréchal a ainsi été nommé à la tête du Rond-Point Théatre Renaud-Barrault. Il sera remplacé par Gildas Bourdet à la Criée Théatre national de Marseille. Enfin Mathilde Monnier va devenir directeur du Centre chorégraphique national de Montpellier.

Avant de choisir une carrière administrative, Maryvonne de Saint-Pulgent s'était d'abord orientée vers la musique : elle fut premier prix de piano et de musique de chambre du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. A sa sortie de l'Ecole nationale d'administration, elle choisit le Conseil d'Etat où elle est maître des requêtes. En 1986, elle participe à l'élaboration du rapport Chevrillon, commandé par François Léotard, ministre de la culture, sur le devenir de l'Opéra Bastille alors en construction – on y suggérait, au passage, la refonte de l'Opéra Garnier, au prix de la destruction de l'arrière du bâtiment.

En dehors de ces activités administratives, elle collabore à de nombreuses publications : *Musiques, Diapason-Harmonie, Compact* et *le Point* où elle signe des reportages et des chroniques vigoureuses. Qu'il s'agisse de la vie musicale ou de la vie culturelle, ses prises de position sont souvent tranchées. Dans *le Syndrome de l'Opéra* (1991), elle mettait vivement en cause la nouvelle institution qui venait de naître à la Bastille. Elle a également critiqué avec constance l'action de Pierre Boulez et l'utilité de l'IRCAM.

Dans une récente chronique du *Point*, intitulée « Patrimoine : le complexe de Noé », elle ironisait sur *« la patrimoinophilie »*, *« cette sympathique névrose »* qui amènerait les pouvoirs publics à mettre *« à l'abri dans l'arche patrimoniale »* cinémas de quartiers, docks désaffectés ou corons désertés au détriment des cathédrales. Elle s'indignait de l'annonce du classement des HLM de Sarcelles et concluait : *« Beaucoup d'activisme incantatoire et une répugnance croissante à assumer sa mission régalienne : telles sont les grandes tendances de la politique patrimoniale de l'Etat. Il ne lui est pas interdit d'en changer. »*

Les directives de Jacques Toubon

Il semblerait pourtant que le ministre ait tenu à tracer à l'avance les limites de ce changement. En même temps que la nomination de Mme de Saint-Pulgent, Jacques Toubon a rendu publique *« la mission prioritaire »* qui lui était confiée. Curieusement, cette ligne, assez précise, n'est pas totalement étrangère à celle suivie par Christian Dupavillon. Reste à savoir comment seront traitées ces directives.

Le ministre demande de *« poursuivre une politique ambitieuse et raisonnée de protection, de restauration et de mise en valeur de tous les éléments constituant le patrimoine historique, y compris dans leurs formes nouvelles et contemporaines les plus exemplaires »*. M. Toubon demande ensuite *d'« engager sereinement et fermement la réforme des structures et des modes d'intervention de l'Etat. Cette réforme, qui concerne en particulier la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, est nécessaire pour développer l'utilisation et l'animation des Monuments historiques, en liaison avec la politique d'aménagement du territoire décidée par le gouvernement »*.

Le ministre de la culture demande aussi de *« favoriser la mise en place de la future Fondation du patrimoine dont l'étude a été confiée au sénateur Jean-Paul Hugot, maire de Saumur. Cette fondation assurera la libre coopération de tous les partenaires du patrimoine – Etat, collectivités publiques, entreprises et grand public – dans les domaines nouveaux et essentiels de la promotion culturelle, touristique et économique du patrimoine en France et à l'étranger »*. Il faudra, en outre, estime M. Toubon, *« conduire le projet d'une nouvelle loi de programme relative au patrimoine monumental »*, et enfin *« d'achever la réforme législative et réglementaire relative aux autorisations, à la conduite et au financement de la recherche archéologique »*.

Enfin, le ministre confirme *« la création d'un grand musée du patrimoine installé au palais de Chaillot, à partir des collections du musée des Monuments français, des archives patrimoniales du service des monuments historiques et de l'Inventaire général, et des collections photographiques de la Caisse des monuments historiques »*. La responsabilité du projet a été confiée à Jean-Marie Vincent, sous- directeur de l'Inventaire en liaison avec un comité scientifique présidé par Jean-Marie Pérouse de Montclos.

E. de R.

[Née le 13 mars 1951, à Châlons-sur-Marne, Maryvonne Le Gallo, mariée à Noël Chamboduc de Saint-Pulgent, inspecteur des finances, poursuit des études musicales au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, puis à l'Institut d'études politiques de Paris. Elève de l'Ecole nationale d'administration (1974-1976), elle est conseiller au tribunal administratif de Paris (1976-1986), puis rapporteur auprès de la Cour des comptes (1980-1986) et enfin maître des requêtes au Conseil d'Etat (depuis 1986). Depuis 1987, elle est commissaire du gouvernement près l'assemblée du contentieux et, depuis 1991, près le tribunal des conflits. Maryvonne de Saint-Pulgent est également administrateur de la Demeure historique (association de propriétaires privés) et membre de l'Association d'entraide de la noblesse française.]

Le bilan du directeur sortant

Christian Dupavillon : priorité à la restauration des monuments historiques

Il n'aura été à la tête de la direction du patrimoine que pendant trois ans (juillet 1990-juillet 1993), mais son passage marquera. Pivot des cabinets du ministre de la culture depuis 1981, ce proche de Jack Lang est connu pour être l'ordonnateur des grandes fêtes (Fête de la musique, défilé Goude sur les Champs-Elysées lors du Bicentenaire de la Révolution) et l'organisateur des concours architecturaux qui vont marquer le premier septennat de François Mitterrand.

Christian Dupavillon n'est pas pour rien architecte de formation, même si longtemps la passion du théâtre l'a emporté sur celle de la pierre. A l'âge de cinquante ans, il demande à être chargé du patrimoine, un secteur dont le ministre ne se préoccupe guère. En quelques années, Christian Dupavillon en fera une des priorités du ministère. Avec lui le budget de restauration des monuments historiques ne cesse de croître. En quatre ans, l'Etat injecte 2,16 miliards pour la restauration de ses propres monuments et 2,7 milliards pour celle des monuments qui ne lui appartiennent pas. Un effort sans précédent pour les finances publiques.

En outre, il va étendre son champ d'action en direction du patrimoine du XIXe siècle comme du XXe siècle. Une action parfois difficile à comprendre, qui doit donc s'accompagner d'un gros travail pédagogique. Il s'intéresse également au patrimoine lié au monde du travail en indiquant des solutions possibles, comme l'aménagement du port de Douarnenez, avec sa flottille de « vieux gréements ».

Sa lutte contre le patrimoine-spectacle (le syndrome du Puy-du-Fou), grande tentation des collectivités locales, est constante. Mais il n'ignore pas, non plus, que le patrimoine a aussi une valeur économique avec laquelle il faut compter. Enfin Christian Dupavillon a réussi à faire dialoguer les trois grands corps qui composent sa direction – les architectes des monuments historiques, les archéologues et les membres de l'Inventaire, – et qui jusque-là ne se parlaient guère. Ce n'est pas le plus mince de ses mérites.

Jacques Toubon vient de lui confier *« une mission générale touchant à l'action de l'Etat dans le domaine de l'architecture »*, tout en rendant hommage à son rôle dans la *« modernisation »* de la direction du patrimoine.

E. de R.

Marcel Maréchal à la tête du Rond-Point-Théâtre Renaud-Barrault

Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, a rendu public le mardi 6 juillet un communiqué dans lequel il se défend de *« toute indifférence »* à l'égard *« du théâtre et de ceux qui le font »*, annonçant quelques nominations et renouvellements de mandats.

Marcel Maréchal, directeur de la Criée, Théâtre national de Marseille, a été nommé à Paris, à la tête du Rond-Point-Théâtre Renaud-Barrault, où il doit succéder à Cherif Khaznadar à partir de 1994. C'est Gildas Bourdet, fondateur de la Salamandre et ancien directeur du Centre dramatique du Nord, qui doit le remplacer à Marseille.

Pour sa part, Lluis Pasqual, directeur de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, a vu confirmer le renouvellement pour trois ans de son mandat qui a pris fin au mois de mars 1993. A Caen, les négociations se poursuivent avec Michel Dubois, directeur du centre dramatique, et les autorités locales.

Sont également renouvelés les contrats de Lucien et Micheline Attoun au Théâtre Ouvert (centre dramatique de création de Paris), de Daniel Benoin à la Comédie de Saint-Etienne, de Jean Danet aux Tréteaux de France, de Brigitte Jaques à Aubervilliers, de René Loyon à Besançon, de Christian Schiaretti à Reims. Au Centre dramatique pour l'enfance et la jeunesse de Montreuil, est renouvelé Daniel Bazilier, et à celui de Strasbourg, André Pomarat. Au Centre d'art dramatique d'Orléans, Loïc Volard et Jean-Claude Houdinière ; au Centre dramatique régional d'Alsace, Pierre Barrat ; à celui de Tours, Gilles Bouillon ; à celui des Pays de Loire, Patrick Pelloquet.

Quant à Jacques Lassalle, administrateur général de la Comédie-Française, il doit rencontrer le ministre le 22 juillet, après les représentations du *Dom Juan* de Molière qui inaugurent le Festival d'Avignon 93 dans la Cour d'honneur. Monique Barbaroux, directeur général de la Comédie-Française, devenue secrétaire générale de l'Union des arts décoratifs, doit être prochainement remplacée.

Jacques Toubon fait valoir qu'en demandant une contribution importante au budget des grands travaux, il a réussi à limiter à 2 % la baisse des subventions pour les centres dramatiques, les scènes nationales et les compagnies. Mais il ne précise pas si ces subventions amputées serviront ou non de base au calcul des budgets pour 1994. Quant à l'assurance-chômage des intermittents du spectacle, le ministre réaffirme sa détermination *« à défendre le principe de la solidarité interprofessionnelle »*.

Dans son communiqué, le ministre indique : *« J'ai demandé à Mme Notat, présidente de l'UNEDIC, et à M. Michel Giraud, ministre du travail et de l'emploi, de surseoir à toute décision en attendant la mise au point de modifications négociées des annexes 8 et 10* [qui concernent le mode de calcul des indemnités]. *J'ai également demandé que le recouvrement des cotisations par les entreprises de spectacle soit mieux contrôlé, et que le travail d'évaluation de déficit, interrompu en février, soit repris d'urgence par l'UNEDIC. »*

COLETTE GODARD

[Né le 25 décembre 1937 à Lyon, Marcel Maréchal y fait ses débuts en 1960, dans la petite salle des Marronniers, à la suite de Roger Planchon. De 1968 à 1975, il prend la direction du Théâtre du VIIIe, salle municipale. Puis il part pour Marseille où, après Antoine Bourseillier, il occupe le Gymnase (aujourd'hui dirigé par Jacques Baillon) en attendant la construction de la Criée, inaugurée en 1981 – avec *les Fourberies de Scapin* – par Jack Lang, qui venait d'être nommé ministre de la culture. Acteur picaresque et généreux, il a fait connaître de grands poètes de la scène : Audiberti, Kateb Yacine, et avant tout Jean Vauthier dont il a créé un inoubliable Bada. Il vient de mettre en scène *la Cerisaie* de Tchekhov avec Marina Vlady, et reprend à la rentrée l'un de ses grands rôles, *le Malade imaginaire* de Molière.]

[Gildas Bourdet est né en 1947 au Havre, ville où il fera ses débuts de scénographe puis de metteur en scène. Il fonde et dirige la Salamandre, qui connaît son premier grand succès avec *la Vie de Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière*. En 1975, Michel Guy le nomme à la direction du Centre dramatique du Nord, alors basé à Tourcoing. Il y monte des spectacles grinçants, et écrit. Notamment *le Saperleau*, une farce dans un langage inventé, purement théâtral. En décembre 1990, après avoir obtenu l'aménagement d'une salle à Lille, il prend sa liberté et travaille avec diverses compagnie dans des conditions financières difficiles.]

□ **Deux sculptures de Camille Claudel volées au Musée de Poitiers.** – *La Valse* et *l'Abandon*, deux bronzes de Camille Claudel, réalisés par l'artiste en 1905, ont été dérobés le 4 juillet au Musée des beaux-arts de Poitiers. Trompant la surveillance des gardiens, les voleurs ont emballé les deux bronzes, qui mesurent respectivement 45 et 46 centimètres de haut et pèsent une vingtaine de kilos chacun. – *(Corresp.)*

Mathilde Monnier au Centre chorégraphique national du Languedoc-Roussillon

La chorégraphe Mathilde Monnier, jusqu'ici créateur-associé au Quartz de Brest, a été nommée conjointement par la municipalité de Montpellier, la région Languedoc-Roussillon et le ministère de la culture, à la direction du Centre chorégraphique national du Languedoc-Roussillon installé à Montpellier. Cette nomination a été annoncée le 6 juillet par Georges Frêche, maire de la ville, lors de la conférence de presse organisée à l'occasion de la fin du festival Montpellier-Danse 93, dirigé par Jean-Paul Montanari, conseiller du maire pour la culture.

Le nom de Mathilde Monnier a été retenu à la suite d'une proposition du ministère de la culture sollicité par Georges Frêche. Les chorégraphes Catherine Diverrès et Daniel Larrieu étaient également sur les rangs. Le Centre chorégraphique est financé à parts égales par la ville et la région (1,5 millions de francs chacune), par le ministère de la culture (3 millions) et ses recettes propres (4 millions).

D. F.

[Mathilde Monnier, trente-deux ans, a été une interprète, notamment de François Verret, avant de commencer à chorégraphier avec Jean-François Duroure, en 1984. Ensemble, ils signent deux ballets : *Pudique Acide* et *Mort de rire*. A partir de 1988, Mathilde Monnier travaille seule. Elle vient de présenter à Montpellier-Danse *Pour Antigone*, avec des danseurs burkinabés et maliens.]

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde

DES LIVRES

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

« L'Empire des sens », de Nagisa Oshima.

Tous les films nouveaux

La Disparue

de George Sluizer,
avec Jeff Bridges, Kiefer Sutherland, Nancy Travis, Sandra Bullock, Lisa Eichhorn.
Américain (1 h 50).
Interdit - 12 ans.

Remake américain de *l'Homme qui voulait savoir*, avec Bernard-Pierre Donnadieu, du même George Sluizer, réalisateur néerlandais. L'histoire d'un homme qui cherche les limites du bien et du mal.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55).

Les Epices de la passion

de Alfonso Arau,
avec Lumi Cavazos, Marco Leonardi, Regona Torne, Mario Ivan Martinez, Ada Carrasco, Yareli Arizmendi.
Mexicain (1 h 53).

Une famille de la haute bourgeoisie mexicaine s'oppose au mariage de la fille, selon la tradition elle doit assister sa mère dans ses vieux jours. Elle se réfugie dans la cuisine et se découvre des dons.

VO : Gaumont Opéra - ex-Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55).

La Femme à abattre

de Guy Pinon,
avec Marie Bunel, Aurélien Recoing, Patrick Lizana, Jacques Gamblin, Valérie Vogt, Pascaline Pointillart.
Français (1 h 27).

Un policier découvre qu'il enquête sur lui-même. Sa femme a été témoin d'un attentat terroriste commis par son amant.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Grandeur et Descendance

de Robert Young,
avec Rick Moranis, Eric Idle, Barbara Hershey, Catherine Zeta Jones, Sadie Frost, John Cleese.
Américain (1 h 27).

Un orphelin découvre dans sa trentième année qu'il est le quinzième duc de Bournemouth. Mais son titre et ses richesses ont été détournés en toute innocence par son cousin.

VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra - ex-Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-75-55) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55).
VF : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

Jimi Hendrix at Woodstock

de Chris Hedgedus,
Erez Laufer,
Américain (1 h).

La prestation incandescente du monstre sacré de la guitare saisie sur le vif lors du mythique Festival de Woodstock.

VO : Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88).

La Nuit sacrée

de Nicolas Klotz,
avec Amina, Miguel Bosé, Maïté Nahyr, François Chattot, Carole Andronico, Jalila Baccar.
Français (1 h 50).

Une adaptation du roman de Tahar Ben Jelloun, l'histoire de Zahra devenue Ahmed par la volonté malade du père obsédé par la survie de son nom.

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

Passion Fish

de John Sayles,
avec Mary McDonnell, Alfre Woodard, Wondie Curtis-Hall, David Strathairn, William Mahoney, Angela Bassett.
Américain (2 h 12).

La difficile réadaptation d'une actrice de série télévisée qui a brusquement perdu l'usage de ses jambes.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).

Robocop 3

de Fred Dekker,
avec Robert Burke, Nancy Allen, Jill Hennessy, Remy Ryan, Bruce Locke, Felton Perry.
Américain (1 h 45).

Pour son troisième retour, Robocop a la charge d'affronter un groupe d'habitants qui s'opposent à une gigantesque opération immobilière. Mais son homme « d'entretien » refuse d'effacer la mémoire de l'homme intégré au robot...

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Villa mauresque

de Patrick Mimouni,
avec Arielle Dombasle, Pascal Greggory, Luis Miguel Cintra, Olga Valery, Rogerio Samora, Afonso de Melo.
Franco-portugais (1 h 55).

Dérive d'un homme dans Lisbonne, sa rencontre avec deux êtres qui le fascinent, une prostituée perdue dans un rêve cruel et un écrivain suicidaire.

Latina, 4e (42-78-47-86).

Les entrées à Paris

Après les folies de la Fête du cinéma, on pouvait craindre la gueule de bois. Il n'en a rien été, et la semaine s'achève sur un score plus qu'honorable de 570 000 entrées, comme si la fête avait fait retrouver le chemin des salles. Le chiffre, en légère régression sur la semaine précédente, est d'autant plus remarquable qu'aucun film nouveau n'est sorti cette semaine. Parmi les reprises, c'est *Bambi* qui l'emporte, avec 60 000 entrées en 32 salles. L'été s'annonce rentable pour le faon qui se consolera ainsi de la perte de sa maman. Les autres reprises de la semaine, *Certains l'aiment chaud* et *1900* ont respectivement attiré 2 300 et 1 500 spectateurs, chacun dans leur salle.

Whoopi Goldberg, en bonne sœur ou en intellectuelle afrocentriste, continue de faire recette. *Made in America* se classe en tête des entrées de la semaine avec 72 000 spectateurs, ce qui donne un confortable total de 230 000 entrées en 15 jours. En deuxième position, *Tout ça pour ça*, de Lelouch, attire 62 000 spectateurs, autant qu'il y a deux semaines, un résultat remarquable qui porte le film à 222 000 entrées. Après l'intermède *Bambi*, on trouve, dans un mouchoir de poche, *Fanfan* (38 000 entrées), *les Visiteurs*, qui s'incruste (35 000), *l'Enfant lion* (34 000), *la Leçon de piano* (33 000) et deux productions américaines qui s'effondrent : *Dragon, l'histoire de Bruce Lee* (29 000) et *Supermario Bro* (28 000).

Parmi les nouvelles un peu réconfortantes de la semaine, on notera que *l'Odeur de la papaye verte* a attiré plus de 12 000 spectateurs dans neuf salles alors que *Ninja Kids* arrivait péniblement à réunir 4 500 sales gosses dans 13 cinémas.

T. S.

* Chiffres : *le Film français*.

Cinéma Paris

A toute épreuve

de John Woo,
avec Chow Yun-Fat, Tony Leung, Teresa Mo, Philip Chan, Kwan Hoi-Shan, Anthony Wong.
Hong-Kong (2 h 10).
Interdit -16 ans.

Tout est prétexte, chez Woo, à un beau mouvement : un homme allume sa cigarette, il réalise une contorsion incroyable ; un autre se prend une balle dans le buffet : il s'envole en une élégante arabesque. C'est de plus en plus spectaculaire et ça culmine en un gigantesque ballet sanguinolent.

VO : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
VF : U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14).

Antonia & Jane

de Beeban Kidron,
avec Saskia Reeves, Imelda Staunton, Brenda Bruce, Bill Nighy, Joe Absolom, Allan Corduner.
Britannique (1 h 20).

Beeban Keedron tisse une comédie sur les vacheries et les paradoxes de l'amitié entre deux femmes, c'est terriblement anglais et bavard, aussi drôle que cruel.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

Comment font les gens

de Pascale Bailly,
avec Elsa Zylberstein, Sandrine Kiberlain, Géraldine Pailhas.
Français (48 mn).

Le mal de vivre des 25/30 ans au centre d'une comédie allègre et incisive.

Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

L'Enfant lion

de Patrick Grandperret,
avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu.
Français (1 h 26).

Une Afrique rêvée, une histoire de contes et de légendes, celle d'un enfant qui parle aux animaux, de sa fraternité avec la reine des lions.

Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

Florile

de Paolo et Vittorio Taviani,
avec Claudio Bigagli, Galatea Ranzi, Michael Vartan, Lino Capolicchio, Constanze Engelbrecht, Athina Cenci.
Italien (1 h 58).

Conte d'une malédiction familiale en terre toscane emballé par les griots experts Taviani. Trois histoires de lucre, de lâcheté, d'amours passionnés et contrariés.

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

La Leçon de piano

de Jane Campion,
avec Holly Hunter, Harvey Keitel, Sam Neill, Anna Paquin, Kerry Walker, Geneviève Lemon.
Australien (2 h).

La grâce faite film, Jane Campion explose un vaudeville autour d'un piano par lequel tout peut arriver, la folie, la mort, l'amour ou la violence.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55).

Ma saison préférée

d'André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Marthe Villalonga, Jean-Pierre Bouvier, Chiara Mastroianni, Carmen Chaplin.
Français (2 h 05).

Téchiné, servi par des interprètes hors pair, enregistre autour de la mort annoncée d'une mère l'affolement des sentiments d'un frère et d'une sœur, qui se cherchent, se perdent, se choquent... appelle en chacun les remords enfouis, les chagrins inavouables.

Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

Mad Dog and Glory

de John McNaughton,
avec Robert De Niro, Uma Thurman, Bill Murray, David Caruso, Mike Starr, Tom Towles.
Américain (1 h 40).

Là où on attend un polar, surgit la comédie. John McNaughton s'est amusé des contre-emplois, son flic est trouillard, son gangster un comique raté, le tout est aussi intelligent que divertissant.

VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

Moi Ivan, toi Abraham

de Yolande Zauberman,
avec Roma Alexandrovitch, Sacha Iakovlev, Vladimir Machkov, Maria Lipkina, Hélène Lapiower, Alexandre Kaliaguine.
Français (1 h 45).

Chronique de la fuite de deux enfants, l'un juif, l'autre pas, sur les routes de la Pologne des années 30, dans leurs pas confondus et douloureux Yolande Zauberman retrouve une juste mémoire.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

Red Rock West

de John Dahl,
avec Nicolas Cage, Dennis Hopper, Lara Flynn Boyle, J. T. Walsh, Timothy Carhart, Dan Shor.
Américain (1 h 38).

Polar bien agréable et rondement mené, Nicolas Cage y est épatant en homme obstiné dans l'honnêteté, tout comme Dennis Hopper en tueur complexé.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).

Reprises

L'Ange bleu

de Joseph von Sternberg,
avec Marlène Dietrich, Emil Jannings, Hans Albers.
Allemand, 1930, noir et blanc (1 h 30).

Les inoubliables chansons de Marlène, ses interminables jambes dénudées, sa sensualité et son charme donneront naissance au mythe de la femme fatale, inventé par le pygmalion Sternberg, qui a signé ici un film impérissable.

VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

L'Empire des sens

de Nagisa Oshima,
avec Eiko Matsuda, Tatsuya Fuji.
Franco-japonais, 1976 (1 h 50).
Interdit -16 ans.

On ne sait ce qui frappe le plus dans ce classique d'Oshima. Le dérèglement des passions ou leur progression mathématique, inexorable.

VO : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

En suivant la flotte

de Mark Sandrich,
avec Fred Astaire, Ginger Rogers, Randolph Scott, Harriet Hilliard.
Américain, 1936, noir et blanc.

Classique de la comédie musicale. Comment transformer un cuirassé en dancing, des canons en accessoires, la vie à bord en enchantement perpétuel. Les magiciens de cette métamorphose ont les traits de Fred Astaire et Ginger Rogers. Avec, en plus, Randolph Scott, cow-boy qui ne sait pas danser, perdu en mer.

VO : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

Les Gamins d'Istanbul

d'Omer Kavur,
avec Cem Davran, Taner Celiker, Yalcin Avsar, Hakan Tanfer, Sevket Avsar.
Turc, 1978 (1 h 27).

Sans démagogie ni concession, avec justesse et sensibilité, Omar Kavur retrace le dur apprentissage de la vie de deux jeunes bergers émigrés à Istanbul après la mort leur père.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Reggae Sunsplash

de Stefan Paul,
avec Bob Marley, Peter Tosh, Third Word Band.
Allemand, 1979 (1 h 35).

En juillet 1979, près de Kingston, Jamaïque, se déroula le deuxième Sunsplash Festival, où se produisirent entre autres, Bob Marley et Peter Toch.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Trianon, 18e (46-06-63-66).

La Vie de château

de Jean-Paul Rappeneau,
avec Philippe Noiret, Catherine Deneuve, Pierre Brasseur, Mary Marquet, Henri Garcin, Carlos Thompson.
Français, 1965 (1 h 32).

Premier film et coup de maître de Jean-Paul Rappeneau, une comédie légère, joliment rythmée, et servie par d'excellents interprètes.

La Champo - Espace Jacques-Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

La sélection « Cinéma » a été établie par : Christophe Montaucieux

TAHAR BEN JELLOUN



Le livre
LA NUIT SACRÉE
Prix Goncourt 1987

Le film
de Nicolas Klotz
avec Amina
et Miguel Bosé

Editions du Seuil

LA SÉLECTION

THEATRE



« Il Campiello », de Carlo Goldoni, mise en scène de Giorgio Strehler.

Spectacles nouveaux

Le Grand Cérémonial

de Fernando Arrabal, mise en scène de Jean-Louis Terrangle et Michèle Laurence, avec Pierre Pirol, Michèle Laurence, Marie Saint-Dizier, Michel Lesprit et Farida Toyes.

L'une des premières pièces d'Arrabal, où se retrouvent les perversités enfantines d'un poète amoureux de l'innocence.

Espace des Blancs-Manteaux, 48, rue Vieille-du-Temple, 4e. Du mercredi au samedi à 21 h 15. Matinée samedi à 15 heures. Tél. : 48-87-04-62. De 140 F à 110 F.

Dernière représentation le 10 juillet.

Il Campiello (en dialecte vénitien)

de Carlo Goldoni, mise en scène de Giorgio Strehler, avec Giorgio Bongiovanni, Giancarlo Dettori, Luigi Diberti, Valentina Fortunato, Giulia Franzoso, Giulia Lazzarini, Gianni Mantesi, Laura Marinoni, Rosalina Neri, Edda Valente et Roberto Zibetti.

Sur la « petite place », il fait froid. Il y a trois familles et un Cavalier. Il y a des conflits d'intérêt, des jalousies, beaucoup de rires, d'amour, de pleurs. Il y a les images enchantées de Strehler, et Goldoni.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Les 9, 10 et 13 juillet, 20 h 30 (et les 14, 15, 16, 17 et 18). Tél. : 44-41-36-36. De 190 F à 40 F.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick, mise en scène de Gérard Caillaud, avec Jean-Paul Bordes, Ninou Fratellini, Franck-Olivier Bonnet, Michèle Bardollet, Patrick Zard et Claude d'Yd.

Les histoires d'amour sont éternelles. La vie intime de Pierre et Marie Curie a des charmes inépuisables.

Michodière, 4 *bis*, rue de la Michodière, 2e. A partir du 10 juillet. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-95-22. De 170 F à 50 F.

Paris

Le Banc

d'Hervé Lebeau, mise en scène de Tara Depré, avec Marthe-Hélène Raulin et Hervé Lebeau.

Ils sont liés à ce banc – témoin de leur succès – où se vit, se danse, se rit et se pleure une vie ordinaire et unique.

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. Du mercredi au samedi à 20 heures. Tél. : 45-44-57-34. De 98 F à 140 F.

Dernière représentation le 10 juillet.

Mortadela

d'Alfredo Arias, mise en scène de l'auteur, avec Haydee Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Pegueroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Jacinta, Martine Lepage, Oscar Sisto, Frédérico et Andréa.

Cette fois, c'est définitif, Buenos-Aires quitte la rive gauche. Mais c'est pour mieux faire apprécier sa séduction ailleurs, en tournée française et internationale.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mercredi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 h 15. Tél. : 43-22-77-74. De 200 F à 90 F.

L'Eloge de la folie

de Laurence Février, d'après Erasme, avec Laurence Février.

Laurence Février a repris possession des Athévains, et avec elle la fantaisie, l'intelligence : autrement dit, la folie.

Artistic-Athévains, 45, rue Richard-Lenoir, 11e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 21 heures, le jeudi à 19 heures, le samedi à 18 heures. Tél. : 48-06-36-02. De 150 F à 75 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Colette Godard

Saisons 1993-1994

LE CARGO A GRENOBLE

Grande salle

THÉATRE : *les Disparus*, de et par Bruno Meyssat, du 12 au 22 octobre. *Un chapeau de paille d'Italie*, de Labiche, par Georges Lavaudant, du 4 au 6 novembre. *Les Marchands de gloire*, de Marcel Pagnol, par Jean-Louis Martinelli, du 8 au 12 février. DANSE : Jean-Claude Gallotta, *Ulysse*, du 17 au 27 novembre. Lucinda Childs, *Eurhythmic Toccata, Rhythm Plus Dance*, les 1er et 2 décembre. Odile Duboc, *Projet de la matière*, 23 décembre. Francesca Lattuada, *le Baron perché*, 20 et 21 avril. MUSIQUE : Festival 38e Rugissant, 11 décembre. *La Finta Giardiniera*, de Mozart, par Guy Coutance, le 8 avril. *La Traviata*, de Verdi, par Klaus Michaël Grüber, le 8 juin.

Petite salle

THEATRE : *Aria di Roma*, avec Maria Rodriguez Tomé et Hervé Dubourjal, du 5 au 16 octobre. *Opéra baroque*, par les Forman, du 14 au 18 décembre. *Les Lois fondamentales de la stupidité humaine*, de Cipolla, par Thierry Bédard, du 16 au 25 février. *Les Diablogues*, de Dubillard, par Catherine Marnas, du 16 au 19 mars.

Théâtre mobile

THEATRE : *le Joueur*, de Goldoni, par Jean-Claude Penchenat, du 11 au 22 janvier. *Les Amours de M. Vieux Bois*, d'après Raoul Toepffer, par Caroline Gautier, les 16 et 17 février. *La Légende de saint Julien l'Hospitalier*, d'après Flaubert, par Thierry Roisin. *Je ne suis pas Frankenstein*, de Philippe Faure, du 12 au 15 avril. DANSE : Christiane Blaise, *le Pressentiment des alligators*, du 20 au 22 octobre. Phoenix Dance Company, les 26 et 27 janvier. Francesca Lattuada, création, les 20 et 21 avril. Jean-Claude Gallotta, création 94, du 17 au 20 mai. MUSIQUE : « Le Piano de Liszt », les 15 octobre, 5 novembre, 18 février. Festival 38e Rugissant les 9, 10, 11 décembre.

La Rampe

Orchestre national de Lyon. Les 10 décembre, 7 janvier, 11 février.

★ Cargo, 4, rue Paul-Claudel, BP 2448 38034 Grenoble Cedex 2. Abonnements : 4 spectacles, dont une création, 320 F individuel/300 F groupe ; 8 spectacles dont une création, 580 F/540 F ; 20 spectacles dont une création, 1200 F/1100 F. Pour les moins de 18 ans, 3 spectacles : 150 F. Adhésions : 80 F ; chômeurs et plus de 60 ans, 60 F ; moins de 26 ans, 25 F ; moins de 18 ans, gratuite. Pour tous les spectacles, 85 F et 130 F. Abonnements au Cargo jusqu'au 11 juillet et à partir du 7 septembre ; sur place et par correspondance à la Maison du tourisme, rue de la République, jusqu'au 31 juillet et à partir du 24 août.

★ Hors abonnements : l'Ensemble instrumental de Grenoble le 16 novembre, au Cargo, le 14 janvier, salle Olivier-Messiaen, église Saint-Jean les 7 et 8 avril. Philippe Decouflé le 16 décembre, au Cargo. *Risotto*, de Fago et Beggiato, du 15 au 19 mars (lieu à déterminer). Le Festival de jazz, du 22 au 26 mars, *Enfantillages*, du 17 au 28 mai (au Cargo).

COMÉDIE DE SAINT-ÉTIENNE

Théâtre Jean-Dasté

Mère Courage (en allemand), par Janus Kica, le 11 octobre. *Le Mal de la jeunesse*, de Bruckner, le 18, et *Roméo et Juliette*, de Shakespeare, par Daniel Benoin (reprises), les 19 et 20 octobre. *Tableau d'une exécution*, de Howard Barker, par Solange Oswald, les 24 et 25 novembre. *L'Aide-Mémoire*, de Jean-Claude Carrière, du 4 au 8 janvier. *La Cerisaie*, de Tchekhov, par Jacques Rosner, du 12 au 14 janvier. *Caresses*, de Sergi Belbel, par Michel Dubois, du 18 au 20 janvier. *Les Troyennes*, d'Euripide, par Daniel Benoin, du 10 au 19 février, et du 23 mars au 8 avril. *Tartuffe*, de Molière, par Alain Mergnat, les 22 et 23 février. *Marc Jolivet*, le 20 avril. *Dom Juan*, de Molière, par Jerzy Grzegorzewski, du 17 mai au 10 juin.

Sous-Sol

Jean Dasté, le 4 novembre. *Le Oui de Malcolm Moore*, de David Holman, par Guy Rétoré, du 29 mars au 23 avril.

Théâtre du Parc

Quadrille, de Sacha Guitry, par Daniel Benoin, du 1er au 13 octobre, le 15 à Firminy, le 16 à Rive-de-Gier. *Ramayana*, le 21 octobre. *Rufus*, le 4 novembre. *Le Bourgeois gentilhomme*, de Molière, par Arlette Téphany, du 26 novembre au 3 décembre. *Boris Vian*, par l'Atelier Pierre-Debauche, le 17 décembre. *Bufaplanètes*, avec Pep Bou et Jérôme Ventura, les 10 et 11 janvier, le 12 à Rive-de-Gier. *Californie, paradis des morts-vivants*, de Sam Shepard, par André Tardy, du 26 au 28 janvier. *Le Chant du Phénix*, opéra-chansons de Nicole Denis-Michalon, les 17 et 18 mars. *La Fontaine*, avec Jean-Claude Drouot, du 6 au 8 avril.

Maison de la culture et de la communication

John-Gabriel Borkman, d'Ibsen, par Luc Bondy, avec Michel Piccoli, du 23 au 25 septembre. *Solo*, de Josiane Balasko, du 14 au 17 décembre. *Façade*, chorégraphie de Régine Chopinot. *Turandot*, de Puccini, direction musicale Patrick Fournillier, les 16 et 20 mars. *Ulysse*, chorégraphie de Jean-Claude Gallotta, le 29 mars. *Don Giovanni*, de Mozart, direction musicale Patrick Fournillier, les 20 et 23 avril.

Hors les murs

Les Animaux malades de la piste, par Jean-Paul Farré, les 13 et 14 avril à Andrézieux, le 15 à Rive-de-Gier, le 17 à Firminy. *Alceste*, d'Euripide, par Jacques Nichet, en plein air, lieu à préciser, du 28 juin au 5 juillet. L'Eté musical Loire-Forez, juillet et août 1994 (Angélique Ionatos, Quatuor Debussy, Zap Mama, Chœur Tapiola, Jos van Immerseel, Polyphonies hébraïques).

★ Comédie de Saint-Étienne, Théâtre Jean-Dasté et Sous-Sol, avenue Emile-Loubet, Saint-Etienne. Service des relations avec le public : 77-25-01-24 de 9 heures à 12 heures, de 14 heures à 16 heures. Sur place jusqu'au 21 juillet. Du 6 septembre au 30 octobre. Du lundi au vendredi de 14 h 30 à 19 h 30. Samedi de 15 heures à 18 heures. Tél. : 77-32-79-26. Théâtre du Parc, avenue du Parc, à Andrézieux-Bouthéon : du lundi au vendredi de 16 heures à 19 heures, samedi de 16 heures à 18 heures. Tél. : 77-36-26-00. FNAC : le lundi de 14 heures à 19 heures. Du mardi au samedi de 10 heures à 19 heures. Tél. : 77-43-43-43. Par correspondance aux mêmes adresses. Du 21 juillet au 6 septembre, les demandes d'abonnement sont traitées et renvoyées dès le 6 septembre. 5 spectacles : collectivités, adhérents et FNAC, 310 F. Etudiants, moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, troisième âge, familles nombreuses : 260 F. Individuels : 380 F. Abonnement pour tous les spectacles : 810 F.

DANSE

Nîmes

Ballet de l'Opéra de Paris

Programme Balanchine, Giselle et Giselle.

Dans le cadre de l'Eté de Nîmes, le Ballet de l'Opéra s'installe dans les arènes avec *Concerto Barocco, Tzigane, les Quatre Tempéraments, Thème et variations* (1), la *Giselle* romantique (2) et sa formidable «relecture» moderne par Mats Ek (3).

Arènes de Nîmes, (1) les 14 et 15 juillet, (2) les 21 et 22, (3) le 25, 22 heures. Tél. : 66-67-28-02. De 50 F à 160 F.

Châteauvallon

Festival 93

Le Rudra Béjart Lausanne débarque avec *Opéra*, un chant d'amour à l'Italie un peu hétéroclite mais enlevé et sympathique, et un vrai chef-d'œuvre, *Le Mandarin merveilleux*, de Bartok (1). Et *l'Art du pas de deux*, montage de ses plus belles réussites en ce domaine (2).

(1) Amphithéâtre de Châteauvallon, du 8 au 11 juillet, 22 heures. (2) Les 12 et 13. 230 F. Tél. : 94-24-11-76.

Sanxay

Mark Tompkins et Jean-Luc Vilmouth

Pic Nic

Dans les ruines gallo-romaines de Sanxay (4 hectares), le plasticien Jean-Luc Vilmouth édifie une *Horloge vivante*, tandis que Tompkins anime un stage international de danse contemporaine doublé de répétitions publiques, précédant la représentation unique du spectacle *Pic Nic*.

Sanxay (Vienne), stage et répétitions publiques du 12 au 24 juillet, de 8 heures à 20 heures, spectacle le 25 de 7 heures à 22 h 30. Ticket d'entrée du site : adultes 20 F, enfants 6 F. Tél. : 49-55-33-19.

La Baule

Rencontres internationales de la danse

Sept spectacles, donnés par les élèves d'écoles de danse de Belgique, Côte-d'Ivoire, Mongolie, Pays-Bas, Pologne, Suisse, Thaïlande et Vietnam, ainsi que par le Jeune Ballet de France, des lauréats de conservatoires, de jeunes danseurs et solistes de l'Opéra de Paris, du Nederlands Dans Theater et de Chine.

Atlantia, du 9 au 15 juillet, 20 h 30 (sauf le 14 à 18 heures). Tél. : 40-24-24-24. 130 F, abonnement pour les sept spectacles 686 F.

Alès

Compagnie Bagouet

Par les stagiaires de la Cellule d'insertion professionnelle jointe à la compagnie, *Sentier*, une chorégraphie de Bernard Glandier, et des extraits du répertoire de Dominique Bagouet.

Jardin du Musée P. A. B., le 8 juillet. 18 h 30. Tél. : 66-52-44-66. Entrée libre.

La sélection « Danse » a été établie par : Sylvie de Nussac

MUSIQUE

Classique

Mercredi 7 juillet

Fauré

Pelléas et Mélisande

Ravel

Concerto pour piano et orchestre en sol

Chausson

Symphonie op. 20
Gérard Parmentier (piano), Orchestre de Paris-Sorbonne, Jacques Grimbert (direction).

Méconnue parce que quasiment disparue de l'affiche des concerts et des plans d'enregistrement discographique (si tant est qu'elle y fut jamais présente, autrement que de façon épisodique), la *Symphonie* d'Ernest Chausson est un chef-d'œuvre dont on ne s'explique pas pourquoi les chefs ne le dirigent pas davantage. Le même jour, au même endroit, mais à 18 heures, le pianiste Eric Davoust consacre son récital de piano à des pièces de Poulenc, d'Indy, Chabrier, Roussel, Ravel et Debussy. Le 9, à 18 heures, le pianiste Frédéric Aguessy se lance dans l'immense *Sonate* de Paul Dukas. Un autre chef-d'œuvre délaissé. Mais là, on comprend davantage : il faut une tête bien faite pour l'apprendre et de sacrés doigts pour la jouer. Aguessy est l'homme de la situation.

Amphithéâtre de la Sorbonne, 20 h 30. Tél. : 42-62-71-71. De 100 F à 165 F.

Jeudi 8

Liszt

Sonate pour piano
Variations et fugue sur un thème du Prophète de Meyerbeer
Jacques Taddei (piano, orgue).

La *Sonate* de Liszt, on ne la connaît que trop : voici une œuvre qui ne résiste pas à une interprétation simplement moyenne. Les *Variations sur un thème du Prophète* de Meyerbeer le sont beaucoup moins en revanche. Jacques Taddei est organiste, mais il n'oublie pas qu'il remporta, en 1973, le premier prix de piano du Concours Marguerite-Long. Elève de Pierre Cochereau, il devait remporter, sept ans plus tard, le premier prix du concours d'orgue de Chartres. Il est directeur du Conservatoire national de région de Paris et titulaire des orgues de Sainte-Clotilde à Paris. Le fait de beaucoup pratiquer l'orgue « gâte » souvent le toucher des pianistes. Il y a cependant quelques exceptions : Dominique Merlet en est une, brillante.

Eglise Saint-Eustache, 20 h 30. Tél. : 45-22-28-74. 120 F.

Bach

Fantaisie chromatique et fugue

Brahms

Variations pour piano sur un thème de Haendel

Chopin

Fugue pour piano
Nocturnes op. 48
Préludes op. 28
Akiko Ebi (piano).

Remarquable pianiste et musicienne attachante Akiko Ebi est une artiste singulière que ses camarades du Conservatoire de Paris admiraient. Il faut l'avoir entendue jouer les *Etudes* de Chopin et *Gaspard de la nuit* de Ravel pour savoir ce que jouer du piano veut dire. Ebi joue pour le Festival Chopin de Bagatelle. Devra-t-elle se battre contre ce piano de marque autrichienne imposé, semble-t-il, aux artistes qui s'y produisent ?

Orangerie du parc de Bagatelle, 20 h 45. Tél. : 36-70-00-44. 150 F.

Dimanche 11

Haydn

Sonate pour clavier

Chopin

Nocturnes op. 37
Ballade op. 38

Schumann

Sonate pour piano op. 14 « Concert sans orchestre »
Jean-Efflam Bavouzet (piano).

Il n'y a pas longtemps encore, Jean-Efflam Bavouzet affirmait ne pas aimer la musique de Chopin. Les années passent, son intelligence –vive !– adoucit des prises de position que son tempérament –vif !– lui faisait prendre. Et il joue Chopin. Il le jouera très bien, à n'en pas

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

MUSIQUE

Classique

Mercredi 7 juillet

Fauré

Ravel

Chausson

DANSE

...

douter, car Bavouzet est un musicien et un pianiste de tout premier plan. Exactement l'artiste que l'on aimerait voir faire ses débuts avec les grands orchestres parisiens. Le 13 juillet, même endroit, même lieu, même heure, Jean-Claude Pennetier jouera également Chopin, mais aussi Fauré, Debussy et Chabrier. Cela commence à se savoir : ce pianiste-compositeur-chef d'orchestre est l'un des talents les plus accomplis du moment.

Orangerie du parc de Bagatelle, 16 h 30. Tél. : 36-70-00-44. 100 F.

Régions

Aix-en-Provence

Weber

Euryanthe
Elisabeth Meyer-Topsoe (Euryanthe), Thomas Moser (Adolar), Karen Huffstodt (Eglantine), Andreas Schmidt (Lysiart), Frode Olsen (le roi), Hanna Schaer (Berthe), Chœur du festival, English Chamber Orchestra, Jeffrey Tate (direction), Hans Peter Cloos (mise en scène).

Si le livret d'*Euryanthe* de Weber est sans le moindre intérêt, la musique du parent par alliance de Mozart est comme toute sa musique d'une beauté à couper le souffle. La mise en scène est de Hans Peter Cloos, un grand directeur d'acteurs dont les idées sont parfois déroutantes. Dans un tel opéra, le résultat peut être captivant. Les 11 juillet à 17 heures et 12 à 21 h 30, Berlioz sera à l'honneur, puisque John Nelson, grand berliozien devant l'éternel, dirigera *l'Enfance du Christ*, l'une des œuvres que même ceux qui n'aiment pas la musique de ce compositeur vantent, au plus haut point.

Le 13. Théâtre de l'Archevêché, 21 h 15. Tél. : 42-17-34-34. De 290 F à 890 F.

Beaune

Vivaldi

Motets
Greta De Reyghere (soprano), Amsterdam Baroque Orchestra, Ton Koopman (direction).

Dans la morosité ambiante, le Festival de Beaune affiche une santé aussi florissante que ses ambitions le sont. Sa programmation évolue vers plus de qualité encore, et ses responsables prennent des risques en programmant quatre opéras baroques. En guise d'ouverture, quelques motets de Vivaldi par une équipe de Bataves aussi peu coincés par la musicologie qu'on peut l'être. Koopman est un musicien inspiré, inventif dont les interprétations sont la vie même.

Le 9. Basilique Notre-Dame, 21 heures. De 80 F à 280 F.

Montpellier

Wagner

Rienzi
Gary Lakes (Rienzi), Susan Anthony (Irène), Hans Tschammer (Colonna), Kathryn Harries (Adriano), Chœur de Radio-France, Orchestre philharmonique de Montpellier, Pinchas Steinberg (direction).

Rienzi n'est pas, à proprement parler, le chef-d'œuvre de Wagner, mais on apprend beaucoup à la pratique des essais des grands compositeurs. Le public comme les interprètes. Et le festival de Montpellier est passé maître dans l'art de programmer les œuvres peu fréquentées, voire celles qui sont oubliées. Le même jour, mais à 12 h 30, Maria Joao Pirès joue le *Second Concerto pour piano et orchestre* de Chopin. Elle sera accompagnée par les Solistes de Moscou-Montpellier dirigés par l'éminent mozartien Friedemann Layer.

Le 13. Opéra Berlioz. Corum. Palais des congrès, 19 heures. Tél. : 67-61-67-61. De 145 F à 210 F.

Jazz

Paris

C'est une semaine simple au New-Morning, le club de la rue des Petites-Ecuries : Kenny Garrett (le 7), The Very Big Carla Bley Big Band (le 8), The Brecker Brothers (le 12). C'est une semaine pleine à la Halle de La Villette : Abbey Lincoln (le 7), Etta James, Quoi de neuf docteur ?, Wynton Marsalis Septet (le 8), Joe Henderson (le 9), Santana (le 10). «After hours», on peut finir la soirée au Duc des Lombards (François Méchali (les 7 et 8), Aldo Romano (les 9 et 10), au Montana (René Urtreger, les 12 et 13), au Petit-Opportun (Frank Wess du 8 au 10, Ray Bryant à partir du 13), ou à la Villa, Olympe de la bonne éducation (Houston Person Quartet avec Laurent de Wilde au piano, du 7 au 13).

Renseignements : New Morning (45-23-56-39). JVC Halle That Jazz (40-03-75-75). Duc des Lombards (42-33-22-88), Montana (45-48-93-08), Petit-Opportun (42-36-01-36), la Villa (43-26-60-00).

Montreux Jazz Festival

George Benson, Chick Corea et George Duke se succèdent sur la nouvelle scène du Festival de Montreux (le 7). On regrette déjà les volumes alambiqués du Casino aux moquettes psychédéliques, mais Montreux est capable de tout. Il n'y a qu'au bord du «Lac» que George Duke déclenche autant de passions. Le lendemain (le 8), la soirée «Vive la France» est moins restrictive que les nouvelles dispositions des lois Pasqua : Barbara Hendricks, Ute Lemper, Jacques Haurogner précèdent Grappelli, Lockwood, Manu Dibango; Steve Grossman, Michel Petrucciani et Eddy Louiss représentent le beau label Dreyfus. Tout ceci ressemble fort à un défi à l'amendement Marrand. Le 12, première mondiale de *The Muir Woods Suite* de George Duke, avec Stanley Clarke, Billy Cobbham, George Duke, Airto Moreira et l'Orchestre national de Lille, invitée spéciale Rachelle Ferrell, suite pour orchestre symphonique (Lalo Schiffrin), Don Pullen *(African Brazilian Connection)*.

Jusqu'au 17 juillet. Tél. : (19) 41-21/963-74-74 ou FNAC Paris et Lyon.

Rock

Etta James & the Roots Band

L'immanquable Etta James, reine du blues, qui sera précédée ce soir-là par les puissants nuages de joie (Mighty Clouds of Joy) énorme machine à gospel qui donnera, ne serait-ce qu'un instant, un peu de religion à ce quartier sans dieu.

Le 7. Grande Halle de La Villette, 22 h 30. Tél. : 40-03-75-75. 160 F.

Neil Young

Booker T and the MG's ont accompagné Neil Young lors de l'hommage à Bob Dylan, en novembre dernier, au Madison Square Garden. Le résultat avait été impressionnant, la rigueur funky des premiers permettant au second de laisser libre cours à ses épanchements électriques. Réédition, donc, de cette expérience, cette fois-ci pour un concert entier. En première partie, les quadragénaires du public feront la connaissance des sales gosses de Porno for Pyros.

Le 7. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 180 F.

Richard Thompson

L'une des rares venues parisiennes de cet homme à part, guitariste prodigieux, auteur singulier. Depuis plus d'un quart de siècle, Richard Thompson laisse une trace discrète, mais inoubliable pour qui sait la découvrir.

Le 8. Passage du Nord-Ouest, 19 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Gary Moore

De son passé de guitariste de hard rock, Gary Moore (qui s'est récemment converti au blues) a gardé une certaine propension au bavardage. La sincérité de son jeu de guitare et ses réserves d'énergie compensent en partie ce défaut.

Le 12. Au Grand Rex, 20 h 30. Tél. : 45-08-93-89. 165 F.

Tournées

Living Colour

Vernon Reid, le guitariste de Living Colour, est un guitariste d'exception. Corey Glover, le chanteur, est un fauve de scène. Tout récemment, l'excellent bassiste Doug Wimbish les a rejoints. Et pourtant *Stain*, leur dernier disque, est comme engoncé dans leur virtuosité. Sur scène, arriveront-ils à s'en libérer, comme ils savaient le faire jadis ?

Le 8 juillet, Nice, au Théâtre de verdure. Le 9. Toulouse, au Bikini.

Noir Désir

L'un des trois meilleurs groupes de rock en ce moment sur les routes. Non, personne n'a oublié le mot «français» dans la phrase précédente.

Le 8 juillet, Caen, au Zénith. Le 11, Lyon, aux arènes de Fourvière, dans le cadre du Festival Real Music. Le 13, Bordeaux, place des Quinconces. Le 16, La Rochelle, esplanade Saint-Jean-d'Acre.

U2

Dernière occasion de voir sur le sol français cet énorme spectacle, à la fois drôle et terrifiant. Le théâtre du rock'n'roll porté à l'extrême grâce à un courage et une intelligence hors du commun et – surtout – à des chansons (celles de *Achtung Baby*) qui s'améliorent à chaque fois qu'on les joue.

Le 14 juillet, Marseille, au stade vélodrome.

Fabulous Trobadors

Les Trobadors jouent en pays conquis, rapportant la parole d'oc à son point de départ, enrichie par quelques voyages imprévus du côté du Bronx ou de Kingston, Jamaïque.

Le 10 juillet, concert itinérant dans les rues de Saint-Gaudens. Le 13, Estarvielle (65), dans le cadre du 2e Festival de Germ-Louron.

Festivals

Lyon

Real Music Festival

Les chrétiens de la capitale des Gaules seront successivement livrés aux bisons américains Calvin Russell et Willy DeVille (le 8 juillet), aux bluesmen Personne (souvenirs de l'Odyssée), Tom Russell et Andrew Hardin (le 9), aux gladiateurs nubiens Bernard Allison et Keziah Jones, et enfin aux sorciers païens Young Gods et Noir Désir. Depuis sainte Blandine, personne ne s'était autant amusé dans les arènes de Fourvière.

Du 8 au 11 juillet. Lyon, les arènes de Fourvière. Réservation : 3615 LE PROGRES. Renseignements, tél. : 72-43-09-99. 130F, passeport (les 4 soirs) : 400F.

Angers

Faith No More : rock californien violent et chantourné. The Young Gods : rock helvète intelligent et brutal. Ride : rock anglais bruyant et dépressif. Hole : rock américain féminin, emmené par Courtney Love, épouse Cobain. Les Thugs : rock angevin apprécié par la secte compétente (harcorde) à travers le monde. Maldita Vencidad : rock mexicain parfumé aux piments mariachi. Shonen Knife : rock minimaliste japonais et féminin. Bref, un tour du monde à quatre temps et quelques milliers de décibels.

Le 13 juillet, au palais des congrès d'Angers. Renseignements : Paris (43-48-24-84), Angers (16/41-88-19-82). 140 F. Ouverture des portes à 17 h 30.

Bagnols-sur-Cèze

Bagnols Blues 93

Où l'on retrouve des habitués des scènes françaises (Luther Allison, le 9 juillet, Willy DeVille, le 10, Paul Personne, le 11) mais aussi des musiciens plus rares comme la chanteuse Koko Taylor, l'une des dernières blueswomen en activité, avec Etta James (le 9), Bill Wharton, bluesman de Floride qui profite généralement de ses concerts pour vendre son exquise sauce au piment (le 10), et le virtuose Jeff Healey (le 11).

Les 9, 10 et 11 juillet, au Théâtre de verdure du mont Cotton, à Bagnols-sur-Cèze. Tél. : (16) 47-53-90-08. 120 F, 300 F (les 3 soirs).

Suisse

Leysin Rock Festival

Programmation quasi exhaustive avec, outre les gros convois qui sillonnent l'Europe ces temps-ci (Black Crowes, Midnight Oil, The Cult...), une soirée canadienne (Bootsauce, 54 : 40) le 9 juillet et Laurie Anderson pour finir la fête, le 11.

Les 9, 10 et 11 juillet. Renseignements, tél. : 19-41-22/311-97-56.



D.R.

Alceu Valença, au Passage du Nord-Ouest.

Musiques du monde

Ray Barretto Latin Jazz

Ray Barretto ne joue plus de la salsa, mais du jazz, du latin jazz. Un des meilleurs percussionnistes et leader de la musique latino.

Le 8. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

African Jazz Pioneers

Des pionniers, des vétérans du jazz sud-africains, qui se sont adjoint les services de quelques jeunes admirateurs. Le swing des ghettos de Jobourg s'exerce ici avec un charme cuivré, où l'Amérique des années 50 est le modèle et l'ancrage.

Le 9. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Alceu Valença

Alceu Valença vient d'Olinda, ville historique des temps de la colonisation portugaise et hollandaise, située à quelques kilomètres de Recife, capitale de l'Etat de Pernambouc. Ce rocker indiscipliné a mis beaucoup de *frevo*, la danse du carnaval, dans sa musique, des complaintes des bardes du Nordeste, de la guitare à douze cordes, et autres ingéniosités qui font d'Alceu Valença une très originale figure des mélanges mondiaux et régionalistes.

Les 9 et 10. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Los Van Van

Impossible de laisser passer les Cubains infernaux de Los Van Van, traditionnelle machine à faire danser sur des airs de salsa intelligente, les Van Van sont une institution du genre, si tant est que quelque chose puisse rester en place avec de tels agitateurs...

Les 10 et 11. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Tournée

Cesaria Evora

Cesaria, en concert, chante comme à la maison. Sans trop maîtriser les aléas des scènes et des publics. C'est un apprentissage difficile pour quelqu'un à qui l'on demande d'être une jeune fille, et qui chante depuis trente ans, à la mode capverdienne. Mais Cesaria Evora est un personnage si fort qu'elle dévoile, quand la nuit la porte, des trésors d'émotion, de *sôdade*, de nostalgie, entrecoupé de joyeuses *coladeiras*, à qui les petites salles vont comme un gant.

Le 9 juillet, Caen, salle Georges-Brassens. Le 10, au château de Fougères.

Festivals

Côte d'Opale

De Dunkerque à Berck, tout le monde se donne rendez-vous pour faire vivre le rock, le funk, le jazz. Keziah Jones, Joan Baez (excellente), Johnny Hallyday, Nilda Fernandez, Karim Kacel, Mory Kanté, Alain Chamfort, Trash Corporation...

Du 9 au 31 juillet. Réservation à l'office de tourisme des villes de Berck et Dunkerque. Renseignements, tél. : 21-30-40-33.

Saint-Martin-de-Crau

Festival Mimi 93

Mimi, comme Mouvement international des musiques innovatrices. Des mélanges indo-bretons d'Erik Marchand et son trio, déjà connus, aux Allemands du Secret Service Project, revenus des expériences extrémistes vers les ballades acoustiques, en passant par les avant-gardistes franco-américains de Zero Pop. Tout est à explorer, avec les risques inhérents au défrichage.

Du 8 au 11 juillet. Saint-Martin-de-Crau, étang des Aulnes. Renseignements à l'association AMI, 5, rue de l'Arc, 13001 Marseille. Tél. : 91-33-52-43.

La Rochelle

Les Francofolies

Le grand rendez-vous de la chanson francophone. Sur le port, en toute quiétude, défilent les vedettes et les espoirs de l'année. Le 13 : Louis Chédid, Jean-Louis Aubert, Jacques Haurogné, Paul Personne, Princess Erika, Catherine Ribeiro. Le 14 : Ray Lema et le chœur Pirin, Michel Fugain, Malka Family, Eric Lareine, Vanessa Paradis et le groupe tanzanien Tatuane. Le 15 : les Fabulous Trobadors, Thomas Fersen, les Innocents, Massilia Sound System, Johnny Hallyday, Zebda. Le 16 : Noir Désir, Serge Reggiani, Kat Onoma, Jad Wio, l'Affaire Louis Trio, Nathalie Dupuy. Le 17 : Amina, Art Mengo, Jacques Dutronc, Etienne Daho, Nilda Fernandez, Louise Forestier, Khaled, Lluis Llach, Michel Rouyre. Le 18 : 10 Petits Indiens, Brigitte Comard, Michel Jonasz, Allain Leprest et Richard Galliano, Les Garçons bouchers, Maurane, Michel Rivard. Bref, de quoi remonter le moral de ceux qui croyaient le genre moribond.

Du 13 au 18 juillet. Renseignements téléphoniques : 46-50-55-77. Minitel : 3615 FOLIZ. Sur place : La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, 17000 La Rochelle. Tél. : 46-51-54-00.

Arles

Mosaïque gitane

El Amor flamenco, ou *l'Amour sorcier de* Manuel de Falla dans sa première version, pour chanteuse flamenca, le tout présenté dans l'abbaye de Montmajour par Cyril Diederich avec la chanteuse Maïté Martin (les 13, 14, 15), Ballet flamenco (*la Tani*, le 16) et Nuit latine concoctée par Radio Latina, entre flamenco et salsa (le 17, au théâtre antique).

Du 13 au 17 juillet. Arles. Tél. : 90-93-24-75.

Saint-Chartier

18e Rencontres internationales de luthiers et maîtres sonneurs

Le plus grand festival de musiques traditionnelles d'Europe. Des sonneurs venus de partout, des coblas catalanes, le Viellistic Orchestra (l'Orchestre national de vielles à roue). Des expositions, des scènes libres, des stages de fabrication d'instruments, etc. Le spectacle «off» vaut à lui seul le déplacement.

Du 10 au 14 juillet, Saint-Chartier, dans le parc du château. Office de tourisme, 36100 La Châtre. Tél. : 54-48-22-64.

Paris

Tango, rumba et viandes

Des fanfares : Sama Siku, des Espagnols de Bilbao, Aldatz Gora, de Gallarta, les Grooms, de joyeux Français. Du tango (Nathalie Clouet et les improvisateurs), de l'accordéon avec des clubs d'amateurs comme on en fait toujours dans les provinces françaises. De la salsa pour deux bals, de la danse (les deux chapitres de Tangokinesis, sur une chorégraphie d'Ana Maria Stekelman), du bandonéon (l'excellent Juan Jose Mosalini et son grand orchestre de tango). La viande, on la mange, moyennant un ticket repas. Un vrai programme d'été parisien.

Du 8 au 13 juillet, au parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Renseignements, tél. : 40-03-75-03 et 40-03-75-76.

Canada

Festival d'été de Québec

C'est le grand rendez-vous de la chanson francophone, et de ses créations annexes. Le programme entier prendrait des pages. Disons simplement que tout ce qui tourne en ce moment dans les festivals d'été se retouve comme par miracle à Québec, de Charles Trenet à Cesaria Evora, en passant par Vanessa Paradis, Ray Lema, Johnny Clegg ou Michel Rivard. Le festival, dont c'est la vingt-sixième édition, est l'occasion d'une grande effervescence. Il y a des concours de jeunes chanteurs, des magiciens, des acrobates, des musiciens de rue, des contes pour les petits. Et Québec est une ville superbe. On peut y venir juste après Montréal *(voir notule suivante)*.

Du 8 au 18 juillet. Bureaux du festival 160, rue Saint-Paul, case postale 24, succursale B, Québec G1K 7A1. Tél. : (16) 1-418/643-8131.

Festival international de jazz de Montréal

Un festival des plus sympathiques, qui fait une large place aux musiciens du monde entier, et au jazz, évidemment. Aux côtés de Bobby Mc Ferrin, d'Eddie Palmieri, de Chuco Valdes, de Gerry Mulligam et Dave Brubeck, on croise l'Algérien Cheb Khaled, le Français Arthur H, le Corse Petru Guelfucci, les Brésiliens Dori Caymmi, Tom Zé. La ville est transfigurée par le soleil, la musique et brille sous la bonne humeur.

Jusqu'au 11 juillet.

La sélection «Classique» a été établie par Alain Lompech.
«Jazz» : Francis Marmande.
«Rock» : Thomas Sotinel.
«Musiques du monde» : Véronique Mortaigne.

ARTS

Nouvelles expositions

Noir Dessin

Black is beautiful : qu'il soit d'ivoire, de pêche ou de Mars, le noir posé sur une feuille de papier lui donne immédiatement une dimension, qui excède celle du dessin. Le cabinet d'art graphique du Musée national d'art moderne rend hommage à cette couleur honnie, et pourtant si fascinante.

Centre Georges Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Du 7 juillet au 26 septembre.

Takis

Rétrospective de l'œuvre multiforme d'un artiste grec fasciné par les signaux découvert un jour d'envol sur un aéroport, et par les applications du magnétisme. L'aimant suspend le vol des sculptures de Takis entre ciel et terre, et il était bien temps de les voir dans le développement de quarante ans de carrière.

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Du 8 juillet au 17 octobre. 35 F.





Place de la Bastille
Huîtres toute l'année. Poissons - Plats traditionnels. Décor "Brasserie de luxe". Terrasse ensoleillée. Tous les jours de 11 h 30 à 1 h 30 du matin. Tél.: 43.42.90.32

RELAIS BELLMAN J. 22 h 30 F/Sam. Dim.
RAVIOLES du ROYANS
FILET à l'ESTRAGON
CLIMATISÉ – MENUS 160 F et 220 F
37, rue François-1er, 8e – 47-23-54-42.

Choumieux
SPÉCIALITE DE CASSOULET et CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h. à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
79, rue St-Dominique (7e) Tél. 47.05.49.75

TY COZ 48-78-42-95/34-61
35, rue St-Georges 9e
POISSONS - CRUSTACÉS
FRUITS de MER
Menu de la Mer, le soir, 170 F
CRÊPES - GALETTES
F/dim., lundi soir
JUIN, JUILLET, AOUT F./sam.

LE BILBOQUET
LE TEMPLE DU JAZZ DEPUIS 1947
Dîner-Jazz
ou prendre un verre au cœur de St-Germain des Prés à des prix sages.
13, rue St-Benoit 6e - Tél. 45 48 81 84

La Tour Hassan
Couscous
Méchoui
Tagines
Bastela
SPÉCIALITÉS MAROCAINES
SPECTACLE VENDREDI, SAMEDI
27, rue de Turbigo (Métro Etienne-Marcel) 75002 PARIS. Tél : 42-33-79-34/40-41-01-92.

ALSACE A PARIS T.l.j. 43-26-89-36
9, pl. St-André-des-Arts, 6e - SALONS
CHOUCROUTES, GRILLADES
FLAMMEKÜECHE, POISSONS
HUITRES ET COQUILLAGES

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

Paris

Album de voyage

Venus du pays du Levant, via le musée de Tel-Aviv et celui de Bayonne, sept artistes ramènent leur souvenirs de voyages. En 1868, sous la conduite de Gérôme, ils ont durant cinq mois traversé l'Egypte, la Palestine, la Galilée, la Syrie et le Liban, accumulant les croquis, les études, les photographies d'un Proche-Orient alors en pleine mutation. Un bel hommage aux artistes voyageurs.

Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi, Paris-6e. Tél. : 42-22-23-82. Tous les jours sauf mardi de12 h 30 à 18 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 septembre. 19 F

Architecture et paysage

Quatre thèmes et trente projets ont été convoqués pour cette vaste et bucolique traversée d'un des principaux enjeux de la ville de l'avenir, à savoir le paysage. C'est en effet du travail sur les franges plus ou moins vertes des cités, de la réflexion sur les rapports du jardin et de l'architecture, de l'élaboration ou du rejet des continuités, de l'intégration du mouvement, qu'il soit fluvial, routier ou ferroviaire, que se composera ce futur incertain. L'enjeu est donc de taille.

Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot, Paris-16e. Tél. : 40-70-01-65. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 18 heures, samedi de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Tony Catany

La nature morte – genre pour le moins délaissé par les photographes – est la spécialité de cet Espagnol installé à Barcelone, notamment les bouquets de fleurs fraîches, fanées ou séchées, aux couleurs chaudes et raffinées. Cette rétrospective donne aussi l'occasion de découvrir sa vision de la Méditerranée, ainsi que des nus qu'il traite avec des procédés techniques anciens ou modernes.

Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée, 4 à 8, Grande Galerie, Paris-1er. Tél. : 40-26-87-12. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 8 août. 10 F.

Robert Combas

La première exposition personnelle de Robert Combas dans un musée parisien. L'enfant terrible de la figuration libre s'essaye à la poésie en commentant des textes de Sylvie Hadjean, à travers plus de vingt tableaux et quatorze chaises peintes, soixante-seize dessins et un vitrail : surprises garanties.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 septembre.

« Copier/créer » De Turner à Picasso

Delacroix, persuadé que le génie consistait à redire ce qui ne l'avait pas été assez, copiait les maîtres : il n'était pas le seul, le Louvre alors appartenait moins au touristes qu'aux artistes. « Copier/Créer » montre tout ce qu'ils ont su prendre à leurs aînés, mais aussi tout ce qu'ils ont pu, *post mortem*, leur apporter.

Musée du Louvre, hall Napoléon, Entrée par la pyramide, Paris-1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 21 h 45. Jusqu'au 26 juillet. 36 F.

Niki de Saint Phalle

Le Musée d'art moderne de la Ville se prépare un été décidément ludique et coloré : outre Combas, la grande Niki de Saint Phalle sème ses personnages picaresques – Femmes éclatées, Nanas, Figures allégoriques – dans les salles habituellement dévolues aux collections. Première manifestation depuis plus de douze ans à Paris d'une artiste qui a depuis longtemps, et avec un rare bonheur, brisé le cordon du nouveau réalisme.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris-16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 septembre.

Design, miroir du siècle

De la petite cuillère à l'automobile, un peu plus d'un siècle de société de consommation, depuis 1850. Près de 1 600 objets, de l'ancêtre de la bicyclette au premier téléphone, en passant par le vélosolex et la Renault Twingo, une exposition ambitieuse, qui tient mal ses promesses.

Grand Palais, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris-8e. Tél. : 53-76-05-47. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 20 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, jeudi et vendredi jusqu'à 22 heures. Ouvert le 14 juillet. Jusqu'au 25 juillet. 50 F (billets sur place et FNAC)

Seamus Farrell

Les visiteurs du Parc floral de Paris aiment à déambuler au long des méandres de ses allées. Ils vont enfin pouvoir les saisir dans leur ensemble, dominer ce plan complexe installé en réduction dans l'espace du Carré des arts : Seamus Farrell y a recréé la topographie du parc, en un plan peaufiné à la paraffine, pour que chacun puisse prendre la mesure de son propre espace et des ses mouvements.

Carré des arts, Parc floral de Paris, bois de Vincennes, entrée château, Paris-12e. Tél. : 43-65-73-92. Tous les jours sauf lundi et mardi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 septembre. 5 F (prix d'entrée du parc)

Otto Freundlich et ses amis

Il y a maintenant un demi-siècle que Freundlich, arrêté à Paris, disparaissait dans les camps nazis. Le Musée de Pontoise rend un hommage significatif à ce pionnier de l'abstraction géométrique en réunissant des œuvres collectées dans le monde entier complétées par celles de ses amis, de Picasso à Schwitters en passant par Kandinsky.

Musée Tavet, 4, rue Lemercier, Pontoise, 95300. Tél. : 34-43-34-77. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 août. 20 F.

Martin Kippenberger, Closky, Wolfgang Staehle

Cinquante œuvres de Martin Kippenberger et des amis que, malgré son cynisme proverbial et son sens de l'ironie, il a réussi à conserver. Faux (?) candidat à une rétrospective au Centre Pompidou, il en profite pour épingler la notion même d'exposition rétrospective et les principes présidant aux choix dans l'univers artistique.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 19 septembre.

Le dessin français, chefs-d'œuvre de la Pierpont Morgan Library

La Pierpont Morgan Library est une des plus importantes bibliothèques du monde. Outre des livres et des manuscrits rarissimes, elle collectionne depuis 1910 des dessins européens échelonnés du XIVe au XVIIIe siècle. Un bonheur absolu, et des découvertes en pagaille, même si l'exposition privilégie le dessin français.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries. Paris-1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, nocturnes un lundi sur deux et tous les mercredis jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 30 août. 35 F (billet d'entrée du musée).

Le Salon de la photographie

Le Musée Rodin évoque, en une centaine d'épreuves, l'action des grands Salons pictorialistes qui ont fleuri dans le monde entier à la fin du XIXe siècle. Leur but était de hisser la photo au rang des Beaux-Arts. A découvrir : la fameuse série de Steichen sur le *Balzac* de Rodin.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris-7e. Tél. : 47-05-01-34. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 45. Jusqu'au 26 septembre. 26 F.

Les ateliers de Pascin et de ses amis

L'homme était séduisant, comme sa peinture : il aimait Lucy, les Suissesses, Hermine, ses modèles. Ses amis avaient nom Kisling, Foujita, Modigliani, Gromaire, Warnod, et on en oublie. Julius Mordecaï Pincas, dit Pascin, était un dessinateur à l'habileté diabolique et aux amitiés fécondes. Lors de son enterrement, toutes les galeries de Paris fermèrent leur rideau en signe de deuil. C'était, il est vrai, en 1930. L'hommage n'est pas moins vif aujourd'hui.

Musée de Montmartre, 12, rue Cortot, Paris-18e. Tél. : 46-06-61-11. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 septembre. 25 F.

Ma quête d'architecture

Après « Le dessin et l'architecte », voici le deuxième volet d'une louable entreprise visant à expliquer ce que sont les systèmes de représentation du domaine bâti. Le jeu de mot simpliste sur « Ma quête d'architecture » reflète les énergiques efforts de séduction déployés par le Pavillon de l'Arsenal pour faire venir à lui les Parisiens qui s'inquiéteraient de la complexité du sujet. Vaine inquiétude : les maquettes parlent d'elles-mêmes.

Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris-4e. Tél. : 42-76-33-97. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 18 h 30, dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 août.

Malcolm Morley

La découverte de l'expressionnisme abstrait lui a fait quitter l'Angleterre pour les Etats-unis, où il renia son premier amour pour embrasser la cause de l'hyperréalisme (« superréalisme », d'après lui). Il a depuis tiré un trait, au sens propre, sur cette période pour retrouver un monde personnel, fait de souvenirs d'enfance, où les jouets se mêlent à une pâte généreuse.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 19 septembre.

Jean Pougny

Rétrospective exemplaire en 170 œuvres judicieusement choisies et intelligemment présentées de l'un des pionniers de l'avant-garde russe, qui fut aussi une des grande figures des scènes artistiques berlinoise et parisienne de l'entre-deux-guerres. Un modèle d'exposition et un catalogue remarquable, qui réconcilient les plaisirs de l'œil et ceux de l'esprit.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson. Paris-16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 août. 35 F.



D.R.

Kazuo Shiraga, « Meiô » (le roi des enfers), 1993. Les œuvres du peintre japonais seront exposées au Centre régional d'art contemporain Midi-Pyrénées et au Musée d'art moderne à Toulouse.

Galeries

Arshile Gorky

Un événement : quarante dessins réalisés par Arshile Gorky entre 1931 et 1947, qui montrent l'élaboration d'une œuvre puisssante, interrompue par le suicide de l'artiste en 1948. Magnifique témoignage de l'apport des surréalistes à la peinture américaine de l'école de New-York, et remarquable illustration d'une tendance qui a dominé l'art d'après-guerre.

Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger. Paris 1er. Tél. : 42-96-37-96. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé du 23 juillet au 5 septembre. Jusqu'au 20 octobre.

Piero Pizzi Cannella

Deux galeries présentent les œuvres de Pizzi Cannella, un travail merveilleux de silence en ces temps bavards, où seule joue la sensualité de la peinture, qui irradie une chaleur bien particulière, celle restituée par les murs de pierre après que le soleil s'est couché, là-bas, dans les rues de Rome.

Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 juillet.

Point de vue

Deux artistes qui travaillent sur plusieurs plans : Plundr enchevêtre les trames de ses dessins jusqu'à former un reseau de grilles joliment inquiétantes ; Brigitte Garcia transforme les rapports du spectateur et de l'œuvre en une relation de va-et-vient qui introduit une forme de cinétisme, à travers des thèmes tellement féminins que c'en est indécent. Une magnifique leçon de voyeurisme.

Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges. Paris 4e. Tél. : 42-77-16-77. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 24 juillet.

Nicolas Schöffer, Jean Tinguely

La réunion explosive et inventive de deux artistes que tout oppose, mais que le mouvement – et Denise René – rapproche. Tinguely, bricoleur ludique, drôle et parfois désespéré, Schöffer, précurseur de l'art cybernétique, ingénieur mais aussi poète, un des derniers grands visionnaires.

Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 48-87-73-94. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 juillet.

Cy Twombly

Importante rétrospective de dessins et de sculptures, et des tableaux peints de la fin des années 50 aux années 70, par Cy Twombly, le Virginien exilé volontaire à Rome.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 septembre.

Régions

Aix-en-Provence

Pierre et Mila Lecuire

Présentation de l'intégralité du fonds Pierre et Mila Lecuire, c'est-à-dire de la totalité des livres d'un poète-éditeur qui fut l'ami des plus grands peintres, Nicolas de Staël en tête. Pierre Lecuire écrit le mot « Livre » avec une majuscule : quand on a le bonheur de consulter les siens, on se dit qu'il a raison.

Bibliothèque Méjanes, 8-10, rue des Allumettes, 13098. Tél. : 42-25-98-88. Mercredi-samedi de 10 heures à 18 heures, jeudi, vendredi, mardi de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 24 juillet.

Avignon

Botero

Ses dames joufflues ont défrayé la chronique à Paris cet hiver, les voici exhibant leurs cuisses de bronze dans la chaleur de l'été, au moins pour quatre d'entre elles, installées en ville. Les peintures préfèrent la fraîcheur des grandes salles de la chapelle du Palais des Papes.

Palais des Papes, Grande Chapelle, 84000. Tél. : 40-02-61-19. Tous les jours de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 septembre.

Chartres

Marino Marini

On connaît plus ou moins Marini sculpteur, rendu célèbre par ses cavaliers intemporels, à mi-chemin entre l'antiquité classique et l'art primitif, mais on ignore très largement son œuvre peinte. Une centaine de tableaux vont combler cette lacune et rendre justice à un artiste qui a toujours revendiqué son besoin de peindre.

Musée des beaux-arts de Chartres, 29, cloître Notre-Dame, 28000. Tél. : 37-36-41-39. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Labège-Innopole

Kazuo Shiraga

Membre du célèbre groupe Gutaï, qui défraya la chronique de l'art japonais à la fin des années 50, Shiraga, peintre et moine bouddhiste, tire son inspiration des dieux du panthéon nippon. Ecrire qu'il peint avec les pieds suspendus à une corde ne dira rien à ceux qui ignorent l'antique tradition faisant de l'homme un intermédiaire entre les forces du ciel et celles de la terre, et ne rendra pas compte d'un travail picturalement exceptionnel.

Centre régional d'art contemporain Midi-Pyrénées, 31328. Tél. : 61-39-29-29. Tous les jours sauf lundi et mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 septembre.

Laon

Gérard Titus-Carmel

Dix ans de peintures et des dessins extraits des séries « Nuits », « Compositions autour de l'X », « Boréales », « Dédicaces » et autres « Egéennes », par un artiste au talent foisonnant, et peintre épatant.

Maison des arts, place Aubry, 02000. Tél. : 23-20-28-48. Tous les jours sauf dimanche, lundi et fêtes de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 5 septembre.

Limoges

Joachim Mogarra

Frédéric Paul, le directeur du FRAC limousin, aime les images pleines d'humour : celles de Mogarra en contiennent une bonne dose. Détournement d'objets ou d'images d'actualité; photos prises dans la cuisine, la salle de bain ou depuis son canapé : « *Avec la photographie*, dit-il, *nul besoin de se laver les mains ; il s'agit d'une simple vue de l'esprit sur les choses du monde.* »

FRAC Limousin, impasse des Charentes, 87100. Tél. : 55-77-08-98. Tous les jours sauf dimanche, mardi et jours fériés de 14 heures à 19 heures, nocturnes le 16 septembre à 20 h 30. Jusqu'au 3 octobre.

Locminé

De la main à la tête, l'objet théorique

On connaissait la *Boite en valise* de Marcel Duchamp, qui reproduisait en miniature l'ensemble de ses travaux. Denys Zacharopoulos vient d'inventer « l'exposition en valise », qui regroupe dans d'adorables et minuscules vitrines 150 œuvres qui sont un résumé de l'art moderne et contemporain. Une performance un brin iconoclaste, mais joyeusement instructive dans ses télescopages.

Domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56500. Tél. : 97-60-57-78. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 septembre.

Marseille

César

Une des figures les plus populaires de la sculpture française a enfin l'occasion de montrer l'étendue de son talent : rétrospective en une centaine d'œuvres de César, enfant de la Belle-de-Mai, qui a su depuis ses premiers travaux en 1947 se tailler une place au soleil de la statuaire. César, reconnaissant, rend à sa ville natale ce qui lui appartient : 186 œuvres animeront un musée consacré à ce sacré pygmalion.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours de 11 heures à 18 heures. A partir du 19 septembre tlj sauf lundi de 10 heures à 17 heures. Du 10 juillet au 12 septembre. 20 F.

Toulouse

Kazuo Shiraga

(Lire la notule ci-dessus Labège-Innopole)

Musée d'art moderne, réfectoire des Jacobins, 69, rue Pargaminière, 31000. Tél. : 61-21-34-50. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 septembre.

La sélection « Arts » a été établie par : Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin.

FRAC HAUTE-NORMANDIE
ABBATIALE DE BERNAY

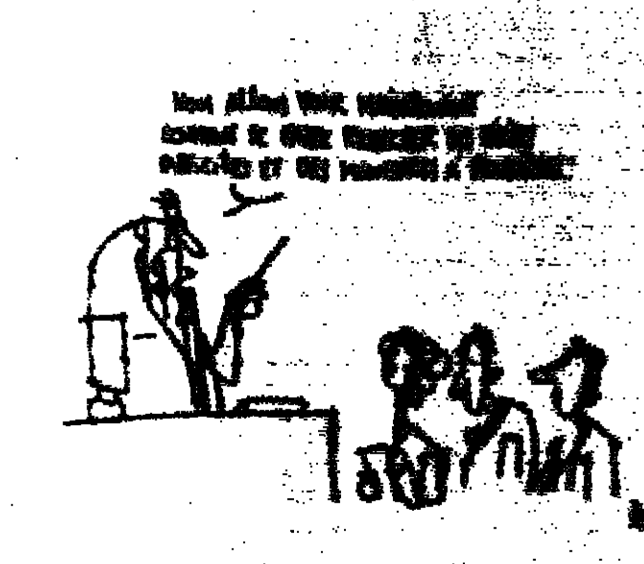
TAL-COAT
16 juillet - 5 septembre

L'exposition ne peut avoir lieu dans ses conditions actuelles de réalisation

Le Monde de l'éducation
Juillet-août 1993
RÉUSSIR SON ENTRÉE A L'UNIVERSITÉ
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 25 F

EDUCATI

Branle-bas de combat da



Une épreuve de

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Branle-bas de combat dans les IUFM

Les propos virulents du ministre de l'enseignement supérieur ont jeté le trouble dans les instituts universitaires de formation des maîtres

« *LES membres du jury du CAPES externe d'histoire-géographie ont pris connaissance par la presse des jugements de valeur injurieux portés par le ministre de l'enseignement supérieur sur les personnels concernés par le déroulement du concours et de sa préparation. Ils s'indignent du procédé des propos qui, divulgués en pleine session du concours, déstabilisent les candidats et portent atteinte à la dignité du corps enseignant.* » Comment être plus clair?

Cette pétition, qui circulait le mardi 6 juillet parmi les membres du jury du CAPES d'histoire-géographie et déjà approuvée par plus des deux tiers – inspecteurs pédagogiques régionaux, universitaires et professeurs du second degré tous unis, – traduit l'ampleur de l'émoi qu'ont provoqué les jugements du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, sur l'actuel dispositif de formation des maîtres, formulés, jeudi 1er juillet, devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 3 juillet).

« *Les IUFM sont-ils des institutions pernicieuses aux mains de médiocres ou d'illuminés ou au contraire le témoignage d'un renouveau pédagogique permettant de faire face à la demande en enseignants ?* », s'interrogeait le ministre qui, de fait, au vu du réquisitoire prononcé à l'encontre des IUFM, marquait ostensiblement sa préférence pour la première hypothèse.

En application des textes officiels

« *Blessés* », « *choqués* », « *indignés* » par le ton « *méprisant* » du ministre, les « *médiocres* » et les « *illuminés* » et leurs équipes ont donc pris de plein fouet l'éreintement d'un travail de deux ou trois années, mené souvent tambour battant, « *toujours en application des textes officiels* », rappellent-ils. A aucun moment, ni le rapport du professeur Kaspi dont s'inspire François Fillon, ni le ministre lui-même, remarquent-ils, n'ont éprouvé le besoin de mentionner le travail qui avait été accompli. « *Les reproches qui nous sont adressés ne correspondent plus à la réalité* », constate Jean-Marc Gebler, directeur de l'IUFM de Lorraine. « *Ils nous renvoient au temps de la mise en place des IUFM.* »

« *Si les responsables des IUFM ne bénéficiaient plus de la confiance et du soutien de l'institution, si nous devions mettre en œuvre des projets auxquels nous ne pourrions souscrire, je serais amené à démissionner de mes fonctions de directeur, une fois la rentrée effectuée* », estime tel autre directeur d'IUFM, profondément « *choqué* », même s'il reconnaît que « *les IUFM restent perfectibles* ». Les syndicats, eux aussi, ont immédiatement réagi : ceux de la Fédération syndicale unifiée (FSU, regroupant le SNES, le SNESUP, le SNEP, le SNETAA, le SNUipp, le SNPIUFM...), « *horrifiés* », dénoncent les « *provocations* » ministérielles et indiquent que les questions posées (polyvalence des professeurs des écoles, professionnalisation des études) méritaient d'autres réponses. Le SE-FEN dénonce, lui, « *les verdicts délivrés sans arguments objectifs* », le SGEN-CFDT « *les propos méprisants du ministre à l'égard des formateurs et sa désinvolture à l'égard des étudiants* ».

Sur le terrain, où les situations, il est vrai, sont disparates, le couplet du ministre contestant l'autonomie des instituts de formation passe mal. D'autant plus que le partenariat IUFM-Université, excepté deux îlots d'irréductibles (Toulouse et Besançon), commençait à trouver ses marques. Ainsi, souvent, comme à Rennes, les commissions de spécialistes sont présidées par des universitaires. Si ce n'est pas l'IUFN lui-même. A Nancy-Metz, sur les soixante membres des six commissions de spécialistes, cinquante-sept sont des universitaires, dont la moitié interviennent directement dans la formation et l'autre moitié agissent en conseillers.

Qui plus est, certains universitaires ne partagent pas nécessairement les opinions « *excessives* » formulées par le ministre. « *Il y a bien eu quelques maladresses commises dans certains IUFM* », explique un président d'université. « *Mais de là à généraliser...* »

« Inquiétudes »

Un courant non négligeable de présidents d'université, en revanche, exprimerait leurs « *inquiétudes* » face à ce qu'ils perçoivent comme le rejet de la professionnalisation des études. « *On la demande pour toutes les autres études, pourquoi la refuserait-on aux maîtres ?* » Déjà, avant que le ministre s'exprime à l'Assemblée, la Conférence des présidents d'université avait pris les devants demandant qu'« *aucune mesure précipitée de suppression de l'épreuve professionnelle ne soit prise* ».

Mais le ministre, semble-t-il, n'a rien entendu. Alors qu'elle ne dépend pas du ressort de son ministère mais de celui du ministre de l'éducation nationale (jusque-là silencieux), la suppression « *immédiate* » de l'épreuve professionnelle envisagée par François Fillon trouble plus d'un IUFM.

Sur le fond, elle fait redouter que la formation des futurs professeurs de lycées et collèges ne se traduise par une première année scientifique et une seconde année de compagnonnage. Sur le plan moral, elle risque, fait-on remarquer, de semer le doute chez les candidats à l'inscription en IUFM (+150 % en un an). Et, sur le plan pratique, elle met dans l'embarras ceux qui s'évertuent à organiser aujourd'hui leur formation pour 1993-1994 (organisation des stages, recrutement de centaines de maîtres de stage, fabrication de brochures...).

En tout état de cause, les responsables des IUFM attendaient de leur ministre qu'il donne moins l'impression de céder aux arguments idéologiques.

Le ministre, remarquent-ils, se borne curieusement à porter un jugement sur le rendement des IUFM (36 % des candidats en IUFM réussissent les concours du CAPES externe, contre 21 % pour les candidats hors IUFM), alors que sa seule préoccupation devrait porter, selon eux, et en toute logique, sur le taux de remplissage des postes que les pouvoirs publics daignent bien mettre au concours (71 % lors de la session 1993 tous concours confondus) et, bien plus encore, sur la qualité de ceux qui les occupent. « *Les premiers « purs produits IUFM » n'enseignant pour la première fois qu'en septembre prochain*, remarque un directeur d'IUFM, *il sera alors temps de juger sur pièce l' « extraordinaire médiocrité » de la formation pédagogique, stigmatisée par le ministre* ».

JEAN-MICHEL DUMAY

NOUS ALLONS VOIR MAINTENANT COMMENT SE FAIRE RESPECTER DES ÉLÈVES DIFFICILES ET DES MINISTRES À PROBLÈMES !

Une épreuve de bon sens

DANS son réquisitoire contre les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a été particulièrement sévère pour l'épreuve professionnelle du CAPES. Elément essentiel du dispositif des IUFM, cette épreuve se résume à ses yeux « *dans le meilleur des cas à une réflexion intelligente sur l'histoire de la discipline et dans les pires circonstances à un rabâchage de généralités pédagogiques inconsistantes* ».

A interroger jurys et candidats qui sont encore à pied d'œuvre, la condamnation sans appel du ministre peut surprendre. L'épreuve professionnelle suscite critiques ou réserves, certes, mais chacun souligne son mérite essentiel : mettre les futurs professeurs en contact avec les élèves et le métier d'enseignant. « *Attendre la deuxième année pour le faire* », remarque un membre du jury du CAPES de lettres modernes, « *c'est comme montrer du bois à un menuisier le jour de son CAP* ». « *Il vaut mieux déceler l'inaptitude radicale d'un candidat à la pratique de l'enseignement avant son recrutement qu'après* », souligne un autre examinateur.

Créée en 1992, à la suite de la mise en place des IUFM, l'épreuve professionnelle s'inspirait de l'idée que « *l'initiation des enseignants à leur futur métier devait commencer avant leur recrutement* » (1). Comme la plupart d'entre eux n'ont jamais enseigné, il ne s'agit nullement de leur demander de préparer un cours, mais seulement de réfléchir à des situations observées dans les classes lors de plusieurs stages (option 1) ou bien proposées par le jury (option 2).

Pour l'option 1 (qui s'adresse aux étudiants inscrits à l'IUFM, mais aussi aux maîtres auxiliaires et aux enseignants du privé), le candidat doit avoir assisté à six séances de niveaux différents en collège et en lycée, et rédigé pour chacune d'elles une « *note de synthèse* » qui sert de base aux questions du jury. Pour l'option 2, ouverte à tous – inscrits ou non en IUFM, – les candidats sont invités à réagir sur des documents fournis par le jury : plans de cours, copies d'élèves, extraits de manuels et d'instructions officielles.

La première session de l'épreuve professionnelle, l'an dernier, avait provoqué de sérieux remous. On lui reprochait de réduire le temps, déjà très court, consacré à la préparation de l'écrit, et surtout de renforcer le poids de la didactique, au détriment des connaissances disciplinaires, puisque l'épreuve professionnelle représente 40 % de la note d'oral au concours.

A la lecture des rapports du CAPES 1992, ces craintes paraissent exagérées. L'anonymat du professeur qui accueille les étudiants de l'IUFM en stages d'observation est toujours respecté. Pas de risque donc que les candidats se transforment en espions. Quant à la peur de voir le didactique supplanter le scientifique, on en est loin, puisque dans la majorité des cas les candidats qui ne maîtrisent pas leur discipline ne réussissent pas non plus à l'épreuve professionnelle.

Soif pédagogique

Que juge-t-on à l'épreuve professionnelle ? Le jury s'efforce de déceler les qualités d'un bon professeur : l'intérêt pour le métier, une connaissance minimale du système éducatif, et une certaine clairvoyance devant les problèmes concrets de l'enseignement d'une discipline. « *Il ne suffit pas de bien connaître La Bruyère, encore faut-il savoir l'expliquer aux élèves* », dit un membre du jury du CAPES de lettres modernes. *On évalue la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances et à les adapter à une classe.* » « *Car il n'y a pas de didactique en état d'apesanteur* », souligne un examinateur.

L'épreuve professionnelle est également destinée à tester la curiosité et la culture du candidat. « *Vous critiquez les textes choisis par le professeur, que suggérez-vous à la place ?* » est une question fréquemment posée. « *Un candidat est arrivé en annonçant qu'il n'avait pas pu s'inscrire à l'IUFM, ni préparer l'épreuve professionnelle. Se présentera-t-il aussi devant une classe sans avoir préparé son cours ? Il sera laminé, car un professeur hésitant est un professeur en danger*, estime un membre du jury. *Nous n'aimons pas le jargon, nous voulons qu'un candidat démontre avant tout sa capacité à réfléchir, à prendre du recul.* » Ainsi, une étudiante qui, pour évoquer l'initiation à la description en cinquième, se gargarisait de « *réflexe métalinguistique* », en se référant aux théories de Philippe Hamon, se vit-elle, il y a quelques jours, ramenée sur terre par un membre du jury : « *Balzac n'avait pas lu Philippe Hamon.* » Bref, l'épreuve professionnelle est une épreuve de bon sens.

C'est ainsi, en tout cas, que la perçoivent la majorité des candidats. « *L'épreuve professionnelle est indispensable pour réfléchir à l'enseignement quand on veut être prof* », note une étudiante. « *Si j'ai le CAPES, je serai confrontée à une classe dans deux mois et je me sentirai alors plus à l'aise* », ajoute une autre. « *Dans les IUFM, on présente les instructions officielles comme l'idéal, mais sur le terrain chaque enseignant les applique à sa manière* », remarque une troisième.

« *Ils découvrent la liberté pédagogique. On leur donne l'occasion de prendre conscience que la pédagogie n'est pas l'application de recettes obligatoires, mais un éventail de démarches parmi lesquelles il faut choisir* », commente un examinateur. Les étudiants en sont persuadés, au point que certains souhaitent davantage de stages en première année, voire de faire la classe pendant quelques heures sous la direction du professeur qui les accueille. Une soif pédagogique qui risque fort de se tarir, si l'épreuve professionnelle est supprimée.

MICHAËLA BOBASCH

(1) *B.O.* du 26 septembre 1991.

Le ministre et la carte scolaire

LE débat parlementaire sur la révision de la loi Falloux et le financement des établissements privés par les collectivités locales a donné lieu à quelques jolies passes d'armes entre les députés de l'opposition et le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou. Celui-ci s'est même offert quelques envolées hardies.

Ainsi, la liberté, pour les familles, de choisir l'école de leur enfant, véritable pierre angulaire de l'identité de l'école privée, était au centre des débats, dimanche 27 juin. Avec un enjeu d'importance pour la gauche : exiger de la droite qu'elle impose à l'enseignement privé, en contrepartie des largesses financières que pourraient désormais lui octroyer les élus locaux, de se soumettre aux contraintes de l'école publique, notamment celle de la sectorisation.

Répondant à Jean Glavany (PS), ancien secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique, François Bayrou n'a pas hésité à faire cette déclaration, tout en prévenant que « *sa religion n'était pas faite* », sur la désectorisation : « *L'enseignement primaire est totalement dérégulé. Il n'y a aucune carte scolaire de l'enseignement primaire en France. Avez-vous pour autant le sentiment d'une terrifiante anarchie ? (...) On est libre d'inscrire son enfant à l'école primaire que l'on souhaite.* »

Le pouvoir des maires

L'affirmation a de quoi surprendre puisque, en réalité, l'enseignement primaire public est soumis à des règles de sectorisation plutôt plus rigides que celles qui s'appliquent à l'enseignement secondaire. Comme le ministre l'a d'ailleurs rappelé, près d'un collège sur deux (47 %) et plus d'un lycée sur quatre (27 %) peuvent aujourd'hui accueillir des élèves domiciliés en dehors de leur aire de recrutement, dans la limite des places disponibles (*le Monde* du 20 mai 1993). A charge pour les familles de motiver les raisons de leur choix (problèmes de transport, éloignement du domicile, choix d'un enseignement optionnel), une commission où siègent des représentants des parents d'élèves examinant leurs demandes.

Rien de tel dans le primaire où – contrairement à ce qu'a affirmé François Bayrou – existent des règles strictes, fixées par le maire de la commune et non par les autorités académiques comme pour les collèges et les lycées. La loi du 28 mars 1882 stipule, en effet, que « *dans les communes qui ont plusieurs écoles publiques, le ressort de chacune de ces écoles étant déterminé par un arrêté du maire, les familles doivent se conformer aux dispositions de cet arrêté* ».

Et la circulaire du 6 juin 1991 portant sur le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires rappelle, à son tour, que l'inscription à l'école est enregistrée par le directeur de l'établissement, « *sur présentation du certificat d'inscription délivré par le maire de la commune* », ce document indiquant, « *lorsque la commune dispose de plusieurs écoles publiques, celle que l'enfant fréquentera* ».

Des dérogations peuvent être accordées par les maires des communes, en accord avec les chefs d'établissement. Mais, contrairement à ce qui se passe dans les collèges et les lycées bénéficiant d'un assouplissement de la carte scolaire, les élus ne sont pas tenus de mettre en place des commissions d'affectation associant des représentants de parents d'élèves, seules susceptibles de garantir une relative transparence de la procédure.

Une expérience à la rentrée

M. Bayrou n'a visiblement pas l'intention de faire pression sur les élus pour qu'ils instaurent, dans les écoles primaires, des règles de sectorisation plus souples. La question est réglée puisque, pour lui, les écoles sont déjà désectorisées...

En revanche, pour les collèges et les lycées, il a annoncé qu'à la prochaine rentrée une expérience supplémentaire de désectorisation serait organisée « *dans un département moyen* ». Et il a argumenté, un peu brutalement mais avec une certaine lucidité : « *En France, il n'y a de sectorisation que pour ceux qui ne savent pas comment on l'évite. Il suffit de connaître les lois de la jungle, qui sont d'ailleurs simples : choisissez pour votre enfant une langue rare, le chinois ou le japonais, et il sera scolarisé dans le meilleur collège de centre-ville... La sectorisation s'applique à ceux qui ne savent pas faire.* »

Toutefois, comme le montre une étude récente de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale (*le Monde* du 20 mai), il semble bien que l'introduction d'une relative « liberté de choix » dans l'enseignement public accentue encore les différences entre « *ceux qui savent* » et les autres. Si dans les collèges, grâce aux mesures d'assouplissement de la carte scolaire, seulement 10 % des familles en moyenne scolarisent leurs enfants dans un établissement « hors secteur », c'est le cas de 31 % des cadres et de... 50 % des enseignants.

La déclaration du ministre a provoqué la colère de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public. Dans un communiqué, la PEEP qualifie les propos du ministre de « *véritable camouflet pour tous ceux qui respectent les règles en vigueur* ». Et elle demande « *instamment* » au ministre « *quelles mesures il entend prendre après le constat présenté devant l'Assemblée nationale* ».

CHRISTINE GARIN

DESS Commerce international

2 langues obligatoires

majeur, mineur : anglais, allemand, espagnol, italien

- stratégies internationales
- management et marketing
- réglementations des échanges internationaux
- finances
- affaires internationales et négociations en langues étrangères
- stages : 3 mois obligatoires + 3 mois facultatifs

du 1er juillet au 15 septembre :
• présélection sur dossier, sélection sur audition en français et langue étrangère

Université Paris XII - Val de Marne
Faculté Administration et Échanges
61, avenue du Général-de-Gaulle
94010 Créteil cedex
tél. : 45.17.18.94

MASTER
COMMUNICATION GLOBALE

Admissions :
Les étudiants niveaux DEUG, DUT, BTS, Licence, Maîtrise peuvent intégrer directement le 2ème Cycle d'Etudes de l'Institut Supérieur de Communication et Publicité.

3ème année de Spécialisation :
- Marketing direct, éditions publicitaires et PAO
- Chef de publicité agences et médias
- Relations publiques, relations presse, promotion, incentive
- Journalisme, animation audiovisuelle
- Communication d'entreprise, ressources humaines

4ème année Master en Communication :
- Communication globale
- Spécialisation complémentaire

Informations et entretien : 44 64 80 84

ISCOM

Nom :
Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :
Tél : Année Naissance :
Niveau d'études : ☐ Secondaire ☐ Terminale ☐ Supérieur

PARIS LILLE STRASBOURG LYON

Demandez le programme !

MIEUX vaut tard que jamais. Alors que les cours prennent fin et qu'une partie des lycées et collèges ont été vidés depuis quelques semaines par l'organisation des examens, le *Bulletin officiel* du 24 juin vient de publier, en catimini, les programmes des classes de première des séries générales et technologiques applicables... à la rentrée 1993. Que les enseignants affûtent leurs crayons et leurs cahiers de vacances : il leur reste deux mois pour modifier et ajuster leurs cours en conséquence.

Suite logique de la réforme des lycées, les changements de programmes étaient pour le moins attendus. En trente pages, le *BO* explique ce qui a changé, ce qui change provisoirement et ce qui ne change pas. Toutes disciplines confondues, le français et les langues anciennes sont soumis à une kyrielle d'*« instructions complémentaires »*, l'histoire-géographie à une série d' *« aménagements »*, de même que la physique-chimie en série S (scientifique) ou les sciences économiques et sociales.

Les enseignements scientifiques en série L (littéraire) et ES (économique et sociale) – nouveauté de la réforme – ont été concoctés à base de mathématiques, agrémentés de physique-chimie des anciennes séries A et B, enrichis d'un soupçon de biologie-géologie, en guise de sciences de la vie et de la Terre.

Savant dosage

Créées *ex nihilo*, les sciences expérimentales chères au Prix Nobel Pierre-Gilles de Gennes, censées *« valoriser l'autonomie et la créativité des élèves »*, relèvent d'un savant dosage entre les anciennes options physique-chimie et sciences de la vie et de la Terre, telles qu'imaginées en juillet 1992, et seront conduites *« en recherchant les convergences thématiques ainsi que les complémentarités méthodologiques et opératoires »*. Oh! douce rêverie de la « leçon de choses »...

Enfin, d'options allégées en enseignements de spécialité approfondis, la dernière roue du carrosse est et restera l'option pratique artistique et histoire des arts, pour laquelle *« il conviendra de se référer aux indications qui seront prochainement fournies par note de service »*. Dont acte. Comme il conviendra également de le faire pour certains de ces programmes – transitoires – qui feront l'objet *« d'instructions ultérieures »* en vue de la rentrée 1994. Alors même que la loi fait obligation au ministère de publier les programmes au minimum... quatorze mois avant leur entrée en vigueur : confection des manuels oblige.

J. M. Dy.

Les nouvelles cartes de l'enseignement agricole

Le ministre de l'agriculture, M. Puech, veut favoriser des regroupements entre les écoles supérieures et les centres de recherche dont il a la tutelle

CE devrait être le grand œuvre de cette fin de siècle. A l'automne 1989, Henri Nallet, alors ministre de l'agriculture, lançait en fanfare le projet de création de l'Institut des sciences et techniques du vivant (*le Monde* du 10 novembre 1989). L'ambition n'était pas mince puisqu'il s'agissait de regrouper, dans un unique établissement, sur un nouveau campus en région parisienne, les grandes écoles agronomiques et vétérinaires d'Ile-de-France.

Pôle d'enseignement et de recherche de taille européenne, capable d'adapter les formations aux contraintes du commerce international et aux mutations scientifiques et sociales, l'ISTV, comme on n'allait pas tarder à l'appeler, devait devenir la *« clef de voûte de la modernisation de notre agriculture »*. Le projet était présenté au conseil des ministres dès janvier 1990. En avril était créée l'association chargée de le piloter. Les premiers coups de pioche étaient prévus pour 1991 et l'arrivée des premières promotions d'étudiants à la rentrée 1993.

C'est cette perspective flamboyante que vient, discrètement mais fermement, d'enterrer le nouveau ministre de l'agriculture, Jean Puech. Il est vrai que le projet était depuis longtemps mort-né. Les réticences, voire les oppositions farouches, des écoles concernées l'avaient immédiatement freiné, les vétérinaires de Maisons-Alfort refusant de perdre leur identité et les ingénieurs de l'Agro leur prééminence. A quoi s'ajoutait rapidement la controverse sur l'implantation prévue en Ile-de-France et la surenchère de plusieurs villes de province prêtes à accueillir, en y mettant le prix, ce prestigieux investissement. Enfin la cascade des ministres n'arrangea rien, M. Nallet empêtré dans les affaires financières du parti socialiste, M. Mermaz, son successeur, peu tenté par les grands travaux, M. Soisson enfin, trop passager pour relancer l'affaire.

M. Puech en a tiré la conclusion, le 4 juin dernier, en posant à Montpellier, la première pierre d'un nouveau bâtiment du campus commun à l'Institut national de la recherche agronomique et à l'Ecole des arts et métiers. *« Le projet d'ISTV*, a-t-il souligné, *est apparu trop centralisateur et peut-être trop dirigiste, ne tenant pas suffisamment compte de la culture propre de nos écoles et de la culture de l'enseignement supérieur. (...) Je ne crois plus qu'il soit possible d'envisager aujourd'hui la constitution d'un établissement national d'enseignement supérieur unique. »* Mais, s'il referme ainsi le chapitre de l'ISTV, le ministre de l'agriculture a manifesté, pour la première fois depuis trois ans, son intention de reposer sérieusement le problème de l'avenir des formations supérieures agronomiques et vétérinaires françaises.

Et ce n'est pas un luxe, tant les critiques émises il y a quatre ans restent, pour l'essentiel, valables : la trentaine d'établissements d'enseignement supérieur dépendant du ministère de l'agriculture et qui accueillent quelque 9 000 étudiants, constituent toujours un potentiel éparpillé, restent trop repliées sur elles-mêmes et encore trop coupées de la recherche. Enfin leurs structures apparaissent aujourd'hui largement obsolètes.

Quatre ou cinq pôles d'excellence

Tout en reconnaissant les *« efforts d'adaptation indéniables »* engagés depuis quelques années, M. Puech entend tracer, de manière plus nette, les orientations du ministère de l'agriculture. La première consiste à rapprocher, beaucoup plus vigoureusement, enseignement et recherche. *« L'heure n'est plus aux vaines querelles de territoire entre les écoles et les organismes de recherche »*, a-t-il souligné à Montpellier en prônant rapprochements, synergies et mobilité des personnels, et en affichant sa volonté de plaider pour que *« nos écoles soient progressivement habilitées, seules ou conjointement avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, à délivrer de nouveaux DEA et le doctorat »*.

La deuxième orientation, complémentaire, porte sur la restructuration de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le domaine des « sciences du vivant ». Récusant l'idée d'un modèle unique, le ministre estime, au contraire, que les écoles dépendant de l'agriculture *« forment ensemble un réseau diversifié qui mérite seulement d'être mieux organisé, avec les centres des établissements de recherche, en pôles de recherche. (...) Il faut fédérer, sans frilosité ni tabous, les potentiels et les énergies »*.

Autrement dit, il s'agit de rassembler, sur la base des dynamiques locales et régionales, écoles ou centres de recherche. Et le ministère de l'agriculture peut aisément s'appuyer sur les regroupements déjà engagés : à Montpellier, Agropolis, a fédéré, depuis une dizaine d'années, les efforts de dix-sept partenaires universitaires et de recherche. Le mouvement est également engagé, dans l'Ouest, avec le rapprochement progressif des écoles de Rennes, Nantes et Angers. De même, les quatre écoles de Dijon se sont constituées, en mars dernier, en établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, c'est-à-dire le statut de base des universités dans le cadre de la loi de 1984.

« Il faut réflechir, a ajouté M. Puech, *à l'émergence d'autres pôles dans le nord et le Nord-Est. Au total le nombre de pôles ne devrait pas excéder quatre ou cinq. Quant au pôle parisien, je n'ignore pas la complexité du dossier qui devra être abordé et traité, là comme ailleurs, en faisant appel aux initiatives de chacun. »* La création récente, par les écoles parisiennes d'une école doctorale des sciences du vivant va, à cet égard, dans le bon sens.

Pour accompagner le mouvement, le ministère de l'agriculture entend favoriser une modernisation rapide des statuts et de la gestion des établissements. Il a donc invité les établissements à faire, d'ici l'automne, des propositions et entend tirer ensuite le bilan de cette consultation. Selon le mot d'un expert du ministère, *« il faut avancer maintenant, sinon les rigidités l'emporteront »*.

GÉRARD COURTOIS

L'école privée tchèque en plein essor

Confessionnelle ou laïque, elle apparaît comme une solution de plus en plus recherchée par les familles

PRAGUE

correspondance

C'EST une véritable éclosion. En deux ans, le nombre d'écoles privées a augmenté de près de 40 % en République tchèque. On en dénombre 247, dont une centaine à Prague. Ces établissements sont parfois confessionnels mais ils résultent, pour la plupart, d'initiatives de particuliers, pédagogues ou spécialistes qui ont voulu bousculer les vieux schémas éducatifs et dynamiser l'enseignement dans leur pays. Et leur audience ne cesse d'augmenter, rompant avec quarante ans de silence imposé.

Le 21 avril 1948, en effet, deux mois après le coup d'État communiste, l'enseignement devient monopole étatique, les biens fonciers sont nationalisés. Il faudra attendre le 1er juillet 1990, six mois après la « révolution de velours », pour qu'un nouveau texte législatif donne l'autorisation de créer des écoles privées confessionnelles ou laïques.

Devant l'ampleur du mouvement, une section a été créée au ministère tchèque de l'éducation, chargée de l'organisation et du développement du secteur privé. Dans un pays en pleine mutation économique, ces initiatives privées sont subventionnées très largement par le gouvernement, à hauteur de 80 %, voire 100 %. Une situation qui n'étonne pas, dans un pays où il n'y a pas de séparation entre l'Eglise et l'Etat. *« L'Etat pense que les gens sont égaux pour payer l'impôt et qu'ils doivent donc avoir le droit de choisir une école qui ne soit pas obligatoirement publique »*, souligne Sœur Thérèse, une jeune religieuse française qui enseigne depuis trois ans dans une école catholique de Prague.

Cette école fondamentale accueillant les enfants de 7 à 15 ans a été rendue à son ordre religieux dans le cadre de la loi sur les restitutions. Ce type d'établissement est financé à 100 % par le ministère. Les professeurs sont payés par l'Etat, touchant en moyenne 4 500 kcs par mois (environ 900 F), un salaire inférieur à celui d'une secrétaire. Le matériel est aussi fourni et les frais d'inscription pour les élèves sont inexistants. L'engouement est tel pour cette école, qui compte déjà cinq cents élèves, que le directeur est contraint de refuser des centaines d'inscriptions chaque année malgré un nombre de classes toujours croissant.

Mais tous les nouveaux directeurs d'établissement n'ont pas eu la chance de se voir restituer des locaux. C'est alors de l'ingéniosité du fondateur que dépend la création d'une école. Ondrej Steffl, directeur du lycée PORG, premier lycée privé laïque ouvert à Prague après la révolution, a, par exemple, obtenu le prêt de ses locaux par la mairie en échange de rénovations. Ce docteur en mathématiques, autrefois programmeur, avait la possibilité d'accepter un poste au ministère ou de profiter de la révolution pour fonder son lycée. Il a choisi la deuxième solution. *« C'était très important que tout le monde voie qu'il peut exister des écoles différentes qui ne sont pas basées sur les modèles précédents »*.

Sacrifices financiers

Le respect des individualités et l'intéraction professeurs-élèves semblent être les leitmotive de tous ces pédagogues. *« Pendant quarante ans, on ne leur a pas appris à réfléchir, à poser des questions, c'est ce que l'on fait ici »*, explique Ivanks, professeur de français. *« Ici on vouvoie les élèves et on essaye de leur apporter tout ce que l'on peut par des moyens différents. »* Dans ce lycée privé, caméra, vidéo, photocopieuse, ordinateurs sont à la disposition des élèves et des professeurs. C'est assez fréquent dans d'autres établissements d'Etat. La différence, c'est qu'ici on les utilise!

La liberté et la créativité accordées au sein de l'établissement posent toutefois quelques problèmes, les élèves, peu habitués à l'autonomie qui leur est laissée, estimant qu'ils peuvent refuser un test ou le contenu d'un cours. On est bien loin du rapport habituel professeur-élève dans les lycées d'Etat.

Cette approche pédagogique se retrouve dans les écoles confessionnelles, même si la discipline y est plus rigoureuse. *« Dans l'école on doit pouvoir respirer librement, ne plus avoir peur comme avant, lorsque le système pesait comme une chape de plomb. Ce qui est primordial pour nous, c'est la relation enseignant-élève, nous voulons bâtir quelque chose ensemble dans le respect des personnalités de chacun »*, affirme Sœur Thérèse.

L'adjectif « libre » – de préférence à « privé » – est sans cesse employé par les professeurs laïcs ou religieux de son établissement. Il faut entendre libre dans le sens de liberté de penser par rapport au passé. C'est le même esprit de liberté qui a motivé Vaclav Havel dans sa visite surprise de cette école, l'an dernier, affirmant qu'avant la question de la foi c'était la question de l'affirmation de la liberté de pensée que représentait la réouverture de cette école.

Ces écoles privées présentent d'autres atouts : classes à effectifs réduits, pas plus de vingt élèves dans certains cas, travail en petits groupes pour les langues vivantes, apprentissage d'une langue dès 8 ans, échanges avec d'autres lycées d'Europe, etc. Enfin les enseignants ne sont pas mieux payés que dans le public mais les horaires sont moins chargés et la motivation est plus grande. *« On a plus de temps pour réfléchir, pour préparer les cours »*, soutient Ivanka, professeur de français.

Malgré leur popularité croissante, écoles et lycées privés ne sont pas exempts de critiques. Ainsi, faute de système d'inspection, il reste très difficile de contrôler la qualité de ces établissements. Cela ne décourage pas les parents qui souhaitent pour la plupart un enseignement spécifique et qui sont prêts à payer pour l'obtenir. Les frais d'inscription dans une école privée, non confessionnelle, peuvent atteindre trois mois de salaire.

En outre, la présence des parents est souvent souhaitée dans la vie de l'école, ce qui n'était pas le cas auparavant. *« Si beaucoup ne sont pas encore habitués à discuter avec l'école, c'est souvent une démarche intellectuelle qui conduit les parents à inscrire leur enfant dans le privé »*, observe Ondrej Steffl. La plupart d'entre eux sont médecins, architectes, professeurs ; ils sont loin d'être tous fortunés mais sont prêts à des sacrifices financiers pour une éducation différente.

Une autre raison explique cette percée du privé. *« Avant la révolution, l'éducation était tout à fait sous-dimensionnnée, il manquait des établissements, la capacité d'accueil était toujours inférieure à la demande. Quant aux pédagogues, ils restaient complètement focalisés sur l'élève moyen »*, explique Mme Kalabova, responsable du développement du secteur privé au ministère tchèque de l'éducation.

Aujourd'hui, comme le souligne une enseignante d'école privée de Prague, *« les parents sont très conscients que les problèmes d'éducation sont cruciaux et que les mentalités ne changeront pas sans former les jeunes pour l'avenir de leur pays »*. L'enseignement privé leur apporte indéniablement une solution de plus en plus recherchée. Même s'il est encore trop tôt pour se prononcer sur la qualité de ces établissements et leur devenir.

FABIENNE BOBLIN et HÉLÈNE COBO

REPÈRES

APPRENTISSAGE. Le ministre de la fonction publique, André Rossinot, a annoncé, jeudi 1er juillet, la prochaine mise en application dans le secteur public de la loi du 17 juillet 1992 sur l'apprentissage. *« Les services publics offrent une gamme d'emplois extrêmement variés dans les secteurs secondaire et tertiaire*, a déclaré M. Rossinot, *et les agents de l'Etat seront très nombreux à vouloir exercer les fonctions de maître-apprenti. » « Si l'apprentissage ne peut déboucher automatiquement sur un emploi dans le secteur public* [où le mode de recrutement est celui du concours], *ces jeunes formés, reconnus, intégrés dans les structures sociales seront bien mieux armés pour aborder leur vie adulte »*, a-t-il souligné. Les modalités d'application de la loi seront précisées au cours du mois de juillet.

BERBÈRES. L'Association des juristes berbères de France et l'Association des étudiants berbères de France organisent, samedi 10 juillet dans l'après-midi, à la Sorbonne (amphithéâtre Richelieu), une manifestation en faveur des bacheliers berbères. Destinée à *« promouvoir une image plus positive des populations d'origine nord-africaine de France »*, cette manifestation sera notamment l'occasion d'un débat sur la réussite scolaire.

► Renseignements : AJBF. tél. : 45-87-13-23

MAIRIE DE PARIS



l'Etudiant

Le Salon de l'Etudiant

SPÉCIAL BAC

Que faire avec ou sans le Bac ?

Les 8, 9 & 10 juillet

à l'Espace Champerret

Jeudi de 13h30 à 18h30, vendredi & samedi de 9h00 à 18h30

RTL

Ⓜ Porte de Champerret

36.15 LETUDIANT

PRENONS VOTRE AVENIR AU SÉRIEUX

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

SESSION DE SEPTEMBRE

ADMISSION EN : 1re ANNÉE : BAC OBLIGATOIRE (ÉCRIT 9 SEPTEMBRE ET ORAL 10 SEPTEMBRE) - 2e ANNEE : DUT OU BTS (ORAL 10 SEPTEMBRE)

STAGE DE PRÉPARATION INTENSIVE AU CONCOURS DU 23/8 AU 3/9/93

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF (LOI 1901)

PLUS DE 30 ANS D'EXPÉRIENCE

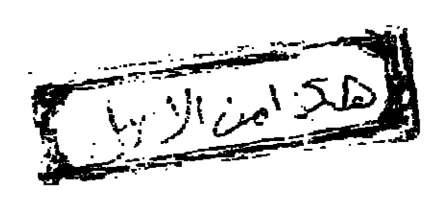
istec

DIPLÔME RECONNU PAR L'ÉTAT

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

102, RUE DU POINT DU JOUR 92100 BOULOGNE - TÉL. : (1) 46 21 41 23 - MINITEL 3614 TAP*ISTEC

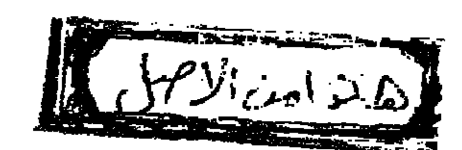
UNE RÉUSSITE QUI PRÉPARE LA VÔTRE

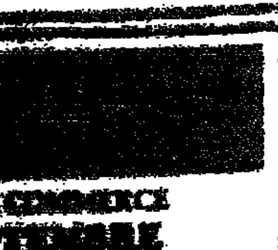


EDUCA

Contre-jour sur

Arles, entre créativi





EDUCATION ◆ CAMPUS

Contre-jour sur les écoles de photo

En plein développement depuis une dizaine d'années, l'enseignement de la photographie se heurte au manque de débouchés

« ON a l'œil ou on ne l'a pas. » A écouter Robert Doisneau, l'enseignement de la photographie ne sert pas à grand-chose. D'ailleurs, que l'on prenne le photojournalisme, l'image publicitaire, de mode, de charme, l'imagerie scientifique et même les voies difficiles de la photo dite d'art, les spécialistes se montrent sceptiques sur l'opportunité de passer par une école.

Un photographe de mode vous dira que *« rien ne vaut une expérience d'assistant »*. Les journalistes estiment que *« la meilleure école, c'est le terrain, la rue »*. D'autres insistent sur *« les vertus du laboratoire »*. Beaucoup ne jurent que par des stages de sept à quinze jours animés par des photographes de renom et ciblés sur le portrait, le nu, le photojournalisme – les Rencontres d'Arles en proposent d'ailleurs une bonne vingtaine début juillet. Pour les artistes enfin, la photo est une pratique intime. *« Un photographe est quelqu'un qui voit différemment ce que je vois »*, affirme Christian Caujolle, le directeur de l'agence Vu ; il doit donc échapper à tout canevas pédagogique.

Les statistiques viennent renforcer ces convictions. La photographie demeure une des rares professions qui n'exige pas de diplômes. *« Je ne connais autour de moi qu'une seule personne sortie d'une école »*, explique Manfred Sieelow, un spécialiste de l'image de publicité.

Et pourtant la photographie s'apprend et s'enseigne, de plus en plus même. Il existe plus d'une centaine de lieux d'apprentissage, selon Louis Laurent, un des responsables du Groupement national de la photographie professionnelle (GNPP). Une bonne trentaine rien qu'à Paris. Toutes ont le même credo : *« L'école permet de gagner du temps. »* Elle enseigne les techniques, de la prise de vue au tirage, dont certaines, comme l'image numérique, évoluent vite. Elle permet d'apprendre l'histoire, la sociologie, la culture d'un art à peine vieux de cent cinquante ans. L'école permet surtout de rencontrer des professionnels et d'obtenir des stages.

La prépondérance du privé

« L'étudiant doit savoir d'entrée ce qu'il a envie de faire », affirment bon nombre de photographes. Comme le dit Guy Le Querrec, membre de l'agence Magnum et pédagogue réputé, *« il faut élucider ses désirs »*. La photographie ne débouche pas sur un métier mais sur cinquante ou cent applications différentes qui vont bien au-delà de la prise de vue : archiviste, responsable d'expositions, de laboratoire, animateur dans les écoles, travail en collectivité locale, etc. *« Il y a peu de rapports entre un reporter à qui l'on demande rapidité, débrouillardise, coup d'œil, sens de l'information, et la publicité, qui nécessite de grandes connaissances techniques et le sens de la mise en scène »*, explique Jeanine Niepce, de l'agence Rapho (celle des Doisneau, Boubat, Ronis).

Autres écueils : la mythologie d'un métier facile draine des étudiants peu préparés à la dure loi des débouchés. *« La plupart veulent faire de la prise de vues, alors que 90 % de la demande tourne autour des métiers de laboratoire »*, estime Pierre Laverdin, de la fondation Leitz : éclairage, tirage, développement, archivage, vente... Trop d'étudiants pensent aussi à la photo parce qu'ils ne savent pas quoi faire d'autre. Voilà d'ailleurs ce que dirait Christian Caujolle à un jeune qui veut embrasser le métier de photographe : *« 1. Que voulez-vous faire dans la photo ? 2. De quel bagage technique avez-vous besoin ? 3. Je lui conseillerais de ne pas être photographe... »*

Les véritables mordus doivent ensuite trouver la bonne école. Pas facile de se retrouver dans ce conglomérat de formations. Il y a l'écueil du coût, souvent dissuasif. Ensuite, il faut se pencher sur le sérieux de la sélection, le taux de réussite aux examens nationaux (CAP, BTS, bac pro), la qualité du matériel mis à disposition et les références du corps enseignant. Compte tenu de ces critères, les bonnes écoles sont rares. Celle d'Arles émerge, car « nationale » donc prestigieuse, bien équipée et pas chère *(lire par ailleurs)*.

Louis-Lumière (Noisy-le-Grand) est la plus ancienne d'Europe – elle est née en 1926 – avec celle de Saint-Petersbourg. Elle a changé de statut en 1992. De lycée décernant un BTS, elle est devenue « grande école », « nationale », recrute à partir de bac + 2, assure une formation de trois ans et délivre un diplôme équivalent à celui d'ingénieur. Les frais de scolarité sont calqués sur ceux de l'université. La sélection est sévère : une vingtaine d'« élus » sur 350 candidats. Si la formation est polyvalente, elle est fortement tournée sur les techniques – trop, regrettent certains élèves – et jouit d'une excellente réputation. *« Nous la devons à notre rigueur »*, explique le directeur, M. Henri Frizet. En d'autres termes, si la formation d'Arles est plutôt théorique, Louis-Lumière forme des « techniciens » de haut niveau, comme ingénieur en images numériques.

Sinon, le privé se taille la part du lion, à cause notamment des lourds investissements en matériel que nécessite une formation. La plupart sont axées sur la technique. Seule l'ETPA (Toulouse) prépare au BTS de photographie. La scolarité est chère – 25 000 francs pour le BTS, 42 500 francs pour une troisième année de spécialisation – mais le sérieux des cours est reconnu. *« Notre spécialité est la vue d'architecture et la technique du studio »*, affirme Pierre Barbot, un des enseignants.

Sélection drastique

La tendance des écoles est de se rapprocher du milieu professionnel. Le CFT Gobelins (Paris), créé en 1977 par la Chambre des métiers, fait figure de précurseur avec pour objectif de *« coller à la demande »*, affirme son directeur. On se spécialise dès la première année (vente, prise de vues, retouche, laboratoire). La sélection est drastique (douze reçus sur cent cinquante), la scolarité coûte 6 000 francs par an sur deux ans, mais l'étudiant a des chances de trouver un emploi. L'EFET (Paris) – sa bonne cote ne s'émousse pas, – l'ACE3P à Ivry, le SEPR à Lyon, Icart (Levallois) nourrissent les mêmes ambitions.

Toutes ces écoles préparaient jusqu'ici au CAP, qui a été rénové et enrichi en 1989 pour élargir les débouchés. Elles préparent désormais au « bac pro », créé en 1991, qui offre, à la différence du CAP, la possibilité de s'aguerrir au cours de seize semaines de stages en entreprises. Toujours spécialisées dans la technique, MI 21 (Montreuil) propose depuis trois ans une formation originale, encadrée par un comité de parrainage professionnel.

Face à ces écoles techniques que l'on peut recommander, quelques établissements ont développé un enseignement axé sur la réflexion photographique. Dans les écoles d'art par exemple (Beaux-Arts, Arts décoratifs..) mais de façon marginale. L'université Paris-VIII (Saint-Denis) est la seule université en Europe à proposer une option spécifique : histoire de la photo, institutions, sémiologie, esthétique, avec tout de même quelques cours pratiques de prise de vue et de laboratoire. Ce cocktail savant donne une formation convaincante qui prépare à une MST « Images photographiques » ou un doctorat arts plastiques, option photo.

L'école qui atteindrait au parfait équilibre entre théorie et pratique reste à inventer. Beaucoup, comme ce directeur de photothèque, fustigent *« ces écoles déconnectées du monde professionnel »*. *A contrario*, les élèves trouvent que cet avalanche de technique et le manque de pratique de la prise de vues brident leur fibre créatrice. Il n'empêche, Christian Mayaud, responsable de la formation à Paris-VIII, parle de *« formidable bond en avant de l'enseignement depuis une dizaine d'années avec Arles, Paris-VIII, les nouveaux locaux de Louis-Lumière, le bac pro... »*.

CHRISTIAN NOSSOL

▶ Ecole nationale Louis-Lumière : BP 7, allée du Promontoire, 93161 Noisy-le-Grand Cedex. Tél. : 45-92-23-33.
▶ ETPA : 7, rue Eugène-Labiche, 31200 Toulouse. Tél. : 61-47-29-62.
▶ CFT Gobelins : 73, boulevard Saint-Marcel, 75013 Paris. Tél. : 40-79-92-79.
▶ SEPR : 33, rue Amédée-Bonnet, BP 6019, 69411 Lyon Cedex 06. Tél. : 78-52-16-65.
▶ Icart : 10-12, rue Baudin, 92300 Levallois-Perret. Tél. : 47-48-00-10.
▶ MI 21 : 3-5, rue Beaumarchais, 93100 Montreuil. Tél. : 48-57-08-80.
▶ EFET : 110, rue de Picpus, 75012 Paris. Tél. : 43-46-86-96.
▶ ACE3P : 5, rue René-Robin, 94200 Ivry-sur-Seine. Tél. : 46-58-45-20.
▶ Université Paris-VIII : 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis. Tél. : 49-40-67-89.
▶ A lire : « Métiers de la photographie », Centre d'information et de documentation jeunesse, 12 pages, 5 francs.

Arles, entre créativité et technique

ARLES

de notre envoyé spécial

Attirant touristes autant que spécialistes, son festival le prouve chaque année, au mois de juillet : Arles est devenue une des places fortes de la photographie. Hors saison, le flambeau de l'image fixe est repris par l'Ecole nationale de la photographie (ENP), installée depuis onze ans à deux pas des arènes.

L'école n'est pas absente des Rencontres, bien au contraire. Les élèves s'activent, donnent des « coups de main », notamment pour les nombreux stages professionnels, et multiplient les tirages. *« On est un peu des esclaves »*, sourit un étudiant de première année, fatigué de plonger la tête dans le révélateur, au sous-sol de l'école, tandis que les « étoiles » de la photo paradent sous le soleil de la place du Forum. Mais, en contrepartie, les étudiants exposent leurs images et peuvent espérer séduire une des personnalités présentes dans la ville.

Son statut d'école nationale, financée par le ministère de la culture (5,8 millions de francs tous salaires compris), confère à l'ENP autorité et prestige. Le concours d'entrée est d'ailleurs sévère : 2 000 demandes, 400 inscriptions, 200 candidats présents, 25 reçus. Le baccalauréat est obligatoire mais l'étudiant type possède un bac + 2 ou 3, a suivi des études de lettres, arts plastiques, philosophie ou sociologie. Il vient de toute la France et même de l'étranger. Les droits d'entrée sont similaires à ceux de l'Université, donc bien moins chers que les écoles privées.

Chaque étudiant doit posséder son appareil, mais l'école est bien équipée : une vingtaine d'agrandisseurs couleur et noir et blanc, une quinzaine d'appareils moyens et grands formats, du matériel audiovisuel. *« Nous offrons également autour de 7 000 francs par an à chacun de pellicule et papier »*, explique le directeur Alain Desvergnes. En outre, la bibliothèque – *« la plus belle après le fonds de la Bibliothèque nationale »*, selon Alain Desvergnes – possède 13 000 volumes spécialisés.

Laboratoires et bibliothèque sont d'ailleurs gérés par les étudiants, qui peuvent ainsi travailler à leur rythme. *« Quand les élèves débarquent,* explique Alain Desvergnes, *ils veulent être Brassaï. Alors je leur dis : « Et si vous n'êtes pas Brassaï ? » Être artiste n'est pas suffisant, ils doivent savoir tout faire. Nous leur faisons gagner du temps. Nous leur fournissons notamment un solide carnet d'adresses puisqu'ils sont en contact avec une cinquantaine de professionnels de l'image en trois ans. »*

Les différents métiers de l'image

La spécificité de l'école est donc de fournir un enseignement équilibré entre théorie et pratique. *« Je ne connais pas un grand photographe qui ne possède pas un discours solide »*, affirme Alain Desvergnes. D'où la présence de trois professeurs-théoriciens à côté de trois responsables d'ateliers techniques : couleur, noir et blanc et audiovisuel. L'étudiant doit autant suivre des cours d'histoire de l'art que réaliser un reportage sur une usine de produits chimiques. Il suit des séminaires au cours desquels ses images sont commentées, se voit proposer desstages intensifs sur la photo appliquée (reportage, mode, publicité, architecture, archéologie, images de synthèse), mais il apprend aussi les différents métiers de l'image.

Bref, l'école d'Arles essaie *« de tenir le cap entre créativité et technique »*, affirme Christian Gattinoni, un des enseignants. A écouter les étudiants, ce n'est pas évident.

Ces derniers ont conscience d'être *« dans la meilleure école »*, de posséder *« un merveilleux outil »* et de *« sortir avec une très bonne culture photographique »*. Mais ils souhaiteraient plus de pratique. *« C'est d'abord une école d'« artistes ». On ne prend pas assez de photos. La photographie appliquée est sous-évaluée, notamment le reportage. »* Plusieurs élèves se plaignent, par exemple, de sortir d'Arles *« sans avoir parfaitement assimilé les techniques de base. Et s'il y a bien cinquante intervenants, il y a peu de photographes. »*

Les orientations de l'ENP sont justifiées par les débouchés offerts aux étudiants. Très peu, en fait, deviennent photographes. Certains font de la prise de vue pour des entreprises, la presse ou l'édition.

Beaucoup, en revanche, travaillent pour des entreprises culturelles, dans des galeries, musées, agences, laboratoires, maisons d'édition. D'autres enseignent en milieu scolaire, comme Christophe Lespilette à Arles justement. *« En fin de scolarité, l'étudiant doit savoir diffuser, cataloguer, conserver, restaurer, documenter, répertorier »*, affirme Alain Desvergnes. Devenir un professionnel tout terrain, en somme.

MICHEL GUERRIN

▶ Ecole nationale de la photographie, 16, rue des Arènes, 13200 Arles. Tél. : 90-99-33-33. Pendant le festival, les étudiants présentent deux expositions : « Travaux en cours », collège Saint-Charles, rond-point des Arènes (du 8 juillet au 14 juillet) ; « Travaux en cours extérieurs », hôtel particulier de Chartrouse, 2, rue de Chartrouse (jusqu'au 14 juillet).

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait des Minutes du Greffe de la cour d'appel de PARIS.
Par arrêt de la 13e chambre de la cour d'appel de Paris du 19 septembre 1989, M. BISAGNI Eric, né le 19-07-60 à Paris-12e, demeurant 6, place Jean-Giraudoux à Créteil (94), a été condamné à 6 mois d'emprisonnement avec SURSIS, 20 000 F d'amende; pour contrefaçon de marque, pour avoir reproduit ou apposé sur des vêtements une marque constituée d'une tête d'aigle vue de profil, inscrite dans un anneau, dont la COMPAGNIE DE CALIFORNIE est propriétaire. La cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : « ELLE » et « LE MONDE ». Pour extrait conforme délivré à Monsieur le procureur général sur sa réquisition.
LE GREFFIER EN CHEF.

Extrait des Minutes du Greffe de la cour d'appel de PARIS.
Par arrêt de la 9e chambre (section B) de la cour d'appel de Paris du 17 avril 1991, Mme GOLDBERG Golda, épouse TONDOWSKI, né le 6 octobre 1930 à Paris-14e, demeurant 44, rue de Garches, 92420 VAUCRESSON, a été condamnée à 6 mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures. La Cour a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée :
1°) La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : « LE JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE », « LE MONDE » et « LE QUOTIDIEN DE PARIS »
2°) L'affichage de cet arrêt, par extrait pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de VAUCRESSON (92420). Pour extrait conforme délivré à Monsieur le procureur général sur sa réquisition.
LE GREFFIER EN CHEF

Extrait des Minutes du Greffe de la *cour d'appel de PARIS.*
Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 25 novembre 1992, M. MAZZETTI Christian, né le 18 décembre 1938 à TUNIS, Tunisie, demeurant 16, rue Hoche à ISSY-LES-MOULINEAUX 92130, a été condamné à 4 mois d'emprisonnement avec sursis pour soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement de la taxe à la valeur ajoutée pour la période du 1er janvier 1987 au 31 décembre 1988. Délits commis à PARIS en 1987, 1988 et 1989. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné :
1°) La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : « LE JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE », « LE MONDE » et « LE FIGARO ».
2°) L'affichage de cet arrêt, par extrait pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune d'ISSY-LES-MOULINEAUX, 92130. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le procureur général sur sa réquisition.
LE GREFFIER EN CHEF.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

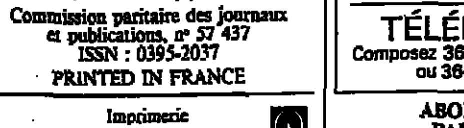
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex










Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO

ABONNEMENTS
PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande. *Pour vous abonner,* renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐

6 mois ______ ☐

1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______

Code postal : ______
Localité : ______

Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
301 MON 01 PP.Paris RP

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet *(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : 49-60-30-10

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde DES LIVRES

ÉCONOMIE

BILLET

Les territoires du futur

Au moment où l'aménagement du territoire semble à nouveau constituer, après plusieurs années de flottement, une priorité de l'action gouvernementale, il n'est pas inutile d'essayer de replacer cette politique de rééquilibrage géographique dans une perspective à long terme. C'est ce que la DATAR (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) a cherché à faire depuis trois ans en faisant travailler onze groupes d'experts, techniciens et universitaires – avec pour ligne de mire l'an 2015 – sur des sujets aussi divers que l'armature urbaine, l'avenir du monde rural, l'innovation et la compétition industrielles ou les nouvelles techniques de communication liées à la télématique.

Présentés mardi 7 juillet à l'issue d'un séminaire, les dix premiers ouvrages (qui devraient être suivis par cinq autres) ont été salués par Daniel Hoeffel, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des collectivités locales, comme des *«contributions positives et des outils stratégiques qui sont autant de guides pour l'action»*. En réhabilitant la prospective, en dépit des difficultés multiples pour baliser les évolutions prévisibles d'un monde de plus en plus complexe et instable, la DATAR ne fait d'ailleurs que renouer avec une tradition ancienne. On se souvient du succès qu'avait connu la publication du *Scénario de l'inacceptable* au début des années 70, stigmatisant les risques d'une France excessivement concentrée sur l'Ile-de-France et le couloir Paris-Lyon-Marseille. Un scénario dont on se demande aujourd'hui s'il n'est pas en train de se réaliser...

Voulus complémentaires de ceux que vient de terminer le Commissariat du Plan, les travaux de la DATAR, qui auront coûté 20 millions de francs par an depuis 1990, se défendent d'être qualifiés de science autant que de pratique divinatoire. Ils tombent en tout cas à point. Le gouvernement en effet a décidé de lancer un grand débat national sur l'aménagement du territoire français en Europe, dont le coup d'envoi sera la saisine à l'automne du Conseil économique et social, et le point d'orgue la discussion d'une loi d'orientation au printemps 1994. Ministres, élus et citoyens disposent donc, pour s'exprimer ou écouter, d'un bon fond de dossier. Mais le débat, les lois et les normes sont une chose. Les décisions urgentes, les actions concrètes, et les engagements précis importent aujourd'hui davantage.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Le sommet des sept pays industrialisés

Un préaccord sur les droits de douane a été mis au point

Les chefs d'État et de gouvernement des sept principaux pays industrialisés ont commencé leurs travaux, mercredi 7 juillet en début d'après-midi. Auparavant, la Quadrilatérale, qui rassemble les ministres du commerce extérieur des Etats-Unis, du Japon et du Canada, ainsi que Sir Leon Brittan, le commissaire européen chargé des relations économiques extérieures, était parvenue à rapprocher les points de vue sur les réductions de droits de douane et la libéralisation des échanges de services à opérer dans le cadre de l'Uruguay Round, les négociations commerciales multilatérales engagées en 1986 à propos du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

TOKYO

de notre envoyé spécial

Dans les couloirs du sommet, Leon Brittan parlait d'*«un très bon accord»*, se disait *«ravi»*. Mickey Kantor, le représentant spécial du président Clinton pour les négociations commerciales, s'exprimait dans le même sens, ainsi que le ministre japonais. Tous semblaient considérer que le travail ainsi accompli allait permettre de bientôt relancer avec efficacité l'Uruguay Round, dans le cadre approprié, c'est-à-dire à Genève, siège du GATT, en présence des représentants des cent dix «parties contractantes». Selon M. Kantor, le préaccord représente *«la plus grande réduction de tarifs douaniers de l'histoire»* et permettra de boucler le cycle de l'Uruguay au 15 décembre.

Il restait à voir comment les Sept, dont les dossiers commerciaux constituent le point le plus sensible de l'ordre du jour, accueilleront les résultats atteints par la «Quad», qualifiés de simple *«plate-forme»* destinée à relancer les pourparlers. S'agissant de la Communauté, le conseil des ministres des Douze devra l'avaliser.

En fait, d'après les premières informations disponibles, l'arrangement auquel est parvenu la «Quad» est plutôt limité, *«un minimum pour retourner à Genève»* estimait ainsi un délégué. Il prévoit : 1) l'abolition complète des droits de douane pour un certain nombre de produits : les équipements médicaux, les équipements de travaux publics, les produits pharmaceutiques, l'acier, la bière; l'abolition des droits, moyennant des exceptions, pour les spiritueux, le matériel agricole, les meubles; 2) la réduction de 50 % des *«pics tarifaires»*, c'est-à-dire des droits les plus élevés, dépassant 15 %, pour 4 à 5 catégories de produits. Cependant, s'agissant du textile, les Américains, qui appliquent des droits souvent dissuasifs, n'ont toujours pas accepté cette réduction de 50 %, si bien qu'à ce stade la principale revendication de la CEE ne semble pas satisfaite; 3) la réduction de 33 % des autres droits, conformément à l'objectif retenu lors d'une session ministérielle de l'Uruguay Round.

A propos de l'acier, l'élimination des droits de douane serait à envisager dans le cadre d'un accord multilatéral régissant les échanges de produits sidérurgiques, ce qui devrait aboutir à la suppression des sanctions actuellement appliquées par les Etats-Unis sur les importations en provenance d'une vingtaine de fournisseurs, dont les principaux pays producteurs de la Communauté. M. Kantor estime pour sa part que les sanctions imposées par les Etats-Unis n'ont rien à voir avec les discussions en cours. Les progrès obtenus en matière de libéralisation des services sont encore plus modestes, mis à part un léger assouplissement de la position japonaise dans le cas des services financiers.

Il n'était pas certain que les chefs d'Etat et de gouvernement souhaitent attribuer une même importance à la *«percée»* accomplie. Quelle sera ainsi la réaction de François Mitterrand dans le cas où Bill Clinton, comme il semble en avoir l'intention, inviterait le sommet à présenter ce pas en avant comme un progrès décisif, annonciateur d'une conclusion prochaine de l'Uruguay Round? Le porte-parole de l'Elysée, Jean Musitelli, rappelait qu'au-delà des accords partiels il faudra atteindre un accord global. Compte tenu de la volonté manifestée par les Français de ne pas se laisser entraîner, contre leur gré, par des astuces de procédure à un accord ne prenant pas suffisamment en compte les intérêts de la CEE, on peut penser que le président de la République s'emploierait alors à modérer l'enthousiasme américain. L'attitude prise par les partenaires européens présents à Tokyo pourrait être déterminante.

PHILIPPE LEMAITRE

Parmi les sept dirigeants présents

Un record d'ancienneté et trois néophytes

Le sommet de Tokyo marque un record d'ancienneté pour François Mitterrand et un baptême du feu pour le président du conseil italien Carlo Azeglio Ciampi, le premier ministre canadien, Kim Campbell – seule femme parmi les Sept – et le président américain, Bill Clinton.

M. Mitterrand, soixante-seize ans, vétéran des sept chefs d'Etat et de gouvernement présents à Tokyo, participe à son treizième sommet annuel consécutif, battant ainsi le record de douzième participation détenu par Margaret Thatcher. Viennent ensuite – et dans l'ordre – le chancelier allemand, Helmut Kohl, le premier ministre britannique John Major (deux participations) et le premier ministre japonais, Kiichi Miyazawa (une participation).

M. Delors absent

Retenu pour raison de santé à Bruxelles – il souffre d'une sciatique, – le président de la Commission européenne, Jacques Delors, n'a pu participer à son huitième Sommet.

Les sept chefs d'Etat ont cependant une chose en commun : leur médiocre popularité dans leurs pays respectifs. Selon les derniers sondages, le plus populaire d'entre eux est le président du conseil italien, Carlo Ciampi, avec 60 % d'opinions favorables. Il devance Bill Clinton (43 %), François Mitterrand (42 %), Kim Campbell (37 %) et John Major (14 % selon une enquête publiée mercredi 7 juillet). La lanterne rouge revient à Kiichi Miyazawa (9 %), dont le parti est en mauvaise posture avant les élections législatives japonaises du 18 juillet.

MM. Clinton et Miyazawa cherchent à définir un nouveau cadre pour les échanges entre les Etats-Unis et le Japon

Au cours de leur entretien en marge du sommet, mardi 6 juillet, le président Bill Clinton et le premier ministre Kiichi Miyazawa ont réaffirmé leur intention de créer le plus tôt possible un nouveau cadre aux échanges entre leurs deux pays et de mettre au point des principes de base destinés à remédier aux tensions commerciales. Des groupes de travail doivent être organisés afin de trouver un compromis entre Washington, qui souhaite des engagements quantitatifs de la part du Japon, et Tokyo, qui s'oppose à une telle demande, estimant qu'elle est contraire au principe du libre échange et risque de conduire à un «commerce administré».

TOKYO

de notre correspondant

En dépit d'un ton chaleureux et d'un large tour d'horizon ayant permis de réaffirmer la collaboration entre les deux pays, en particulier sur les questions de sécurité, les entretiens entre le président américain et le premier ministre japonais ont manqué de substance. Pour les Américains, la reprise de négociations sur l'élaboration d'un nouveau cadre pour les échanges avec le Japon (faisant suite aux *«Initiatives sur les obstacles structurels»* de la fin des années 80) est néanmoins considérée comme un premier pas constructif. *«Les négociations ont été laborieuses mais un progrès substantiel a été accompli»*, a déclaré M. Clinton au cours d'une conférence de presse.

Du côté japonais, on avance qu'un accord sur les modalités des futures négociations économiques entre les deux pays devrait intervenir avant le départ de M. Clinton le 10 juillet. *«Nous ferons aboutir ces négociations avant la fin de ce sommet»*, a déclaré M. Miyazawa. Dans une lettre adressée au président américain avant son arrivée à Tokyo, M. Miyazawa avait fait une concession en évoquant la possibilité de fixation, sinon d'objectifs chiffrés, du moins d'*«indicateurs de référence»*, à condition que ceux-ci ne soient pas contraignants et qu'ils soient limités à des secteurs déterminés. En contrepartie de l'acceptation de ces indicateurs de référence, le Japon exigerait des Etats-Unis l'engagement de ne pas mettre en œuvre l'article 301 du Trade Act *[le dispositif qui permet aux Etats-Unis d'agir unilatéralement lorsque leurs industriels s'estiment confrontés à une concurrence étrangère déloyale (NDLR)]*, même dans le cas où les «objectifs» ainsi fixés ne seraient pas atteints.

Relations «inamicales»

La question de l'excédent commercial dégagé par le Japon aux Etats-Unis (50 milliards de dollars) a été qualifiée d'*«inacceptable»* par le président américain et gêne un premier ministre démissionnaire qui voudrait pouvoir au moins mettre à son actif avant son départ probable à la suite des élections du 18 juillet une amélioration des relations avec les Etats-Unis. La tension commerciale entre les deux partenaires du Pacifique n'est pas nouvelle mais intervient à un moment où les accusations réciproques de leurs dirigeants ont fini par influencer les opinions publiques. Selon différents sondages publiés mardi, un Japonais sur deux estime que les relations avec les Etats-Unis sont devenues *«inamicales»*. C'est la première fois depuis qu'ont été entrepris de tels sondages il y a huit ans que les Japonais expriment des vues aussi négatives sur leur premier partenaire. Quant aux Américains, 56 % estiment que le Japon est responsable du déséquilibre.

Dans leurs négociations bilatérales avec les Européens, les Japonais semblent avoir été moins flexibles. Il est vrai que les Européens, dont la délégation était dirigée par le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, étaient moins exigeants : ils ne demandaient pas d'engagements chiffrés. Admettant que l'excédent commercial avec la CEE (31 milliards de dollars en 1992) est «embarrassant», M. Miyazawa n'a pris aucun engagement précis, se contentant que rappeler que son gouvernement a déjà mis en œuvre des mesures de stimulation de la demande interne.

Dans le cadre des entretiens bilatéraux qui ont précédé l'ouverture du sommet, M. Miyazawa s'est en outre entretenu avec le président indonésien Suharto, qui préside le Mouvement des non-alignés. Ce dernier a insisté sur la nécessité d'un renforcement du dialogue Nord-Sud : le développement économique est le principal enjeu de la communauté internationale après la fin de la guerre froide, a-t-il déclaré en substance, préconisant la conclusion d'un nouvel *«accord sur le développement»* entre nations industrialisées et pays pauvres. Le Japon s'est engagé à se faire le porte-parole des pays en voie de développement auprès de ses partenaires et à demander une augmentation de l'aide qui leur est destinée. Le président indonésien n'a pas caché une certaine amertume de voir le président russe Boris Eltsine invité au sommet alors que le Mouvement des non-alignés, qui regroupe cent-huit pays, dont certains en Asie, et contribue de manière significative à la croissance mondiale (34 % selon les estimations de Fonds monétaire international), n'est pas représenté.

PHILIPPE PONS

Dans un entretien aux *«Echos»*

M. Longuet affirme que Bull doit être «repris en main»

«Il y a, dans le secteur public, toute une série de paquebots qui se promènent. Certains sont conduits, d'autres doivent être repris en main. C'est le cas de Bull.» Dans un entretien aux *Echos* du mercredi 7 juillet, le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, Gérard Longuet, met le PDG du constructeur informatique nationalisé, Bernard Pache, au pied du mur. Estimant que *«le montant des pertes d'exploitation [de Bull] interdit de continuer la stratégie précédente»*, il réclame *«l'adoption d'une ligne stratégique beaucoup plus claire»*. Dans la micro-informatique, notamment, que le ministre juge n'être *«pas au centre du dispositif»* de Bull. L'entrée de Zenith Data System (ZDS), sa filiale micro-informatique américaine, dans le capital du groupe Packard Bell n'est qu'une *«étape»*, assure M. Longuet, même si *«cette prise de participation minoritaire peut apparaître comme un renforcement»*. L'objectif, pour Bull, doit être de *«partager l'effort avec d'autres»*.

La fusion de Renault et Volvo est l'autre dossier prioritaire du ministre qu'il souhaite voir aboutir avant août. Une fusion qui doit faciliter *«la privatisation ultérieure»* de ce qui devra être *«une grande entreprise sous contrôle français»*. A plus long terme, M. Longuet a demandé au PDG de Thomson SA, Alain Gomez, *«comment faire un seul ensemble des deux entités»* du groupe (la branche militaire, Thomson-CSF, et celle spécialisée dans le grand public, TCE). Sur l'avenir de Pechiney, M. Longuet assure : *«Il y a l'idée d'un pôle emballage évoquée dans la presse. Je suis persuadé qu'il y a des gens qui ont réfléchi à cela dans les deux grandes entreprises dont les noms ont été cités»* (le *Monde* du 12 juin). M. Longuet évoque aussi l'idée de laisser Pechiney dans «l'aluminium» – *«mais c'est un métier fragile»* – ou de lui donner un producteur d'électricité comme partenaire.

A propos des privatisations, M. Longuet indique qu'*«Elf et Rhône-Poulenc sont au coude à coude»* sur la ligne de départ. Le produit devrait servir à recapitaliser les entreprises publiques *«qui ne pourront être privatisées immédiatement»*. Sur ce sujet, on précisait le 7 juillet au ministère de l'économie que les déclarations de M. Longuet n'engageaient que lui-même.

Les importations d'automobiles japonaises en Europe seront renégociées

Du 12 au 14 juillet, les représentants de la Commission européenne et du MITI (ministère japonais de l'industrie et du commerce extérieur) discuteront à nouveau à Bruxelles du montant des importations d'automobiles japonaises en Europe en 1993. Celui-ci, fixé à 1,089 million de véhicules, en régression de 9,4 % par rapport à l'année précédente, avait été négocié en avril sur la base d'une baisse du marché automobile européen de 6,5 %. Mais la chute a été beaucoup plus rude : elle est estimée à – 17,8 % par l'ACEA (Association des constructeurs européens d'automobiles) pour les six premiers mois de l'année. Cette deuxième réunion a donc pour objectif de revoir à la baisse le montant des exportations d'automobiles japonaises.

Accepté à contrecœur par les représentants japonais, demandé par la Commission sous la pression de certains Etats membres, en particulier la France, ce deuxième round de négociations mettra à nouveau en évidence les ambiguïtés de l'accord sur les importations d'automobiles en Europe, négocié le 31 juillet 1991 entre la Commission et le Japon.

Cet accord fixe le montant des exportations japonaises en 1999 (1,23 million de véhicules), sur la base d'un marché européen de 15,1 millions d'unités. Mais, contrairement à l'interprétation donnée à l'époque, le chiffre des exportations n'inclut pas la production de voitures japonaises fabriquées en Europe (les transplants). Il ne précise pas non plus les règles à appliquer au cas où le marché n'évoluerait pas comme prévu.

«Ne pas perdre la face.» Telle était l'obsession des représentants de la Commission mais aussi de ceux des Etats membres lorsqu'ils annoncèrent, le 31 juillet 1991, la négociation d'un accord avec le ministère de l'industrie et du commerce extérieur japonais sur l'ouverture progressive des frontières de l'Europe aux voitures japonaises. Les pays «constructeurs» bénéficiant d'un marché protégé, comme la France, l'Italie ou l'Espagne, devaient montrer qu'ils avaient su préserver les intérêts de leurs industriels.

Les pays non constructeurs, ou ayant accueilli des industriels japonais sur leur sol, comme la Grande-Bretagne ou le Danemark, devaient faire valoir qu'ils avaient bien défendu les intérêts de leurs consommateurs. La Commission devait être suffisamment ambiguë pour contenter tout le monde.

«Les Japonais n'ont jamais accepté cela»

A l'accord accepté par les deux parties – *«les éléments de consensus»* – La Commission annexa deux documents : une *«déclaration interne»* rédigée par la Commission et envoyée aux Etats membres, et les *«déclarations conclusives»*, proférées au téléphone par les deux protagonistes : M. Andriessen, alors vice-président de la Commission, chargé des relations extérieures, et M. Nakao, ministre du MITI.

Dans la *«déclaration interne»*, la Commission précise que si le marché n'atteignait pas les chiffres prévus, les exportations japonaises seraient réduites des trois quarts par rapport au chiffre de l'accord. A l'inverse, si le marché se développait plus rapidement, les exportations japonaises bénéficieraient des deux tiers de cette hausse. Dans sa déclaration conclusive, M. Andriessen précise que, pendant les négociations, la Commission est partie de l'hypothèse que les usines japonaises en Europe produiraient 1,2 million de véhicules par an à la fin du siècle.

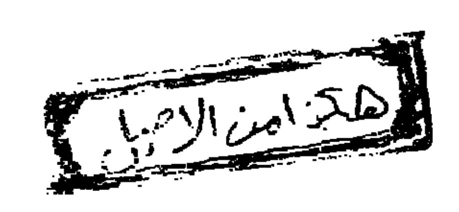
«Mais les Japonais n'ont jamais accepté cela», s'insurge aujourd'hui Tomobiko Kobayashi, ambassadeur du Japon auprès des Communautés européennes. Certes, *«sur le plan juridique, personne ne peut contester qu'une production intégrée en Europe est un produit communautaire et ne peut donc être limitée»*, admet de son côté Gian Luigi Giola, directeur général adjoint pour les relations extérieures (DG1), négociateur de l'accord du 31 juillet.

Lorsque, la semaine prochaine, Japonais et représentants de la Commission se mettront à nouveau autour de la table, peut-être arriveront-ils à se mettre d'accord sur l'évolution du marché européen en 1993.

En l'absence de toutes règles acceptées par les deux parties, l'impact de cette baisse sur le montant des exportations japonaises sera déjà beaucoup plus difficile à négocier. Et, de toute façon, tout accroissement des limitations ne permettra aux Japonais que de reculer pour mieux sauter. Quoi qu'il arrive d'ici là, *«en l'an 2 000, le marché sera libre»*, se plaît à rappeler M. Kobayashi.

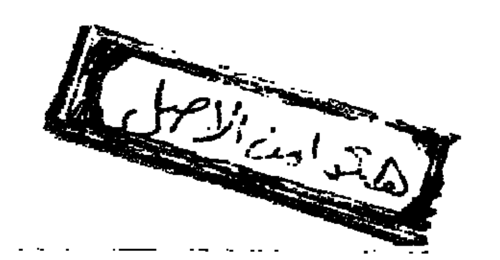
ANNIE KAHN

□ **L'armateur suédois Stena Sealink va lancer un ferry catamaran géant en 1995.** – La compagnie maritime suédoise Stena AB, propriétaire notamment de Stena Sealink, va lancer en 1995 le plus grand ferry catamaran du monde, qui pourra aller près de deux fois plus vite qu'un ferry normal, a annoncé mardi 6 juillet le groupe. Le nouveau bateau HSS (High-speed Sea Service) aura une longueur d'un ferry traditionnel (124 mètres), une capacité similaire (1 500 passagers et 375 voitures), mais sa vitesse moyenne atteindra environ 70 km/h. – *(AFP.)*



Le commerce

L'Est au banc des ac



à Tokyo et les discussions sur le GATT

Le commerce mondial désorienté

III. – *L'Europe, forteresse déchirée*

Si le libre-échange est contesté dans le monde, et discuté aux Etats-Unis (*le Monde* des 6 et 7 juillet), l'Europe, premier exportateur du globe, refuse, malgré l'insistance française, de se transformer en « forteresse ».

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Frappée par une crise, qu'elle sent en partie structurelle et qui réclame des réformes en profondeur, l'Europe doit-elle pratiquer une politique commerciale plus volontariste, notamment en restaurant la préférence communautaire ? Doit-elle mieux maîtriser un libre-échange qui se développe à l'échelon mondial avec la bénédiction de tous, mais dont elle est souvent la victime, en particulier en termes d'emplois ?

Le gouvernement français l'y invite, avec d'autant plus de force qu'une partie de sa majorité est manifestement prête à l'attaquer sur le thème de « l'Europe passoire », pourvoyeuse du chômage. Après avoir adressé à ses partenaires de la CEE un mémorandum, où il préconisait une attitude plus ferme sur l'Uruguay Round et renouvelait son refus d'entériner le pré-accord agricole, dit de Blair House, conclu en novembre 1992 entre la Commission et les Etats-Unis, le premier ministre vient d'annoncer que la France s'opposerait à la conclusion de cet Uruguay Round tant que les Américains n'auraient pas levé leurs sanctions sur les importations d'acier en provenance de plusieurs pays de la CEE.

Pour l'instant, les « partenaires » restant discrets, on se flatte à Paris de rencontrer de la compréhension à l'égard de ces thèses. C'est là pure illusion : les onze autres États membres, ainsi que la Commission européenne, soucieux d'épargner à la Communauté des tensions bien inopportunes, temporisent, mais, le moment venu, feront savoir qu'ils ne peuvent s'aligner sur les exigences françaises.

Ce n'est pas par esprit de capitulation que nos partenaires refusent de suivre la voie proposée par la France, mais parce que, tout simplement, leur analyse est radicalement différente de la sienne. Ce qui ne les empêche pas, sur tel ou tel chapitre spécifique, de partager le point de vue français : tous ont dénoncé les sanctions décidées par Washington contre les exportations communautaires de produits sidérurgiques.

La Commission, consciente de la gravité du péril, manifeste prudence et modération afin de ne pas braquer les Français, mais développe un argumentaire dont l'objet est d'apporter la contradiction aux thèses actuellement en vogue à Paris. Les excès du libre-échange, cause du chômage ? Les experts bruxellois suggèrent de raison garder. Rappelant qu'il y a trois ans le thème à la mode était celui de « l'Europe forteresse », ils constatent que, ces dernières années, le degré d'ouverture de la CEE n'a pas connu de variations significatives (entre 25 % et 27 % du PIB). Dans les importations françaises, ajoutent-ils, la part des pays d'Extrême-Orient et de ceux d'Europe centrale et orientale ne représente que 8 %. Enfin les pays à bas salaires ne recueillent que 4 % des investissements directs français à l'étranger...

Et le développement des échanges avec les pays de l'Est n'est pas une mauvaise affaire : leur déficit avec la Communauté a atteint 2 milliards d'écus en 1992 (13 milliards de francs) alors que les échanges étaient équilibrés avant la chute du mur. Quant aux quatre « dragons » asiatiques, ils ne se sont appropriés que moins de 3 % du marché communautaire, contre 13 % du marché américain, ce qui n'a pas empêché les Etats-Unis de créer 20 millions d'emplois de 1970 à 1990 au lieu de 9 millions dans la Communauté. Le Japon, pays industrialisé opérant le plus de délocalisations, est aussi celui qui a le plus faible taux de chômage au monde.

Le protectionnisme n'est pas la bonne réponse

Conclusions de la Commission : les principales causes du chômage sont ailleurs. L'économie communautaire n'est pas suffisamment orientée vers les secteurs d'avenir, la formation est défaillante, et les politiques sociales doivent être réorientées. Mais le protectionnisme n'est certainement pas la bonne réponse, alors que 3 ou 4 Français sur 10 travaillent aujourd'hui pour l'exportation et qu'au niveau de la CEE les exportations représentent 21 % des échanges mondiaux, plus que celles des Etats-Unis et du Japon réunis.

Autre idée en vogue en France : la nécessité de redonner corps à la « préférence communautaire ». La Commission, moins à l'aise dans ce domaine – le concept, ciment de la cohésion européenne, paraît plutôt séduisant, – entend néanmoins mettre en garde contre des dérives jugées dangereuses. Peut-on considérer la « préférence » comme le fondement même de l'aventure collective entreprise depuis trente-cinq ans ? Elle ne le croit pas plus que les partenaires de la France, qui, le plus souvent, n'ont accepté qu'elle soit inscrite dans les règlements qu'avec réticence, parce que Paris l'exigeait. Le GATT, lui, la tolère à peine. *« Il est clair qu'elle ne s'inscrit pas dans la philosophie du multilatéralisme ; la préférence communautaire ne s'applique, en fait, que par exception »*, explique un haut fonctionnaire bruxellois. Une démonstration contestable : quel est le rôle du tarif douanier commun sinon d'assurer un avantage aux produits de la CEE ?

Il est vrai que la préférence communautaire a connu une double érosion. Géographique, au gré des nombreux accords d'association que la Communauté a conclus. Avec ses voisins d'Europe de l'Ouest, membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) d'abord. Avec ses partenaires d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), signataires de la Convention de Lomé, ensuite. Puis avec les pays de la Méditerranée méridionale et orientale et, plus récemment, avec les pays d'Europe centrale et orientale. Pour tous ces pays, qui constituent le « bloc régional européen », les droits à l'importation sont réduits ou, dans la plupart des cas, supprimés ; comme ils le sont d'ailleurs, dans le cadre du « système de préférences généralisées » (SPG), pour l'ensemble des pays en voie de développement – cet avantage n'étant plus du tout fondé lorsqu'il s'agit de nouveaux pays industrialisés.

Erosion aussi du niveau de protection, à la suite des réductions tarifaires, décidées au cours de la série de négociations commerciales multilatérales – l'Uruguay Round étant la dernière, – qui se sont déroulées dans le cadre du GATT.

Limiter les dégâts

C'est cependant dans le domaine agricole, aujourd'hui principale préoccupation du gouvernement français, que la préférence joue de façon la plus spectaculaire. La politique agricole commune (PAC) a permis à la production communautaire, aux échanges entre États membres, et aux exportations vers les pays tiers, de se développer de façon impressionnante au cours des trente dernières années. De 1982 à 1992, la production de céréales de la CEE est passée de 146 millions de tonnes à 166 millions de tonnes ; celle de graines oléagineuses de 3,5 à 11,5 millions de tonnes.

Cette politique d'expansion, coûteuse pour le budget européen, a été profitable aux paysans jusqu'au moment où, déréglée, elle a suscité l'apparition d'excédents, lesquels ont provoqué à leur tour baisse des cours, érosion des revenus des agriculteurs et colère des pays tiers, lassés de voir les exportations à prix de dumping de la CEE déséquilibrer les marchés. Elle a dû alors être réformée.

Les Etats-Unis ont tenté dès l'origine de s'opposer à cette PAC, jugée diabolique. Durant trente ans, d'un cycle de négociation du GATT à l'autre, la CEE a plutôt bien résisté, même si elle a dû laisser quelques brèches s'ouvrir dans la muraille dressée autour de son marché – pour le soja américain par exemple. Aujourd'hui l'enjeu est de limiter les dégâts, face à l'offensive conduite par les Etats-Unis et les autres grands producteurs à l'occasion du GATT. La France a sans doute raison de faire pression pour tenter d'améliorer le pré-accord de Blair House. Mais sa marge de manœuvre est limitée.

Le Marché unique de 1993, dont l'objet était de supprimer les entraves subsistant aux échanges, s'est peu préoccupé d'affirmer la préférence communautaire. Toutefois, dans les directives sur les marchés publics, sur les banques et sur les services financiers, des dispositions, contestées aujourd'hui par Washington, tentent d'assurer un minimum d'avantages aux entreprises de la CEE si elles ne bénéficient pas d'un traitement réciproque sur les marchés des pays tiers.

Peut-on renforcer la préférence communautaire, en pratiquant notamment un protectionnisme sélectif à l'égard des pays à bas salaire vis-à-vis desquels la Communauté n'a pas de responsabilités particulières ? Outre les mesures de rétorsion que susciterait une telle attitude, il faudrait alors quitter le GATT puisque les droits de douane appliqués sont *« consolidés »*, ce qui veut dire que la CEE s'est interdit de les relever sauf à accorder de coûteuses contreparties aux pays en cause. Quitter le GATT ? L'idée peut tenter quelques industriels et économistes français, mais elle est radicalement récusée par nos partenaires.

Est-on condamné pour autant à ne rien faire ? Certainement pas, répond la Commission, qui ne nie pas le droit pour la Communauté de réagir lorsque le jeu normal de la concurrence est faussé : manipulations monétaires, « dumping » social ou écologique. Il est d'autant plus nécessaire de mieux défendre le pré carré communautaire que, pour des raisons politiques évidentes, les marchés des Douze doivent s'ouvrir aux exportations de l'Est

A court terme, la Communauté peut déjà mieux utiliser les armes dont elle dispose, notamment grâce au GATT, pour se protéger contre les intrusions abusives (clauses de sauvegarde, droits antidumping) et, surtout, pour forcer l'ouverture de marchés qui restent fermés. Il faudrait pouvoir agir plus vite : une proposition en ce sens – les décisions pourraient désormais être prises à la majorité simple et non plus à la majorité qualifiée – a été soumise aux Douze, mais, au grand dam des Français, elle reste bloquée par les pays les plus libéraux.

A plus long terme, loin de récuser le GATT, la Commision suggère de le « muscler », de le transformer en une organisation du commerce mondial. Celle-ci ne se contenterait pas de surveiller l'état d'ouverture des marchés, mais traiterait de tout ce qui touche à la loyauté des échanges, et elle aurait le pouvoir d'imposer des sanctions commerciales, lorsque des accords internationaux, en matière sociale ou d'environnement, ne seraient pas respectés. Ce dispositif ne peut être efficace que s'il était précédé de la constitution de blocs régionaux, appliquant des règles à peu près homogènes : le développement de la CEE ne démontre-t-il pas qu'une telle orientation est compatible avec la libéralisation du commerce international ?

Sera convaincu qui voudra. Il reste que si un tel objectif est poursuivi, le GATT et l'Uruguay Round demeurent *« le point de passage obligé »*. *« Le GATT reste une machine à exporter et à ouvrir les marchés, ce qui est à la fois bon pour l'Europe, qui est la principale puissance commerciale mondiale, et bon pour la France, qui est le quatrième exportateur »*, martèle la Commission. Un jugement auquel soucrivent pleinement les partenaires de la France – l'Allemagne, en particulier, – peu soucieux de se laisser entraîner dans une voie qui les affaiblirait et risquerait, en particulier, de gêner l'accès aux marchés asiatiques, jugé vital. Les réflexions françaises trouvent peu d'écho. Feindre de l'ignorer, c'est se jeter contre le mur.

PHILIPPE LEMAITRE

Prochain article :

L'Asie, son envol et ses filets de protection
par Erik Izraelewicz

L'Est au banc des accusés

Bien que leurs exportations vers les Douze restent marginales, les anciens pays du bloc communiste sont accusés d'inonder les marchés européens. Depuis peu, cependant, les relations se normalisent.

« Imaginons deux bassins remplis à des niveaux différents. Pour les réunir, il y a deux solutions : installer une vanne et l'ouvrir progressivement, ou tout faire sauter à la dynamite. Le résultat final est le même, mais si on utilise la deuxième méthode, il y aura entre-temps une inondation. » Après des retrouvailles européennes émues dans les mois qui suivirent la chute du mur de Berlin en novembre 1989, les relations commerciales entre la CEE et les pays de l'Est sont plutôt houleuses. *« Vous inondez nos marchés, vous cassez les prix »*, accusent régulièrement les industriels de la Communauté. *« Nos produits représentent 3 % à peine des importations globales de la CEE. Comment pourrions-nous être responsables d'un déséquilibre ? »*, se défendent les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale. Qui a tort ? Qui a raison ? Après une période de véritable crise, les relations commerciales commencent aujourd'hui à se normaliser. Au sommet européen de Copenhague, à la fin du mois de juin, la Commission européenne a tenu à faire quelques concessions. Le climat se détend un peu, même si la perspective d'une intégration totale de l'Europe pauvre, sans même parler de l'ex-URSS, à la partie la plus prospère du continent demeure encore lointaine.

L' « inondation » s'est produite en 1991, année où le Comecon, le système de compensation commerciale de l'ancien bloc communiste, a définitivement disparu. Les pays d'Europe centrale ont alors tous massivement réorienté leur commerce extérieur, abandonnant au plus vite des voisins aussi pauvres et souvent aussi peu solvables qu'eux. Les chiffres sont éloquents. En 1990, la CEE représentait 25 % des échanges extérieurs de la Hongrie ; en 1992, 45 %. Pour l'ex-Tchécoslovaquie, plus liée encore à l'Union soviétique, la transition est aussi impressionnante : la part de ses exportations vers la CEE est passée de 31 % en 1990 à 40 % en 1991 et à 49 % en 1992.

Au même moment, le ralentissement économique est devenu patent en Europe occidentale et a détérioré le climat, même si, comme le souligne un responsable polonais, *« personne n'est coupable de la récession »*. Nul doute qu'en période de prospérité la CEE se serait montrée bien plus accueillante. Mais l'histoire ne l'a pas voulu ainsi, et de nombreux industriels et paysans ont tiré la sonnette d'alarme. La Commission était alors occupée à négocier les accords d'association avec la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Pologne, et peu préparée à trancher de tels conflits.

Dans quelques secteurs, notamment les produits de base, le choc a été particulièrement violent. L'acier en est le meilleur exemple : les exportations de l'Europe centrale ont augmenté de 22 % en 1990, de 16 % en 1991, et surtout de plus de 35 % en 1992. Certes, comme pour l'ensemble du commerce extérieur, l'acier venu de l'Est ne représente qu'une faible part de la consommation européenne, 3 % à 4 % environ. Mais les ventes ont été effectuées à un moment où la CEE souffrait déjà de surproduction. Et surtout les pays de l'Est ont ignoré l'élément fondamental des marchés occidentaux : le prix.

La « culture de la tonne »

« C'est la culture de la tonne », explique un spécialiste : le prix de production n'a pas de sens véritable puisque, indépendamment même du coût du travail, *« ils raisonnent en trésorerie et pas en comptabilité générale ; il n'y a pas d'amortissement, pas de rémunération des actionnaires, pas de préparation de l'avenir »*. En clair, les producteurs est-européens, tchèques et slovaques en particulier, ont profité de leurs avantages compétitifs temporaires pour écouler une partie de la production à des prix largement inférieurs à ceux pratiqués dans les pays de la Communauté. L'acier s'échangeant pratiquement comme une matière première, il suffit de peu de tonnes vendues à un prix très inférieur à celui du marché pour faire chuter globalement les prix. Alertée, la Commission européenne a finalement fait jouer, au cours de l'été 1992, contre la Tchécoslovaquie, la clause de sauvegarde prévue dans l'accord d'association signé en décembre 1991. Elle a également mis en œuvre un contingentement temporaire.

Autre illustration : l'aluminium, qui ne concerne pas tant l'Europe centrale et orientale que l'ex-URSS. *« Au printemps de 1991, on a commencé à voir des mouvements bizarres sur l'aluminium »*, se souvient un producteur européen. L'ex-URSS avait commencé à écouler des quantités importantes sur le London Mercantile Exchange (LME), principale plaque tournante du marché des métaux. *« Aujourd'hui, cinq usines, qui assurent 80 % de la production de l'ex-URSS, ont le commerce mondial à leurs pieds... »*, résume-t-il. Résultat, le port de Rotterdam regorge d'aluminium russe qui attend preneur. C'est le reflet d'*« une production médiévale transposée dans un système commercial du vingt et unième siècle »*, soupire le producteur.

Troisième exemple, l'agriculture, sujet hautement sensible en cette période de convulsions de l'Uruguay Round. Là aussi, les prix du bœuf et du porc ont été déprimés en raison des ventes de l'Est. Mais lorsque la CEE a suspendu en avril dernier les importations de viande, arguant de cas de fièvre aphteuse recensés en Italie, les pays de l'Est n'ont pas apprécié. *« Nous n'avons pas connu de cas de fièvre aphteuse depuis 1972. C'est un alibi »*, se plaint le ministre polonais chargé de l'intégration européenne, Saryuz Wolski.

Dans les secteurs « non sensibles », les accords d'association, légèrement amendés à Copenhague, définissent de manière très précise, sur des centaines de pages, le niveau des droits de douane et la vitesse de leur démantèlement. Le principe est celui d'un démantèlement asymétrique, la baisse des droits de douane ouest-européens devant se faire plus rapidement que celle des barrières de l'Est. Mais savoir que les tarifs sur les produits industriels disparaîtront au bout de quatre ans, et non de cinq, contribue peu à faire avancer le rêve de l'adhésion à la CEE. D'autant que le commerce de la Communauté est légèrement excédentaire avec l'Est, et que les soldes commerciaux des anciens pays du bloc communiste ont tendance à se détériorer.

Une reprise tirée par les exportations

Or, comme le souligne l'OCDE dans ses dernières perspectives économiques, *« pour que la reprise se poursuive* [à l'Est], *il sera indispensable que les exportations continuent de progresser de manière soutenue »*. Tous les économistes s'accordent en effet pour affirmer que la reprise à l'Est, après plusieurs années de profonde récession, sera forcément tirée par les exportations. Les dirigeants européens le savent, et doivent donc louvoyer entre l'objectif de construire un continent uni et prospère, et la nécessité de préserver leurs intérêts commerciaux, au moment où l'économie européenne se trouve elle aussi dans une passe difficile. Plusieurs éléments permettent d'espérer une accalmie dans les relations.

D'abord, au fur et à mesure que la restructuration économique avance, les distorsions de prix devraient s'amenuiser. A terme, la zone d'Europe centrale et orientale sera en mesure d'absorber davantage de produits communautaires. Il ne faut pas oublier que les exportations de la Communauté vers l'Est ont crû en moyenne au moins aussi vite, ces dernières années, que ses importations en provenance de l'Est. En outre, les responsables européens ont beau se plaindre de la faiblesse des achats américains, et de la quasi-absence des investissements japonais, ils tentent au maximum d'éviter les incursions étrangères à l'Europe dans leur zone. *« Si les Japonais commençaient à placer leurs pions, ce serait perçu par la CEE comme une déclaration de guerre »*, estime un responsable français. Et puis, à l'Est aussi, les tentations protectionnistes sont présentes, car les produits étrangers, vendus à des prix élevés, sont de plus en plus présents dans les magasins.

Autre source d'optimisme, l'idée d'une zone de libre-échange entre les anciens pays socialistes progresse. Il y a deux ans, l'Occident avait insisté pour que soient réactivés les anciens liens commerciaux. Mais, à un moment où les cicatrices laissées par le communisme commençaient à peine à se refermer, ces demandes avaient été mal reçues. Aujourd'hui, le groupe de Visegrad (1) existe, ce qui laisse espérer l'avènement d'un nouvel espace commercial riche de 70 millions d'habitants. Enfin, il est peu probable que l'Europe de l'Est devienne un jour une menace commerciale importante pour la CEE. Comme le rappelait Jean-Michel Collette, expert de la commission économique pour l'Europe à l'ONU, lors d'un colloque de l'association Futuribles international, *« que ceux qui s'inquiètent d'une avalanche de produits de l'Est se consolent : au terme de leur douloureuse restructuration, ils occuperont toujours une place médiocre sur les marchés internationaux »*.

Reste une grande inconnue : l'ex-URSS. Pour l'instant, la grande désorganisation de ses structures économiques l'empêche d'être un exportateur de poids, quelques produits très précis mis à part (gaz et pétrole notamment). Mais lorsqu'elle frappera elle aussi aux portes de l'Europe, la CEE risque d'être bien plus déstabilisée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

FRANÇOISE LAZARE

(1) Né d'une réunion dans la ville hongroise de Visegrad, le groupe portant le même nom est devenu opérationnel à partir du 1er mars 1993. Tous les droits de douane entre la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie doivent être démantelés en dix ans. La Slovénie et l'Ukraine sont actuellement en négociations pour rejoindre le groupe.



ÉCONOMIE

Le rapport du Conseil économique et social sur la conjoncture

M. Balladur : « Toutes les marges disponibles pour soutenir la demande ont été utilisées »

M. Balladur affirme que la récession sera de courte durée. Intervenant mardi 6 juillet devant le Conseil économique et social (CES), le premier ministre a affirmé : *« La reprise de l'économie, induite par le plan de redressement du gouvernement, sera progressive mais réelle : je le crois et je le souhaite. »* Edouard Balladur répondait ainsi aux doutes émis par le Conseil sur l'hypothèse de croissance pour 1994 retenue par le gouvernement (+ 1,4 % après −0,8 % cette année). Pierre Netter, rapporteur du projet d'avis sur la conjoncture économique au premier semestre 1993 estime en effet qu'*« il est peu probable que la fin de l'année 1993 puisse se caractériser par une reprise sensible »*.

Dans un contexte international déprimé, que M. Netter qualifie de *« nouveau désordre mondial »*, la France ne semble pas en mesure d'enrayer la « franche récession » apparue au cours du second semestre 1992. Ses atouts – franc stable, inflation maîtrisée et balance commerciale excédentaire – ne suffisent pas à redonner confiance aux agents économiques, dont la consommation s'est ralentie. Le CES estime que *« des facteurs déflationnistes se mettent en place »*. C'est le fameux cercle vicieux : demande contractée, baisse des prix, diminution des marges et licenciements.

M. Balladur, qui a défendu mardi devant les parlementaires sa politique économique dans un « compte rendu de mandat » de ses cent premiers jours, a de nouveau affirmé qu'il ne *« pratiquera pas de relance budgétaire »*, comme l'ont suggéré récemment plusieurs hommes politiques, dont Raymond Barre. Il a déclaré au CES qu'il est impossible *« d'aller plus loin dans le soutien de la demande »*, en dépit des suggestions de M. Netter. Car selon M. Balladur, *« toutes les marges disponibles pour soutenir la demande ont été mobilisées, contrairement à ce que pourraient laisser penser certaines critiques récentes »*. La baisse des taux d'intérêt et le succès de l'emprunt, témoignent, a rappelé le premier ministre, d'un net retour de la confiance des investisseurs et des agents économiques.

Les clés de l'emploi

Suite de la première page

Elles ferment ou renoncent à développer les activités utilisant du travail peu qualifié ou remplacent les hommes par des équipements. Or le problème s'aggrave, en dépit des efforts de formation, car, en période de récession, une fraction de ceux qui perdent leur emploi perdent aussi une partie de leur qualification si celle-ci n'avait de sens que pour l'entreprise pour laquelle ils travaillaient.

Cette forme de chômage est tragique : elle fabrique des exclus, brise des êtres, disloque la société française, compromet l'intégration de jeunes Français nés de parents immigrés, nourrit la xénophobie... Mais on ne peut lutter par des incantations.

Transfert de charges

Comme il ne peut être question, pour des raisons d'équité, de réduire le revenu net de populations défavorisées, une conclusion s'impose, même si elle n'est pas aisée à mettre en œuvre : il faut, en France, dégrever de charges sociales les faibles rémunérations en reportant le poids correspondant sur les salaires (ou les revenus) élevés. En d'autres termes, le coût du travail pour les entreprises doit devenir plus faible pour les travailleurs de faible qualification et plus élevé pour les fortes qualifications.

Or, qu'a fait jusqu'à présent le gouvernement ? Il a exempté d'allocations familiales les salaires inférieurs à 1,2 fois le smic. Une mesure qui va dans le bon sens, mais beaucoup trop timide : 9 milliards en année pleine alors que le déficit budgétaire de 1993 dépassera 300 milliards ! C'est l'assiette de toutes les charges sociales et de la CSG qu'il faut revoir, en évitant les effets de seuil. Naturellement, l'ampleur d'une telle réforme suppose une mise en œuvre progressive dans le cadre d'un programme à moyen terme.

Notre société doit être consciente que si elle refusait la seule politique permettant aux moins qualifiés de trouver du travail elle renoncerait à l'une de ces solidarités fondamentales qui ont fait son ciment depuis la seconde guerre mondiale.

– Le chômage provient aussi d'un second enchaînement : les entreprises ne recrutent pas ou licencient parce que la demande s'affaisse. C'est le mécanisme bien connu de la récession, mécanisme qui explique pour une large part l'augmentation de 9,4 à 11,5 % du taux de chômage de la population active de 1990 à 1993. Ce chômage atteint pratiquement toutes les catégories professionnelles. Si, désormais, les diplômés (et donc les cadres) en souffrent, c'est que, pour la première fois dans l'histoire de l'économie française, les activités à fort emploi de diplômés sont au centre de notre structure productive. L'informatique, par exemple, qui n'avait pas jusqu'à maintenant été affectée par les vicissitudes de la croissance du revenu national, est désormais touchée parce qu'une quarantaine d'années après sa naissance elle est entrée dans une phase de maturité.

Un phénomène analogue s'était produit au cours de la première moitié du XIXe siècle lorsque l'industrie textile, jusque-là à l'abri de crises économiques essentiellement agricoles, avait commencé à subir les effets des fluctuations de la conjoncture. La montée du chômage de récession augmente évidemment l'épargne de précaution et réduit la consommation, en particulier celle qui porte sur le renouvellement des biens d'équipement. L'exemple le plus significatif ? L'effondrement des ventes d'automobiles, avec 18 % de chute du premier semestre 1992 au premier semestre 1993.

Un infléchissement indispensable

Le gouvernement espère que la baisse des taux d'intérêt va relancer l'activité et casser le second enchaînement générateur de chômage. Il est permis d'être plus circonspect. L'effet positif de la baisse des taux d'intérêt aurait peut-être été sensible au premier semestre de 1992 quand la croissance était encore légèrement positive. Aujourd'hui, elle ne fera probablement qu'accélérer la reprise lorsque celle-ci se produira, car la dégradation de la demande est trop forte pour inciter les entreprises à des investissements de capacité (ou même de productivité) et l'effet de la baisse des taux sur les comptes d'exploitation trop faible pour modifier les politiques d'emploi. Afin de compenser la baisse de leur chiffre d'affaires et d'éviter que leurs comptes ne soient dans le rouge, de nombreuses entreprises doivent réduire leurs dépenses d'un pourcentage très supérieur à celui de l'allègement de leurs charges financières.

Aussi, pour ralentir la chute du revenu national et accroître les chances d'une reprise, un infléchissement de la politique d'Edouard Balladur semble-t-il indispensable. Il faut stimuler la demande en concentrant l'effort sur des activités à fort taux d'emploi. En dépit des efforts déjà faits, le BTP reste à cet égard tout indiqué, car il s'agit d'un secteur dont les entreprises sont réparties sur l'ensemble du territoire.

Reste la question : comment financer ce soutien de la demande ? L'emprunt actuel a le mérite de pouvoir être remboursé rapidement (directement ou indirectement) par les ventes des actions des entreprises privatisées. Mais deux interrogations subsistent néanmoins : 1° Alors que l'effet de relance d'un accroissement du déficit budgétaire est sans ambiguïté, celui d'un emprunt est plus difficile à prévoir, car il dépend de l'usage qui eût été fait de l'épargne déplacée ; 2° Le montant de l'emprunt actuel (en principe 40 milliards) est-il à la mesure des enjeux puisqu'il ne représente qu'un cinq-millième du produit intérieur brut ? L'objectif ne devrait-il pas se situer aux environs de 100 milliards ? En tout état de cause, le gouvernement doit sérieusement évaluer le risque social considérable qu'il prendrait s'il attendait seulement de la baisse des taux d'intérêt et de l'amélioration de la conjoncture internationale le raffermissement de la demande.

Reste le problème du GATT, c'est-à-dire de la politique de la Communauté vis-à-vis du commerce international.

De l'agriculture aux services, des clauses de sauvegarde aux modalités de règlements des conflits, de l'impact des taux de change à l'influence des subventions gouvernementales, la négociation est si complexe qu'il est difficile, de l'extérieur, d'évaluer son avancement et de situer les véritables points de blocage.

Si l'on se concentre néanmoins sur les liens entre le GATT et le chômage, trois propositions se dégagent :

– Freiner les importations sur des produits à haute teneur en travail peu qualifié n'a de sens que si nous utilisons le temps gagné pour baisser le coût de ce travail en France en réaffectant l'assiette des charges sociales (il ne faut pas oublier toutefois que la France n'importe que 7 % de ses produits d'Asie et d'Europe centrale) ;

– Ne pas répéter les erreurs des années 30, au cours desquelles, de rétorsion en rétorsion, les politiques protectionnistes ont aggravé et prolongé la récession ; en effet, si le commerce international détruit des emplois, il en crée d'autres et nombre d'entreprises françaises vivent de l'exportation ;

– Donner à la Communauté les moyens de négocier sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis et le Japon, notamment en autorisant la Commission à prendre des mesures de rétorsion unilatérales contre des partenaires jugés déloyaux.

Jusqu'à maintenant, l'attitude du gouvernement semble allier fermeté et pragmatisme, mais l'on croit rêver lorsque l'on entend le président de l'Assemblée nationale demander « une disparition pure et simple du GATT ». A l'heure de la mondialisation économique, il ne faut pas supprimer les règles multilatérales, mais intensifier la coopération entre les gouvernements. Aurait-on oublié que le déclin industriel de la France date du protectionnisme de Méline (1896-1898) ?

L'économie française (et européenne) traverse l'année la plus dure de son histoire d'après-guerre. Le gouvernement ne se déjugerait pas s'il centrait davantage sa politique économique sur la lutte contre le chômage.

JACQUES LESOURNE

□ **Michel Bernard nouveau directeur général de l'aviation civile.** – Sur proposition de Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, Michel Bernard a été nommé, mardi 6 juillet en conseil des ministres, directeur général de l'aviation civile (DGAC) en remplacement de Pierre-Henri Gourgeon, qui occupait ce poste depuis juillet 1990. Pierre Henri Gourgeon a été nommé à la présidence de Servair, filiale d'Air France spécialisée dans la restauration aérienne et ferroviaire. Michel Bernard était directeur général adjoint d'Air Inter, responsable des affaires techniques et opérationnelles.

[Polytechnicien, diplômé de l'ENAC et ingénieur de l'aviation civile, Michel Bernard, né le 1er février 1943, a mené toute sa carrière dans l'aéronautique, d'abord dans le secteur technique puis dans les relations avec le personnel. Il a travaillé de 1969 à 1972 à la DGAC, avant de rejoindre Aéroports de Paris où il est devenu directeur du personnel. En 1989, il a été nommé directeur délégué aux relations du travail à la SNECMA, avant de passer à Air Inter.]

□ **Le nouveau président de la BERD sera désigné le 11 août.** – La course à la présidence de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) s'organise, après la démission le 25 juin de Jacques Attali, accusé de mauvaise gestion. Les gouverneurs des 54 membres de la banque auront jusqu'au 21 juillet pour faire connaître leurs candidats, puis un délai de 21 jours sera observé jusqu'à l'élection du président, qui devrait donc intervenir le 11 août. Le candidat officiel présenté par la France est Jacques de Larosière, actuel gouverneur de la Banque de France.

Le rapport annuel de la Cour des comptes

Promotion de la culture scientifique : « renforcer coordination et rigueur de gestion »

L'Etat apporte, depuis la fin des années 70, un soutien actif à la diffusion du savoir scientifique et technique. Les enquêtes menées en 1992 montrent que *« les résultats de cette politique n'ont malheureusement pas toujours été convaincants »*, souligne le rapport annuel de la Cour des comptes.

Le rapport évoque notamment la Cité des sciences et de l'industrie (CSI), créée en 1986 à l'emplacement des anciens abattoirs de La Villette. Après des débuts *« marqués par divers tâtonnements »*, la Cité a *« atteint sa pleine maturité et est devenue l'une des premières, sinon la première, institutions au monde dans ce domaine »*. Pourtant, souligne la Cour, *« elle connaît une situation financière tendue, en dépit des importantes subventions (563 millions de francs en 1992) qu'elle reçoit de l'Etat »*. Cette situation rend indispensable une *« accentuation de l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement courant »*.

Certes, le succès public de la CSI est indéniable : 1 650 000 visiteurs payants (individuels ou en groupe) en 1992. Mais, malgré une progression de 3 % par rapport à l'année précédente, ce chiffre n'atteint pas l'objectif prévu par le plan triennal (1 950 000). La Cour des comptes juge donc *« préoccupante (...) la stagnation, voire l'érosion du nombre de visiteurs individuels payants constatée depuis l'ouverture de la Cité »*, alors que l'accroissement de ses recettes propres (hors billetterie) *« est malaisé »*. Enfin, la Cité souffre de l'existence d'un bâtiment *« mal adapté à ses besoins »*, dont l'une des quatre travées (soit 25 000 mètres carrés de plancher) est, d'ailleurs, restée inoccupée depuis l'origine. La maintenance de ce bâtiment n'en engloutit pas moins, à elle seule, quelque 30 % des dépenses de fonctionnement de la CSI.

La Cour des comptes critique, par ailleurs, en des termes assez vifs, *« l'expérience peu concluante »* que fut la création, en 1989, de l'agence Jules-Verne pour le soutien au développement de l'audiovisuel scientifique et technique. Dissoute en février, cette agence avait une *« vocation incertaine »* et ses missions étaient *« quasiment identiques »* à celles de l'unité mixte du CNRS et de la FEMIS (Fondation européenne des métiers d'images et du son). Une ambiguïté renforcée par le fait que les deux entités partageaient les mêmes locaux et étaient dirigées par la même personne. Selon le rapport, les trois ans de fonctionnement de l'agence Jules-Verne, pour lesquels 16 millions de francs de crédits de l'Etat ont été consommés au total, furent entachés de nombreuses irrégularités : *« conditions critiquables »* dans les subventions accordées, *« abus »* dans les aides apportées à certaines manifestations, dépenses *« excessives »* en frais de réception.

Le rapport souligne, enfin, les résultats *« très inégaux »* des dix-neuf centres polythématiques de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) créés dans quinze régions, avec des financements de l'Etat et des collectivités locales.

La politique de promotion de la culture scientifique et technique, *« dont le bien-fondé ne peut être contesté »*, *« devrait aujourd'hui avoir dépassé le stade des expériences et de l'organisation de manifestations »*, conclut la Cour des comptes. Les crédits que l'Etat y consacre sont importants : aux quelque 4 milliards de francs (courants) investis en dix ans pour la Cité des sciences et de l'industrie, viendront bientôt s'ajouter *« au moins 1 milliard de francs »* (1991) pour la rénovation des grands musées nationaux dépendant de l'Education nationale (grande galerie du Muséum national d'histoire naturelle, Musée du Conservatoire national des arts et métiers, Palais de la découverte, Musée de l'homme). *« Il importe donc d'améliorer l'efficacité des interventions de l'Etat en ce domaine. »* Pour y parvenir, le rapport préconise *« un renforcement de la coordination des ministères concernés, une rigueur de gestion accentuée, et une plus grande synergie des institutions qui ont la charge de la mise en œuvre de cette politique, tant à Paris que dans les régions »*.

JEAN-PAUL DUFOUR

Les malheurs du GAN dans la presse

Le GAN, groupe d'assurances public, est mis en cause par la Cour des comptes pour un investissement *« malheureux »* dans le secteur de la communication. En apportant la quasi-totalité des fonds (61,7 millions de francs sur un total de 62,9 millions) pour créer en 1989 la société Alter, éditrice du mensuel *L'Autre Journal*, l'assureur public s'est fondé sur des études de marché *« peu rigoureuses »* souligne la Cour. La perte atteint ainsi 61 millions de francs sur les trois premiers exercices pour un chiffre d'affaires net de 42 millions. Or, selon les prévisions, l'investissement engagé devait être récupéré en moins de neuf mois.

Le GAN a commis l'erreur de ne pas accueillir au sein du tour de table d'Alter un professionnel de la presse, ajoutent les auteurs. Sont également soulignés des manquements aux règles juridiques et comptables (la participation dans Alter ne figure pas dans le tableau des filiales et participations de GAN SA, et un prêt du GAN a été accordé à Alter sans intérêt). En mars 1992, Hachette a acquis pour 1,2 million de francs 30 % d'Alter et la participation du GAN n'est plus que de 67,7 %.

Dans sa réponse, le président du GAN indique que les premiers numéros de *L'Autre Journal* ont été très bien accueillis en 1990, mais que, dès le début de 1991, la guerre du Golfe et *« les erreurs de gestion commises par le président d'Alter »* ont détérioré les résultats de la société.

E. L.

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE DES CARRIÈRES

L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE recherche pour son département chargé des relations avec les entreprises, un
RESPONSABLE POUR LA GESTION DES RECETTES
provenant des contrats avec l'industrie et du budget du département. Les candidats titulaires d'une licence ou d'un diplôme (bac + 3) et ayant une expérience souhaitée en matière de gestion budgétaire doivent adresser un c.v. à :
INSERM SERVICE DU PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. 101, rue de Tolbiac, 75654 PARIS CEDEX 13.

SUPER MStation/AutoCad Poste de support technique dans société américaine à Paris. Connaissance des Réseaux et UNIX utile. Bilingue francais-anglais parlé et écrit Organisé, libre de suite. Voyages en Europe et USA. Poste évolutif. Tél. : (1) 40-53-86-86.

Cabinet travaillant sur projets médicaux recherche
Consultants vacataires
– Médecins spécialistes d'études épidémiologiques
– Directeurs d'hôpitaux
– Cadres infirmiers
– Consultants en management des ressources humaines
Envoyer CV à IRCOM 3/5, rue de Javelot 75645 Paris Cedex 13

CENTRE DE FORMATION DES ADULTES rech. conseiller en formation continue, niv. DESS Profil : ingénieur du conseil en formation ou gestion de la ress. humaine et développement territ. CDD 18 mois. Adresser dossier de cand. au GRETA YONNE NORD, 1, place Lech-Walesa, 89100 SENS.

Paris recherche étudiante juillet-août (1 ou 2 mois) pour écrire livre. Travail passionnant. Logée, nourrie. Ecrire PEB 9, rue Etex, Paris-18e.

Col-lycée engage prof. confirm math., fran., sc. éco., phy./chim., angl., Adr. CV à CHAARE THORA 1, rue H.-Turot Paris 19e. Tél. : 42-39-01-68

IRMP-LE LOGIS rech. cadre resp. de la format. avec conn. des jeunes diff. en échec scol. Poss. de logem. de fonct. Ad. cand. av. CV au Directeur T. 16 (1) 30-44-16-09

Université de Franche-Comté, région de Franche-Comté, DRAC Franche-Comté. Agence culturelle technique et Fonds régional d'art contemporain de Franche-Comté
DIPLÔME D'UNIVERSITÉ « Assistant artistique »
Recrutement de la 4e promotion 1993-1994
Débouchés
Musées, serv. culturels, centres et galeries d'art... Niveau d'accès : licence.
Admission
Sur dossier et entretien.
Contact
FRAC FRANCHE-COMTÉ 85, rue des Arènes 39100 DOLE Tél. : 84-82-69-82 Fax : 84-72-89-46
Formation en deux ans
Candidatures jusqu'au 30 OCTOBRE 1993

RECH. POUR AOUT 93 ENSEIGNANTS VACATAIRES qualifiés en droit public, droit privé, économie, mathématiques, comptabilité. Ecr JEUDI CONSEIL, 11, rue Oberkampf, 75011 Paris qui transmettra.

CARRIÈRES INTERNATIONALES
L'INSTITUT LE ROSEY A ROLLE
cherche pour la rentrée de septembre 1993
UN PROFESSEUR INTERNE DE VIOLON
capable d'enseigner un autre instrument (piano, cuivres).
Faire offre avec c.v. auprès de la direction générale de l'Institut Le Rosey, CH-1180 Rolle.

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

DEMANDES D'EMPLOI

Commercial expérimenté, milieu industriel, 16 ans d'expérience, gestion d'un centre de profits-management (5 ans). Recherche poste à responsabilités. JEAN-CLAUDE VALARY. Tél. : 34-12-45-26.

H. 34 ans, actuellement cadre supérieur dans chaîne TV, 15 ans d'expérience, théâtre, cinéma, TV, très bonne connaissance aspect relat. hum. technique et finance. Etud. toutes propositions (secteur format., CCI...). Sous réf. : Le Monde Publicité 15-17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

J.H. 26 ans, dég. O.M., bac + 2, parlant et écrivant l'anglais (vécu un an en Angleterre), 3 ans d'expérience commercial dans entreprise spécialisée en matériel photo, vidéo, accepterait ttes formations nécessaires. Excell. présentation. Tél. : 43-04-42-41.

PHOTOGRAPHE DE HT. NIV. cherche emploi à mi-temps. Tél. : 45-22-54-94.

INGÉNIEUR universitaire 3e cycle, 37 ans ÉLECTRONIQUE INFORMATIQUE :
– Maîtrise d'œuvre.
– Conduite de projet.
– Gestion des hommes.
– 10 années d'expérience.
Tél. : 45-93-33-49

J. H., 26 ANS, PHILO IEP Exp. audit, étudie ttes propos. Tél. : 42-21-92-73.

JEUNE INGÉNIEUR E.N.S.M.A. Poitiers cherche place stable. Dégagé des O.M. Libre de suite Tél. : 69-21-71-15

TRADUCTEUR TECHNIQUE + FINANCIER. Dipl. F2. Angl. actuel. employé par une Sté de Bourse. Rég. indif. Tél. : (1) 40-22-18-79 M. PHILLIPS

L'AGENDA

Artisans
RÉNOVATION
Tous corps d'état Devis gratuit. Tél. : (1) 48-06-02-15.

Bijoux
BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide *Paris par cher*. Tous bijoux, or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT – ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens, 4, rue Ch.-d'Antin. Magasin à l'ÉTOILE : 37, avenue Victor-Hugo. Autre grand choix.

Cours
COURS D'ARABE TS. NIV. JOURNÉE, SOIR JUIL. AOÛT, INTENSIF ET EXT. AFAC, TEL. : 42-72-20-88

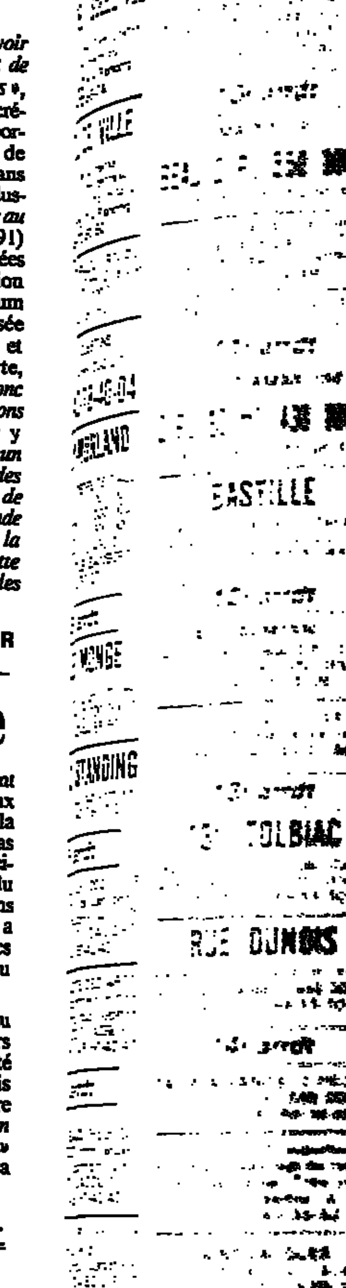
Stages
Association de créateurs propose stage arts plastiques du 19 au 30-7-1993. Rens. : AFEDAP, 40-61-96-86.

Vacances, tourisme, loisirs
5 KM DE FRÉJUS (Var), particulier loue du 24 au 31 juillet, villa 6-8 personnes tout confort, 3 chambres, avec animations, mini-club, tennis, piscine, discothèque. 3 000 F la semaine. Téléphoner après 19 heures : (1) 64-21-05-06

A LOUER Juillet-Août CAP D'AGDE Studio cabine 4 personnes dans résidence, 2 piscines, 30 m de la mer. Prix intéress. Tél. : 43-38-45-11.

Région MONTPELLIER. Cause désist. loue 15-7/31-8 mas provençal 7 P. princip., tout cft, 2 cuis., 2 s.-de-bns, TV. Tél. Gd jardin, piscine + tennis privés. Naturisme possib. Possible 14 pers., conv. 2 familles amies. Mer 30 km. 20 000 F quinz., 12 000 F sem. Tél. : (16) 66-51-42-43.

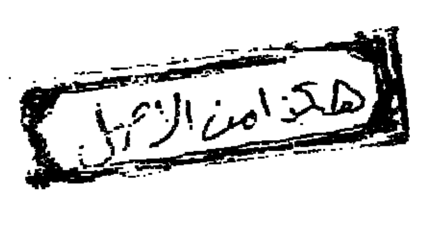
boxes - parking
A LOUER PARK. PETITE VOITURE 500 F/MOIS 25 BD DE BELLEVILLE PARIS 11e. T. : 49-83-92-99.











REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

4e arrdt

1, rue du Cloître-St-Merri
PLEIN CIEL - SOLEIL VUE
73 m² + 18 m². Terr. calme. Neuf imm. pierre asc. 2 970 000 F + Parking 45-72-56-74.

HOTEL DE VILLE
5e étage, 4 pièces 90 m² + 21 m² terrasse. Neuf – asc. – frais réduits 3 500 000 F + Parking 45-72-50-50.

Mo SAINT-PAUL - RIVOLI Beau studio, 27 m², 2e étage Prix : 630 000 F SMI 43-55-55-99

QUAI CÉLESTINS
2 PCES, cft, soleil, 930 000 F.
AIM : 42-78-40-04.

SULLY-MORLAND
DANS BEAU PIERRE DE TAILLE
2 P. bon état 1 000 000 F
3 P. à rénover 1 000 000 F
4 P. à rénover 1 600 000 F
5 P. bon état 3 450 000 F
EXCLUSIVITÉS ISAMBERT 45-33-87-87.

5e arrdt

PLACE MONGE
Récent. Séjour, 2 ch., 75 m², 3e ét. sur jard. 2 000 000 F. FONCIA : 45-44-55-50.

STUDIO STANDING
40 m², 4e, asc. sur verdure parkg poss. 43-36-17-36.

6e arrdt

Mo VANEAU. 980 000 F, 2 P Très bon état, très clair, beaucoup de caractère. A VOIR. CASSIL RIVE GAUCHE. Tél. : 45-66-43-43

R. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS. Beau studio ascenseur, entrée, séj., salle de bns, cuis. séparée, A SAISIR. 600 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE. Tél. : 45-66-43-43.

7e arrdt

7e. RUE DU BAC. Proch Bon Marché. 3 PCES. imm. ancien. Charme, tout confort, clair. 2 050 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE : 45-66-43-43.

Mo DUROC, 3 P dans rue calme. Immeuble pierre de taille, vue sur jardin caractère. 1 600 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE. Tél. : 45-66-43-43

8e arrdt

ÉLYSÉES-MATIGNON. A SAISIR. 3 PIÈCES, 3e ét. rue et cour. 1 490 000 F. 48-74-46-12.

9e arrdt

PARIS 9e, rue des Martyrs 3 PIÈCES, cuisine, salle de bains, 82 m², 4e étage sur cour et jardins. Calme, clair, entièrement équipé. Très bon état. Beau volume. Prix : 1 980 000 F. Tél. : 48-78-10-90.

10e arrdt

MAIRIE 10e
BEAU 2 P., 550 000 F
PARTENA : 42-66-36-65.

Prox. conservatoire, part. vend très bel appart. 175 m². Rénové, beaux volumes, imm. 19e ravalé. Tél. : B. 41-41-21-03 Tél. : D. 47-70-29-43.

11e arrdt

11e. ST-AMBROISE
2 P., 30 m². 430 000 F
PARTENA : 42-66-36-65.

BASTILLE
Exception. triplex, 4 ch. Terrasse Récent. 3 700 000 F. FONCIA : 43-67-07-65.

12e arrdt

Av. DAUMESNIL, Imm. P. de t., beau 3 P., 2 ch., asc., sdb, prix : 950 000 F SMI 43-55-55-99

DAUMESNIL, studio 28 m², imm. 1980, pierre de taille. 560 000 F. Tél. : 43-61-88-36

13e arrdt

13e. TOLBIAC
Beau récent 2 PCES, balc. Calme. 4e ét. Parking. 1 000 000 F. FONCIA : 45-44-55-50.

RUE DUNOIS
Récent. Séjour + 3 ch. Park. Vue très dégagée. 1 445 000 F. FONCIA : 45-44-55-50.

14e arrdt

14e. PLAISANCE. 2 PIÈCES, tout confort, 35 m², 685 000 F. PARTENA : 42-66-36-65.

R. MOULIN-VERT, superbe 5 P en duplex, beaucoup de caractère impeccable. Très clair. Prof. libér. possible. A voir 2 600 000 F. 43-35-52-82.

SAINT-JACQUES Studio, 6e étage, récent. 450 000 F. 42-79-88-76

PRÈS PARC MONTSOURIS 2/3 P. 76 m² + jard. 93 m² Parking. 49-85-07-06

PLANTES ALÉSIA 2 P., cuis. indépendante. 37 M², 5e ét. 49-95-07-08

15e arrdt

CONVENTION.
Proximité parc Brassens.
Imm. pierre de taille, asc. Grand 4 PCES, stand., 90 m², refait neuf. Double living, 2 chambres, cuisine entièrement équipée + coin repas. Tout confort, caractère, cheminées, moulures. Prix : 2 400 000 F. Tél. : 45-31-42-29 après 20 heures.

Mo SÈVRES-LECOURBE, grand studio + balcon standing ascenseur, clair, étage élevé. 945 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE. Tél. : 45-66-43-43.

PARC G.-BRASSENS
bel imm. 2 p. cuis., bns, 7e, asc. Terr. 700 000 F. A rén. FONCIA – 45-44-55-50.

SÈVRES-LECOURBE Studio 290 000 F Tél. ; 42-79-88-76

19e arrdt

Exceptionnel ! 44-18-60-93 Parc Buttes-Chaumont
3 PCES, stand. 2e et sur jardin + poss. parking. 1 480 000 F.

20e arrdt

STYLE LOFT
Etat impeccable. Parquet. Nombreux rangts, poss. achat parking. 87 m². 1 100 000 F Tél. : 42-78-21-58.

94 Val-de-Marne

LE PARC MARIANNE A ST-MANDÉ
Immeuble neuf, parc privé, proche bois de Vincennes. Prestations luxueuses Appartements 4 et 5 PCES, balcon-terrasse. Visite appartement modèle sur rendez-vous.
J. N. : 40-89-00-00

NOGENT/CENTRE
A saisir 4 p duplex + 2 parkings 7/8e étage – très ensoleillé. Vue exceptionnelle. Frais réduits Livraison immédiate. Prix : 1 800 000 F.
BREGUET Tél. : 47-58-07-17.

Province

LA BAULE-BENOIT Part. vend sur mer et port duplex 80 m² env. Cave, parking. 1 650 000 F. Tél. week-end : 40-24-06-55. Sem. : 40-48-25-41.

Seignosse-le-Pénon (Landes) 5 min. Hossegor. Ds résid. qualité, zone piéton., F2 50 m², 3e ét. asc. Entrée, séj., ch., cuis. équip., s.d.b., w.-c. Terrasse Est carrelée. Vue sur dune, forêt, espace vert. Vendu meublé. Chauff. élect, tél. Plage à 100 m. Piscines eau de mer 50 m. Tous commerces. Prix : 370 000 F. Tél. : (16) 58-91-67-13.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau, 75116 Paris, recherche POUR CLIENTS ÉTRANGERS 40 à 100 m² QUARTIERS RÉSIDENTIELS
(1) 47-20-40-03

locations meublées offres

Paris

15e. FALGUIÈRE. Gd 3 P. état nf. Très bien équipé. 3e ét., très calme, clair. 6 350 F c.c. CASSIL RIVE GAUCHE : 45-66-43-43.

5e. Superbe 2 PCES, bien meublé, tout cft, état neuf. 6 500 F. 40-22-90-53.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau, 75116 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE VIDES OU MEUBLÉS GESTION POSSIBLE Tél. : (1) 47-20-30-05

locations non meublées offres

Paris

BEAUX STUDIOS
9e arrdt 28 m² 3 300 F
8e Madeleine, 34 m² 4 000 F
PARTENA : 47-42-07-43.

MARAIS. ST-PAUL. Superbe 4 PCES, caractère. 11 000 F. PARTENA : 47-42-07-43.

STUDIO 31 m², salle de bains, w.-c., cuisine équipée. 3 300 F + charges. CERCLE au : 48-83-63-11.

TROCADÉRO. 3 P., 100 m². Vue, jard., park. 11 000 F. Av. Foch, gd stand, 3 P, 120 m². Prof lib. poss. 16 380 F c.c. PARTENA : 47-42-07-43.

VUE SUPERBE
Beau studio, cuis. US, 3 522 F ch et chff comp. Ce jour 13 h-15 h : 50 bis, rue de Dantzig.

Région parisienne

MARNE-LA-VALLÉE ET MEAUX
organisme public loue maisons et appartements loyers intermédiaires
OPAC DE MEAUX : Tél. : 60-23-37-37

Le Monde
Renseignements IMMOBILIER
Tél. : 46-62-75-13

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'MMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Vente

NANTERRE-SURESNES 4 P., cuis., 80 m², calme, balc., asc. park s/sol. 990 000 F. 45-06-74-47

MAISONS-LAFFITTE PARC. Demeure grand standing 12 PCES, 750 m² env. Vaste réception, déco. exception Parc 2 500 ² paysager. Possib. d'adjoindre 1 700 m² de plus. Bâtiment 1 000 m² comprenant écuries, appts Prix nous consulter. GROUPE BIGNOLAIS : 34-51-94-38.

STUDIO ARAGO-NORDMANN. 8e étage Excellent état 330 000 F. 43-20-77-47

3 P., rue Boyer-Barret, Sud. Bel imm. pierre de t., à rafraîchir 938 000 F. 43-20-77-47

RUE SAINT-MAUR. Standing. 2 P., 48 m² + terrasse 26 m² Refait neuf. 960 000 F.

RÉPUBLIQUE, Cité des 3 bornes
ATELIER D'ARTISTE
Belle hauteur sous verrière. 34 m², tt confi. 550 000 F. Immo Marcadet : 42-51-51-51.

BEAU 4-5 P., 130 m², récent, stand. Balcons, park 1 700 000 F PARTENA : 47-42-07-43.

RUE DE VERNEUIL 125 m² à rénover 5-6 PCES, 5e ét., asc. Poutres, cheminée, caractère. 4 250 000 F. VALETTE : 42-89-33-55.

RUE MONTMATRE-BOURSE 40 m², 2 P., 6e ét., asc /cour. Soleil, rénové. 890 000 F. VALETTE : 42-89-33-55.

RUE DU CIRQUE 45 m², 3 PCES, 4e ét., asc Calme. 1 600 000 F. VALETTE : 42-89-33-55.

ALÉSIA. Récent. 56 m². 2 PCES, 5e ét., asc., balcon, soleil. 1 280 000 F. VALETTE : 42-89-33-55.

WAGRAM-COURCELLES 30 m², studio, 1er ét., salle de bains, kitchen. 700 000 F. VALETTE : 42-89-33-55.

RUE DE LA PAIX. RARE. Idéal pied-à-terre, 60 m², 2 PCES, 3e ét., asc./cour, impeccable. Parking. VALETTE : 42-89-33-55.

VILLENES-SUR-SEINE Maison ancienne. Belle rénovation. 3-4 chbres, séjour, cheminée, bureau. Jardin. 2 400 000 F. VALETTE : 42-89-33-55.

Proche CHAMPS-ÉLYSÉES Chambre avec coin cuisine, w.-c., douche 320 000 F Immo Marcadet : 42-51-51-51.

GUY-MOQUET. STUDIO Standing, balcon. 450 000 F RUE DE LA CONDAMNIE 2 PCES, tt confi 550 000 F. Immo Marcadet 42-51-51-51

CHOISY-LE-ROI (94)
Dans quartier pavillonnaire recherché, belle meulière, 126 m² habitables sur 407 m² de terrain. RER à 5 minutes (conviendrait à prof. libérale) Prix : 1 690 000 F.
CABINET COULON 48-90-44-90

BD ARAGO. Récent 2-3 P. 3e ét., 62 m², VUE SUR PARC AUGUSTINE. 1 250 000 F. Espace ARAGO : 45-87-11-42.

MONTPARNASSE. 6e ét., asc Gd 3 P 82 m² cuis éq Plein soleil park Urgt 43-35-18-36

2 PAS PL. VOSGES. A saisir Réc., dern ét., gd 3 P en duplex 93 m². Charme, park Urgt 43-35-18-36

Achat

Recherche 2 à 4 PCES, PARIS. Préf 5e, 6e, 7e 14e, 15e, 16e, 4e, 9e PAIE COMPANT chez notaire 48-73-48-07 même le soir.

Rech URGENT 100 à 120 m² PARIS. Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e Paie comptant chez notaire 48-73-48-07

Recherche 2 à 4 P. PARIS. Préfère RIVE GAUCHE. PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43 même le soir

Location

PARIS-PROMO
25, av. HOCHE, 75008 Paris. Pour clients de haut niveau APPARTS GRANDE QUALITÉ en meublés et en vides 45-63-25-60 Fax : 45-61-10-20

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

fonds de commerce

Ventes

HAUTE-LOIRE LE PUY-EN-VELAY PIZZA A EMPORTER
Emplac. unique, centre-ville, agencement complet et fonctionnel, four, 3 chambres froides, congélateur, etc.
Terrasse 24 places. CA sur 9 mois, 580 000 F (en très forte progression) à développer facilement, très bonne rentabilité. Loyer mensuel : 1 000 F. Idéal pour couple, mise au courant assurée. aucune connais. particulière. Tél. : (16) 71-09-33-81

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services : 43-55-17-50

locaux commerciaux

Ventes

HAUSSMANN-COURCELLES A VENDRE MURS LIBRES
SUPERBE MAGASIN D'ANGLE 325 m² Vitrines 50 m s/sol aménagé 250 m². Possibilité division. Tél. : 42-81-50-33.

villas

PROVENCE COTE D'AZUR
VILLAS A LOUER
Avec ou sans piscine juillet-août-septembre
COLLE - Tél. : (1) 45-62-37-19 MINITEL 3615 COLLE

pavillons

ARGENTEUIL.
Pavillon dans quartier calme. Proche gare (15 minutes Saint-Lazare), écoles et commerces. Sur 250 m² de terrain sans vis-à-vis. Salon, cuisine, w.-c., 3 chambres, salle de bains. Garage, sous-sol aménagé (lingerie + atelier). Abri de jardin Prix : 875 000 F. Tél. : 39-80-48-96 après 18 h 30.

fermettes

FERMETTE - Sud Poitiers (TGV/autoroute), 6 pces + dépend., tt cft, gd terrain Prix 300 000 F Tél. : (16) 78-30-18-66

châteaux

MAGNIFIQUE CHATEAU NAPOLEON III
LOIRET 140 km de Paris sud, excellent état, classé ISMH dépendances, parc 14 ha. Tél. part. : (1) 45-40-56-08.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
5e ARRONDISSEMENT		
1 PIÈCE 41 m², 1er étage parking	11, rue Tournefort GCI – 40-16-28-70 Honoraires d'actes	5 630 + 559,15 656
12e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 108 m², 6e étage parking	8-10, rue Jules-César PHÉNIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	11 200 + 1 435 7 970
14e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 77 m², 5e étage parking	102, avenue du Maine AGIFRANCE - 43-20-54-58 Frais de commission	7 675 + 841 5 462
16e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 151 m², 1er étage	95, rue de Longchamp GCI - 40-16-28-68 Frais d'acte	15 800 + 1 815 665
5 PIÈCES 144 m², 4e étage	135, avenue de Versailles PHÉNIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	13 950 + 2 062 9 927
17e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 49 m², 2e étage	4, rue de Puteaux GCI – 40-16-28-71 Honoraires de rédaction	4 900 + 505 277
19e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 48 m², 8e étage parking	78, rue Petit PHÉNIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 200 + 820 2 669
20e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES Imm. neuf, 52 m² 2e ét., poss. park.	51, rue Planchat CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	4 490 + 450 3 503
3 PIÈCES Imm. neuf, 70 m² terr., 1er étage poss. park.	51, rue Planchat CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	5 980 + 600 4 576
4 PIÈCES Imm. neuf, duplex, 81 m², terr., poss. parking	51, rue Planchat CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	7 800 + 780 5 886
5 PIÈCES Imm. neuf, 120 m² + terr. 4e ét., poss. park.	51, rue Planchat CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	11 700 + 1 170 8 694
78 – YVELINES		
4 PIÈCES 87 m², 2e étage parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE PHÉNIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	7 567 + 1 050 5 385
PAVILLON F4 97 m² parking	VERNEUIL-SUR-SEINE 4, allée Frédéric-Chopin AGIFRANCE – 47-32-32-28 Frais de commission	4 959 + 251 3 882
91 – ESSONNE		
PAVILLON 4 PIÈCES 110 m², r.-de-j. parking	LONGJUMEAU 14, rue des Noisetiers AGIFRANCE – 49-03-43-05 Frais de commission	6 200 + 339 4 412
92 – HAUTS-DE-SEINE		
2 PIÈCES récent, bon standing 48 m², 1er étage, park.	BOULOGNE 46-48, rue de Bellevue SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36 Commission d'agence	4 250 + 682 3 060
3-4 PIÈCES dble liv. + 2 chbres récent bon standing 83 m², 2e étage, park.	ISSY-LES-MOULINEAUX 12, avenue Jean-Monnet SAGGEL VENDÔME - 46-08-80-36 Commission d'agence	6 500 + 988 4 680
2 PIÈCES 59 m², rez-de-chaussée parking	LEVALLOIS-PERRET ILE DE LA JATTE 5-7, allée Claude-Monet PHÉNIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	3 800 + 380 3 949
2 PIÈCES récent, très bon standing 43 m², r.-de-ch. parking	MEUDON « BELLEVUE » 2, rue des Capucins SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36 Commission d'agence	4 200 + 533 3 024
5-6 PIÈCES Dble liv. + 4 chbres terr., 87 m², récent très bon standing 126 m², 4e étage 3 parkings	MEUDON « BELLEVUE » 2, rue des Capucins SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36 Commission d'agence	16 250 + 1 719 11 700
3 PIÈCES 80 m², 3e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22 ter, boulevard du Général-Leclerc GCI - 40-16-28-68 Frais d'acte	8 000 + 1 020 407
5 PIÈCES 172 m², 5e étage poss. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 139, boulevard du Général-Kœnig AGIFRANCE - 49-03-43-78 Frais de commission	20 929 + 2 673 14 893

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de

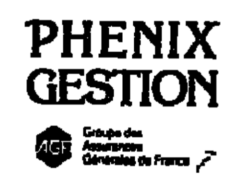














VIE DES ENTREPRISES

2 250 postes supprimés en 1994

Louis Gallois présente un second « plan d'adaptation » pour l'Aérospatiale

La crise qui frappe l'aéronautique civile et militaire oblige à trancher dans le vif. Après les plans de réduction d'effectifs annoncés chez Boeing en début d'année (– 28 000 postes), puis chez British Aerospace (– 13 000 postes), le groupe aéronautique français Aerospatiale, dirigé par Louis Gallois, a été contraint de prévoir un second plan *« d'adaptation de l'emploi »* pour 1994 comportant 2 250 suppressions d'emplois sur la base du volontariat.

Pour la première fois, les suppressions d'emplois toucheront la division « avions » où 1 650 postes sur 13 500 devront disparaître d'ici 1994, répartis sur les quatre usines de Toulouse, Nantes, Meaulte et Saint-Nazaire. 400 postes devraient disparaître dans la division « missiles » et 250 dans le secteur « espace et défense ».

Mais aucune de ces mesures de réduction d'effectifs ne devrait comporter des licenciements secs. Un tiers des suppressions d'emplois devrait être réalisé « par voie interne » : travail à mi-temps, formation, aide aux projets individuels ou création d'entreprises... Le reste, soit entre 1 450 et 1 500 emplois, sera constitué d'incitations au départ volontaire. Après avoir pris connaissance de ces nouvelles mesures de suppression d'emplois, les syndicats du groupe public français ont appelé à un arrêt de travail pour le jeudi 8 juillet.

Membre du consortium européen Airbus, Aérospatiale réalise 60 % de ses ventes dans le civil (Airbus ou ATR) et le reste dans le militaire, et a enregistré dans les deux secteurs une chute de son carnet de commandes (annulations et reports de livraison d'avions). Le groupe public français, qui emploie actuellement 45 000 personnes, a subi en 1992 une perte consolidée de 2,38 milliards de francs sur un chiffre d'affaires de 52,3 milliards de francs.

Placée sur la liste des vingt et une entreprises françaises privatisables, Aérospatiale boucle tout juste un premier plan *« d'adaptation à l'emploi »* sur l'année 1993, qui prévoit la suppression de 1 145 postes dans le groupe et 500 à Eurocopter, la filiale d'hélicoptères détenue conjointement avec Deutsche Aerospace (groupe Daimler-Benz).

A. B.-M.

Président et premier actionnaire du groupe

Pierre Bourely va apporter ses titres OCP à Gehe

Le PDG et premier actionnaire du répartiteur pharmaceutique français OCP, Pierre Bourely, a annoncé mardi 6 juillet qu'il apporterait ses titres à l'offre publique d'achat (OPA) lancée sur sa société par la société allemande Gehe (*le Monde* daté 20-21 juin). M. Bourely a indiqué que le prix offert par Gehe, qui a été nettement réévalué (de 800 francs à 985 francs par action), est désormais *« raisonnable »*. Il reconnaît également au groupe allemand, numéro deux sur son marché national, des *« qualités de professionnel dans la répartition »*.

M. Bourely et sa famille détiennent 15 % du capital de l'OCP, qui est de très loin le premier répartiteur pharmaceutique français avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 34 milliards de francs et 42 % du marché national.

Activité de grossiste et de distribution, la répartition pharmaceutique consiste à acheminer dans les officines dans des délais très brefs, souvent de quelques heures, les médicaments commandés par les pharmaciens.

Pour le début de 1994

La banque néerlandaise ABN AMRO envisage le rachat d'une caisse d'épargne aux États-Unis

La banque néerlandaise ABN AMRO envisage le rachat de la caisse d'épargne américaine Cragin Federal Bank for Savings établie en Illinois et cotée sur le marché informatisé Nasdaq (National association of securities dealers automated quotation). ABN AMRO a conclu un accord dans ce sens avec la direction et un certain nombre d'importants actionnaires minoritaires de Cragin. Le montant du rachat, prévu au début de 1994, devrait s'élever à environ 500 millions de dollars (2,85 milliards de francs).

Cragin, deuxième caisse d'épargne indépendante d'Illinois, est bénéficiaire et emploie plus de 600 personnes. Son total de bilan s'élève à environ 2,8 milliards de dollars. Elle sera jointe au groupe LaSalle National Corp. qui fait partie d'ABN AMRO depuis 1979 et disposera, après le rachat, de plus de 90 filiales en Illinois, y renforçant ainsi sa position déjà importante sur le marché des petites et moyennes entreprises.

Après le rachat, le bilan total du groupe ABN AMRO aux Etats-Unis (se composant de dix filiales ABN AMRO, du groupe LaSalle et de EAB à Long Island) s'élèvera à environ 40 milliards de dollars.



La guerre des prix dans la micro-informatique

Apple annonce à son tour 2 500 suppressions d'emplois

Le constructeur informatique Apple a confirmé, mardi 6 juillet, son intention de supprimer 2 500 emplois, sur 16 000, dans les douze prochain mois. La majorité de ces réductions d'effectifs devrait intervenir en juillet. Le 18 juin, Apple avait déjà annoncé le remplacement de son directeur, John Sculley, par l'ingénieur d'origine allemande employé par Apple depuis treize ans, Michaël Spindler, dans le cadre d'une vaste réorganisation de l'entreprise.

LOS ANGELES

correspondance

« C'est une phase de transition difficile », commentait Jean-Louis Gassée, l'ancien gourou technologique d'Apple, peu après l'annonce du remplacement de M. Sculley, nommé président, par Michaël Spindler, cinquante ans, à la tête d'Apple. *« Il s'agit maintenant d'alléger intelligemment. »* L'annonce des suppressions d'emplois n'a donc pas été une surprise à Cupertino, au sud de San Francisco, où la compagnie, qui avait déjà procédé à des licenciements en 1991, souffre durement, depuis plusieurs mois, de la guerre des prix. La concurrence de sociétés comme IBM et Hewlett Packard a obligé Apple à réduire les prix de ses ordinateurs et de ses imprimantes. L'inauguration de son imposant centre de recherche et de développement, en octobre 1992, a marqué la fin d'une époque faste.

L'accumulation des résultats décevants début 1993 – malgré des ventes qui dépassent les 7 milliards de dollars (38 milliards de francs) – a fini par créer le doute dans l'équipe dirigeante et n'a certainement pas amélioré les relations entre le visionnaire John Sculley, apôtre de la *« révolution digitale »*, proche des Clinton, et les autres techniciens d'Apple favorables à plus de rigueur et moins de dispersion dans les secteurs de recherche.

Apple, qui, grâce à son Macintosh, un ordinateur personnel d'utilisation facile, avait su, en 1984, prendre de l'avance sur ses concurrents, n'a pas su imposer sa norme et ne possède aujourd'hui que 12 % seulement du marché de l'ordinateur personnel avec peu d'espoir de conquête. Le succès de son portable Powerbook a été terni par la sortie de produits équivalents moins chers. Afin d'emporter la prochaine bataille des normes, Apple a scellé une alliance avec IBM et Motorola, pour la production d'une puce baptisée Power PC. Il s'agit de contrecarrer le progrès des nouveaux géants Microsoft et Intel, le fabricant de microprocesseurs Pentium.

Apple compte aussi sur la sortie de son Newton, en septembre, un *palmtop* (un ordinateur qui tient dans la paume de la main), capable de lire les inscriptions manuscrites, pour maintenir son avance. Mais la sortie de Newton concurrencé par exemple par ATT et EO, une entreprise américaine dirigée par le Français Alain Rossmann, a déjà diminué la portée de cet « événement ».

RÉGIS NAVARRE

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISES

□ **Kloeckner-Humbolt-Deutz compte supprimer plus de 2 000 emplois.** – Le groupe allemand Kloeckner-Humbolt-Deutz (moteurs, installations industrielles, machines agricoles) compte supprimer plus de 2 000 emplois et présentera un plan détaillé d'ici la fin août, a-t-il annoncé mardi 6 juillet dans un communiqué. KHD souligne la nécessité d' *« adapter les capacités »* de l'entreprise et de *« réduire les coûts »*, étant donné qu'aucune reprise n'est en vue sur les marchés de ses secteurs. Le groupe a rappelé qu'il s'attendait à un bénéfice nul pour 1993 dans l'attente de ventes supérieures au second semestre par rapport au premier semestre, a-t-il indiqué. KHD a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 3,66 milliards de marks (12,4 milliards de francs) et un bénéfice nul.

□ **Alcoa annonce 750 suppressions d'emplois aux Etats-Unis.** – Aluminium Company of America (Alcoa), premier producteur mondial d'aluminium, va supprimer environ 750 emplois et réduire la production de cinq de ses usines aux Etats-Unis. Le PDG d'Alcoa, Paul O'Neill, a justifié cette décision par l'augmentation des livraisons des pays de l'ex-URSS, qui a fait chuter les prix. Il a déploré *« l'absence d'un mécanisme pour maîtriser les conséquences de la dissolution de l'ex-Union soviétique »* et a demandé au gouvernement américain et d'autres pays de traiter ce problème, mais sans réclamer de mesures protectionnistes. Alcoa, qui emploie 63 600 personnes dans le monde, avait déjà supprimé 400 emplois en avril dans la région de Pittsburgh (Etats-Unis).

□ **Plan de restructuration dans les usines Alcatel du Rhône.** – La direction du groupe Alcatel a annoncé, mercredi 30 juin lors d'un comité d'entreprise, 56 suppressions d'emplois dans ses unités de Lyon et Bron (Rhône), entraînant quatre heures de grève dans les usines de la région. Alcatel, spécialisé dans les communications tant au niveau de l'installation que de l'entretien dans les entreprises, a annoncé la fusion des deux unités de Lyon et Bron, une autre usine étant installée à Bourg-en-Bresse (Ain). Selon la direction, ce plan de restructuration ne sera mis en place qu'à la fin du mois d'octobre en fonction de la conjoncture économique.

ACQUISITIONS

□ **Nokia va racheter à Tandy ses parts dans deux co-filiales.** – Le groupe finlandais de télécommunications Nokia a annoncé, mardi 6 juillet à Helsinki, la signature d'une lettre d'intention avec son partenaire américain Tandy Corporation sur le transfert total à Nokia de deux filiales communes fabriquant des téléphones cellulaires. Au terme de la lettre d'intention signée avec Tandy, Nokia va acquérir pour 31,5 millions de dollars (170 millions de francs) les actions du groupe américain dans American TNC et South Korean TMC. Le finlandais détenait jusqu'à présent 50 % des parts dans ces deux sociétés, qui deviendront des filiales à 100 % de Nokia.

□ **Stations-service : Elf Antar rachète la part de Casino dans Carmag.** – Elf-Antar France a racheté les 50 % détenus par Casino dans leur société commune Carmag qui exploite une chaîne de magasins ouverts 24 h sur 24 dans les stations-service à la marque Elf, y compris sur autoroutes. L'opération doit permettre d'étendre à toutes les stations-service Elf la formule des magasins de proximité *« 24 H »*. Le partenariat entre Elf Antar France et Casino, qui existe depuis sept ans, sera renforcé. Dans une première phase, plus de 150 points de vente offriront aux consommateurs des services et une gamme de produits de qualité à des prix étudiés en fonction des besoins de ce type de clientèle. Les automobilistes trouveront en un même point, une station de distribution de carburants en libre-service, un magasin libre-service offrant des produits alimentaires, des accessoires et des produits d'entretien automobile. Ce libre-service sera complété, dans la plupart des stations, par un service de restauration rapide.

NOMINATION

□ **Christian Peugeot est nommé directeur de la direction centrale du marketing d'Automobiles Peugeot.** – Christian Peugeot, trente-neuf ans, est nommé directeur de la direction centrale du marketing sous l'autorité du directeur commercial d'Automobiles Peugeot. Diplômé d'HEC, il était précédemment directeur général de Peugeot Talbot Deutschland. Il est remplacé à ce poste par Bernd Schantz, ex-directeur général de Peugeot Talbot Belgique.

INVESTISSEMENT

□ **La société Curver s'agrandit.** – La société hollandaise Curver (fabrication d'articles en matière plastique) entreprend l'édification d'un nouveau centre de distribution dans son unité d'Amiens (Somme). Cette construction s'étendra sur 12 000 m² et représente un investissement de 40 millions de francs. Curver, premier dans sa spécialité, possède des usines en Allemagne, Hollande, Suède, Espagne, Hongrie et Angleterre. Curver-France représente 70 % des articles ménagers en plastique vendus par l'intermédiaire de grandes surfaces en France. Curver-Amiens est la seule usine française du groupe. Elle a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 384 millions de francs, dont 53 millions à l'exportation. Employant 340 personnes, elle fonctionne 24 heures sur 24 et réalise une partie non négligeable de son activité dans le recyclage : 10 % de la matière première utilisée par l'usine sont constitués par la récupération des déchets plastiques. – *(Corresp.)*

COOPÉRATION

□ **Pharmacie et agro-alimentaire : accord entre le suédois Procordia et le finlandais Huhtamaeki.** – Le groupe industriel suédois Procordia et le groupe industriel finlandais Huhtamaeki, tous deux spécialisés dans l'industrie pharmaceutique et alimentaire, ont signé récemment une lettre d'intention de coopération. Huhtamaeki, dixième confiseur mondial, reprend le secteur européen de confiserie de Procordia United Brands pour un montant de 900 millions de couronnes suédoises (657 millions de francs). En échange, Procordia achètera 3 millions de nouvelles actions Huhtamaeki pour un montant global de 900 millions de couronnes, soit 10,9 % du capital du groupe finlandais. Le deuxième volet de l'accord concerne la pharmacie. Le secteur médical Kabi Pharmacia de Procordia et Leira, la division pharmaceutique de Huhtamaeki, établiront un joint-venture commun pour commercialiser en Europe deux produits gynécologiques.

CAPITAL

□ **Gérard Pasquier International (habillement) à la recherche d'un nouveau partenaire.** – Les dirigeants-actionnaires du groupe de confection Gérard Pasquier International sont à la recherche d'un nouveau partenaire – industriel ou financier, – en remplacement de la société de capital-risque Ciclad qui souhaite se désengager. Le groupe de confection avait fait l'objet en 1989 d'une RES (reprise de l'entreprise par ses salariés), après le départ en retraite de son fondateur Gérard Pasquier. Les cadres participant à cette opération avaient été secondés par la société à capital-risque Ciclad, une filiale du Crédit lyonnais, qui a investi directement et indirectement 10 millions de francs (un peu moins de 50 % du capital). L'an dernier, Gérard Pasquier International a réalisé 4,3 millions de francs de pertes pour un chiffre d'affaires de 223 millions de francs (243 millions en 1991).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 juillet ⬆ Légère hausse

Après cinq séances consécutives de baisse, la Bourse de Paris a terminé sur une note haussière mardi 6 juillet. En progression de 0,47 % à l'ouverture, les valeurs françaises ont terminé sur un gain pratiquement identique (0,50 %) au terme des échanges, l'indice CAC 40 s'inscrivant en clôture à 1 935,12 points. Après avoir frôlé un gain de 1 % durant l'ensemble de la séance, le principal indicateur a fléchi au cours des dernières minutes.

Sur l'ensemble de la journée, l'indice est resté dans le vert, soutenu par la progression du marché obligataire parisien et par des achats techniques.

Le montant des échanges s'est révélé pour le deuxième jour consécutif très modeste, avec seulement 1,5 milliard de francs échangés sur le marché à règlement mensuel. *« Les vacances d'été sont définitivement arrivées à la Bourse »*, notait un analyste.

Dans un marché creux, il est quasi impossible de donner une direction précise au marché, a souligné un opérateur. *« Le regain observé mardi est pour l'instant qualifié uniquement de technique, après cinq séances consécutives orientées à la baisse »*, a indiqué un opérateur. Par ailleurs, on notait une forte présence d'investisseurs institutionnels qui soutiennent le marché, afin de préparer dans les meilleurs conditions possibles les futures privatisations, a-t-il ajouté.

Parmi les facteurs haussiers, la progression du marché obligataire mardi a joué un rôle important. Le MATIF a progressé de 60 centimes dans un climat de détente monétaire, alors que les opérateurs anticipent une nouvelle baisse des taux de la part de la Bundesbank.

Parmi les hausses, on notait Air Liquide (+ 2,20 %), Lagardère Groupe (+ 2,65 %), BIC (+ 2,23 %). En recul, Accor (– 0,82 %), Cerus (– 0,73 %).

NEW-YORK, 6 juillet ⬇ Recul

Wall Street a clôturé en nette baisse mardi 6 juillet, en raison d'une remontée des taux d'intérêt à long terme provoquée par les craintes de relance de l'inflation. Ces inquiétudes ont été suscitées par la progression des cours de l'or ainsi que celle des graines de soja, à la suite notamment des inondations dans le Midwest qui ont détruit une partie des récoltes. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 449,93 points, en baisse de 34,04 points, soit un recul de 0,97 %. L'activité a été modérée avec quelque 233 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 1 131 contre 855 alors que 564 titres restaient inchangés.

Les inquiétudes sur les résultats des entreprises américaines au deuxième trimestre ont également contribué à la faiblesse de Wall Street.

Le Comité de l'Open Market de la Fed, qui se réunit à huis clos mardi et mercredi pour décider de la politique monétaire américaine pour les prochains mois, devrait laisser les taux inchangés, selon la plupart des experts.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, qui avait reculé à 6,64 % dans la matinée, s'est établi à 6,68 % contre 6,66 % vendredi.

VALEURS	COURS DU 2 juillet	COURS DU 6 juillet
Alcoa	71 1/2	70 3/8
ATT	62 1/4	61 1/8
Boeing	38 5/8	38 3/8
Chase Manhattan Bank	32 3/8	32 5/8
Du Pont de Nemours	47 3/8	48 1/4
Eastman Kodak	50 1/2	50 1/8
Exxon	64 3/4	63 7/8
Ford	49 1/2	48 3/8
General Electric	95 1/2	94 5/8
General Motors	43 5/8	44 1/8
Goodyear	40 3/8	40 7/8
IBM	48 1/8	46 7/8
ITT	86 3/8	84 1/2
Mobil Oil	72 5/8	72 1/4
Pfizer	63 3/8	62 3/4
Schlumberger	62 1/2	62 1/4
Texaco	63 1/2	63
UAL Corp. ex-Allegis	126	125 3/8
Union Carbide	18	18 1/2
United Tech.	52 3/8	51 5/8
Westinghouse	15 3/4	16 1/4
Xerox Corp.	77 3/4	76 1/4

LONDRES, 6 juillet ⬆ Reprise

Les valeurs ont progressé, mardi 6 juillet, au Stock Exchange après trois séances consécutives de baisse, encouragées par les gains de Wall Street à sa réouverture après le week-end prolongé. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 9,6 points, soit 0,3 %, à 2 848,1 points. Le volume des échanges s'est élevé à 547,4 millions de titres contre 383,8 millions la veille.

Les pharmaceutiques, les immobilières et les pétrolières ont bien progressé, mais les titres liés à la consommation ont eu des résultats mitigés en raison des incertitudes sur le rythme de la croissance économique.

L'annonce d'une hausse de 11 % des ventes automobiles en juin par rapport au même mois de 1992 a soutenu les groupes de construction mécanique. GKN a gagné 7 pence à 460. Midlands Electricity a gagné 8 pence à 491 après la publication de ses résultats annuels, soutenant l'ensemble du secteur des compagnies électriques. British Telecom a progressé de 8 pence à 426 après l'annonce d'un bon accueil à la dernière tranche de sa privatisation.

VALEURS	Cours du 5 juillet	Cours du 6 juillet
Allied Lyons	5,30	5,35
B.P.	2,94	2,96
B.T.R.	3,64	3,69
Cadbury	4,56	4,57
De Beers	11,31	11,31
Glaxo	5,46	5,53
G.U.S.	31	31
I.C.I.	6,86	6,40
Reuters	14,17	14,15
RTZ	6,78	6,84
Shell	6,10	6,17
Unilever	10,02	10,02

TOKYO, 7 juillet ⬇ Repli

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse, mercredi 7 juillet, sous la pression de ventes d'arbitrage dans des échanges assez actifs. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a perdu 109,11 points, soit 0,55 %, à 19 720,67 points. Environ 240 millions de titres ont changé de mains contre 180 millions la veille. Le volume d'affaires est le plus étoffé depuis le 25 juin, notamment en raison des achats agressifs effectués par Nikko Securities pour célébrer son 75e anniversaire.

Les opérations effectuées par Nikko Securities ont dominé les échanges, représentant près de 20 % du total des affaires traitées au cours de la séance. *« Malheureusement, les achats massifs de Nikko ont été absorbés par des prises de bénéfices liées aux contrats à terme sur indice »*, a noté un boursier.

VALEURS	Cours du 6 juillet	Cours du 7 juillet
Ajinomoto	1 340	1 350
Bridgestone	1 200	1 190
Canon	1 320	1 330
Fuji Bank	2 390	2 380
Honda Motors	1 290	1 280
Matsushita Electric	1 280	1 240
Mitsubishi Heavy	642	645
Sony Corp.	4 350	4 300
Toyota Motors	1 650	1 520

CHANGES

Dollar : 5,7505 F ⬆

Le deutschemark fléchissait à 3,3809 francs mercredi 7 juillet au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,3832 francs dans les échanges interbancaires de mardi soir. Le dollar progresse à 5,7505 francs contre 5,7465 francs dans les échanges interbancaires de mardi soir (5,7615 francs cours Banque de France).

FRANCFORT	6 juillet	7 juillet
Dollar (en DM)	1,7045	1,7013
TOKYO	6 juillet	7 juillet
Dollar (en yens)	108,25	108,55

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 juillet)	7 5/16-7 7/16 %
New-York (6 juillet)	3,19 %

BOURSES

	5 juillet	6 juillet
(SBF, *base 100 : 31-12-81*) Indice général CAC	538,42	533,13
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*) Indice CAC 40	1 925,44	1 935,12

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	2 juillet	6 juillet
Industrielles	3 483,97	3 449,93

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	5 juillet	6 juillet
100 valeurs	2 838,50	2 848,10
30 valeurs	2 225,30	2 235
Mines d'or	225,20	233,70
Fonds d'Etat	97,74	97,90

FRANCFORT

	5 juillet	6 juillet
Dax	1 692,17	1 700,87

TOKYO

	6 juillet	7 juillet
Nikkei Dow Jones	19 829,78	19 720,67
Indice général	1 592,90	1 584,38

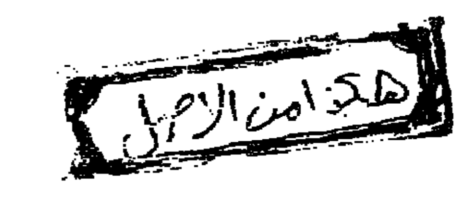
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

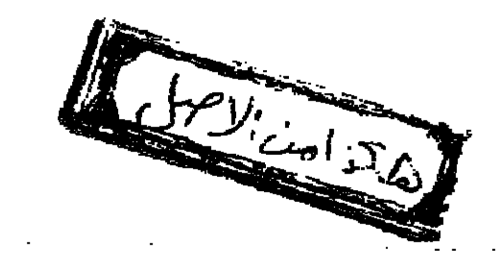
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7500	5,7520	5,8075	5,8115
Yen (100)	5,3364	5,3433	5,3985	5,3996
Ecu	6,6182	6,6263	6,6135	6,6251
Deutschemark	3,3811	3,3816	3,3784	3,3804
Franc suisse	3,8092	3,8131	3,8308	3,8368
Lire italienne (1000)	3,7210	3,7260	3,7002	3,7071
Livre sterling	8,6508	8,6597	8,6774	8,6900
Peseta (100)	4,4309	4,4342	4,3890	4,3971

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3	3 1/8
Ecu	7 5/8	7 3/4	7 5/16	7 7/16	6 15/16	7 1/16
Deutschemark	7 7/16	7 9/16	7 5/16	7 7/16	7 1/16	7 3/16
Franc suisse	4 13/16	4 15/16	4 3/4	4 7/8	4 5/8	4 3/4
Lire italienne (1000)	9 1/8	9 3/8	9 1/16	9 5/16	9	9 1/4
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	11	11 5/8	10 1/2	11	10	10 1/2
FRANC FRANÇAIS	7 5/16	7 7/16	7	7 1/8	6 11/16	6 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.







MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 7 JUILLET

Liquidation : 23 juillet
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : – 0,69 % (1921,78)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
01/06/93	EDF-GDF 3%	5490	5430	– 1,09
30/07/92	B.N.P. (T.P)	1080	1081	+ 0,09
22/10/92	Cr.Lyonnais(T.P.)	1000	990	– 1
24/10/92	Renault (T.P.)	2090	2095	+ 0,24
01/10/92	Rhone Poulenc(T.P)	2190	2112	– 3,56
15/07/92	Saint Gobain(T.P.)	1160	1135	– 2,16
01/06/92	Thomson S.A (T.P)	990	980	– 1,01
16/07/93	Accor 1	608	607	– 0,16
01/07/93	Air Liquide 1	743	736	– 0,94
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	642	636	– 0,93
01/06/93	Alsac.Super.(Ny) 1	2926	2950	+ 0,82
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
—	CSEE 1	484	476,10	– 1,63
15/07/92	Damart 1	4140	—	—
17/06/93	Dassault-Aviation 1	461	461	—
06/05/92	Dassault Electro 1	304	295	– 2,96
18/06/93	De Dietrich 1	1530	1520	– 0,65
03/06/93	Degremont 1	491	489	– 0,41
10/06/91	Dev.R.N-P De Cal 1	36,55	36,50	– 0,14
23/08/91	Dev.R.Sud-Est(Ly)1	80,20		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
01/07/93	Locindus 1	889	885	– 0,45
18/06/93	LVMH Moet Vuitton 1	3840	3809	– 0,81
20/07/93	Lyon.Eaux-Dumez 1	463,50	460	– 0,76
30/11/92	Marine Wendel 1	343,50	345	+ 0,44
09/07/91	Matra-Hachette 1	134,20	134,70	+ 0,37
04/07/90	Metaleurop 1	68,50	68,70	+ 0,29
29/06/90	Metrologie Intl 1	14,25	14	– 1,75
07/07/93	Michelin 1	155,60	155,70	+ 0,06
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
25/06/93	Sommer-Allibert 1	1500	1500	—
30/06/93	Sophia 1	532	539	+ 1,32
13/05/93	Sovac 1	1306	1308	+ 0,15
05/08/92	SPEP 1	434	433,10	– 0,21
31/07/91	Spie Batignolles 1	350,10	352	+ 0,54
15/07/93	Strafor Facom 1	480	478,90	– 0,23
30/07/93	Suez 1	301	295,30	– 1,89
25/06/93	Synthelabo 1	1152	1145	– 0,61
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
14/04/93	Hewlett-Packard 1	450	438,30	– 2,60
—	Hitachi 1	43,60	44,20	+ 1,38
28/04/93	Hoechst 1	870	872	+ 0,23
10/06/93	I.B.M 1	274	269	– 1,82
29/04/93	I.C.I 1	56,60	54,70	– 3,36
01/07/93	I.T.T. 1	484,10	484,5*	[illegible]
28/05/93	Ito Yokado 1	227,30	232	[illegible]
—	Matsushita 1	66,50	65,85	– 0,98
18/06/93	Mc Donald's 1	282,20	282	– 0,07
01/07/93	Merck and Co 1	198,50	198,50	—
12/06/93	Minnesota Mining 1	825		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	2550	—
Cpt Lyon Alem.2	398	406
Concorde-Ass Risq2	606	610
Constr.Met.Prov.	12,50	—
Credit Gen.Ind.	83,10	—
Darblay	598	—
Didot Bottin	550	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Testut-Aequitas	100	—
Tour Eiffel	223	—
Ufiner Cofrath	1332	—
Vicat 2	430	449,90
Viniprix	1700	—
Virax	114,20	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Editions Belfond	191	—
Europ Propulsion 2	245	240
Finacor	153	—
G.L.M. S.A.	620	—
Gravograph	150	—
Guintoli 2	664	—
I.C.C.	250	—

Sicav (sélection) 6 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eurodyn	1248,91	1218,45
Euro Gan	6816,61	6554,43
Fonsicav	16885,08	16052,97
France-gan	11449,64	11009,27
France Garantie	277,28	276,73
France Obligations	485,74	480,93
Francic	499,95	485,39

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Paribas Capitalisation	1786,01	1750,82
Paribas Opportunités	137,58	133,58
Paribas Patrimoine	635,32	618,82
Patrimoine Retraite	251,25	246,32
Pervalor	629,44	617,10
Planinter	1333,58	1300,98
Plénitude	146,66	144,33

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 06/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7405	5,7615	5,50	6
Ecu	6,6255	6,6255	—	—
Allemagne (100 dm)	338,4800	338,4200	326	346
Belgique (100 F)	16,4520	16,4425	15,90	16,90
Pays-Bas (100 fl)	301,2900	301,2600	289	309
Italie (1000 lires)	3,7345	3,7255	3,50	4
Danemark (100 krd)	87,9100	87,9400	84	92
Irlande (1 iep)	8,2420	8,2435	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,6655	8,6795	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,4810	2,4835	2,69	3,09
Suisse (100 f)	379,5400	380,7500	367	387
Suède (100 krs)	74,1900	73,5000	70	79
Norvège (100 k)	79,7100	79,7600	75	84
Autriche (100 sch)	48,0860	48,0810	46,40	49,40
Espagne (100 pes)	4,4330	4,4335	4,15	4,75
Portugal (100 esc)	3,5600	3,5600	3,20	4
Canada (1 $ can)	4,4621	4,4739	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,2738	5,3249	5,10	5,40

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 06/07
Or fin (kilo en barre)	71400	71800
Or fin (en lingot)	71550	72400
Napoléon (20f)	426	423
Pièce Fr (10 f)	340	—
Pièce Suisse (20 f)	409	423
Pièce Latine (20 f)	428	423
Souverain	524	521
Pièce 20 dollars	2520	2600
Pièce 10 dollars	1255	1255
Pièce 5 dollars	640	—
Pièce 50 pesos	2810	2700
Pièce 10 florins	428	435

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15

TAPEZ **LE MONDE**

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

42-62-72-67

Matif (Marché à terme international de France)

6 juillet 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 119 241

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	121,34	119,60	118,74
Précédent	121,10	119,10	118,58

CAC 40 A TERME
Volume : 13 497

Cours	Juillet 93	Août 93	Sept. 93
Dernier	1948	1958	1967,50
Précédent	1931,50	1942,50	1952,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi : Pourcentage de variation 31/12 — Mardi : Montant du coupon
Mercredi : Date paiement dernier coupon — Jeudi : Compensation
Vendredi : Quotités de négociation

ABREVIATIONS

B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

AGRÉGATIONS

• MÉCANIQUE

Guy Aldebert (69e ex.), Yves Anciaux (71e), Philippe Astre (67e), Jérôme Barbaza (16e), Laurent Barthes (87e), Catherine Barthes (51e), Lionel Batier (69e ex.), Yves Bauswein (65e), Pierre Beaudot (75e), Norbert Belardi (36e), Alain Bellacicco (43e), Jean Bellard (56e), Laurent Berquez (13e), Romain Berthaud (72e ex.), Laurent Berthet (6e ex.), Patrick Bonnal (45e), Fabrice Bouderlique (83e), Laurent Bouillard (80e), Alain Boulanger (30e ex.), Jean Cambon (72e ex.), Jean Castets (55e), Jean Cerello (82e), Olivier Cloarec (37e ex.), Jean Cohard (54e), François Colin (78e ex.), Lucile Cunado (47e), Michel Dedeurwaerder (63e ex.), José Defebvre (86e), Patrice Delcourt (32e ex.), Bernard Delsol (53e), Christophe Derderian (20e), Noël Dos Martires (68e), Michel Drean (24e ex.), Xavier Dufresne (9e), Bruno Dupré (88e ex.), Bruno Dussauge (6e ex.), Patrick Estève (1er), Thierry Faivre (48e ex.), François Faure (10e ex.), Christophe Favier (59e), Hervé Ferrato (78e ex.), Philippe Fichou (63e ex.), Marc Fivel (18e), Emmanuel Foltete (3e), Gilles Foulon (26e), Joël Fritsch (81e), Stéphane Gautier (46e), Bernard Girard (61e ex.), Jean Gouvrion (60e), Alain Grenard (19e), Patrick Guéret (48e ex.), Stéphane Guillet (14e), Laurent Guitard (2e), Francis Hatte (90e), Philippe Hautcœur (85e), Nicolas Herluison (41e), Gérard Hervé (17e), Michel Huguet (34e ex.), Laurent Juillac (22e), Olivier Kimmoun (23e), Jean Lamothe (29e), Christophe Lauverjat (34e ex.), Simon Le Doze (61e ex.), Philippe Le Gars (44e), François Le Rest (15e), Hervé Lemoussu (12e), Frédéric Lerouge (4e), Jean-Jacques Marchandeau (58e), Jean Massey (42e), Véronique Maudru (74e), Philippe Messager (84e), Marc Monta (39e ex.), Michel Mousseigne (52e), Rodolphe Nemoz (27e ex.), Jean-Marc Olivier (76e ex.), Jean-Yves Opheltes (76e ex.), Laurent Palazy (32e ex.), Claude Perrin (27e ex.), Gilles Raimondi (66e), Jocelyn Renault (21e), Vincent Richou (48e ex.), Olivier Ruiz (8e), Christophe Saladon (30e ex.), Olivier Sans (5e), Bernard Simon (88e ex.), Franck Tarulli (39e ex.), Charles Tissandie (57e), Flore Vallet (10e ex.), Pierre Vrignaud (37e ex.), Pascal Weiss (24e ex.).

• GÉNIE MÉCANIQUE

Marc Archambault (16e), Xavier Balland (2e), Jean-Pascal Barbé (15e), Eric Blanco (17e ex.), Yves Bory (27e), Eric Boudras (25e), Hervé Bourgeois (40e ex.), Philippe Champagne (13e), Bernard Costes (21e ex.), Philippe Crosnier (17e ex.), Thomas Damay (10e), Dominique Deblaise (40e ex.), Thierry Denis (36e ex.), Alain Depeu (40e ex.), Christian Derue (30e ex.), Daniel Destrait (26e), Emmanuel Duc (1er), Laurent Fourmont (19e ex.), Sébastien Gardette (12e), Christophe Garineaud (6e), Eric Gete (28e ex.), Patrick Gilles (3e), Guy Godard (30e ex.), Ludovic Godbillon (43e ex.), Serge Guérin (43e ex.), Marc Hagnère (32e), Jacky Hennebelle (36e ex.), Jean-Yves Le Nevez (34e ex.), Antonio Lage (34e ex.), Michel Llanes (28e ex.), Hervé Louche (9e), François Mendès (8e), Jean-Charles Moreno (7e), Gilles Moupioux (4e), François Pelamourgues (5e), Jean Perrier (39e), Jean-Marc Pourtaler (19e ex.), Benoît Pradel (33e), Bruno Seguier (21e ex.), Luc Servain (21e ex.), Benoît Thomas (43e ex.), Régis Vigeant (36e ex.), Christian Villata (11e), Valéry Wolfe (21e ex.), Jean Yard (14e).

• GÉNIE CIVIL

Carole Avinens (12e), Eric Bénévolo (18e ex.), Anne Bertrand (15e), Olivier Boulet (22e), Laurent Brault (14e), Nicolas Burlion (5e), Christian Daumarie (28e), Arnaud Delaplace (21e), Philippe Devillers (2e ex.), Nathalie Domède (7e), Frédéric Dubois (27e), Laurent Fournier (10e), Laurent Gagliardini (13e), François Le Rohellec (8e), Emmanuel Mariez (4e), Sébastien Marin (20e), Jean-Philippe Marquie (11e), Laurent Martin (24e), Eric Milon (23e), Philippe Munoz (1er), Eric Perrin (25e), Stéphano Ranty (16e), Sandrine Rives (2e ex.), Mireille Roussel (6e), Laurent Sayettat (26e), Yves Varaigne (18e ex.), René Vernay (17e), Marc Villa (9e).

• SCIENCES SOCIALES

Hakim Aissaoui (34 ex.), Hervé Asparre (28e), Martine Bernard (21e), Jean Bertoye (19e), Agnès Blanc (30e), Cécile Bourreau (1re), Valérie Camous (17e), Catherine Castano (36e), Hervé Charmettant (18e), Corinne Chaumont (47e ex.), Françoise Combet (45e ex.), Jean-Gabriel Contamin (4e), Catherine Delfaud (40e ex.), Michel Delsart (42e ex.), Arnaud Deshayes (23e), Claire Joigneaux-Desplanques (10e), Christian Doyhenart (29e), Philippe Dubois (20e), Jérôme Etienne (47e ex.), Denis Ferey (26e), Pascale Filloux (7e), Patrick Fournie (47e ex.), Gérald Garcia (32e), Didier Gauvin (42e ex.), Marion Glatron (5e), Feriel Kandil Gouya (38e), Alioune Kone-El-Adji (8e), Dominique Lalisse-Hadorn (25e), Philippe Lalliot (15e), Laure Le Gurun (34e ex.), Olivier Le Noe (24e), Fanny-Marie Lecerf (12e), Sylvain Letheux (16e), Olivier Mazade (45e ex.), Pierre Muller (13e), Gilles Noly (39e), Christian Oriol (22e), Marc-Olivier Pallud (31e), Arnaud Picard (27e), Renaldo Pollet (37e), Evelyne Ribert (3e), Philippe Riutort (9e), Marc-Antoine Robert (6e), Frédéric Rouget (33e), Marie Saglio (14e), Jean-Pierre Schmitt (44e), Bernard Schwengler (11e), Claude Veysset (2e), Philippe Wanner (40e ex.)

• GÉOGRAPHIE

Dominique Altieri-Leca ép. Gay (47e), Véronique André (35e), Eric Auburtin (44e), Philippe Ben-Lahcen (32e), Karine Bennafla (4e ex.), Nathalie Bernardie (14e), Emmanuelle Bonerandi (2e), Roland Boutier (17e ex.), Thomas Bresson (30e), Gilles Brizard (47e), Jean-François Capitaine (15e ex.), Laurence Clech (41e), Christine Conquet (26e), Pierre-Yves Couepel (4e ex.), Stephanie Dessenne (25e), Sophie Didier (7e), Catherine Dubreuil (22e), Emmanuel Faucher (23e), Sylvie Gazeau ép. Barbazo (30e), Louis Giacobbi (35e), Jacques Heude (41e), Vincent Houillon (23e), Myriam Houssay (12e), Eric Janin (6e), Marie-Anne Lambony ép. Gervais-Lambony (8e), Inès Laporte (35e), Henri Launay (28e), Rozenne Le Guennec (44e), David Lorion (17e ex.), Marie-Carmen Macias (47e), Antoine Mariani (47e), Sophie Metton (11e), Michel Orjol (20e), Béatrice-Marie Panchuquet (41e), Jérôme Pedemonte (32e), Gilles Pestana (44e), Muriel Pont (10e), Anne Pontoglio ép. Rebouillat (17e ex.), Emmanuel Porche (32e), Laurent Porcheret (39e), Nathalie Raymond (29e), Thierry Rocco (3e), François Roche (38e), Adelito Rodrigues (39e), Pierre Schill (9e), Bruno Sella (21e), Yves Vigroux (26e), Michal Vrac (15e ex.), Marie Wouters ép. Leflond (12e), Nacima Yelles Chaouche (1re).

• GRAMMAIRE

Evelyne Bacot (7e), Pascale Brillet (8e), Emmanuelle Cadet (11e), Danielle Carles (4e), Jean-Baptiste Cayla (9e), Pierre Chiffre (14e), Christine Dumont (3e), Delphine Fardeau (15e), Sylvie Girard (12e), Isabelle Leger (10e), Jacqueline Montfort ép. Boulvert (5e), Christine Orcel ép. Blanchet (13e), François Prost (2e), Sophie Romeuf (6e), Xavier Tremblay (1er).

• ALLEMAND

Anne Adel Jalil (46e), Jean Autret (12e), Fabienne Badois ép. Bourdillat (58e), Arnd Baehr (34e), Hartmut Berke (13e), Frédérique Borne (38e ex), Aude Bottinelli (31e), Anne Bouchardie (38e ex), Elisabeth Brumbter (18e ex.), Stéphanie Calvet (60e), Isabelle Carreau (24e), Brigitte Cavagna, épouse Le Junter (38e ex.), Michel Celse (17e), Blandine Chapuis (2e), Max Claudet (3e), Gaëlle Cotty (25e), Béatrice Creignou (26e), Stéphane Dethloff (1er), Olivier Duchatelle (38e ex.), Karin Ehrenfeuchter (30e), Hélène Frere (32e), Catherine Garez (52e ex.), Catherine Goetgheluck (51e), Gisela Grundmann, épouse Lecomte (4e), Gilbert Houin (21e), Thea Hubsch, épouse Jung (45e), Michèle Hugel, épouse Giraud (8e ex), Sonia Jamet (23e), Camille Jenn (14e ex.), Elisabeth Kocher, épouse Tran (22e), Anne Lestrade (10e), Antoine Litzler (52e ex.), Muriel Mathis (56e ex.), Gérard Merger (47e ex.), Anne Montheard, épouse Gardes (44e), Marie-Christine Nicolle (47e ex), Sylvie Paris (55e), Odile Peltier (42e), Isabelle Pignal (59e), Frédéric Planchais (8e ex.), Johannes Pruemm (43e), Estelle Renaud (28e ex.), Patrice Rey (28e ex), Andréa Rueckert (5e), Claire Sangouard (27e), Roswitha Schmidt (20e), Schnabel épouse Perrier (37e), Friederike Spitzl (47e ex.), Véronique Staub (16e), Pierrick Steunou (11e), Armelle Taureo (33e), Catherine Teissier (7e), Cécile Thollon (52e ex.), Solange Tourraton (6e), Véronique Tuillet (35e ex.), Sylvie Tyczynski (56e ex.), Véronique Veyrier (18e ex.), Anne Wallet (56e ex.), René Wentzig (14e ex.), Muriel Willeke (50e).

• ITALIEN

Christine Bonanni (11e ex.), Claudine Guery (3e), Constance Iori (2e), Claudie Milanesi (4e), Monica Moca (9e), Elise Molina, épouse Dupuy (11e ex.), Christophe Musitelli (10e), Michelina Nota (5e), Isabelle Picarle (7e), François Revardeaux (13e), Maria Cristina Terrile (6e), Muriel Vavasseur (8e), Isabel Violante (1re).

MOTOCYCLISME

Suzuki RF600R : sportive apprivoisée

Il y a des motos classées X à ne pas mettre entre toutes les mains. Comme une mise en garde, l'antépénultième lettre de l'alphabet s'affiche à la fin de l'appellation accolée à leur cylindrée. Ces GSX et autres ZZX sont des sportives délicates à dompter. Moteurs pointus aux accélérations foudroyantes, freinages puissants à manier avec précaution, position de conduite couchée : ce sont des bêtes de course. Conçues pour les circuits, elles sont malhabiles et inconfortables dans la circulation dense. Souvent impliquées dans des accidents, elles ont mauvaise réputation auprès des assureurs, qui les gratifient de tarifs dissuasifs en raison de leur dangerosité.

La marque Suzuki, qui s'est fait une spécialité de ces engins très particuliers, vient de mettre sur le marché une nouvelle moto qui cherche à concilier la saveur et le brio de ces « hyper-sportives » avec la tolérance et le confort des routières. Cette RF600R se présente sous une robe séduisante monocolore, rouge ou grise. Elle est entièrement carrossée, et le carénage superbement profilé est là pour rappeler qu'elle est prête à affronter les vitesses les plus élevées. Très basse, elle offre une position de conduite raisonnablement couchée, grâce à un guidon-bracelet beaucoup moins incliné vers le réservoir que celui d'une pure sportive. La selle est ferme sans excès.

Le confort est pour autant assez relatif. Les jambes sont très repliées, et les genoux des grands gabarits viennent buter contre les arêtes d'un réservoir volumineux. Il est nécessaire de s'appuyer sur les bras tendus pour avoir une vision globale de la circulation, afin d'être capable d'anticiper sur tout incident. Pas question en effet de relâcher son attention au guidon d'une machine propulsée par un moteur de 100 chevaux qui affiche un poids d'environ 200 kilos.

D'une cylindrée, relativement modeste, de 600 centimètres cubes, le quatre-cylindres en ligne est dérivé de celui de la 750-GSX R. C'est dire que, malgré le gros travail des ingénieurs japonais pour l'apprivoiser, il témoigne d'un caractère qui peut se révéler impétueux. Sans qu'il soit nécessaire de pousser les régimes aussi haut que chez ses cousines sportives pour le voir se réveiller, le moteur de la RF600R a besoin de quelques milliers de tours pour « pousser » vraiment. La puissance est alors linéaire et progressive, et paraît n'avoir aucune limite. Mais il peut se révéler présomptueux de tirer les six rapports, remarquablement étagés, jusqu'à la zone rouge, qui ne commence qu'à 13 500 tours.

La rigidité du cadre aux grosses poutres d'acier ne trahit jamais la moindre torsion, et garantit une tenue de route qu'il paraît impossible de prendre en défaut. Raison de plus pour redoubler de vigilance, en gardant un œil sur le compteur qui signale souvent des vitesses déraisonnables. Le risque est ainsi grand de s'engager dans des courbes à des allures qui nécessitent une finesse et une technique de pilotage qu'on n'apprend que sur circuit.

Largement surdimensionné, le système de freinage permet heureusement de contrôler la machine dans les situations les plus délicates. Un atout pour cette moto, qui concilie avec un certain bonheur les technologies les plus avancées, et un réel progrès dans la protection du pilote. Le carénage est ainsi remarquablement efficace pour la pénétration dans l'air, mais aussi pour affronter les intempéries. Peut-être la RF600R ouvre-t-elle une nouvelle voie dans la conception des motos ? Plus sages, mais aussi plus attentives aux conforts de motards dont la passion et l'abnégation finissent un jour par connaître des limites.

CHRISTOPHE DE CHENAY

► Suzuki RF600R.
47 500 francs clés en main.

PARIS EN VISITES

JEUDI 8 JUILLET

« Le quartier juif : ses synagogues et ses boutiques. Séfarades et ashkénazes. Histoire de la communauté juive et de sa culture, de l'Antiquité à nos jours », 10 h 30, métro Saint-Paul (P.-Y. Jaslet).

« Historique du Louvre (visite extérieure), vestiges des tours et enceinte de Philippe-Auguste, suivi de nombreuses curiosités », 10 h 30, angle de la rue de Marengo et de la rue de Rivoli (Paris autrefois).

« Hôtels et curiosités du Marais, l'étrange dédale du village Saint-Paul, les vestiges du mur de Philippe-Auguste, les synagogues, la place des Vosges et l'évolution du quartier », 11 h 15 et 17 h 30, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le quartier du Gros-Caillou », 14 h 30, métro Latour-Maubourg (Paris pittoresque et insolite).

« Poètes et artistes à l'ancienne cour impériale de Kyoto », avec C. Bourzat, 14 h 30, hall du Musée Guimet (Le Cavalier bleu).

« Le rempart du château de Vincennes, le pavillon de la reine et le chantier de fouilles, habituellement fermés au public, avec accès à l'appartement de Mazarin », 14 h 30, entrée du château (P.-Y. Jaslet).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et la place de Furstenberg », 14 h 30, devant l'église (E. Romann).

« L'île Saint-Louis et ses jardins mystérieux, de l'hôtel Lauzun à l'hôtel Chénizot », 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

« Jardins et cours secrètes du quatorzième arrondissement », 14 h 30, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques (S. Rojon-Kern).

« La Butte aux Cailles, le berceau de la Bièvre et des moulins disparus, urbanisme du dix-neuvième siècle », 14 h 30, 2, rue Bobillot (Paris capitale historique).

« De Verlaine à Vuillard : cent tombeaux oubliés au cimetière des Batignolles », 14 h 45, à l'entrée, rue Saint-Just (V. de Langlade).

« L'église Saint-Nicolas-des-Champs et les rues pittoresques de l'ancien bourg Saint-Martin », 15 heures, façade principale de l'église, 254, rue Saint-Martin (Monuments historiques).

« Le parc Georges-Brassens : un jardin à l'emplacement des anciens abattoirs de Vaugirard », 15 heures, à l'angle de la rue Robert-Lindet et de la rue de Dantzig (Monuments historiques).

« L'Ecole militaire » (carte d'identité), 15 heures, place Joffre, angle de l'avenue Duquesne (Paris et son histoire).

Exposition : « Jacques Fath », 15 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (M. Hager).

CARNET DU Monde

Naissances

Jean-Michel et Maryam CADIOT,
ses parents
Benjamin,
son frère,
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Pierre-Mani,

le 29 juin 1993.

1, rue Mouton-Duvernet,
75014 Paris.

Anniversaires de naissance

– Il y a soixante-dix ans naissait

Didier

dans un bouquet de volubilis, contrairement à la tradition.

Qu'il nous fasse la grâce de vivre encore longtemps.

Décès

– Mme Giselle Baraquin,
M. et Mme Hubert Demolder,
Emmanuelle, Olivier et Anne,
Marie-Hélène et Bernard, Rémi,
M. et Mme Jean Gatel,
Isabelle, Marie et Christophe Simonet,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

Pierre BARAQUIN,
professeur honoraire
de lettres classiques,
titulaire des Palmes académiques,

survenu le 2 juillet 1993.

– La Fédération de l'enseignement et de la formation privés CFDT (FEP-CFDT)
a le regret de faire part du décès de son ancien président

Pierre BRANCHEREAU,

survenu à l'âge de soixante-six ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), le jeudi 8 juillet 1993, à 16 h 30.

La sépulture aura lieu à Baugé (Maine-et-Loire), le vendredi 9 juillet, à 14 heures.

[Né en 1927, Pierre Branchereau, ancien président de la Fédération de l'enseignement privé (FEP) au sein de la CFDT, avait été permanent de la fédération du 1er octobre 1963 au 31 octobre 1986. Nommé secrétaire général de la FEP pour la première fois en avril 1968, il occupe ces fonctions jusqu'en avril 1977. Devenu président de la fédération en 1983, il quitte l'ensemble de ses fonctions en 1986 pour prendre sa retraite.]

– Mme Maurice Brunet,
son épouse,
M. et Mme Serge Viot,
M. et Mme Georges Vuillaume,
M. et Mme Pierre Brunet,
ses enfants,
Raphaele, Yannick, Catherine et Olivier,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, le 2 juillet 1993, de

M. Maurice André BRUNET,
ancien élève de l'Ecole polytechnique (1928),
ingénieur général de 1re classe
de l'armement (Air) 2e section,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite national.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

17, av. du Docteur-Arnold-Netter,
75012 Paris.

– Mme Sylvie Curto
et son fils,
Mme Marcelle Curto,
M. et Mme Jean-Claude Vian
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Luc CURTO,

survenu le 5 juillet 1993, à Paris.

Une messe sera célébrée le vendredi 9 juillet, à 8 h 30, en l'église de la Sainte-Trinité, place d'Estienne-d'Orves, Paris-9e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de la Guillotière, à Lyon, vers 16 heures.

2, rue Juliette-Lamber,
75017 Paris.

– Les familles Duchesne et Jacquemain
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine DUCHESNE,

survenu le 2 juillet 1993, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le lundi 5 juillet, en l'église de Rantigny (Oise).

– Le 4 juillet 1993, nous quittait

Hubert HAURET.

Il était né le 4 juillet 1942, à Alger (Algérie).

Sa femme, Diana
Ses deux enfants, Franck et Kathy,
Son frère, Jean-Marc,
Ses amis,
Ses amis parachutistes,
Et ses amis de 1968,
se sont réunis dans la douleur et ont assisté à son inhumation, qui a eu lieu le matin du 7 juillet 1993, à Saint-Maur.

3, impasse Saint-Louis,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

– Etienne Lalou,
Renaud et Marion Lalou
et leur fille Caroline,
Christine Lalou, Daniel Templon
et leur fils Mathieu,
Stéphane et Blandine Lalou
et leur fils Benjamin,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère et grand-mère,

Suze LALOU,

le 5 juillet 1993.

L'inhumation aura lieu le jeudi 8 juillet, au cimetière parisien de Bagneux, 45, avenue Marx-Dormoy, Bagneux (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira à 16 heures (entrée principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

76460 Mesnil-Durdent.

– Le président de l'université Paris-VII,
Le directeur de l'UFR de mathématiques,
Ses collègues,
ont la tristesse de faire part du décès de

Bénédict MAILLIARD,
ancien élève de
l'Ecole normale supérieure,
agrégé de mathématiques,
maître de conférences,

survenu à Paris, le dimanche 27 juin 1993.

L'inhumation aura lieu le jeudi 8 juillet, à 11 heures, à Charny (Seine-et-Marne).

– Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie). Paris.

M. et Mme Claude Poulain,
Mme et M. le docteur André Perret
et leur fils Olivier,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean MIEUSSET,
née Anne-Louise Puvinel,

survenu à Saint-Pierre-en-Faucigny, le 5 juillet 1993.

– Le Seigneur a appelé à la vie auprès de Lui

Marie-Antoinette MULLIEZ,
pédiatre à Saint-Denis de la Réunion,

décédée le 28 juin 1993, à l'âge de soixante ans.

De la part de
Marie Mulliez,
sa mère,
François, Jeanne-Françoise, Marie-Edmée, Dominique, Jacques, Odile, Michel, Béatrice, Etienne,
ses frères et sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses vingt-cinq neveux et nièces,
Ses oncles,
Ses parents,
Ses filleuls,
Ses nombreux amis.

Marie Mulliez,
74190 Saint-Nicolas-de-Véroce.

– Les présidents,
Les conseils d'administration,
Les directeurs généraux,
Les personnels
de l'office public d'aménagement et de construction du Val-de-Marne,
de la société anonyme d'HLM Sarepa et d'Expansiel,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René RENAUD,
ancien président de l'office public
d'aménagement et de construction
du Val-de-Marne (1975-1983),
administrateur de la société anonyme
d'HLM Sarepa,

survenu samedi 3 juillet 1993.

– Candida Romero,
sa fille,
Et Simone Dat,
font part de leur grand chagrin dû au décès de

Johnny Clarence Corréa ROMERO,

survenu à Paris, le 2 juillet 1993, à 19 heures.

Souvenez-vous de lui pour toujours.

– Liliane et Mark Borsuk,
Marc et Claude Travert,
Serge Travert et le docteur Florence Poggi,
Parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André TRAVERT,
ancien ambassadeur,
président de l'Association
des amis de l'Opéra de Pékin,
membre du Club
des Gentlemen-Riders,

survenu le 5 juillet 1993, à Paris.

Les obsèques auront lieu le vendredi 9 juillet, au cimetière de Montmartre, à 8 h 30.

10, place Adolphe-Max,
75009 Paris.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 8 juillet 1983,

Raymond BARRILLON,
chef du service politique du *Monde*,

nous quittait.

Merci à ceux, amis, confrères, lecteurs, qui ont gardé son souvenir.

Nous l'aimons, il accompagne chaque jour de notre vie.

Mais que l'absence est longue et cruelle.

85, rue Falguière,
75015 Paris.

– En ce premier anniversaire de la disparition de notre chère mère et belle-mère,

Maria-Jeanne JEUDY,
née Cretin,

tous ceux qui l'ont aimée et à qui elle a tant donné pensent à elle.

– Dix ans déjà que

Sophie PERROIS

nous a quittés par un jour de grand soleil en Espagne.

Que ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

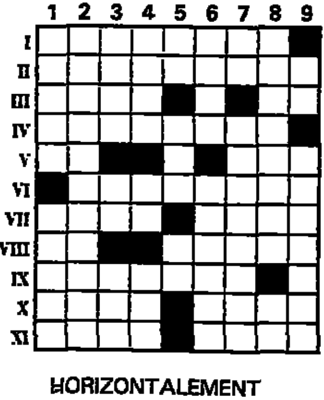
– 8 juillet 1991,

Elisabeth ROUSSY BOCQUET.

« Et lorsque tu feras renaître mon [image
Des mille souvenirs dont ton cœur [sera lourd,
Tu verras s'imprimer sur mes traits le [visage
Imparfait, inquiet, mais divin de [l'amour. »
Cécile Périn *(la Pelouse)*.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6078



HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui travaille avec les dents. – II. Quand on ne peut plus nourrir ses enfants. – III. Un tour en Italie. Qui a circulé. – IV. Sans vivacité. – V. Morceau de Ravel. Très gênant pour celui qui est dans ses petits souliers. – VI. Un joli berceau. – VII. Une enveloppe vraiment à la noix. Une ville dans sa campagne. – VIII. En liesse. Marche bien quand elle est bonne. IX. Trouvait ses ressources dans la mer. – X. Etat de services. Elément pour le calcul d'un quotient. – XI. Une bonne partie de la messe. Nappe plus ou moins propre.

VERTICALEMENT

1. Fumer beaucoup. Qui peut se faire porter pâle. – 2. Des femmes très troublantes. – 3. Un vice. De l'eau. Suivis par les autres. – 4. Voulait voir les choses du bon côté. Lettre. Laisse des plumes. – 5. Une base d'accord. Un mot repoussant. Saint. – 6. Peut être versé après le dessert. Devient plus grande à certaines heures. – 7. A un autre nom. Donner des explications. – 8. Donner des couleurs à la cuisine. Note. – 9. En France. Instrument.

Solution du problème n° 6077

Horizontalement

I. Notaire. – II. Ecartelée. – III. Guide. – IV. Alto. Ecôt. – V. Ti. Invité. – VI. Isis. Dol. – VII. Otée. Hall. – VIII. Nen. Toi. – IX. Affligé. – X. As. Or. Oir. – XI. Micro. Née.

Verticalement

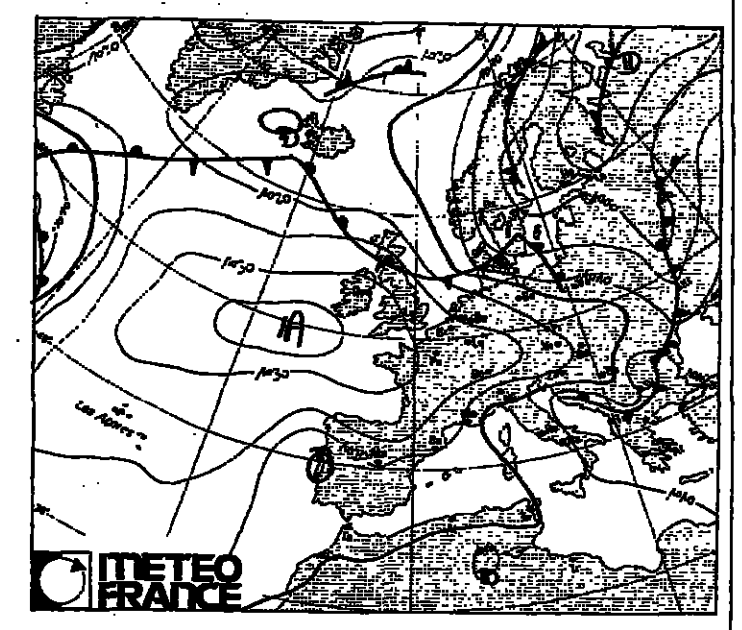
1. Négation. A.M. – 2. Oculiste. Si. – 3. Tait. Iéna. – 4. Ardoise. For. – 5. Ite. Afro. – 6. Ré. E.V. – 7. Elucidation. – 8. Otologie. – 9. Dentellière.

GUY BROUTY

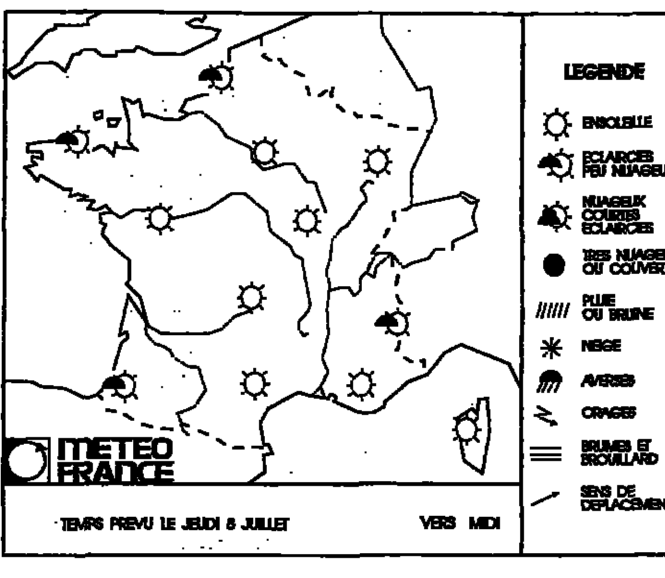


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 JUILLET A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 8 JUILLET 1993



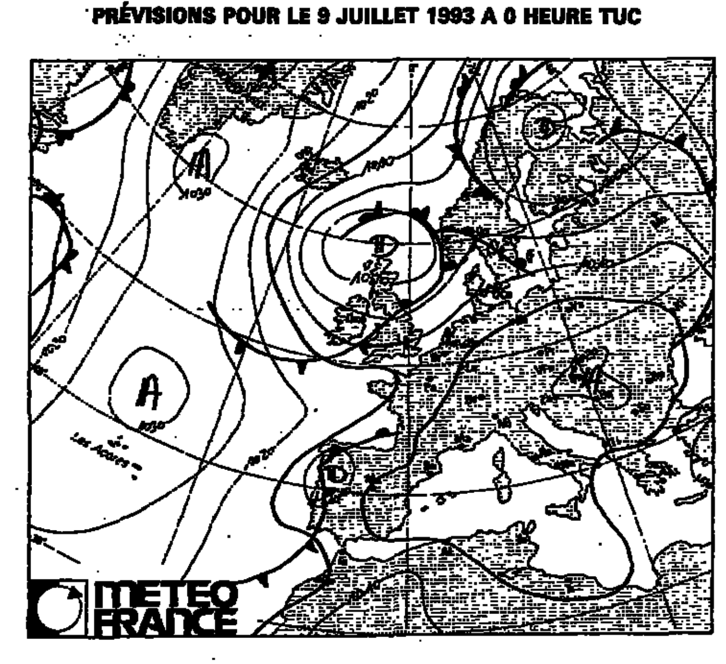
Jeudi : journée estivale. – Sur l'ensemble du pays, le temps sera agréable, avec du soleil et des températures de saison. Il pourra cependant y avoir au nord de la Seine quelques bancs de brouillard au lever du jour, suivis de quelques passages de nuages élevés inoffensifs au cours de la journée.

Sur les sommets des Alpes et des Pyrénées, après une belle journée, le temps deviendra orageux en soirée.

Les températures, un peu fraîches au lever du jour, retrouveront des valeurs de saison l'après-midi : les minimales seront le plus souvent comprises entre 10 et 14 degrés, mais 16 à 18 degrés sur le pourtour méditerranéen, et les maximales entre 18 et 20 degrés sur les côtes de Manche, et entre 23 et 29 degrés sur le reste du pays, en allant du nord-ouest vers le sud-est.

Le vent sera partout faible ou modéré, de nord dominant.

PRÉVISIONS POUR LE 9 JUILLET 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 7-7-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 6-7-1993 à 6 heures TUC et le 7-7-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	26	16	N
BIARRITZ	19	12	D
BORDEAUX	22	12	D
BOURGES	19	8	D
BREST	18	10	N
CAEN	18	12	C
CHERBOURG	19	10	C
CLERMONT-FER.	18	6	D
DIJON	19	9	D
GRENOBLE	21	14	C
LILLE	22	12	D
LIMOGES	17	11	D
LYON	20	12	D
MARSEILLE	24	16	D
NANCY	18	6	D
NANTES	22	10	D
NICE	28	23	N
PARIS-MONTS	20	12	N
PAU	22	10	D
PERPIGNAN	27	17	D
POINTE-A-PITRE	–	–	–
RENNES	21	9	C
ST-ETIENNE	18	8	D
STRASBOURG	19	7	D
TOULOUSE	22	11	D
TOURS	21	8	D

ÉTRANGER			
ALGER	30	20	D
AMSTERDAM	19	13	D
ATHÈNES	33	25	D
BANGKOK	34	28	C
BARCELONE	28	21	D
BELGRADE	36	12	D
BERLIN	17	12	A
BRUXELLES	20	12	C
COPENHAGUE	17	11	N
DAKAR	31	25	D
GENEVE	20	12	D
ISTANBUL	30	20	D
JÉRUSALEM	32	16	D
LE CAIRE	37	22	D
LISBONNE	35	19	B
LONDRES	24	10	C
LOS ANGELES	23	18	C
LUXEMBOURG	17	9	C
MADRID	31	13	D
MARRAKECH	36	21	N
MEXICO	18	12	N
MILAN	31	12	D
MONTRÉAL	33	20	D
MOSCOU	24	16	C
NAIROBI	21	11	C
NEW DELHI	40	30	N
NEW-YORK	31	23	D
PALMA-DE-MAJ.	31	18	D
PÉKIN	32	20	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	28	19	D
HONG-KONG	32	28	C
SEVILLE	40	23	D
SINGAPOUR	27	23	C
STOCKHOLM	20	8	N
SYDNEY	16	13	C
TOKYO	26	18	C
TUNIS	35	23	N
VARSOVIE	13	10	C
VENISE	29	14	D
VIENNE	19	13	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Le feu au lac ?

Il y a bien des années, dans un pays lointain, de dangereux rêveurs idéalistes s'avisèrent de présenter, pour exercer une lourde responsabilité gouvernementale, la candidature d'une femme. Ce ne fut qu'un cri : impossible ! On n'y pensait pas ! Eût-on songé à une vache ou à une horloge, l'émoi n'eût pas été plus profond dans la contrée. La femme fut battue par ceux-là même, qui étaient censés voter pour elle, les socialistes – de vrais socialistes, avec pour emblème un poing et une rose. On multiplia les conciliabules. La presse s'indigna. Des femmes manifestèrent, dans toutes les villes du pays, leur solidarité avec la candidate malheureuse. Des projectiles divers s'écrasèrent sur les majestueuses façades du Parlement. Le candidat élu à la place de l'infortunée se désista après quelques jours de réflexion. Et, la mort dans l'âme, les dirigeants se tirèrent de ce mauvais cas, en élisant, à la même fonction... une autre femme.

Ce pays lointain, c'est la Suisse. La Suisse et son secret, et ses coffres, et son lac, et ses palaces, et ses conférences, et sa Croix-Rouge, et ses chalets, et ses alpages. Le même pays. Et cette aventure politique remonte à l'an dernier. ARTE le rappelait, dans une étonnante soirée thématique consacrée à nos voisins helvétiques. Comment peut-on être si proches et se connaître si mal ? Confessons-le : cette soirée d'ARTE nous apprit tout. Par exemple que les Suissesses s'étaient un beau jour mises en grève. Une grève des femmes. Avec cortèges, flonflons, plage sous les pavés, et imagination au pouvoir.

Tout voisins qu'ils soient, les Suisses nous apparurent évoluer sur une planète différente de la nôtre. Loin de se scandaliser de sa mésaventure, la candidate malheureuse, Christiane Brunner, racontait son épopée comme une bonne blague de collégienne. Elle s'était bien amusée. Elle n'y avait pas vraiment cru. D'ailleurs, aucun de ceux – et celles – qui la soutenaient ne souhaitait incendier le lac de Genève. Il s'agissait plutôt de renvoyer ces messieurs à leur tristesse, à leur somnolence repue. De pousser un grand éclat de rire. De faire pénétrer un rayon de soleil dans un univers politique moins malade, apparemment, du patriarcat que de l'ennui. Car, en filigrane, se découvrait une société rongée par un spleen étrange et incompréhensible, fragile et névrotique sous l'apparente sérénité, bouleversante comme ces détresses que l'on se plaît parfois à imaginer, étouffées, derrière les murs épais des quartiers sans histoires.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 7 juillet

TF 1

- **20.45 Téléfilm : Le Prince du désert.** De Duccio Tessari (1re partie). Une Américaine se bat pour retrouver son fils enlevé par son père, un riche Arabe.
- **22.45 Magazine : Grands reportages.** Sexorama.
- **23.50 Documentaire : Histoires naturelles.**
- **0.45 Journal et Météo.**

FRANCE 2

- **20.50 Jeu : Fort Boyard.** Spécial animateurs.
- **22.30 Première ligne.** Demain l'Europe, documentaire de Reynold Ismard et Axel Krause.
- **23.30 Journal et Météo.**
- **23.50 Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

- **20.45 La Marche du siècle.** Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. A qui appartient la science ? Invités : Jean-Marie Pelt, pharmacologue ; Axel Kahn, généticien ; Trinh Xuan Thuan, astrophysicien (*la Mélodie secrète*) ; le professeur Vandermeersch, anthropologue ; Elie Wiesel, Prix Nobel de la paix ; Hélène Ahrweiler, archéologue, historienne ; Dominique Lecourt, philosophe (*Contre la peur*).
- **22.25 Journal et Météo.**
- **22.55 Série : Les Mystères de l'Ouest.**
- **23.45 Magazine : Aléas.** Présenté par Jacques Serizier. Au feu, les petits !, de Gérard Martin ; Otages en liberté, de Simone Vannier ; Le baron du blockhaus, de Michel Toutain.
- **0.40 Continentales.**

CANAL PLUS

- **20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.**
- **21.00 Cinéma : Tels pères, telle fille.** □ Film américain d'Emile Ardolino (1990).
- **22.40 Flash d'informations.**
- **22.45 Cinéma : Le Choix d'aimer.** □ Film américain de Joel Schumacher (1991).
- **0.35 Cinéma : Blanc d'ébène.** ■ Film français de Cheik Doukouré (1991).

ARTE

- **20.45 ▶ Documentaire : Nathan Milstein maître de l'invention.**
- **21.40 Concert.** Nathan Milstein interprète la *Sonate à Kreutzer* de Beethoven, accompagné au piano par Georges Pludermacher.
- **22.15 Série : La Collection David Oïstrakh.** De Bruno Monsaingeon. *Concerto pour violon en ré majeur* op. 35, de Tchaïkovski.
- **23.15 Documentaire : La Chaise, la Vache et la Charrue.** De Jean Lefaux

M 6

- **20.45 Téléfilm : Un assassin au-dessus de tout soupçon.** *Un juge machiavélique.*
- **22.30 Téléfilm : Passion dévorante.** *Une admiratrice encombrante.*
- **0.05 Magazine : Vénus.**
- **0.35 Six minutes première heure.**
- **1.20 Magazine : Le Glaive et la Balance.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Antipodes.** Panorama de la poésie mauricienne.
- **21.32 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
- **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** Rencontre avec Aygueparse.
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** Ardèche : la conversation des choses. 2. Ardèche, an I.
- **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Serge André (l'Imposture perverse).
- **0.50 Musique : Ccda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **19.30 Concert** (donné le 5 octobre 1992 lors du Festival de Bratislava) : Sonate à quatre en sol majeur, Concerto pour violon et cordes en sol mineur, Concerto pour violon et cordes en ut majeur D2, de Tartini ; Concerto sur des thèmes de la Favorite de Donizetti pour hautbois et cordes, de Pasculli ; Concerto pour violon et cordes en ré majeur RV 208, de Vivaldi ; Sonate pour cordes no 1 en si majeur, de Rossini, par I Solisti Veneti, dir. Claudio Scimone.
- **22.00 Concert** (donné le 23 août 1992 en clôture du Festival de Schleswig-Holstein) : War Requiem, de Britten, par le Chœur et l'Orchestre de La Norddeutscher Rundfunk, le Monteverdi Chorus et le London Tölzer Knabenchor, dir. John Eliot Gardiner.
- **0.35 Bleu nuit.** Le Quartette allemand Fun Horns.

Jeudi 8 juillet

TF 1

- **15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.**
- **16.25 Jeu : Une famille en or.**
- **16.55 Club Dorothée vacances.**
- **18.05 Série : Huit ça suffit.**
- **18.55 Série : Premiers baisers.**
- **19.30 Série : Hélène et les garçons.**
- **20.00 Journal, Tiercé, Météo et Trafic infos.**
- **20.45 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir.** De Daryl Duke, d'après le roman de Colleen McCullough, avec Richard Chamberlain, Rachel Ward (1er épisode). Une rediffusionb qui fera craquer les amateurs de mélo à l'australienne.
- **22.30 Série : Les Dessous de Palm Beach.**
- **23.30 Série : Dans la chaleur de la nuit.**
- **0.20 Journal et Météo.**
- **0.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**

FRANCE 2

- **14.45 Sport : Cyclisme.** Tour de France : Avranches-Evreux, 5e étape (226 km).
- **16.55 Magazine : Vélo club.**
- **17.40 Magazine : Giga.**
- **18.50 Sport : Journal du Tour** (et à 2.00).
- **19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
- **20.00 Journal, L'Image du Tour, Journal des courses et Météo.**
- **20.50 Documentaire : Shoah.** De Claude Lanzmann (2e partie). *Des acteurs et des témoins du génocide parlent de l'extermination des juifs européens pendant la seconde guerre mondiale.*

FRANCE 3

- **15.40 Série : La croisière s'amuse.**
- **16.30 Tiercé.**
- **16.40 Variétés : 40e à l'ombre.**
- **18.25 Jeu : Questions pour un champion.**
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- **20.05 Feuilleton : Une famille pas comme les autres** De Patrick Bureau (4e épisode).
- **20.35 Jeu : Hugodélire.**
- **20.45 Cinéma : Alerte à la bombe.** ■ Film américain de John Guillermin (1972).
- **22.30 Journal et Météo.**
- **23.00 Documentaire : Etés rouges en Provence.** De Nick Davidson et Ron Orders. *Les incendies de forêt.*
- **23.50 Cinéma : Le Temps des amants.** ■ Film italien de Vittorio de Sica (1969).
- **1.15 Continentales.**

CANAL PLUS

- **13.30 Cinéma : Danse avec les loups.** ■■■ Film américain de Kevin Costner (1990).
- **17.15 Documentaire : Les Allumés...** La Mobylette ambulance, d'Ion Babeanu.
- **17.35 Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

- **18.30 Série animée : Batman.**
- **18.55 Le Top.**
- **19.30 Flash d'informations.**
- **19.35 Magazine : Nulle part ailleurs.** Les actrices.
- **20.35 Cinéma : Les Passagers de l'angoisse.** ■ Film américain de Tex Fuller (1987).
- **21.50 Flash d'informations.**
- **22.00 Cinéma : Twin Peaks.** □ Film américain de David Lynch (1992) (v.o.).
- **0.15 Le Journal du hard.**
- **0.20 Cinéma : Les Echangistes.** Film américain, classé X, de Paul Thomas (1990).
- **1.35 Cinéma : La Chair.** ■■ Film italien de Marco Ferreri (1991) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- **17.00 Cinéma : Vaudeville.** ■ Film français de Jean Marbœuf (1985) (rediff.).
- **18.25 Cinéma d'animation : Snark.**
- **19.00 Magazine : Rencontre.** Anita Roddick/Jango Edwards.
- **19.30 Documentaire : Enfants des courants d'air.** D'Edouard Luntz.
- **19.55 Documentaire : Joe Kramer, médecin.** Dans la cuisine de l'enfer, de Georg Stefan Troller.
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 La Roue.** Portrait de Thierry Marie, par Jean Gaumy.
- **20.45 ▶ Soirée thématique : Ceux qui dérangent.** Les handicapés et nous.
- **20.50 Vidéodanse : La Chute.** De Darshan Singh Buller.
- **21.00 Documentaire : Le Visage de la peur.** De Stephen Dwoskin (v.o.).
- **21.55 Documentaire : Mes étoiles et mon ciel.** La lumière intérieure d'Evgen Bavcar, de Ralph Zöller.
- **22.40 Documentaire : Crippled To Be Free.** De Didi Danquart (v.o.).
- **23.15 Téléfilm : Voyage à Knock.** De David Wheathly (v.o.).

M 6

- **13.55 Magazine : Destination musique.** Jacques Dutronc.
- **17.05 Variétés : Multitop.**
- **17.35 Série : Les Aventures de Tintin.** Coke en stock (2e partie).
- **18.00 Série : L'Homme de fer.**
- **19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Cosby Show.**
- **20.35 Météo 6.**
- **20.45 Cinéma : Les Vacanciers.** □ Film français de Michel Gérard (1973).
- **22.25 Série : La Maison de tous les cauchemars.** Maléfices ; Souffrances.
- **0.20 Informations : Six minutes première heure.**
- **0.30 Magazine : Culture rock.** La saga de Paul McCartney.
- **0.55 Magazine : Fréquenstar.** Julien Clerc.
- **1.50 Magazine : Les Enquêtes de Capital.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Dramatique.** Grand-père Samuel, de Jean Anglade.
- **21.30 Profils perdus.** Georges Albertini (1911-1983).
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** Ardèche : la conversation des choses. 3. Echelles de pierre.
- **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Annie Le Brun (les Assassins et leur miroir ; Soudain, d'un bloc d'abîme, Sade).
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **19.30 Concert** (donné le 16 avril salle Pleyel) : Lieder, de Schumann ; Lieder op. 57, de Brahms ; Lieder, de Schubert ; Lieder, de R. Strauss, par Christine Schaefer, soprano, Axel Bauni, piano.
- **22.00 Concert** (donné le 17 septembre 1992 à Prague) : Divertimento pour orchestre à cordes, de Bartok ; Concerto pour piano et orchestre no 1 en ré mineur op. 15, de Brahms ; Symphonie no 4, de Martinu, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Jiri Belohlavek.
- **0.35 Bleu nuit.** Lindsay Cooper, basson, et son septette, avec Phil Minton, voix et trompette, Sally Potter, voix, Alfred « 23 » Harth, saxophone, Elvira Plenar, piano et synthétiseur, Hugh Hopper, basse, Marilyn Mazur, batterie.

Le Monde

L'enquête sur la corruption dans le football

Le juge Beffy s'est rendu dans les bureaux parisiens de Bernard Tapie

Le juge d'instruction Bernard Beffy, chargé à Valenciennes de l'enquête sur la corruption dans le football, s'est rendu, mardi 6 juillet, dans l'après-midi, au siège parisien de Bernard Tapie Finance (BTF). Il ne s'agissait pas d'une perquisition mais d'un transport de justice destiné à vérifier les dires de Boro Primorac, ex-entraîneur de Valenciennes, selon lesquels il aurait rencontré, dans les bureaux de BTF, le président de l'OM après qu'un intermédiaire lui eut proposé de « porter le chapeau » dans l'affaire de corruption présumée lors du match Valenciennes-OM.

Dans le bras-de-fer qui, depuis deux semaines, oppose Bernard Tapie et les magistrats de Valenciennes, ces derniers ont franchi, mardi, une ligne symbolique. En se rendant, dans la plus grande discrétion, au siège de BTF, avenue de Friedland, à Paris, dans ces bureaux qui sont le saint des saints de la « nébuleuse Tapie », le juge Beffy a concrètement illustré les propos publics du procureur Eric de Montgolfier selon lesquels M. Tapie est *« concerné par cette affaire »*.

Quelques jours avant la confrontation prévue vendredi entre les joueurs de Valenciennes et le joueur de l'OM Jean-Jacques Eydelie, suspecté d'avoir joué les intermédiaires, cette visite parisienne témoigne d'une accélération de l'enquête, au moment même où le directeur général de l'OM était mis en examen et écroué.

La raison de ce transport de justice était de vérifier la consistance du témoignage de Boro Primorac, entraîneur de Valenciennes lors du match contesté. Dans des confidences à plusieurs dirigeants de la Ligue nationale de football, lors de son assemblée générale à Cannes, les 17 et 18 juin, puis dans une déposition recueillie par le juge d'instruction valenciennois, M. Primorac a affirmé avoir été contacté, quelques temps après le match et alors qu'il avait perdu son emploi à Valenciennes, par un certain « Noël » qui s'est présenté comme un responsable du club du SC Bastia. Il lui aurait proposé de l'argent, ainsi qu'une embauche comme entraîneur, s'il acceptait de « porter le chapeau ». Puis ce même « Noël », après un repas dans un restaurant des Champs-Elysées, l'aurait conduit dans les bureaux de BTF pour le mettre en contact avec M. Tapie où l'offre lui aurait été réitérée.

Les magistrats de Valenciennes comme les policiers du SRPJ de Lille, qui accompagnaient le juge Beffy, restent très discrets sur ce transport de justice dans la mesure où il entraînerait des vérifications et des auditions qui sont toujours en cours, ce mercredi.

JÉROME FÉNOGLIO et EDWY PLENEL

□ **L'encours des sicav court terme est en recul.** – Pour la première fois depuis le début de l'année, l'encours des sicav court terme, constitué aux trois quarts par les seules sicav monétaires, est en recul au mois de juin, de 15,99 milliards de francs (– 1,16 %), selon les statistiques publiées mardi par la société d'information financière Fininfo. Le repli de l'encours des sicav – dont le total atteint 2 003 milliards de francs, avec 1 365 milliards pour les seules sicav court terme – constituait un des objectifs du lancement du grand emprunt d'Etat par le nouveau gouvernement, dont les souscriptions sont ouvertes depuis le 25 juin. Depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement, les taux à court terme sont passés de plus de 11 % à moins de 8 %.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 29 à 44

Le numéro du « Monde » daté 7 juillet 1993 a été tiré à 481 742 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : la pensée de Serge Daney

Jusqu'à sa mort en juin 1992, Serge Daney a écrit « à la lumière du cinéma », plutôt que sur le cinéma. Jean-Michel Frodon a lu les écrits posthumes de ce critique qui a approfondi la réflexion sur l'image. Roger-Pol Droit esquisse les paradoxes du *nirvâna* à l'occasion de la parution d'un Cahier de l'Herne consacré à cette notion souvent mal comprise. Geneviève Brisac a lu la broderie savante que le romancier japonais Yasushi Inoué a composée autour de la figure et de la pensée de Confucius.

Au Sénat

La droite se félicite du projet de M. Pasqua sur l'immigration

Le Sénat a entamé, mardi 6 juillet, l'examen du projet de loi sur la maîtrise de l'immigration, déjà adopté en première lecture, le 18 juin, par l'Assemblée nationale. Les sénateurs de droite ont exprimé leur accord avec le texte gouvernemental.

Charles Pasqua a été irrité par les critiques formulées contre son texte à l'occasion du débat en première lecture à l'Assemblée nationale. Cet agacement affleurait encore, mardi, au Sénat, lorsque le ministre de l'intérieur, évoquant sans le nommer l'« amendement Marsaud », a lancé : *« Alors quoi ? La présomption de racisme est-elle si forte dans ce pays qu'on doive en frapper tout acte administratif et judiciaire qui s'appliquerait à des étrangers quand les Français s'en accommoderaient ? »* Que ses critiques se le tiennent donc pour dit : le ministre d'Etat ne cédera pas à *« je ne sais quel « droit-de-l'hommisme »* ou à *« quelque complexe de culpabilité »*.

Communauté de vues

La philosophie de ce texte, M. Pasqua l'a résumée en mettant en exergue la volonté de la France de *« définir par elle-même la situation, la qualité, l'origine de ceux qui sont ou seront associés à la communauté nationale dans l'esprit des valeurs de sa République »*. Toutefois, dans l'esprit de M. Pasqua, cette politique ne prend tout son sens que si elle est assortie d'une *« politique d'intégration active et généreuse »* et d'un *« engagement d'accroître, autant que faire se peut, les moyens que nous consacrons au développement de ces pays »* [d'où sont originaires les immigrés], faute de quoi *« toutes les lois que nous pourrions faire n'y pourraient mais, tant la pression deviendrait irrésistible »*.

Les orateurs de la majorité sénatoriale n'ont rien trouvé à redire aux propos du ministre de l'intérieur. La communauté de vues est totale. *« Certes, ce projet de loi marque un durcissement de notre politique d'immigration,* a expliqué Ernest Cartigny (RDE, Seine-Saint-Denis). *Pourquoi le nier ? Pour autant, cette politique n'est nullement, comme certains se plaisent à le dire, uniquement répressive. »* Selon Paul Masson (RPR, Loiret), rapporteur du projet au nom de la commission des lois, ce texte *« empêchera le développement du racisme et de la xénophobie »*.

Tout en mettant l'accent sur le volet « intégration » devant compléter toute politique de contrôle des flux migratoires, les sénateurs ont brossé un tableau alarmiste de l'état actuel des relations entre Français et immigrés. *« Des tensions apparaissent et deviennent plus fortes »*, s'est inquiété Xavier de Villepin (UC, Français établis hors de France). *« Nous sommes au bord de la dérive américaine basée sur le développement séparé et le regroupement par ethnies »*, s'est exclamé Gérard Larcher (RPR, Yvelines). *« Si nous ne réussissons pas, s'installera en France le système des minorités qui revendiqueront leur propre statut et se replieront sur elles-mêmes »*, a enchaîné Yves Guéna (RPR, Dordogne), tandis que Christian Bonnet (RI, Morbihan) a fustigé *« l'angélisme destructeur »* des *« belles âmes des beaux quartiers »*.

Fort minoritaires dans un tel concert, les sénateurs de gauche ont tenté de mettre en garde contre les dangers que comporte, selon eux, le dispositif de M. Pasqua. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) a dénoncé un texte qui *« met à mal tant le droit d'asile que le droit de fonder une famille »* et *« jette un véritable discrédit sur les mariages mixtes »*. Françoise Seligmann (PS, Hauts-de-Seine) a renchéri en soulignant que le projet *« obéit à une logique de discrimination »* et risque de *« ternir l'image de la France à l'étranger »*.

FRÉDÉRIC BOBIN

Après les « états généraux » de Lyon

Les principaux courants du PS s'orientent vers un accord général

Le comité directeur du Parti socialiste, réuni mercredi 7 juillet, devait discuter d'une motion commune aux principaux courants pour le congrès d'octobre prochain. Après les « états généraux » de Lyon, à la fin de la semaine dernière, qui ont démontré la volonté des militants et des sympathisants d'en finir avec les luttes de courants, ces derniers ont résolu de s'entendre sur un texte d'orientation et sur une répartition des postes qui permette d'afficher une quasi-unanimité au congrès. *« La réussite des Etats généraux est celle de nous tous, qui en avons loyalement joué le jeu,* a déclaré Michel Rocard mercredi matin. *C'était plus difficile pour certains que pour d'autres. Et, pourtant, pratiquement tous l'ont fait, au nom de l'intérêt supérieur des socialistes, au nom de la volonté de cicatriser des plaies et de pas en ouvrir de nouvelles. »*

Au terme des discussions menées par Michel Rocard et son entourage durant deux jours, une motion, dont la rédaction définitive ne sera formellement déposée qu'au bureau exécutif, le 15 juillet, devrait associer les rocardiens, les ex-jospinistes d'Avenir socialiste et les fabiusiens. Elle comportera des « options » sur quelques sujets, tels que les institutions, l'Europe, l'emploi, la protection sociale et l'intégration des immigrés. Ces options seront « croisées », c'est-à-dire que chacune des positions présentées sera défendue par des membres des trois courants, afin d'éviter que l'un d'entre eux ne se « compte » sur une thèse. Pierre Moscovici (Avenir socialiste), principal rédacteur de ce texte, devait le présenter à l'ouverture du comité directeur.

Le futur conseil national, appelé à remplacer le comité directeur aux termes des statuts adoptés au congrès extraordinaire de Bordeaux, l'an dernier, comprendra les cent deux premiers secrétaires départementaux, élus au scrutin majoritaire par les congrès fédéraux, et deux cent quatre membres désignés à la proportionnelle des courants. Faute de motions différentes, la répartition a été négociée sur la base des rapports de forces du congrès de Rennes, en mars 1990. Les rocardiens, Avenir socialiste et les fabiusiens se partageraient donc à peu près également la plus grande part des sièges, les amis de l'ancien premier secrétaire gardant sur leur contingent le Pas-de-Calais et leurs partisans des Bouches-du-Rhône, deux fédérations qui avaient pris leurs distances avec ce courant.

Des difficultés demeuraient, mercredi matin, quant à la place faite aux « petits » courants, comme la Gauche socialiste, alliée des rocardiens depuis trois mois, les amis de Pierre Mauroy, qui avaient rejoint la direction nationale le 24 avril dernier, et ceux de Jean Poperen, restés en marge de la procédure des « états généraux ». Le sort des deloristes de Combat pour l'espoir à gauche restait incertain, la place du président de la Commission européenne et du directeur de son cabinet, Pascal Lamy, étant préservée sur le contingent d'Avenir socialiste. Ceux des proches de François Mitterrand qui avaient refusé de voter le rapport des « états généraux », le 4 juillet, autour de Louis Mermaz et de Roland Dumas, envisageaient de déposer une motion hostile à l'accord des principaux courants.

P. J.

□ **Pétrole : l'OPEP a dépassé en juin son plafond de production.** – L'OPEP a dépassé en juin de 700 000 barils/jour son plafond officiel de production (23,6 millions de barils/jour pour le troisième trimestre 1993), selon le rapport mensuel de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) publié mardi 6 juillet. Comparée à celle du mois de mai, la production des douze membres de l'organisation n'a cependant guère évolué. Elle n'a crû que de 100 000 barils/jour, essentiellement du fait du Koweït, pays qui avait refusé l'accord conclu à la dernière réunion de l'OPEP, début juin à Genève. La production pétrolière de la Russie continue de décliner, note par ailleurs l'AIE. Elle a atteint en mai (7,01 millions de barils/jour) son niveau le plus bas depuis décembre dernier.

Le Nord face aux restructurations chez Bull et Jeumont-Schneider

« Ils vont mettre la région à feu et à sang »

***« Ils vont mettre la région à feu et à sang. Ils vont finir par provoquer des émeutes »*, a affirmé Marie-Christine Blandin, présidente « verte » du Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, mardi 6 juillet, en commentant l'annonce de deux plans de restructuration industrielle qui frappent au cœur la région du Nord : 451 suppressions d'emploi chez Jeumont-Schneider dans la vallée déjà exsangue de la Sambre ; 250 suppressions d'emplois programmées – sur 387 personnes – chez Bull, à Villeneuve-d'Ascq.**

LILLE

de notre correspondant

Chez Jeumont, c'est une entreprise de pointe qui est touchée puisque l'usine, qui fabriquait entre autres des moteurs de sous-marins, était considérée comme un fleuron de l'électromécanique. A Villeneuve-d'Ascq, c'est un site tout neuf qui est frappé de plein fouet. Construite en 1985, l'usine avait fait l'objet d'une longue bataille dans la communauté urbaine de Lille pour le choix de son implantation entre Roubaix et Villeneuve, bataille qui avait même failli se conclure par son départ vers Angers. Mise en service en 1986, elle avait été agrandie voici deux ans après avoir été préférée, au moment du rapprochement avec Zenith, à un autre établissement implanté en Irlande parce que... plus grande et plus moderne.

« On se sent lâchés »

Produisant des micro-ordinateurs Zenith Data System pour tout le marché européen, elle semblait promise à un avenir radieux et incarnait, dans Villeneuve-d'Ascq qui se veut la technopole du Nord, le symbole du renouveau industriel de la région. Certes, depuis plusieurs mois, nul n'ignorait les difficultés du groupe Bull. Certes, l'heure était aux réductions d'effectifs, y compris à Villeneuve-d'Ascq où, à ce jour, 31 personnes sur les 387 salariés s'étaient déclarées partantes dans le cadre des départs volontaires du « plan emploi 93 » présenté par la direction du groupe en avril.

Certes, on savait que la cinquantaine de départs attendus dans ce cadre ne suffirait sans doute pas, mais on a été littéralement assommé par la violence de l'annonce rendue publique le 5 juillet : 6 500 suppressions d'emplois dans le groupe d'ici 1995, 2 850 en France, 250 à Villeneuve qui devront, de plus, être opérés d'ici la fin de cette année.

« Personne n'imaginait que le plan serait aussi violent », commente Philippe Randa, délégué (CFDT) du comité d'établissement. *« Abattement, révolte. On se sent lâchés. Le plan arrive au pire moment, en plein mois de juillet. On se sent révolté par le manque de civisme d'un groupe nationalisé. »* Ce que n'admet pas le personnel, surtout, c'est que ces suppressions d'effectifs interviennent après l'annonce d'un rapprochement entre ZDS et le groupe Packard Bell (*le Monde* du 24 juin). Pour les salariés, qui font le lien entre les deux événements, le partage des tâches que sont en train de négocier la filiale microinformatique de Bull et son nouvel allié américain conduit, de fait, à l'abandon complet de toute production de micro-ordinateurs à Villeneuve-d'Ascq. Le site conserverait simplement une activité de « customisation » (personnalisation des ordinateurs aux normes du client, changement de claviers, pose de logos, etc.) et se verrait reconnaître une vocation de centre de distribution pour l'Europe : *« Toutes choses qui peuvent être faites ailleurs »*, commentent les syndicats, qui craignent que ce ne soit ici que la première étape de la fermeture complète du site. *« Quant aux centres de distribution il en existe un aux Pays-Bas... »*

Pas question de nier la crise qui frappe l'informatique dans le monde. Les syndicats reconnaissent eux-mêmes que la situation a terriblement évolué depuis quelques années : temps de fabrication d'un « micro » divisé par quatre, prix diminués de 40 % depuis deux ans et même moins. Simplement, ils ne comprennent pas que le gouvernement s'apprête *« à donner de l'argent »* pour faire de la délocalisation alors qu'on a crié au scandale dans l'affaire Hoover, car n'est-ce pas de la délocalisation déguisée qui se fera, interrogent-ils, quand Bull vendra en Europe des machines Packard... *made in Taiwan* ?

Gérard Caudron, le maire socialiste de la ville et parlementaire européen, veut espérer qu'il y a néanmoins une marge de manœuvre, comptant sur les divergences qu'il croit percevoir au sein du groupe, entre le groupe et le gouvernement et au sein même du gouvernement sur ce genre de restructuration. Dès samedi, il a saisi M. Balladur de ce dossier. Et sans ignorer le coup dur porté aux finances municipales (Bull est la troisième entreprise dans la ville), il se veut le défenseur de l'image d'une région qui tente de renaître : *« C'est plus grave pour Nord que pour Villeneuve »*, assure-t-il, en demandant que le gouvernement desserre le calendrier et intègre le maintien d'un véritable outil de production à Villeneuve-d'Ascq. A défaut, il craint le découragement et même le désespoir de certains, notamment des salariés de Bull.

JEAN-RENÉ LORRE

En Pologne

L'évêque de Bielsko-Zywiec annonce la fermeture du carmel d'Auschwitz

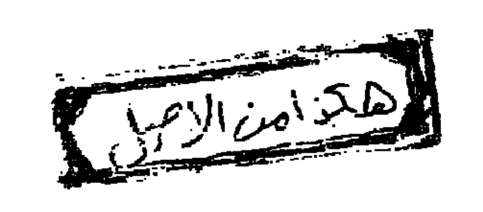
Mgr Tadeusz Rakoczy, évêque de Bielsko-Zywiec, diocèse dont dépend la ville d'Oswiecim (Auschwitz) a annoncé, lundi 5 juillet, la fermeture du couvent de carmélites situé dans l'enceinte de l'ancien camp d'extermination nazi. Dans une lettre adressée à Kalman Sultanik, vice-président du Congrès juif mondial (CJM), le prélat indique qu'en liaison *« avec le transfert du couvent de carmélites d'Oswiecim dans un nouveau local, j'ai donné instruction pour que le Saint Sacrement soit également retiré de la chapelle utilisée par les sœurs »*.

Kalman Sultanik, en visite à Varsovie, s'est félicité de cette décision et a déclaré : *« Je crois que c'est la fin d'une controverse et que peut maintenant s'ouvrir un nouveau chapitre des relations entre les juifs, l'Eglise et le gouvernement polonais. »*

Il ne restait plus, à la fin du mois de juin, dans le couvent, que deux des quatorze religieuses du carmel, dont la mère supérieure. Six d'entre elles avaient accepté, le 24 mai dernier, de s'installer dans le centre œcuménique nouvellement construit à Oswiecim, six autres étant retournées dans leur couvent d'origine. Le départ des deux dernières religieuses n'était pas, mercredi matin, confirmé officiellement. Un appel téléphonique d'un journaliste de l'AFP au couvent laisse cependant supposer ce départ, car un homme a répondu, sans préciser son identité. – *(Reuter, AFP.)*







Le Monde

ARTS • SPECTACLES

AVIGNON 93



MARC MIQUERAND

« Dom Juan », mise en scène de Jacques Lassalle, dans la Cour d'honneur.

LA CRÉATION A VIF

Le quarante-septième Festival d'Avignon s'ouvrira le 9 juillet par la présentation de « Dom Juan », de Molière, avec la troupe de la Comédie-Française emmenée par Jacques Lassalle, et s'achèvera le 2 août prochain. Trente-quatre spectacles de théâtre, pour l'essentiel en création, six ballets, trois spectacles musicaux, des « performances » regroupées sous le nom de « Dark/Noir », une infinité de lectures et de rendez-vous de tous ordres : l'affiche d'Avignon 93 est le témoignage de douze ans d'une politique audacieuse du spectacle vivant et la manifestation, pourtant, d'une inquiétude : que celle-ci soit remise en cause.

LES fidèles du Festival d'Avignon – ils sont chaque année plusieurs dizaines de milliers, venus de tous les coins du monde pour ce qui est le principal rendez-vous du spectacle vivant – auront certainement été saisis de vertige à la lecture du programme de l'édition 93. Quand on parle ici et là, avec inquiétude, des perspectives de la création française, menacée par la récession et des coupes budgétaires d'ores et déjà drastiques, jamais autant de pièces de théâtre, de lectures, de rendez-vous de tous ordres auront été proposés sur une même affiche.

Il n'y a pas là de réel paradoxe. Avignon 93, sous la direction de Bernard Faivre d'Arcier, est le dernier festival de l'« ère Lang » à laquelle, après cent jours d'alternance, beaucoup d'artistes et d'intellectuels se réfèrent déjà avec nostalgie. On pourra disserter longtemps sur les qualités et les défauts d'une longue politique en faveur de la création. Il est certain que sous l'impulsion du prédécesseur de Jacques Toubon, ou, plutôt, du successeur d'André Malraux et de Michel Guy, le spectacle vivant a connu en France un développement apprécié, envié, jalousé au-delà de nos frontières, un développement qui n'a pas craint la générosité : nombreuses ont été les collaborations entre nos institutions, grandes et petites, avec ce qui fait la richesse culturelle de nations européennes et lointaines, échanges fructueux, relayés par le ministère des affaires étrangères, dont le Festival d'Avignon a régulièrement rendu compte.

Le paysage que nous propose Avignon 93 serait seulement la photo, sensible, d'un passé révolu ? La Comédie-Française à son meilleur, emmené par Jacques Lassalle, dans une fonction qu'on jurerait faite pour lui ; le Théâtre de la Colline, seul théâtre national bâti dans les années 80, tout entier au service de la création contemporaine ; un cortège de femmes passées à la mise en scène, comme Sophie Loucachevsky, Edith Scob, Claudia Stavisky, Dido Lykoudis et Maud Rayer ; les nouvelles créations de quelques-uns des hommes qui sont à la tête de théâtres en régions, comme Charles Tordjmann et Christian Schiaretti ; la présence d'enfants terribles des scènes françaises, comme Wladyslaw Znorko, Bruno Boëglin, Michel Dydim et leur aîné, Philippe Adrien ; deux auteurs vivants, violents, radicaux, Enzo Cormann et Didier-Georges Gabily ; quatre écoles d'art dramatique dont les élèves du Conservatoire de Paris ; une expérience inédite, *Dark/Noir*, héritée d'un genre en plein renouveau, la performance ; l'actualité de la danse contemporaine et quelques-uns de ses noms les plus marquants, Bagouet, Preljocaj, Duroure...

Ce n'est plus un programme, c'est un témoignage, doublé d'un manifeste ! Témoignage de la croissance et du renouvellement. Théâtres nationaux, centres dramatiques, réseau des scènes nationales, il n'est pas un niveau de la production et de la diffusion qui n'ait été visité, révisé, vivifié. Dans une société asservie à l'image, au flux de capitaux qui se moquent de culture, le théâtre français a conquis de nouveaux territoires, de nouveaux partenaires, et un public qui a trouvé là un refuge pour satisfaire sa curiosité, son appétit de savoir.

Manifeste aussi, à un moment où la politique culturelle du gouvernement Balladur suscite les plus grandes interrogations. Quand le budget du spectacle vivant (théâtre, musique et danse) n'a cessé de progresser jusqu'en 1993, on annonce déjà que le montant des subventions pour l'année prochaine sera calculé sur la base du récent collectif budgétaire, globalement en baisse de 5 %. Quelques centaines de millions de francs en moins au budget de la culture, et ce sont plusieurs milliers de professionnels sur la touche, plusieurs dizaines de milliers de spectateurs invités à rester chez eux, ou dans la rue, une soirée de plus chaque saison.

Le gouvernement précédent avait compris l'importance d'un ministère qui, par essence, est celui de la connaissance et de l'intégration. Le ministère de la culture est l'un de ceux aussi qui, dans une période économique impitoyable au travail, a créé des emplois, et quel plus bel emploi que celui du partage, partage du plaisir et de l'intelligence ? Avignon est, chaque année, la manifestation de cette richesse. Naïvement, on la croyait acquise, comme l'eau courante ou l'électricité. Cent jours et, déjà, la certitude que la culture est sans cesse un combat à venir.

OLIVIER SCHMITT

MOLIÈRE/LASSALLE
« Dom Juan » dans la Cour d'honneur, souvenirs. Pages 30 et 31.

BOND/LAVELLI
« Maison d'arrêt », à l'Hôpital Sainte-Marthe. Pages 32 et 33.

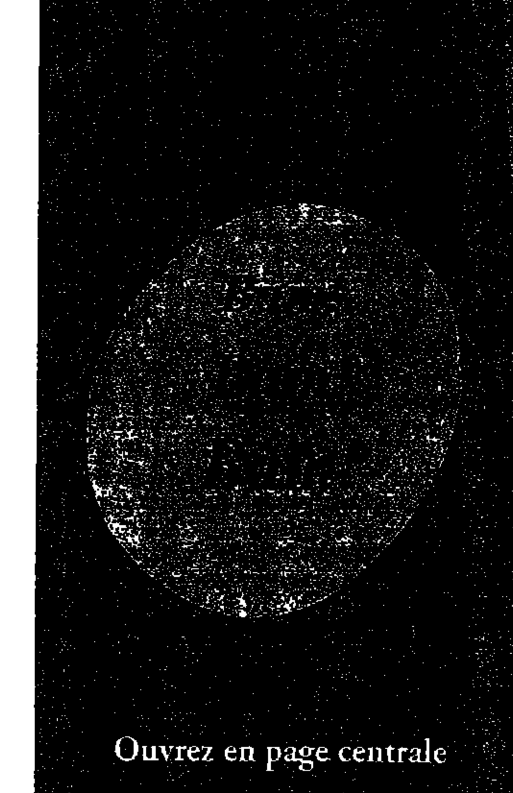
DARK/NOIR
Huit « expériences-performances », au Gymnase Aubanel. Pages 34 et 35.

FEMMES/MISE EN SCENE
Edith Scob, Maud Rayer, Sophie Loucachevsky, Claudia Stavisky et Dido Lykoudis expliquent les raisons de leur engagement. Pages 36 à 38.

THÉATRE/RÉGIONS
Bruno Boëglin, Wladyslaw Znorko, Christian Schiaretti et Charles Tordjmann créent loin de Paris. Pages 40 à 42.

DANSE/ACTUALITÉS
Avignon rend compte du travail récent de quelques-unes des figures marquantes de la danse contemporaine. Page 43.

PROGRAMME
Page 44.



AVIGNON 93

« DOM JUAN » DANS LA COUR D'HONNEUR

MOLIÈRE LASSALLE



Les flammes de la passion...

LES DOM JUAN DE LA MÉMOIRE

La Comédie-Française inaugure ce 47e Festival, et présente, du 9 au 20 juillet, dans la Cour d'honneur, le « Dom Juan » de Molière, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Andrzej Seweryn dans le rôle-titre et Roland Bertin dans celui de Sganarelle. Le dernier Dom Juan de la Cour d'honneur était Jean Vilar, et son Sganarelle, Daniel Sorano. C'était en 1953 – reprise en 1955 et 1956. Puis, en 1978, Antoine Vitez a créé au Cloître des carmes ses « quatre Molière » dont un « Dom Juan » interprété par Jean-Claude Durand. La Comédie-Française n'était pas venue dans la Cour d'honneur depuis 1985, pour « Macbeth », de Shakespeare, dans la mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Philippe Clévenot.

VILAR, Vitez et avant eux Jouvet, et puis Chéreau, Planchon, et Maréchal, Rosner, Benichou, Bourseillier, Boutté, et même Benno Besson et Brecht. Tous, et bien d'autres, ont un jour voulu raconter leur Dom Juan. Aujourd'hui vient Jacques Lassalle, pour qui le personnage est multiple. Il est « un » pour chacun des protagonistes. Et ce sont ces différentes visions qui révèlent *« le tumulte personnel dans lequel Molière vit son rapport à la religion, au pouvoir, à la philosophie, à l'amour. Et la pièce ne revient jamais sur elle-même, elle est une fuite en avant »*...

On peut compter les metteurs en scène qui n'ont pas monté le *Dom Juan* de Molière, et on se demandera alors pourquoi. Ainsi, pourquoi Strehler, qui a joué sa version d'*Elvire/Jouvet* (1) n'est-il pas allé jusqu'au bout de son admiration pour celui qu'il appelle son maître, et n'a-t-il pas repris, après lui, le rôle et la pièce ?

C'est Louis Jouvet qui, en 1947, abandonnant le personnage du séducteur insolent pour en faire un « maudit », a ouvert la porte aux Dom Juan d'aujourd'hui. Il disait que Molière traite de salut et de damnation. On le voit sur les photos, grand seigneur, certes, mais sévère. De noir vêtu, velours et jais : sombrement espagnol, le regard aigu, fermé sur lui-même, sur la brûlure des questions sans réponses. Une conception neuve à l'époque et qui arrivait à son heure, puisque, dans les décors baroques et funèbres de Christian Bérard, le spectacle s'est donné plus de deux cents fois, plus que depuis sa création en 1664.

Pour Jean Vilar également, *Dom Juan* a été un triomphe public : 233 représentations devant 371 399 spectateurs. Un record que n'a pas même atteint *le Cid*, avec Gérard Philipe. Créée en 1953 à Avignon, la pièce est entrée au répertoire du TNP, a été reprise dans la Cour d'honneur en 1955 et 1956. La mise en scène, pourtant, était d'un dépouillement extrême : *« La forêt réduite aux rayons obliques qui fusent des cintres, le tombeau de marbre aux colonnes de lumière verticale soudainement dressé, que les deux voyageurs caressent au passage. Au dénouement, sur la scène immensément vide et obscure, Dom Juan figeait son épée dans un cercle de lumière blanche, mettait sa main nue dans la main gantée de fer du Commandeur, tombait foudroyé par un formidable éclair jailli de ce contact »* ... (2)

Vilar tenait le rôle-titre et, naturellement, mettait en valeur la fameuse « tirade de l'hypocrisie » proférée face au public : *« Un vice à la mode et tous les vices à la mode passent pour des vertus (...). Tous les autres vices des hommes sont exposés à la censure, et chacun a la liberté de les attaquer hautement ; mais l'hypocrisie est un vice privilégié qui de sa main ferme la bouche à tout le monde et jouit en repos d'une immunité souveraine. »*

Cette dénonciation après tout évidente n'est pas le seul soutien du spectacle. Vilar y a mis sa passion pour les personnages dominateurs, conscients et sans illusion : ceux qui savent et ne parlent pas. Il aurait



AVIGNON 93
Le théâtre international de langue française
au
THÉÂTRE du CHÊNE NOIR
du 10 au 31 juillet
Les Filles du 5-10-15 ¢
de ABLA FARHOUD
Mise en scène GABRIEL GARRAN
"Une pièce merveilleuse de sensibilité, de drôlerie, de désespoir caché. C'est bouleversant et magnifique." LE PARISIEN. *"C'est joué par deux actrices remarquables... Comment ne pas souhaiter des nuées de visiteurs (comblés) ?"* LE MONDE. *"On en sort pantelant d'émotions... Tania transporte une émotion à la Gainsbourg, un talent à la Bohringer. La pêche et l'humour en plus."* L'EXPRESS.
du 13 au 24 juillet - 11h
PAROLE NOMADE
Un pays, un texte, une voix :
Cameroun - Madagascar - Bénin - Haïti
Roumanie - Liban/Québec - Algérie
Côte d'Ivoire - Congo
90 82 40 57

« LA PLAIE ET LE COUTEAU » ET ... GILLES DE RAIS »

LA GRANDE RITOURNELLE



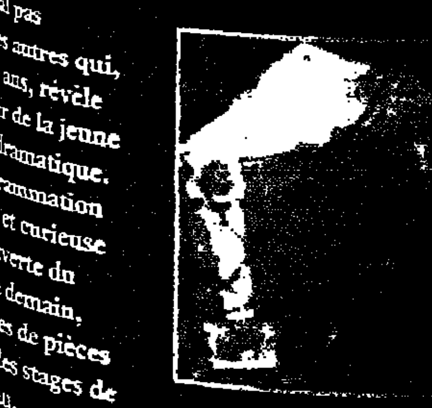
TRISTAN VALÈS/ENGUERAND

« La Plaie et le Couteau », d'Enzo Cormann.

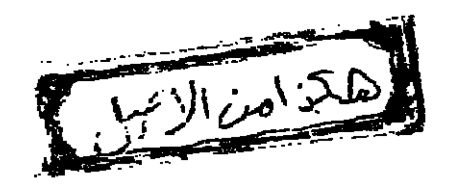
Enzo Cormann – quarante ans – a suivi de (brillantes) études de philosophie. Il a été travailleur social, journaliste avant de s'atteler à l'écriture dramatique, qu'il n'a plus quittée. Il est publié à l'Avant-Scène, Théâtrales, Autrement, Théâtre Ouvert, Actes Sud-Papiers, Deyrolles, les Éditions de Minuit... Il faut dire qu'il est très prolixe. Accessoirement, il joue et met en scène. Ayant un jour écrit sur Sade pour Philippe Adrien, il s'est laissé séduire par les personnalités sulfureuses. Aujourd'hui, Gilles de Rais : « la Plaie et le Couteau » avec le Théâtre de la Chamaille – du 20 au 25 juillet au Tinel. En même temps, du 22 au 24 juillet, il présente au Grand Cloître « Tombeau de Gilles de Rais », sur une musique d'Édith Canat de Chizy. Depuis plusieurs années, il collabore avec des compositeurs.

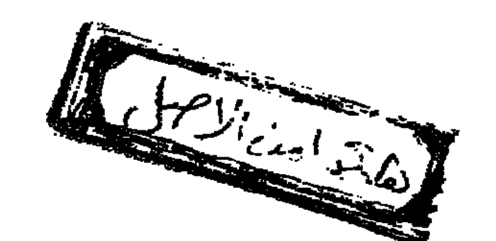
En 1980, on a vu Roger Planchon ...

16e FESTIVAL DU JEUNE THÉÂTRE



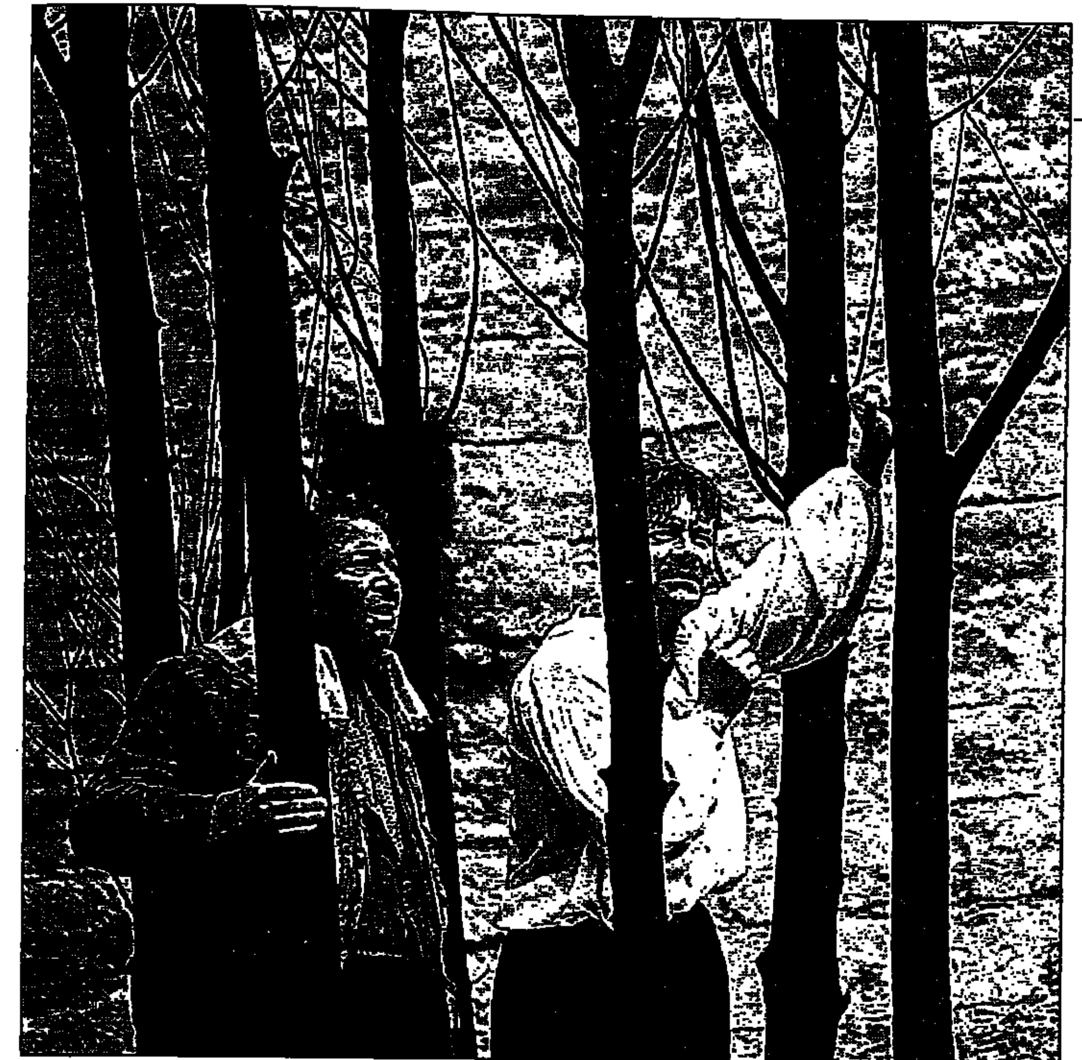
14 / 24 JUILLET

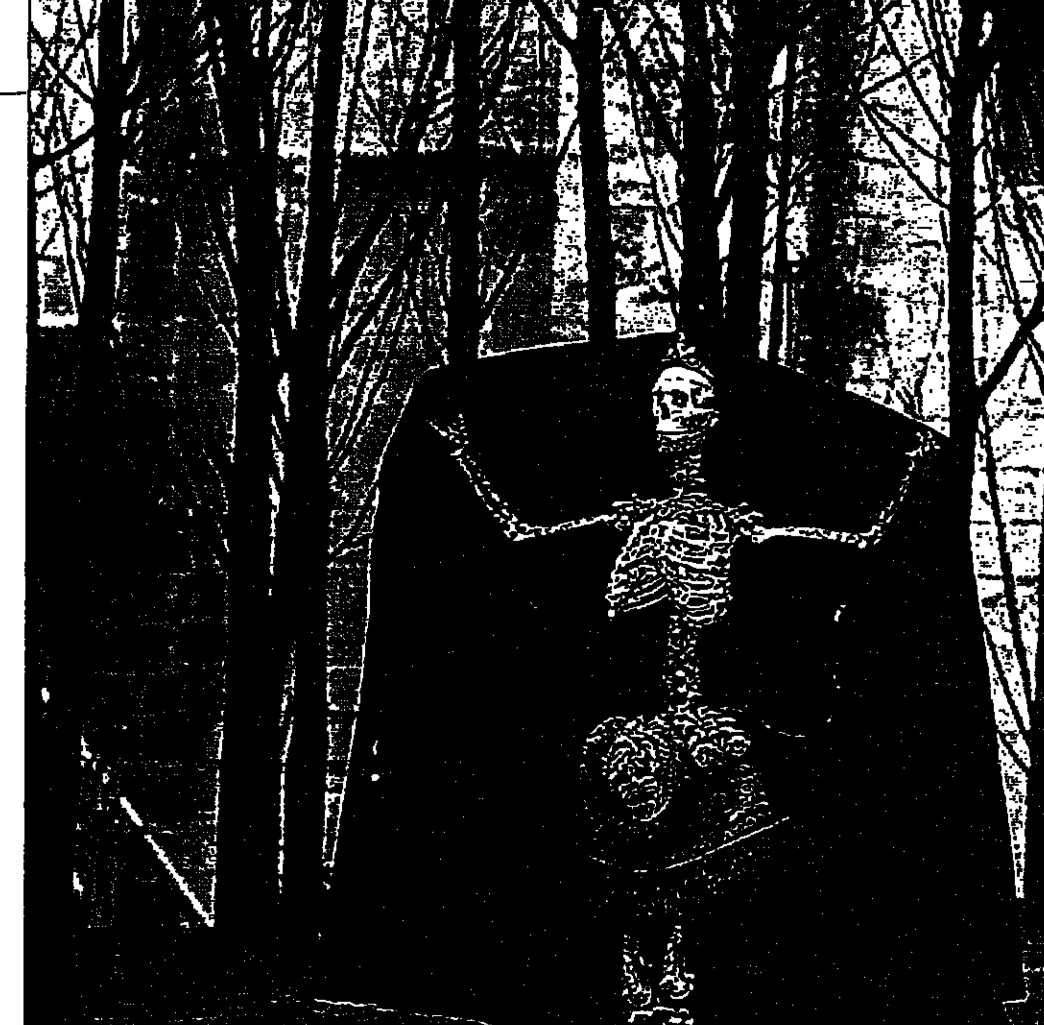






Les flammes de la p…





... avant celle de l'enfer. Dom Juan (Andrzej Seneryn) et Sganarelle (Roland Bertin) marchent vers la mort.

PHOTOS MARC ET BRIGITTE ENGUERAND

pu continuer avec son *Dom Juan* pendant des années encore, mais son Sganarelle (Daniel Sorano) étant parti, et se sentant perdu sans son double, il se tourna vers d'autres héros voués à la solitude de la lucidité. Cette solitude glacée, ce froid des cœurs vides cherchant Dieu – ou une certitude, – on les a reconnus chez Antoine Vitez quand il a présenté, en 1978, au Cloître des carmes, ses «quatre Molière» qui se succédaient comme une seule histoire en quatre épisodes, dans un même décor, aussi succinct que celui de Vilar – une toile de fond, une chaise, un bâton, – avec un seul héros en quatre personnages, un même homme et quatre masques. Arnolphe, Tartuffe, Alceste, Dom Juan levaient les yeux vers le ciel sans rien y discerner, poursuivant quelque chose d'enfui : jeunesse, croyance en une vérité. Ils s'adressaient à l'Absent.

Vitez s'intéressait à Pasolini, communiste comme lui, et catholique, et rebelle. Il s'avouait envoûté par l'ange de *Theorema*, cet être d'un autre monde, révélateur de désirs, des hypocrisies sociales. La définition pourrait s'appliquer à beaucoup de caractères de théâtre, ceux qui possèdent la densité en même temps que des contours flous. Qualités contradictoires, d'où naissent leur complexité, leur mystère. Un aimant pour les metteurs en scène et les comédiens, qui peuvent ainsi les habiter de leurs obsessions, de tout ce qu'ils sont à un moment de leur existence.

En 1980, on a vu Roger Planchon jeter Gérard Desarthe dans les affres d'un cauchemar sacrilège : un homme seul se débat dans le décor d'une religion cultivant les voluptés masochistes du péché et du châtiment. Comme le curé d'Urufe l'infanticide (*l'Infâme*), ce Dom Juan incarnait le Mal, et sa séduction. Charmer les jeunes filles n'est rien. Feindre de les épouser est un crime – aussi grave que le meurtre d'un enfant – car c'est transgresser les «liens sacrés» du mariage.

Des images restent : les novices en chemise blanche faisant résonner de leurs poings le rideau de fer baissé qui les sépare de la scène, de Dom Juan, de Dieu. Et la silhouette gracile de Desarthe qui, plus tard, avec Jacques Rosner, se donnera l'allure d'un dévoyé dissimulant ses angoisses sous un maquillage excessif. Le blanc de céruse en guise de fond de teint et les joues roses font désormais partie des signes d'une société grossière sous ses atours. A la Comédie-Française, Jean-Luc Boutté a ainsi affublé Francis Huster, très jeune, presque enfantin, rehaussé sur des talons, écrasé sous son chapeau à plumes et sa perruque trop grande, adolescent mal dans sa peau, mal dans une société qu'il méprise.

C'est par la brutalité que Patrice Chéreau a traduit l'ambiguïté de l'époque. Appelé à Lyon, en 1968 par Marcel Maréchal (qui jouait Sganarelle), il a fait de Dom Juan – Gérard Guillaumat – un intellectuel en décalage sur son temps, «traître à sa classe», culpabilisé, déboussolé dans un monde barbare. Infestées de brigands, les forêts sont des coupe-gorge. Les nobles portent de primitives pelisses de loup, se castagnent comme des voyous. De même les paysans qui, loin des bergeries, semblent sortis des *Caractères* de La Bruyère lorsqu'il décrit des êtres à peine humains enfoncés dans la glèbe. Pierrot et Charlotte se parlent à coups de poing, Elvire semble une possédée de Port-Royal, mais la vraie brutalité est ailleurs : dans la machinerie visible, les poulies et cordages censés faire avancer la tour figurant la statue du Commandeur. L'inexorable machine théâtrale qui mène le spectacle jusqu'au noir du silence. Cette machine, on la retrouve, vingt ans plus tard, dans l'espace géant de la Cour d'honneur que Patrice Chéreau investit pour la première fois : le plancher déstructuré et mobile sur lequel Hamlet cherche son chemin. Hamlet, encore un intellectuel déboussolé dans un monde barbare...

COLETTE GODARD

(1) D'après un cours de Louis Jouvet sur la dernière scène d'Elvire, destinée à une jeune comédienne juive. Le spectacle a été créé par Brigitte Jacques en 1986, avec Philippe Clévenot et Maria de Medeiros. Giorgio Strehler l'a fait traduire et repris ensuite au Studio du Piccolo. Il interprétait le rôle de Jouvet.

(2) *Jean Vilar*, d'Alfred Simon. Éd. La Manufacture, coll. «Qui êtes-vous ?» 1987.

LA GRAND
RITOURNELL

« TOMBEAU DE GILLES DE RAIS » A LA CHARTREUSE

par Enzo Cormann

UN jour que je faisais part à Félix Guattari de mon envie d'aller vers un théâtre offrant une plus large part à la musique, il me dit : *«Et si tu faisais le contraire ? Ton théâtre est-il si lourd à transporter que tu ne puisses t'en faire un balluchon pour aller visiter la musique ?»*

L'invitation au voyage avait également valeur d'avertissement : en se pensant obstinément comme le point de rassemblement de tous les arts, le théâtre se sédentarise, cède à la gloutonnerie, s'ankylose et fait de la graisse. Fort de la bienveillante suggestion de ce «mouvementeur d'esprit» – expression chère à Dubuffet – je fais depuis lors route commune avec le saxophoniste et compositeur Jean-Marc Padovani, et une vingtaine de musiciens de jazz. Aussi, et quoique je sois par ailleurs l'auteur de quelques pièces de théâtre, je ne me reconnais plus vraiment dans aucune des catégories qui découpent encore le monde du spectacle vivant : théâtre ? Musique ? Compagnie, atelier de recherche ? Troupe ? Orchestre ? ...

Depuis bientôt cinq ans que nous musardons de concert, nous avons conçu, tourné, enregistré six spectacles mêlant musique et mots, musiciens et bandes magnétiques, orchestre et espace de jeu, en des manières d'oratorios, tantôt très «écrits» : *Mingus-Cuernavac*, jazz-poem pour huit musiciens et un récitant. Tantôt largement improvisés : *Face au toro*, impromptu réunissant le quartet Padovani et moi. Parfois conçus et proposés comme de simples «concerts parlants» : *Sud*, pour quatre musiciens de jazz, quatre musiciens du pourtour méditerranéen et voix. Parfois encore comme des représentations dites, faute de mieux, de «jazz-théâtre» : *Da Capo*, duo pour saxophoniste et comédien. Nous avons baptisé notre équipée musicale et théâtrale *la Grande Ritournelle*, en écho à cette phrase extraite de *Qu'est ce que la philosophie ?*, de Gilles Deleuze et Félix Guattari (encore lui) : *«La grande ritournelle s'élève à mesure qu'on s'éloigne de la maison, même si c'est pour y revenir, puisque plus personne ne nous reconnaîtra quand nous reviendrons»*.

Je tiens que le théâtre n'est pas d'abord une machine, un ensemble composite de savoir-faire et de combinaisons savantes, mais une posture intime, ethico-esthétique, un projet d'énonciation subjective propice à tous les déplacements. En ouvrant des espaces jubilatoires d'improvisation, et en s'ouvrant lui-même à toutes les autres musiques, le jazz s'affirme comme la grande musique vivante de cette fin de siècle, et peut de ce fait susciter des rencontres en dehors de toute tentation hégémonique, contrairement au théâtre, lequel n'a de cesse d'instrumentaliser toutes les pratiques artistiques, de les fondre dans son athanor, en quête d'une fusion définitive dont le metteur en scène serait le grand alchimiste. A l'inverse, tout, dans la musique, est confrontation. L'harmonie naît de la polyphonie, la richesse de la diversité des timbres, la profondeur de la polyvocité. La musique peut servir le théâtre – elle a déjà beaucoup donné – mais elle peut surtout le changer, pour peu que celui-ci accepte de se déprendre de lui-même, d'en rabattre un tant soit peu sur ses prétentions à rendre totalement compte d'un monde chaque jour un peu plus ineffable.

Il arrive qu'au théâtre l'on dise un texte «sur» une musique. Le souci de préserver alors le primat du sens sur la sensation, celui des mots sur celui des notes, court le risque de réduire la parole à la simple somme des significations qu'elle véhicule. S'il est vrai que le sens, au théâtre, est pour une bonne part affaire de musicalité – langagière, rythmique, – il me semble que la musique peut aujourd'hui faire sens là où les mots n'ont plus accès. La coexistence, voire la compétition, d'une pulsion et d'une parole a toutes les chances de nous ouvrir les portes d'une disposition subjective, que les mots seuls réduisent à l'état de symptôme. L'hyper-complexité du réel, que les théories du chaos commencent à peine à élucider, ne se satisfaira pas éternellement des beaux discours sur fond d'orchestre.

Se pose par ailleurs, je crois, la question du renouvellement de la convention théâtrale. Ou plus exactement de sa haute réaffirmation. A l'heure du câble, de la télématique, etc., l'instant théâtral prend valeur de poche de résistance à la mass-médiatisation oppressive, et aux politiques consensuelles infantilisantes. En sorte que sa crédibilité ne devrait plus tant tenir à son aptitude plus ou moins grande à camper le réel, qu'à l'archaïque singularité du rituel de re-présentation auquel il nous convie. Le fait qu'en lieu et place d'une façade de faux marbre, l'on trouve un orchestre, le fait que la boîte ne soit plus close sur elle-même, que la somme de ce qui est aperçu sur la scène soit très sensiblement différente de ce qu'on y verra, que tout, absolument tout, naisse sans faux-semblant d'un groupe d'êtres humains totalement engagés dans l'instant, tout cela, loin d'être anecdotique, me paraît participer d'une lame de fond dé-réifiante, d'une entreprise de *«re-singularisation»*, eût dit Félix, susceptible d'introduire *«une rupture moléculaire, imperceptible bifurcation, susceptible de bouleverser la trame des redondances dominantes, l'organisation du déjà classé, ou si l'on préfère, l'ordre classique»*.

Dès lors, qu'importe d'être reconnu ou non ? ■

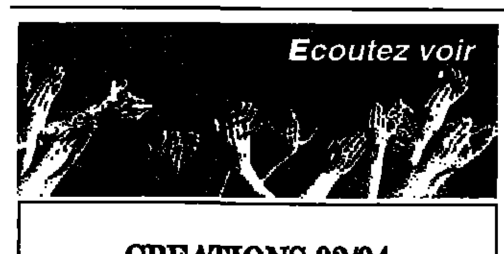
ALÈS 16e FESTIVAL DU JEUNE THÉÂTRE

Un festival pas comme les autres qui, depuis 16 ans, révèle le meilleur de la jeune création dramatique. Une programmation exigeante et curieuse à la découverte du théâtre de demain, des lectures de pièces inédites, des stages de haut niveau.



14 / 24 JUILLET 1993

Un bouillonnement de talents et d'idées. Un lieu de rencontres et d'échanges entre des auteurs, des compagnies et le public qui ne joue pas les figurants puisque ce sont les «Amis du Théâtre Populaire» chers à Vilar qui créent cet événement.



CREATIONS 93/94

DANSE

"Création 93" - Catherine Diverrès

"Dimanche" - Mathilde Monnier

THEATRE

"La Pluie d'Eté"
Marguerite Duras/Eric Vigner

"Pylade"
Pier Paolo Pasolini/Stanislas Nordey

"Phèdre et Hippolyte" - Garnier/Euripide
Didier Georges Gabily



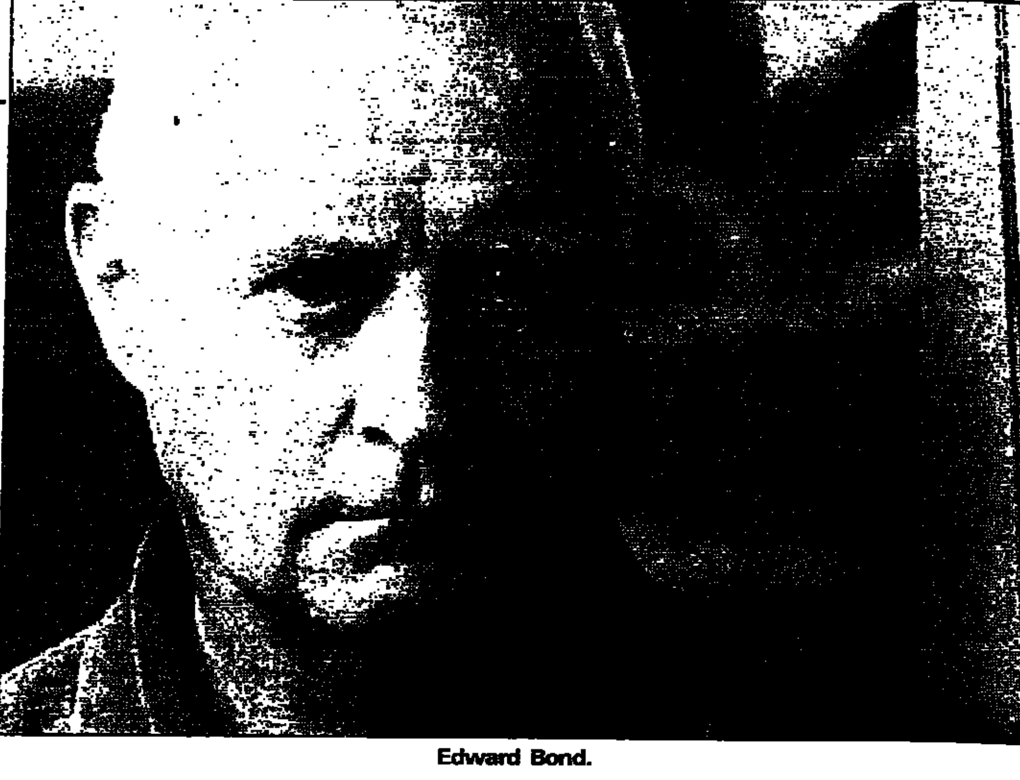
Centre National Dramatique et Chorégraphique de Brest

Tél. 98 44 10 10

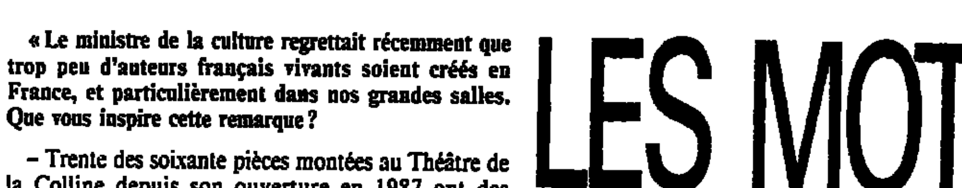
AVIGNON 93

« MAISON D'ARRET », AU LYCÉE SAINT-JOSEPH

BOND
LAVELLI



Edward Bond.





LES MOTS DE LA LIBERTÉ

Le directeur du Théâtre national de la Colline prend goût au Festival. Cette année, Jorge Lavelli s'éloigne de la Cour d'honneur pour présenter une nouvelle pièce de l'Anglais Edward Bond, «Maison d'arrêt» (du 15 au 23 juillet). Monter ce «huis clos» mettant en scène un criminel incarcéré dans un lieu en plein air et de grandes dimensions est un de ces paris inquiétants que Lavelli affectionne. A un moment où les sociétés occidentales balancent entre renoncements et violences de toutes sortes, il nous explique les raisons du choix d'un texte fort, et violent lui aussi.

« Le ministre de la culture regrettait récemment que trop peu d'auteurs français vivants soient créés en France, et particulièrement dans nos grandes salles. Que vous inspire cette remarque ?

– Trente des soixante pièces montées au Théâtre de la Colline depuis son ouverture en 1987 ont des auteurs contemporains, et plusieurs étaient français. Je pense à Grumberg, à Copi, à Billetdoux : je ne veux pas faire une liste mais il y en a beaucoup. Ce théâtre – il n'est pas le seul – est axé sur la création. Chaque fois qu'on trouve un auteur, qu'on tombe sur une pièce, c'est un moment de joie profonde, un moment de plaisir qu'on veut absolument faire partager. Sans ces découvertes, il n'y aurait pas de continuité dans la création dramatique. En lisant *Mein Kampf*, de George Tabori, on a sauté au plafond ! J'aurais préféré que Tabori soit français...

– Est-ce que, dans l'établissement de vos choix, il y a une sorte de « quota » entre auteurs français et auteurs étrangers ?

– Non. Compte surtout l'opportunité. Nous ne produisons pas, hélas !, tous les spectacles que nous présentons à La Colline, ce qui rend plus difficile de donner un sens à une saison. C'est la chose la plus délicate et la plus importante qui soit pour un directeur. On est très attentif à ce qui se passe ailleurs car, malheureusement, nous sommes dans un contexte conservateur, je le dis sans animosité. Mais il est très difficile de s'intéresser à la découverte en matière théâtrale, peut-être plus difficile qu'il y a vingt-cinq ans. C'est une constatation douloureuse pour quelqu'un qui, dès ses débuts, a voulu faire connaître des auteurs nouveaux. Je me suis battu pour la dramaturgie contemporaine. Depuis, quelque chose s'est arrêté. Beaucoup ont cherché une sorte de consolation et d'assurance dans le répertoire. C'est vrai qu'il est plus facile d'entrer chez MM. Marivaux et Musset que chez M. Lars Noren qu'on connaît moins, qu'il faut aller chercher. Les auteurs contemporains sont des hommes qui écrivent et qui réfléchissent sur la société de leur temps. En cela, leur message est irremplaçable. Tout le talent, tout le génie de Shakespeare, à qui je voue une admiration sans limite, est de parler de tout au point qu'on pourrait dire, comme l'un des personnages de Thornton Wilder : *« Brûlez tout, sauf les œuvres de Shakespeare ! »* Mais seul un auteur d'aujourd'hui peut parler bien de notre société, de ce qui constitue notre malheur de vivre dans les villes, de ce fascisme au quotidien, du racisme au jour le jour, de nos angoisses, de la difficulté d'être heureux qui est très différente de ce qu'elle était au seizième siècle. Le théâtre – sans entrer dans le phénomène de l'actualité qui est dramaturgiquement méprisable dans le sens où il y a la tentation, la menace de la démagogie, – doit refléter par son côté exceptionnel la société dans laquelle nous vivons, nous renvoyer à nous-mêmes ; c'est la seule forme d'art qui nous permet aujourd'hui de créer cette sorte de « forum dialectique », cette sorte d'observatoire de notre environnement.

– Comment vous et votre équipe vous saisissez-vous des textes ?

– Par tous les moyens. Prenons l'exemple de la pièce de Tabori. On a tous entendu parler de cet auteur, on a su qu'il avait écrit *les Cannibales* ; j'en ai lu la traduction en me demandant si c'était un auteur pour la Colline... Lorsque l'éditeur berlinois m'a passé un coup de fil en me disant qu'il avait une pièce pour nous. C'est bien qu'un théâtre existe où les auteurs, les éditeurs, les traducteurs savent que quelque chose peut se passer. Rien ne me fait peur. Si on détecte la qualité d'un texte, il ne faut pas se poser plus de questions. Nous travaillons dans une ville où les gens veulent savoir ce qui se passe ici ou là, veulent renouveler leurs connaissances. Le théâtre semble être un lieu où l'on peut se poser des questions et passer un bon moment. Lieu chaleureux, immédiat, direct, unique, dans un monde peuplé d'images et de valeurs superficielles.

» Puis on lit les pièces, on en discute avec mes collaborateurs, on les fait traduire et on tient compte de l'intérêt que le traducteur a porté à son travail, on fait des lectures à haute voix, ça prend beaucoup de temps. Tous ces tests sont nécessaires, et stimulants. Car on peut tout éditer et dire que c'est du théâtre. Mais arrive le moment où l'on se demande si l'on peut jouer telle ou telle pièce. Certaines personnes pensent qu'on peut tout jouer et n'importe où. Quelqu'un a écrit que *Mein Kampf* aurait pu trouver sa place dans notre petite salle... J'ai voulu faire beaucoup plus de crédit à cette pièce. Dans notre salle de presque huit cents places, le public est venu, c'était plein tous les soirs. Et pourquoi le public ne se serait pas intéressé à quelque chose qui a bouleversé le visage du monde, l'événement le plus monstrueux du siècle, c'est-à-dire l'intelligence et la science au service de la destruction de l'homme ?

– A votre tour, vous avez décidé de mettre en scène une pièce d'Edward Bond, auteur anglais vivant de plus en plus joué en France. Quelles sont les raisons de ce choix ?

– Bond a été une de mes faiblesses dans le sens où, malheureusement, je n'ai pas pu monter ses pièces pendant un bon moment. Non pas parce que je ne voulais pas mais parce qu'on ne trouvait pas de producteurs. Il ne faut pas oublier que ses premières œuvres créées en France, à Avignon ou à Paris, n'ont pas trouvé leur public. Voilà pourquoi, pendant des années, on a laissé Monsieur Bond de côté. Il y a pourtant chez lui un mélange formidable d'humour et de réflexion philosophique. Mais tous les discours que je pouvais tenir autour de l'importance de son travail ne suffisaient pas à intéresser un directeur de théâtre,

« DES CERCUEILS DE ZINC » ET « ENFONÇURES », A LA CHARTREUSE



ORATORIO (REVE DE THEATRE) THEATRE (REVE D'ORATORIO)

Didier-Georges Gabily, trente-six ans, a baroudé pas mal, est arrivé au théâtre par hasard. Il fonde des ateliers, organise sa compagnie pour qui il écrit des pièces qu'il met en scène – et qui sont publiées notamment par Actes Sud, comme ses romans. Et puis il s'est lancé dans une nouvelle aventure : écrire pour la musique. Il s'est inspiré des «Cercueils de zinc», confidences de soldats soviétiques revenant d'Afghanistan recueillies par Svetlana Alexievitch, et de la guerre du Golfe... Les deux pièces en un seul spectacle, du 10 au 15 juillet au Tinel.

par Didier-Georges Gabily

J'AI rêvé, je rêve plus que jamais d'un théâtre d'ombres insensées et de voix rigoureuses, élancées, triomphantes : ombres d'acteurs incorporés, voix d'acteurs incorporés... et voici que j'ai écrit *Enfonçures*. Sujet : Hölderlin, son silence ; et contre-sujet : la guerre du Golfe, son bruit assourdissant, ses silences, autres. Un oratorio, quelque chose comme cela, si possible, dis-je. De la musique, donc, du chant, donc, dis-je.

Et pourquoi cette envie, là, maintenant ? Est-ce que le théâtre ne se suffit pas à lui-même – le nôtre, notre théâtre, lieu de notre incomplétude où toujours pourtant la musique est conviée, accompagnant déjà, le plus souvent presque abusivement, disent-ils, ceux qui profèrent sur nos plateaux ? Sans doute, notre théâtre ne suffit... à rien. Ainsi, sur ce constat – actif, un constat de marcheur en état de plus ou moins grande réceptivité, c'est selon, – *Enfonçures* s'invente et se suffit... de rien ; ou se suffit juste de l'envie de (re)tracer, de (ré)approfondir le sillon ancien qui (ré)ouvre d'un bord sur les (re)commencements du chœur tragique – aucune voix, ici, ne prime, ne se fait entendre comme personnage – et de l'autre sur la (re)naissance de l'opéra – deux voix mêlées, des « airs », des « chansons » – comme si tout cela était encore possible entre deux formes devenues pour ce qu'on en sait si dissemblables, presque ennemies. Le sillon au début ressemble à celui qui le trace, on en perçoit les hésitations, les déports... On n'épiloguera pas là-dessus : il suffit de voir (on ne voit justement rien), et d'écouter (on n'entend justement rien, ou presque, de nos jours, de ce type), là aussi.

Donc *a priori* cela n'existe pas ou plus. Le champ n'en est pourtant pas moins encombré de tout ce qui y ressemble et qui porte des noms divers regroupés sous la bannière flottante et maigrelette de ce que d'aucuns nomment *théâtre musical*, et aïe, ça fait mal rien qu'en le disant, on n'aime pas ça, il s'agit d'autre chose, dit-on ; de ce quelque chose qui laisserait place à peu près égale entre texte et musique, reconstruirait pour un temps l'équilibre utopique entre corps poétique et corps musical. Et il ne s'agirait ni de « modernité », ni de fascination archaïque pour les modèles soi-disant indépassables, mais seulement de nécessité. Ecrivant cela, on entendait quelque chose de plus qui disait l'accomplissement du chant, de ses règles partitives, et la virulence instrumentale qui est tout autant des corps et des voix que des cuivres et des vents. On pourra toujours se dire que ça n'a pas de sens, de nos jours (agités et assez vains) et qu'il est bon de s'interroger sur ce qui voudrait justement trop en avoir, pour une fois...

Obscurément, quelque chose résiste quand il s'agit d'affirmer qu'*Enfonçures* est une sorte de livret pour une sorte d'oratorio. C'est qu'*Enfonçures*, à ce titre, n'est même pas un livret, de même que les chants, la musique, pour ce qu'on en sait dès l'abord – c'est-à-dire peu, hors l'espérance et le pressentiment de son absolue nécessité comme *répons* – n'est pas tout à fait un oratorio : plus ou bien moins, selon l'usage qu'on en fera avec le compositeur ; et renversant l'irrenversable, ce qu'on espère, redonnant à la poétique la prééminence ancienne qui n'est qu'équilibre entre l'instrument et le silence, entre flèches des voix et arcs des corps. Et ce qu'ils portent d'une interrogation sur le sens, toujours recommencée, jamais close, incertaine...

Sur le plateau, vingt acteurs et deux chanteurs. Ce pourrait être une déclaration d'intention. On y voit une sorte d'« équilibre », disait-on.

La musique instrumentale et le reste (la guerre, ses œuvres, ses pompes, ses hystéries commentatrices) seront enregistrés. Rien ne doit encombrer l'espace vocal. On fait cette différence. C'est ainsi. Le sujet s'y prête. L'écoute des voix présentes, opposée à celle des instruments absents, diffusés par le truchement des haut-parleurs, énonce en soi quelque chose d'essentiel : il y aurait donc de nos jours des bas-parleurs, et les productives pauvretés de nos plateaux s'y retrouveraient et s'y ressourceraient. De l'autre bord, ça hurle dans la radiophonie, ça violemment cacophone dans le télévirtuel. Des voix, nom de dieu, des voix ! De pauvres petites voix humaines sur un bout de terrain (miné) du monde qui est nôtre, qui n'est pas le monde mais sa dérisoire représentation dans la proximité (plus ou moins amène) des regards d'autrui...

Et à propos de cette « petitesse », on voudrait aller plus loin et parler « volume ». *Piano voce*, c'est comme cela, au moins que ça commence ! Tout petit, ça chantonne, ça ne triomphe pas dès l'abord, ça ne s'élève pas aussitôt : une règle, et difficile à mettre en œuvre, à faire justement entendre à qui de droit (l'acteur, le chanteur par exemple, le compositeur qui sait). On y reviendra. Il faut. Parler. De tout cela qui naît du souffle, de l'inaudible. Puis cela monte, on aimerait, jusqu'au vertige. On aimerait. Mais on sait : le plateau conduira avec le matériau, et alors qu'en restera-t-il, de ce souhait ? On peut seulement espérer. ■

ORATORIO, n. m. Drame lyrique sur un sujet religieux, parfois profane, qui contient les mêmes éléments que la cantate, avec un rôle toutefois plus important dévolu à l'orchestre.

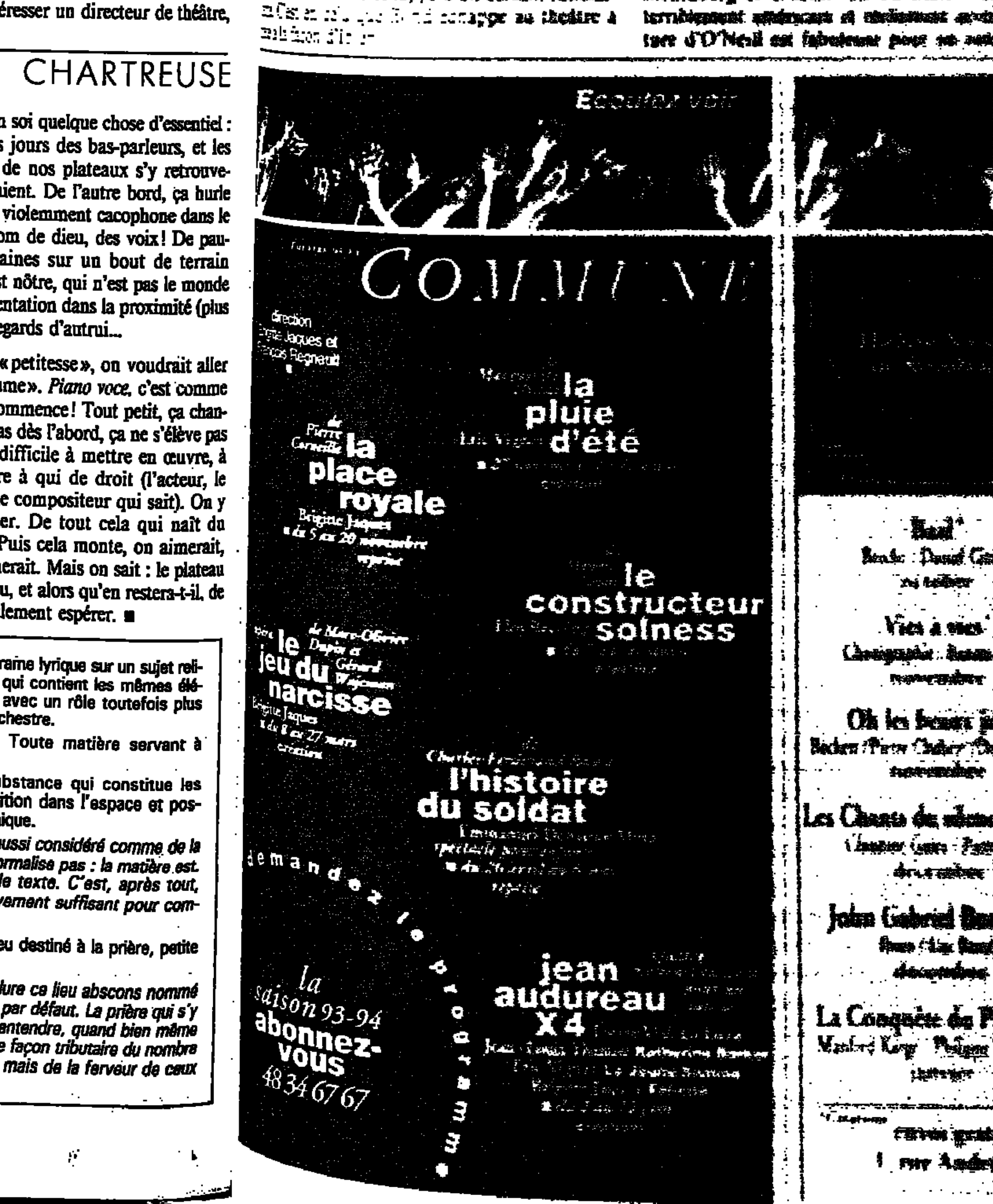
MATÉRIAU, n. m. Toute matière servant à construire.

MATIÈRE, n. f. Substance qui constitue les corps, est objet d'intuition dans l'espace et possède une masse mécanique.

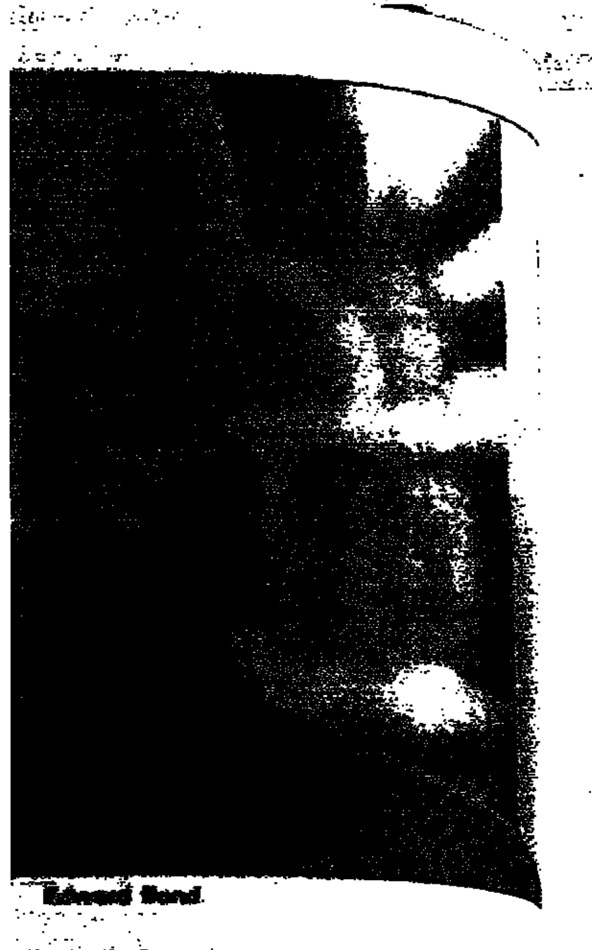
– L'acteur peut être aussi considéré comme de la matière. Qu'il ne s'en formalise pas : la matière est. La musique, idem. *Et le texte. C'est, après tout, assez noble et objectivement suffisant pour commencer.*

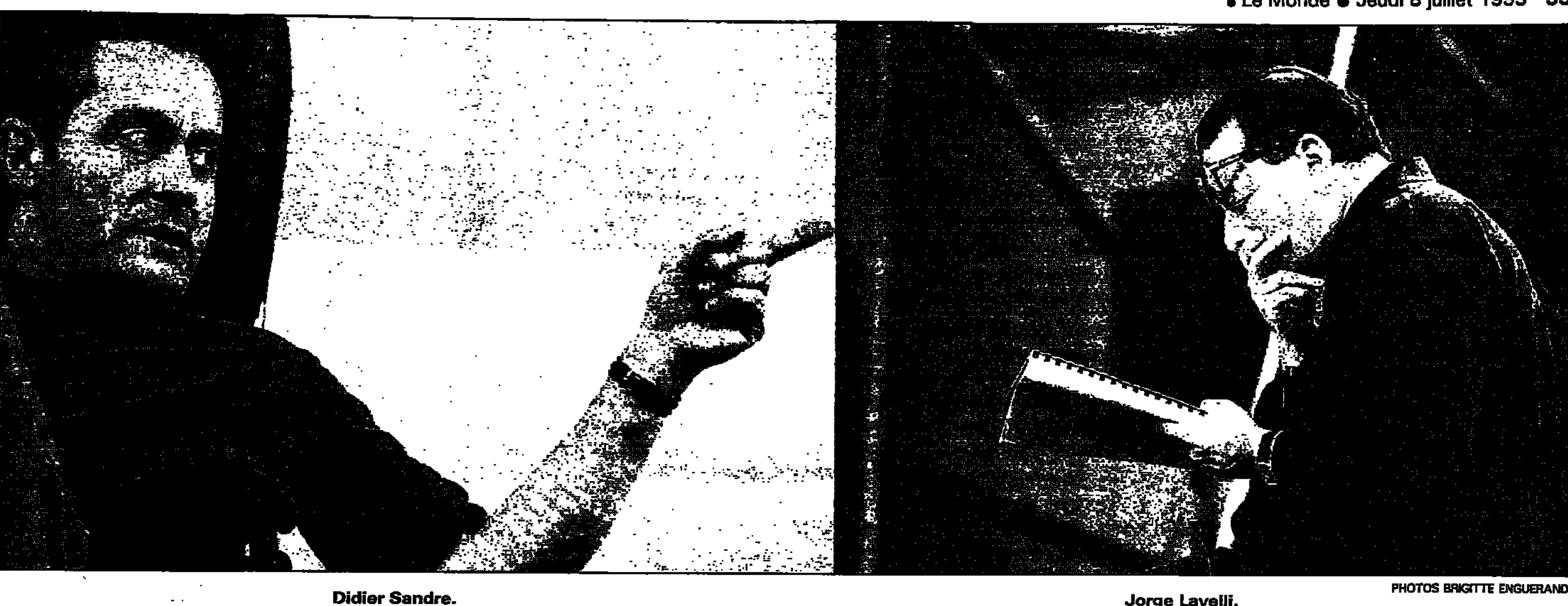
ORATOIRE, n. m. Lieu destiné à la prière, petite chapelle.

– On peut aussi y inclure ce lieu abscons nommé théâtre, le plus souvent par défaut. La prière qui s'y fait ou devrait s'y faire entendre, quand bien même profane, n'est en aucune façon tributaire du nombre de ceux qui l'écoutent, mais de la ferveur de ceux qui la font entendre.









Didier Sandre.

Jorge Lavelli.

PHOTOS BRIGITTE ENGUERAND

du moins pas avant que le service public prenne l'ampleur qu'on lui connaît aujourd'hui.

» Bond est l'un des auteurs vivants, écrivant et actifs, les plus importants en Europe. Ce que j'aime chez lui, c'est ce mélange d'une vision de la société de son temps et d'un sens inné de la théâtralité, qui lui vient du grand théâtre anglo-saxon. Il existe un pont passionnant entre le théâtre anglais et le théâtre américain qui a toujours été très très proche du réel tout en essayant de le déborder pour inventer d'autres formes. Tout Bond est déjà contenu dans O'Neill, cela me semble évident. C'est drôle, quand lui-même parle de son théâtre, il fait référence à Brecht, à des auteurs continentaux mais jamais à ceux avec lesquels je le trouve en prise directe. Son sens de la réalité, les thèmes qu'il traite – l'argent, les rapports amoureux, la passion, l'excès, cette sorte d'impressionnisme dans l'écriture, son humour, même si on ne s'en aperçoit pas souvent, sa structure dramaturgique qui mélange le tragique et son contraire, – tout cela me fait penser à Robert Sherwood, à Truman Capote et surtout à Eugene O'Neill.

» Ce qui est intéressant chez Bond est son regard sur la société de son temps et la réflexion exigeante à laquelle il convie ses lecteurs ou ses spectateurs, tout en gardant un côté chaleureux et passionnel. C'est parce qu'il est passionnel qu'il m'intéresse, et non parce que c'est un homme qui vient faire une démonstration. *Maison d'arrêt*, la pièce que je présente à Avignon, est avant tout une histoire pleine de passions, plus qu'une démonstration. La remise en question de l'homme et de la société perce sous un traitement des personnages qui évoluent dans un univers en rapport immédiat avec la réalité, même si parfois ils dérivent. Cette dérive-là est un questionnement entre les personnages et entre la pièce et les spectateurs. Cette liberté d'écriture me semble très anglo-saxonne car elle échappe à un certain rationalisme. C'est en cela que Bond échappe au théâtre à thèse à la façon d'Ibsen.

» Ses personnages, et ça, c'est vraiment fantastique, sont anglais mais ils sont avant tout européens, et même de partout. Bond fait un effort extraordinaire de reconstitution mentale d'une classe sociale, le prolétariat. Cette histoire, qui pose en plein le problème de la responsabilité, se déroule non pas chez les bourgeois mais dans une classe sociale beaucoup plus difficile à aborder pour un intellectuel. Et encore une fois, on retrouve cette filiation avec O'Neill qui a effectué une démarche semblable avec une acuité et une force inégalables. Comme chez O'Neill, les personnages de Bond n'ont pas besoin de s'expliquer, ils sont déjà nourris de leur histoire, de leur passé, ils sont d'une existence évidente. Ils mettent un pied sur le plateau et ils existent déjà. Bond a une manière extraordinaire de tracer un caractère, d'indiquer un comportement et de suivre parallèlement un objectif social ou politique.

» Les personnages de la pièce de Bond sont liés par les crimes, par la responsabilité de ces crimes. Ils ont donc un cousinage les uns par rapport aux autres, un petit peu comme dans *la Ronde*, de Schnitzler, pièce dans laquelle le sexe relie les personnages.

– Par quel cheminement personnel êtes-vous arrivé à ce nouveau texte d'Edward Bond ? Avez-vous éliminé d'emblée l'idée de mettre en scène un texte déjà présenté ailleurs et par d'autres ?

– Il y a d'autres pièces que j'aimais beaucoup, comme *Jackets* que je n'ai pas montée car je ne pouvais pas le faire au moment où l'éditeur voulait que je le fasse. J'aurais vraiment voulu y parvenir parce que c'est une parabole sur le pouvoir, sur le sacrifice, vraiment étonnante. Je n'ai jamais monté non plus une pièce d'O'Neill. Pourtant, c'est un auteur qui m'est très familier. Je l'ai lu dans ma jeunesse. C'est un créateur qui a éclaté toutes les barrières, tous les sens du possible au théâtre. Il a fait la synthèse de Strindberg et d'Ibsen et, en même temps, il est terriblement américain et réellement uiversel. La lecture d'O'Neill est fabuleuse pour un auteur et pour quelqu'un comme moi qui a toujours cherché, en matière de récréation, de jeu théâtral, autre chose que le réalisme, le naturalisme, qui nous lient au côté mesquin du quotidien, pour aller vers un autre type d'exemplarité.

» Avec *Maison d'arrêt*, il y a un tournant dans l'écriture de Bond, comme un effort de simplicité. ce qui, je pense, sera évident à la représentation.

– Pourtant, une fois encore, *Maison d'arrêt* n'est pas un texte facile au sens où il est traversé par une violence très grande.

– Bond est un auteur qui ne peut pas échapper à la violence. Et comment pourrait-on écrire aujourd'hui, si l'on considère que l'on a une responsabilité vis-à-vis de soi-même et des autres, sans tenir compte de cette violence qui est partout ? Bond en rend évidemment compte mais les points de départ, les situations de *Maison d'arrêt*, sont d'une extrême simplicité, ils relèvent presque du fait divers.

» Un père tue sa fille pour une tasse de thé. A partir de cet acte monstrueux, de cette première pierre, Bond développe l'itinéraire de ses personnages. Le crime conduit ce père à retrouver d'autres personnages dans un milieu très particulier, le milieu carcéral. On découvre alors un auteur extrêmement à l'aise, décrivant la peur de la liberté, le huis clos de la prison par des choses simples, à peine dites. Une question est toujours présente : que se passe-t-il dans la tête d'un homme enfermé ? A force de vivre dans un espace clos, cet homme ne passe-t-il pas d'une prison à une autre ? Bond nous donne sa vision d'une société nourrie d'amertume et de frustration, mais qui manifeste l'envie de s'en sortir. Dans cette frustration-là, qui peut durer des années, le temps de construire ses propres rêves, on voit toute l'incommunabilité qui est le lieu de rencontre par excellence de la dramaturgie de notre temps, et la difficulté d'inventer ses propres réponses pour en sortir. *Maison d'arrêt* est une pièce à la fois pleine de sérénité et très douloureuse. C'est encore un ouvrage où l'auteur a voulu montrer qu'il avait un sens de l'humour très poussé. Et l'humour véritable a un goût de tragique.

– La crise dans laquelle est plongé notre pays modifie-t-elle la manière de travailler et la responsabilité d'un directeur de théâtre ?

– Je crois que l'on ne peut pas passer outre les difficultés économiques. Le théâtre est une activité extrêmement fragile. Il ne faut certes pas toujours vivre dans la panique, mais je pense que cette fragilité est certaine et qu'il n'y a rien de plus insaisissable qu'un spectateur. Si on inquiète avec des discours politiques ou statistiques, c'est vrai que les gens se réfugient en eux-mêmes. Donc on coupe dans les dépenses dites superflues, comme le théâtre. Pourtant ce superflu-là les aiderait à mieux connaître la société dans laquelle ils s'inscrivent.

» Dans ce sens, je pense que le théâtre doit créer la polémique. Il reste le dernier refuge, le dernier endroit ouvert qui peut faire barrage à la bêtise. C'est pourquoi nous allons nous-mêmes chercher le public, nous allons nous-mêmes créer des ponts avec des universitaires, des éditeurs, des profs, avec des gens qui veulent bien suivre, s'enthousiasmer, se passionner pour la création. C'est un travail d'exemplarité qui me semble nécessaire, sur le plan artistique évidemment, mais aussi sur le plan éthique. Je crois que le théâtre a cette utilité. Sans démagogie et sans concession bien sûr. Le théâtre est capable de démolition. Ce travail doit être permanent. Car la démolition implique en même temps une solution de rechange. Le monde est un volcan. Parfois, les cris d'angoisse ne nous parviennent pas totalement. Je ne parle pas uniquement de la guerre en Yougoslavie mais aussi de toute cette misère économique qui peut hélas déboucher sur une surprise terrible, même pour des pays qui s'en croient plus ou moins protégés. »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT







AVIGNON 93

HUIT « PERFORMANCES-ÉVÉNEMENTS » PROPOSÉS

DARK NOIR



Martin Burton dans « Deconstruction Symphony ».

MARC ENGUERAND

VOYAGE AUX ORIGINES DE L'IMAGE

C'est l'une des bonnes nouvelles de l'édition 93 du Festival : la présence de Michel Reilhac, inventeur d'un ovni de la production artistique, les Arts étonnants. Révélés l'an passé par Paris Quartier d'été, ils ressurgissent dans une forme nouvelle au Gymnase Aubanel sous l'intrigant nom de Dark/Noir, série de huit événements difficilement « classables ». Le plus souvent présentés dans le noir total, ils veulent modifier le regard et l'attitude du spectateur.

UN homme atypique a surgi dans l'univers de la création, à l'automne de 1991, dans une petite ville du nord de la France où s'engageait la renaissance d'une institution à l'abandon depuis vingt ans, l'École du Fresnoy à Tourcoing. Bien décidé à en découdre avec les formes traditionnelles de la création et de la représentation, il intitulait son coup d'essai les Arts étonnants. On devait retrouver ces arts sans ascendance, l'année suivante, dans le cadre du Festival Paris Quartier d'été. A Chaillot, dans le ventre du théâtre, au pied de l'escalier d'honneur, sur la grande scène, une *« manifestation d'installations-spectacles »* formait un parcours stupéfiant réunissant arts plastiques et recherche « théâtrale » au profit de Parisiens d'abord curieux, puis ébahis.

A la tête des Arts étonnants, « un homme bien connu des services culturels », comme l'on dirait place Beauvau. Inspirez ! : Michel Reilhac, diplômé de l'ESSEC, figurant aux Folies-Bergère, danseur formé à l'école américaine contemporaine (Carolyn Carlson, Jennifer Muller), directeur commercial d'une société californienne de carreaux de céramique, directeur du Centre national de danse contemporaine d'Angers, administrateur du Théâtre national de Chaillot aux côtés d'Antoine Vitez, puis de Jérôme Savary, directeur de l'American Center à Paris et, depuis moins d'un mois, directeur de la Vidéothèque de Paris. Soufflez ! Encore n'est-ce là qu'un aperçu. Une carte de visite multiple d'apparence et pourtant absolument cohérente : une profession de foi.

En 1981, Michel Reilhac est danseur, membre de la troupe de Jennifer Muller pour une tournée de six mois en Amérique latine. Le jour de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, il est à Bogota. A un moment où la danse américaine commence à s'essouffler, il a la certitude qu'un retour au pays s'impose. Certitude renforcée par l'amour d'une femme... De 1981 à 1987, la danse sera sa vie et il n'est pas pour rien dans l'explosion qu'elle connaît de ce côté-ci de l'Atlantique, en lançant par exemple à Angers les résidences de chorégraphes. Puis l'administrateur prendra le dessus. Sans étouffer jamais l'original.

Tandis que les Arts étonnants présentent *le Bal moderne* à Chaillot, dans le cadre de Paris Quartier d'été, Michel Reilhac installe Dark/Noir au cœur d'Avignon, série de huit « événements » qui, une fois

➡

Dialogue dans le noir

Conçue par la fondation des non-voyants de Francfort-sur-le-Main, ce « dialogue » est mené par des aveugles de la région d'Avignon qui conduisent des groupes de dix personnes plongées dans le noir absolu et différents univers quotidiens : une rue, un jardin public, un bar (durée : 40 minutes).

Bertrand Gadenne

Après l'obscurité totale de *Dialogue dans le noir*, le plasticien français Bertrand Gadenne propose cette « antichambre de la vision », environnement artisanal de projections photographiques où les objets oscillent entre réel et virtuel.

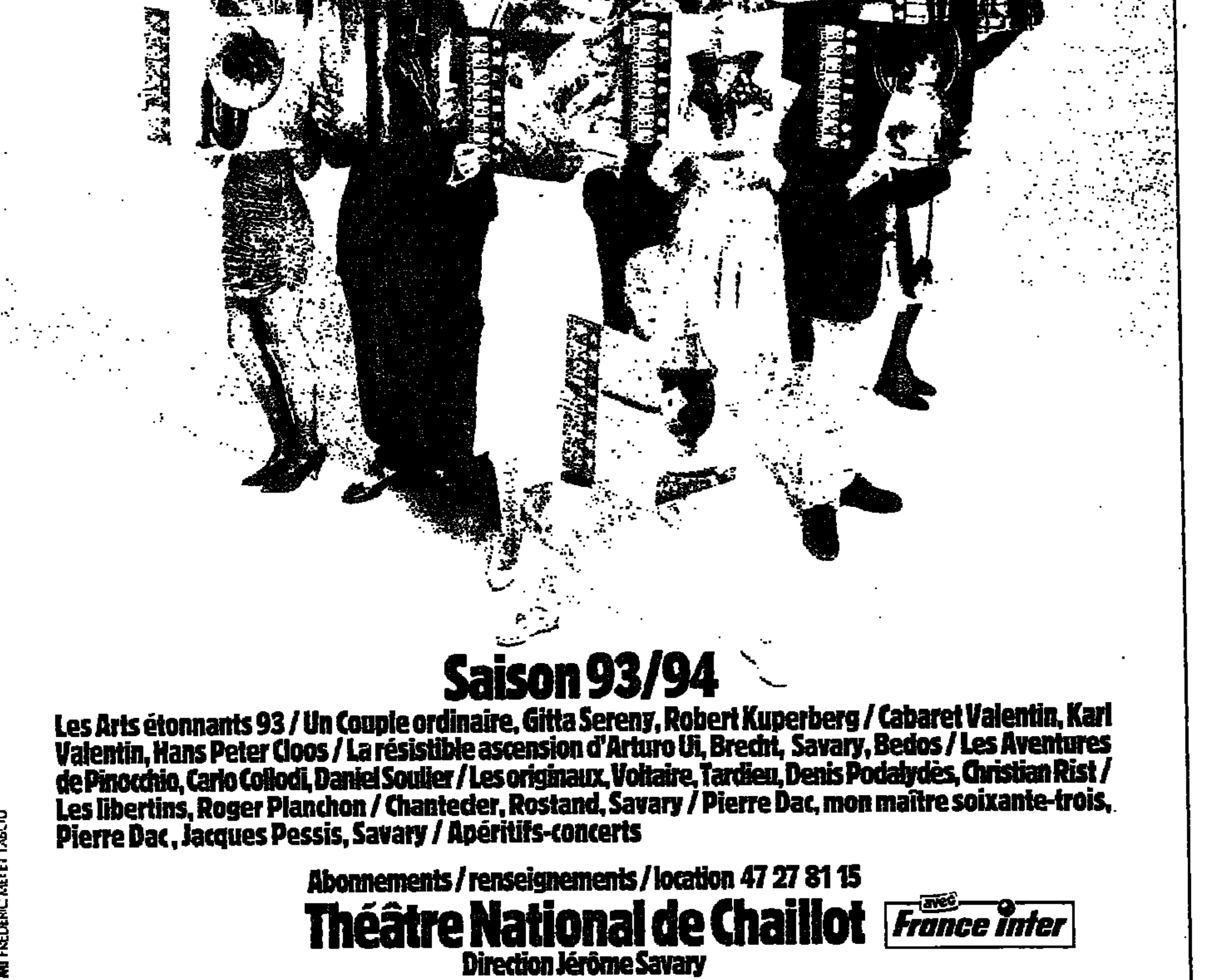
La Porte

Premier des deux spectacles de Leszek Madzik, auteur et metteur en scène de la compagnie polonaise Scena Plastyczna, *la Porte* est une succession d'apparitions dans l'obscurité le long d'un couloir. Référence aux conditions de travail de la compagnie qui ne diposait que de cet « espace » à l'université de Lublin où elle est née dans les années 70 (durée : 40 minutes).

Le Souffle

Deuxième volet du travail de Leszek Madzik, *le Souffle* est un spectacle, donné dans une forme plus traditionnelle, qui paie son tribut à l'un de ses contemporains les plus importants, Tadeusz Kantor. Alchimie visuelle qui met en scène la présence de la mort (durée : 30 minutes).

Un Théâtre National et populaire !



Saison 93/94

Les Arts étonnants 93 / Un Couple ordinaire, Gitta Sereny, Robert Kuperberg / Cabaret Valentin, Karl Valentin, Hans Peter Cloos / La résistible ascension d'Arturo Ui, Brecht, Savary, Bedos / Les Aventures de Pinocchio, Carlo Collodi, Daniel Soulier / Les originaux, Voltaire, Tardieu, Denis Podalydès, Christian Rist / Les libertins, Roger Planchon / Chanteder, Rostand, Savary / Pierre Dac, mon maître soixante-trois, Pierre Dac, Jacques Pessis, Savary / Apéritifs-concerts

Abonnements / renseignements / location 47 27 81 15

Théâtre National de Chaillot avec France Inter

Direction Jérôme Savary

MI FRÉDÉRIC MEI ET TABOU

TRAVAUX D'ÉCOLES

Entrée des artistes

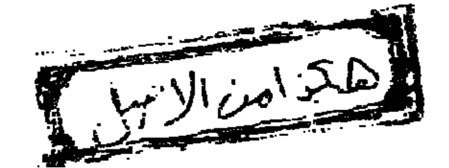
LE Festival s'est fait une spécialité de recevoir ceux qui, bientôt, arpenteront en professionnels les diverses scènes de la Cité des papes. Elèves de différentes écoles – Conservatoire national de Paris, école du Théâtre national de Strasbourg, Ecole régionale d'acteurs de Cannes, ENSATT (rue Blanche), – ils vont pour la première fois rencontrer professionnels et surtout spectateurs, et entrer dans la carrière...

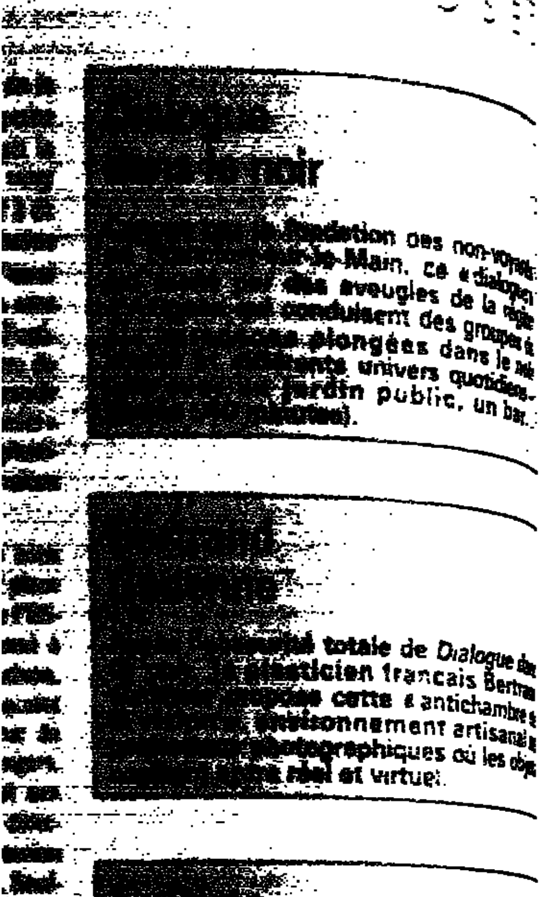
Que souhaite un élève comédien, sinon franchir cette entrée des artistes qui va le conduire jusqu'à l'étage de la scène. Entrée des artistes, un sésame. La première étape de la reconnaissance professionnelle. Le titre d'un film de Marc Allégret. Un film-légende grâce à la présence de Louis Jouvet dans son propre rôle de professeur au Conservatoire, entouré d'élèves qui s'appelaient François Périer, Bernard Blier, Michel Vitold...

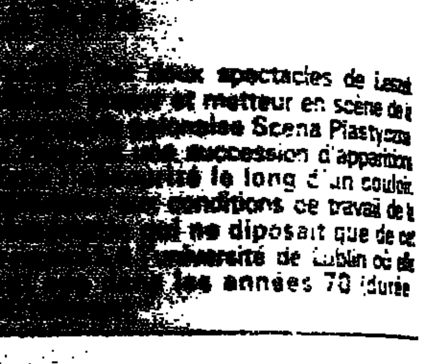
Aujourd'hui, les péripéties d'une intrigue jouant sur la marginalité d'un métier qui n'avait pas bonne réputation dans les familles bourgeoises paraissent carrément désuètes, et les indications de Jouvet à ses disciples, hors course. Reste la formule magique : « Entrée des artistes ».

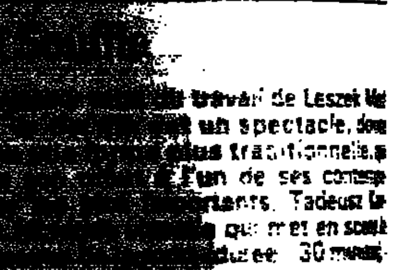
Un demi-siècle plus tard, Francis Girod reprenait sinon le titre, trop collé à Jouvet, du moins le thème, adapté à la situation présente. Et si, sans même parler de célébrité, la reconnaissance de la profession et du public est toujours aussi difficile à atteindre, les voies pour y parvenir se sont singulièrement diversifiées. Le film s'appelle *l'Enfance de l'art*. On y parlait beaucoup de cinéma – le Conservatoire national d'art dramatique de Paris a désormais ses classes de cinéma, et Francis Girod y enseignait – et l'histoire commençait au Festival d'Avignon : au petit matin, les élèves comédiens sortaient de la Cour d'honneur, où ils avaient assisté à l'intégrale du *Soulier de satin*, mise en scène par Antoine Vitez. Il semble bien que pour les acteurs, débutants ou non, le Festival soit un moment indispensable. C'est là que l'on rencontre la plus grande concentration de gens de



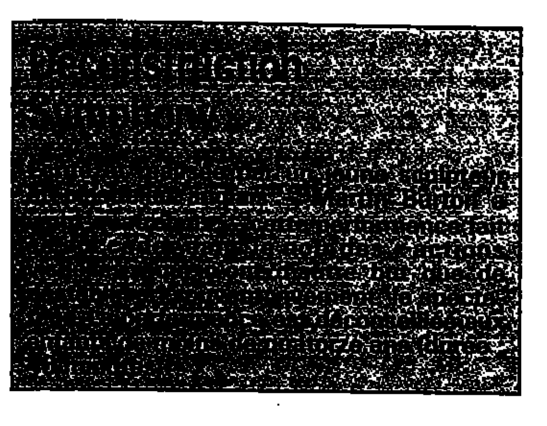


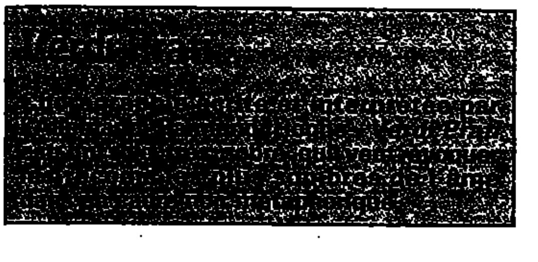


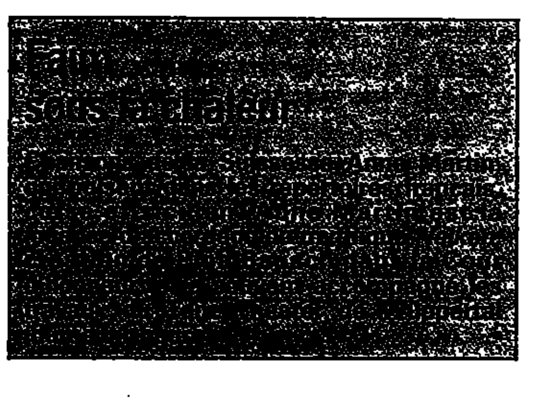


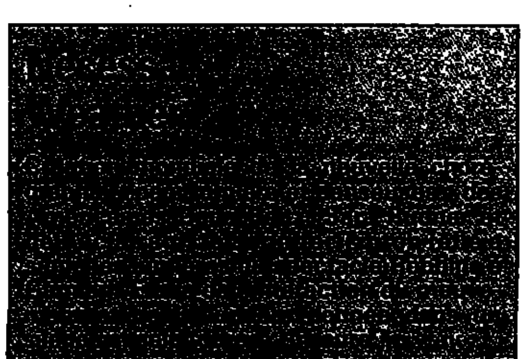


PAR MICHEL REILHAC AU GYMNASE AUBANEL









➡

encore, transcende les rubriquages habituels des pages culturelles pour mêler théâtre, image, musique, lumière, son, danse et chanson... Seul trait d'union entre les Arts étonnants et Dark/Noir, *Dialogue dans le noir*, l'invention fantastique du docteur Andreas Heinecke pour la Fondation des non-voyants de Francfort-sur-le-Main *(lire l'encadré ci-contre)*. Cette expérience – par laquelle il faudra absolument commencer l'aventure avignonnaise – n'a d'autre but que de déshabituer, de manière radicale, voire difficilement supportable pour certains, le spectateur qui ne se sert trop souvent que de sa vue pour appréhender une œuvre d'art. C'est la quintessence de la recherche menée par Michel Reilhac qu'une formule résume en deux mots : *« percevoir autrement »*.

« L'expérience de Dialogue dans le noir, dit-il, *est un peu l'archétype de ce que j'ai en tête depuis la création des Arts étonnants. C'est une installation qui n'a rien d'esthétique, au sens où il n'y a rien à voir, et où la perception passe donc par d'autres moyens. Elle nous confronte à l'essence même de l'expérience artistique en mettant en valeur d'autres sens que la vue, et se double d'une expérience sociale dans la mesure où elle implique une nouvelle solidarité avec les aveugles. Le « spectateur » est mis en situation de compréhension immédiate de leur condition. La boîte noire a une dimension humaine où chacun a la sensation très forte de la présence de l'autre et du groupe. Cette expérience est donc la métaphore d'un propos beaucoup plus vaste. »*

Dans les mois qui ont suivi cette « première » parisienne, plusieurs centaines de lettres, plusieurs centaines de chèques sont parvenus aux Arts étonnants. La découverte des installations obligeait à réduire à des groupes d'une dizaine de personnes le nombre des « spectateurs ». Plus de 10 000 d'entre eux se sont présentés à Chaillot sans pouvoir accéder aux installations. Michel Reilhac a donc constitué une liste d'attente de 6 000 noms au cas où l'expérience aurait lieu ailleurs. Ce qui est le cas à Avignon pour *Dialogue dans le noir*. Cet engouement imprévu a conduit Michel Reilhac à faire des Arts étonnants une manifestation annuelle.

Bernard Faivre d'Arcier, fraîchement nommé directeur du Festival d'Avignon, est lui aussi venu à Chaillot et a proposé aussitôt que les Arts étonnants s'installent cette année dans la Cité des papes. Par fidélité pour Paris Quartier d'été et son directeur, Patrice Martinet, qui avait d'enthousiasme soutenu son projet, Michel Reilhac décide que les Arts étonnants resteront dans la capitale. A l'affiche cet été, *le Bal moderne*, une proposition incroyable : du 23 juillet au 15 août à Chaillot, entre 19 heures et minuit, quatre danseurs des compagnies de cinq chorégraphes de premier ordre – Philippe Découflé, Daniel Larrieu, Jose Montalvo, Ann Carlson et Doug Elkins – prendront en charge une quarantaine de spectateurs et les entraîneront à danser l'une ou l'autre des chorégraphies créées pour l'occasion.

Pour Avignon, Michel Reilhac a donc imaginé Dark/Noir avec la ferme intention de pousser plus loin sa recherche. *« En constatant les effets sur le public de l'expérience parisienne, je me suis souvenu de travaux que j'avais vus à droite et à gauche, significatifs d'une tendance très profonde aujourd'hui dans le monde de la création. L'enthousiasme de beaucoup de jeunes pour les réalisations de Claude Régy sont significatives : austérité, sobriété, pureté leur paraissent tout à fait salvatrices dans un monde d'hyper-inflation de signes, d'images. Dark/Noir se propose de nettoyer le regard pour mieux regarder à nouveau. Il ne s'agit donc pas de nier les images mais de remonter à leur naissance. »*

Familier du monde artistique américain, Michel Reilhac est très nostalgique d'un genre courant dans les pays anglo-saxons et nord-européens, la performance. Ce qui est, ailleurs, une forme respectée de la création contemporaine, ne suscite, ici, et depuis belle lurette – en l'occurrence la charnière des prolifiques années 60 et 70, – que commentaires attristés d'esprits blasés. Pourtant, certaines situations commandent à l'imagination, serait-elle inspirée de formes déjà connues. Quand, en 1991, le cinéaste et plasticien Alain Fleicher est chargé de remettre sur pied l'École du Fresnoy, il demande à Michel Reilhac de concevoir un événement digne d'un lieu extraordinaire.

« Le Fresnoy est une sorte de parc d'attractions, conçu au début du siècle, qui réunit différentes halles splendides tout en bois et en métal ouvragé, explique le concepteur de Dark/Noir. *Il y avait là une patinoire pouvant recevoir 5 000 personnes, un dancing pour 2 000 noctambules, un cinéma de 1 000 places, une piscine olympique... Bref, c'est un endroit très grand et habité par les fantômes des gens du Nord qui venaient y passer tous leurs samedis, tous leurs dimanches. Quand Alain Fleicher m'a fait cette proposition, j'avais depuis longtemps en tête le projet de créer quelque chose pour les artistes que j'appelle « hybrides », ceux qui ont du mal à présenteur leur travail parce qu'ils ne rentrent pas dans les « cases » prévues.*

» Dans les théâtres, ni la configuration architecturale, ni les programmes, ni les rapports avec le public ne conviennent à ce qu'ils font. Les galeries d'art ne sont pas forcément équipées pour les recevoir, non plus que le public qui les fréquente. Autant la tradition des « performers » *est relativement faible en France, autant elle est vivante dans les pays anglo-saxons, mieux même : elle continue de se développer. Les voies qu'elle emprunte me paraissent d'autant plus intéressantes qu'elles proposent une alternative à ce que je ressens très fortement comme une usure du rituel du théâtre, au moins du rituel du spectacle en France. Cette usure n'est pas celle des talents mais celle de la convention. Usure du rapport de confrontation des textes et des acteurs, de la mise en scène et des spectateurs.*

» La convention tient non seulement au spectacle lui-même mais aussi au cérémonial qui unit des hommes et des femmes dans une disposition qui a eu tout le temps de s'installer, de se codifier dans le noir. A un moment où les religions sont mortes, où la politique et le syndicalisme sont moribonds, l'art est l'un des seuls rituels qui nous reste pour célébrer, au sens symbolique du terme, le caractère communautaire de la société. Le mouvement des performances, trop peu connu ici, me paraît bien répondre à ce besoin de célébration ; c'est un choc esthétique et émotionnel qui passe par-dessus les usages et les codes actuels, quand tant de gens se posent tant de questions pour renouveler l'intérêt de leur travail et celui du public. »

Si chacun des éléments de Dark/Noir a sa propre autonomie, l'ensemble devrait former un parcours cohérent, ludique, dont, une nouvelle fois, personne ne devrait sortir « indemne ». Laboratoire d'excellence, le Festival réunit de nombreuses institutions qui y prennent, pour la plupart, un maximum de risques. Dark/Noir est peut-être la quintessence des interrogations et des perspectives auxquelles beaucoup d'entre elles sont confrontées, indispensable aiguillon dans le talon de la création.

O. S.

TRAVAUX D'ART DRAMATIQUE A LA CHARTREUSE



A. PACCIANI/C. MASSON/ENGUERAND

théâtre et surtout de spectateurs. C'est là que sonne l'heure de vérité. La présentation d'élèves dans des spectacles achevés est en train de devenir une tradition. Pour exorciser, peut-être, les invectives lancées à l'« enseignement manipulateur » et aux « institutions aliénantes » dans la foulée de 68. Et puis la multiplication des troupes sans feu ni lieu, ni expérience, est devenue inquiétante. On a commencé à se dire que, d'une façon ou d'une autre, former était essentiel. Depuis, d'ailleurs, la formation des professionnels comme celle des spectateurs est devenue le maître mot de toute politique culturelle.

Jacques Rosner, alors directeur du Conservatoire de Paris, avait convoqué des écoles françaises et étrangères pour discuter, comparer méthodes et résultats. Pour échanger des idées et des recettes. Pour se poser la question : Former à quoi ? Pour quoi ? Faire de l'escrime, du chant, de la télévision ? ...

Par la suite, les écoles se sont mutipliées, presque autant que les compagnies. Plutôt que de discuter, il s'est agi de montrer ce que l'on avait appris. Jean-Pierre Vincent, Jacques Lassalle, au temps où l'un et l'autre ont dirigé le Théâtre national de Strasbourg, ont amené des spectacles avec les élèves de l'école. D'autres l'ont fait aussi, dont Patrice Chéreau, avec ceux de Nanterre...

Cette année, la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, consacrée à l'essai et à la recherche, accueille, au Cloître de la Collégiale, le Conservatoire de Paris, avec *Rue du château* : d'après les comptes rendus des surréalistes sur la sexualité, Breton, Aragon, Prévert et quelques autres interprétés par des actrices sous la direction de Michel Didym (du 12 au 18 juillet). Le TNS, avec *Ingeborg*, de Botho Strauss, par Joël Jouanneau (du 21 au 26). L'ERAC (École régionale d'acteurs de Cannes) avec *Murder*, de Philippe Minyana (les 28 et 29 juillet), et *Un autre songe d'une nuit d'été*, d'après Shakespeare, par Jacques Marnas (les 31 juillet et 1er août). L'ENSATT présente sous le titre *Écrire pour la rue Blanche* plusieurs textes coordonnés par Michel Archambault, Jean-Louis Bauer, Patrick Bourgeois (les 27 et 28, 30 et 31 juillet au Grand Cloître).

C. G.

THEATRE DE LA MANUFACTURE



Centre Dramatique National Nancy Lorraine

SAISON 93/94

Direction : Charles Tordjman

CREATIONS

Adam et Eve
De Mikhaïl Boulgakov
Adaptation : Bernard Noël
Mise en scène : Charles Tordjman
Cette production du Théâtre de la Manufacture, Centre Dramatique National Nancy Lorraine, a bénéficié d'une aide exceptionnelle à la création du Conseil Régional de Lorraine et du soutien de la Ville de Nancy.
Création le 10 juillet au Festival d'Avignon, Cour de l'Hôpital Sainte Marthe.
Représentations à Nancy en décembre 93.

Ceci est probablement le commencement
Spectacle de Claude Guedj et Charles Tordjman
Théâtre d'appartement sur des textes de David Antin, Jack Spicer, Edward Lear, Kenneth Koch
Création à Nancy le 28 septembre 93.

Bla-Bla-Bla
De Alan Bennett
Mise en scène : Tilly
Co-production Théâtre Paris-Villette / Théâtre de la Manufacture, Centre Dramatique National Nancy Lorraine.

PRODUCTIONS EN TOURNEE

Adam et Eve
De Mikhaïl Boulgakov
Adaptation : Bernard Noël
Mise en scène : Charles Tordjman
Théâtre 71-Malakoff, Metz, Besançon.
Novembre 93-Février 94.

Fin de partie
De Samuel Beckett
Mise en scène : Charles Tordjman
Théâtre Paris-Villette, Lannion, Montpellier, Châlons-sur-Marne, Villejuif, Saint-Nazaire, Chartres, Orléans, Pont-à-Mousson.
Mars-avril-mai 94.

La saison 93/94 permettra aussi de voir à Nancy **Les pieds dans l'eau** (Jérôme Deschamps / Macha Makeïeff), **1919-1924 : L'Europe des avant-gardes** (quatre mises en scène de Christian Schiaretti : La noce chez les petits bourgeois de Bertolt Brecht, L'homme, la bête et la vertu de Luigi Pirandello, Les mystères de l'amour de Stanislas Ignacy Witkiewicz, La poule d'eau de Roger Vitrac), **Le roman d'un acteur** (Philippe Caubère), **Visiteurs de Botho Strauss** (René Loyon / Michel Didym), **Risotto** (Amedeo Fago / Fabrizio Beggiato), **Câlins** (Brigitte Lallier-Maisonneuve).

Théâtre de la Manufacture, CDN Nancy Lorraine, 10 rue Baron Louis, BP 3349, 54014 Nancy Cedex
Administration : 83 37 12 99. Location : 83 37 42 42
Le CDN Nancy Lorraine est subventionné par le Ministère de la Culture et de la Francophonie, la Ville de Nancy, le Conseil Régional de Lorraine.





BB communication

AVIGNON 93

FEMMES PRÉSENCE

EDITH SCOB

On peut tout raconter

Une comédienne rare, une héroïne frêle et indestructible. Elle a été « les yeux sans visage » de Franju, elle travaille régulièrement avec les grands du théâtre ambitieux, notamment avec Georges Aperghis, à qui elle a lié son existence. Elle se lance pour la première fois dans la mise en scène avec une pièce de Philippe Minyana, « Où vas-tu Jérémie ? », du 11 au 20 juillet à la chapelle des Pénitents-Blancs. Avignon l'impressionne, elle se souvient de Gérard Philipe, elle se dit qu'elle bénéficie d'un privilège insensé.

« ÊTRE acteur est un drôle de métier. On cherche à tâtons des choses douloureuses ou plaisantes, des choses secrètes, enfouies, mais on est toujours un peu aveugle. Je suis étonnée de voir à quel point l'acteur a besoin d'un regard sur lui. Quand il cherche dans des zones qui ne collent pas pile avec le texte, il est « à côté » mais ne s'en rend pas compte. Il est dans des blancs, des vides. En même temps, se sentir assez « démuni » est positif, permet de se remplir d'une écriture ou d'un personnage. Ces vides, ces silences, sont très émouvants, sans tricherie. Ils m'ont donné l'envie de « restructurer », de « réunir » des choses, [illegible] manigancer de beaux [illegible] entre des pensées et des gens, et aussi de les contrôler. Attention, je n'ai pas l'impression d'être un inventeur ou un créateur. Mon seul but est de coordonner, mettre à jour. Je ne ferai peut-être qu'une mise en scène, cela m'est égal. L'essentiel est d'être claire *sur ce que je veux faire passer, et d'y* parvenir. Malgré tout, j'ai envie de continuer. J'ai déjà en tête un spectacle où se mêlent la musique d'Aperghis et des textes du XVIe siècle insensés, inconnus, incompréhensibles, avec des répétitions de consonnes, de syllabes. Une musique archaïque à tricoter avec de la musique contemporaine. Il faut bouger, proposer. Quand on est comédien, parfois on peut choisir. Rarement. La plupart du temps, on se retrouve entre deux eaux, on pleure, on se lamente et ça ne sert à rien. Mieux vaut se montrer actif. Les acteurs ont tendance à se conduire en infirmes. Ils restent dans cette situation d'attente, entre offre et demande, sans prendre aucune initiative. C'était mon attitude pendant très longtemps. Peut-être parce que j'avais du travail intéressant [illegible]

» Avec quarante personnages, des lions, des moribonds, des armées, des boat-peoples, *Où vas-tu Jérémie ?* est une pièce très belle, mais injouable, avec quelques scènes dialoguées autour de Jérémie, l'artiste qui crie sa misère, son impuissance. Il est un peu tout le monde. Philippe Minyana en a fait une lecture, et d'un coup, devenait comme un don Quichotte inventant ses personnages et les racontant au fur et à mesure. A partir de là, je me suis demandé comment monter la pièce. J'admire beaucoup Christian Boltanski. Il me donne des idées d'inventaire, de catalogue, de portraits à l'infini... Il a aménagé les Pénitents-Blancs, une ancienne chapelle qui lui ressemble. Le décor aide les acteurs à se trouver du côté du fantastique, de la mort, du travestissement. Et puis chacun se cherche à sa manière. Il faut laisser [illegible]. J'aime [illegible] « pas représentable », à la limite d'autres disciplines. Toutes les limites me passionnent, je veux les explorer. Raconter des choses qui ne peuvent pas se montrer, comme une armée ou des tempêtes, est difficile mais possible. Au théâtre, tout peut être raconté.

» Quant à la mise en scène, on peut avoir beaucoup d'idées, mais une fois placé face à l'acteur, il y a une telle force de réalité, de façon d'être avec soi-même que, pour travailler efficacement, on est obligé d'aller les uns et les autres dans le même sens. Le théâtre est cette chose que l'on voit naître, surgir, et qui prend corps. Une matière fluide, qui peut être modifiée jusqu'à la dernière minute. Je trouverais dommage de s'enfermer dans un décor absolument rigide un mois avant les répétitions. Cette scène dans laquelle on « mettrait » la pièce, et où l'on ne bougerait plus.

» J'aime beaucoup jouer avec les contrastes : le sublime et le dérisoire, la petite et la grande Histoire. Le mélange du quotidien, du trivial, du mythique, de l'emblématique, m'intéresse. Dans la vie, on passe sans arrêt d'une chose à l'autre et je veux que l'on reçoive ainsi le spectacle. J'aime le « théâtre de grenier », fait avec rien. Un théâtre fait pour le jeu. On est mort, on se relève. Cette farce fondamentale, où tout est « pour de rire », me plaît beaucoup. On joue la vie, on joue les malheurs, et toutes les morts possibles. En fait, on ne meurt pas pour longtemps. C'est un jeu, mais il peut devenir dangereux. J'essaie de retrouver un peu ce « rien ». Une sorte d'enfance, pour exorciser des choses graves. Le jeu, ce n'est pas forcément des entrées, des sorties, avec des acteurs identifiés totalement aux personnages, ou *vice versa*. Les possibilités sont nombreuses : un acteur peut jouer tous les rôles d'une pièce, voire deux rôles à la fois. Le théâtre reste un domaine infiniment privilégié où beaucoup d'aventures sont possibles, où le travail de groupe est très important. Construire ensemble pas à pas fait partie d'un artisanat que j'apprécie. Et puis quand on est plusieurs, on peut se montrer beaucoup plus intelligent que tout seul. » ■

MAUD RAYER

Le partage, toujours

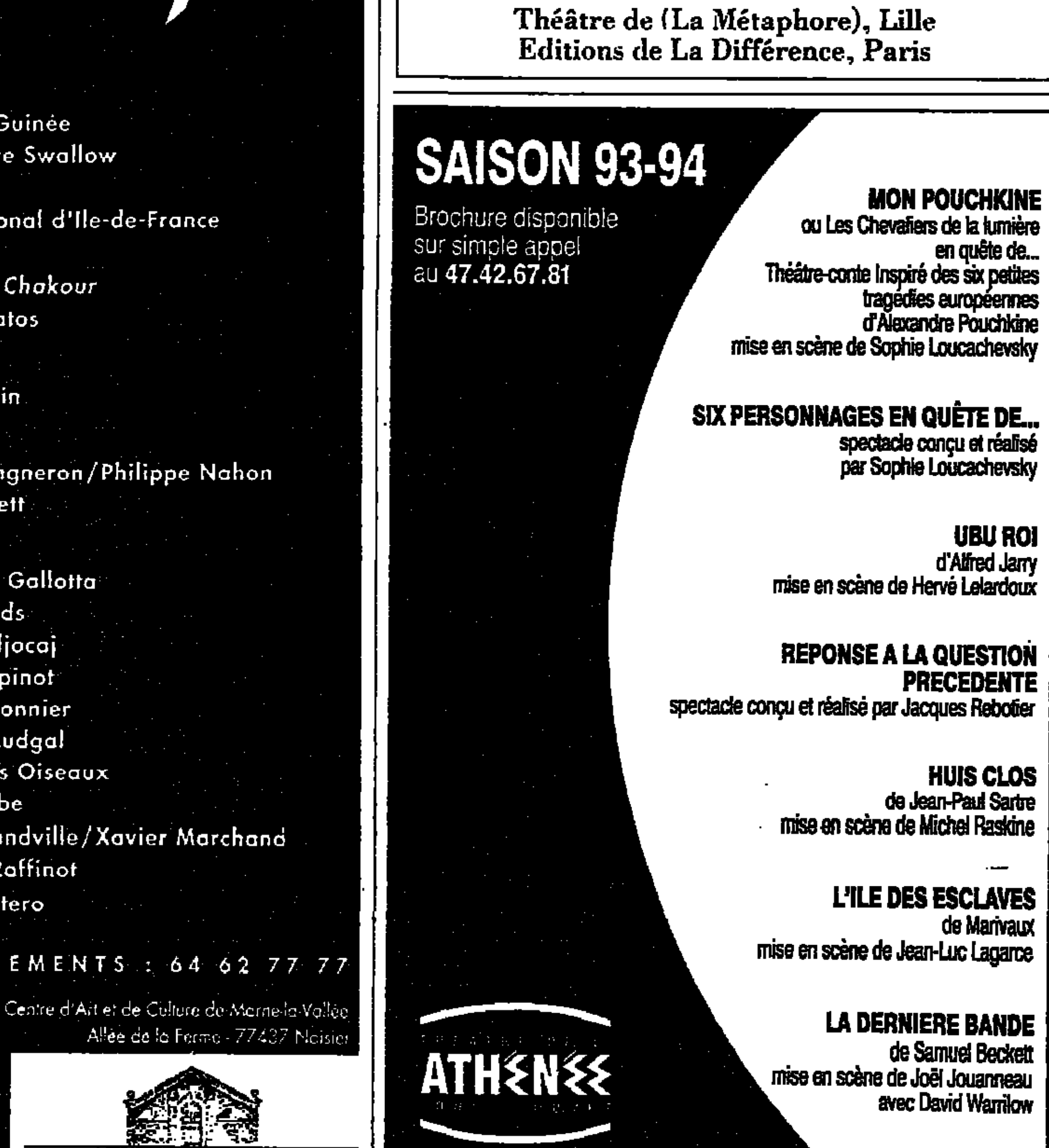
Le visage de Maud Rayer est familier au public de théâtre comme aux téléspectateurs. On la voit souvent, mais elle demeure discrète. Quand elle ne travaille pas, plutôt que parader, elle préfère lire. Elle a lu des textes érotiques. Toute une bibliothèque depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jour. Et ainsi a pu constater que les modes existent même dans le domaine du sexe et de la façon de s'en servir. Elle a brodé sur une légende qui hante l'imaginaire, sur le mythe de l'androgyne, et en a fait un spectacle, « le Désir traversé », mis en scène par Hervé Dubourjal, du 24 juillet au 2 août à la Chapelle des Pénitents-Blancs. Naturellement, Avignon lui fait peur, « comme lorsque j'étais trapéziste : on joue sa vie et c'est magique ».

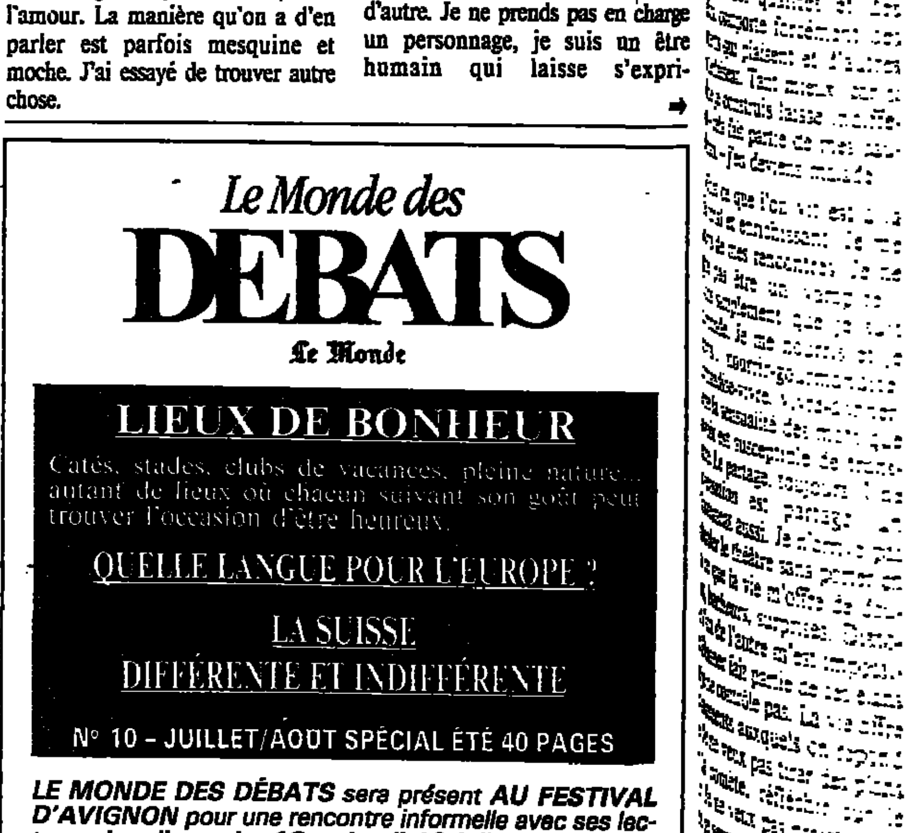
« L'IDÉE première, née il y a deux ans, est un défi de Jean-Claude Carrière. Nous avions envisagé de chercher des textes d'auteurs célèbres ou non, dans ce qu'ils appellent leur « enfer ». Je ne pense pas que l'érotisme soit l'enfer. Chacun a son fantasme, pour beaucoup il est associé à la pornographie, il est mortifère, dégradant. Mais ce que j'ai d'abord découvert, au-delà de la violence, du dérangement, du trouble, c'est l'amour. La manière qu'on a d'en parler est parfois mesquine et moche. J'ai essayé de trouver autre chose.

» Au début, nous étions persuadés que les textes ne pourraient pas passer le cap du spectacle, d'ailleurs ils n'ont jamais été dits, en public tout au moins. Quelquefois, Louise Labbé ou Genet, mais un spectacle entier, je crois que non. Le spectacle est comme l'amour, banal et bouleversant. Je comprends qu'il ait fait peur à certains quand je l'ai proposé. Depuis deux ans, j'ai tellement envie de dire ces textes que c'est vrai, je n'ai pensé à personne d'autre. Je ne prends pas en charge un personnage, je suis un être humain qui laisse s'expri- ➡



LA METAPHORE - (REVUE)
Philosophie, poésie, théâtre
Au sommaire du N°1 (Printemps 93),
Jean-François Lyotard - Jacques Derrida
Sarah Kofman - Lucette Finas - Mathieu Bénézet
Gilles Jallet - Anne-Marie Albiach - Nelly Sachs
Franck Venaille - Alain Lhomme - Roger Bensky.
Théâtre de (La Métaphore), Lille
Editions de La Différence, Paris





LE MONDE DES DÉBATS sera présent AU FESTIVAL D'AVIGNON pour une rencontre informelle avec ses lecteurs, les dimanche 18 et lundi 19 juillet, entre 16 h et 18 h au cloître Saint-Louis, 20, rue du Portail-Boquier.

CLAUDIA ST

Multiples rencon





mer à travers lui des paroles de femmes et d'hommes. J'offre ce que je suis.

Dans mon métier de comédienne, je m'implique intensément. Avec les gens qui me sollicitent, la relation est très forte, mais c'est aussi une relation d'abandon : je suis tributaire des autres. Concevoir, construire rend plus actif, plus responsable, oblige à acquérir une notion de globalité. Je n'avais jamais eu à me préoccuper de tout ce qui est nécessaire à un spectacle, aussi bien du côté artistique que technique ou administratif, ça me passionne.

» Mon mode de répétition ressemble beaucoup à la chorégraphie : on tente une chose, une autre, un peu tous azimuts. Chaque essai s'enrichit de ce que l'on a fait les jours précédents. Un metteur en scène doit aider à grandir. Seule, je ne peux pas réaliser un spectacle, construire sans arrêt en puisant en moi-même. Là aussi, j'ai besoin d'un regard extérieur, d'une confrontation. Un terrible besoin de « l'autre », amoureusement. On s'oublie soi-même pour le rencontrer. Il y a un moment où oser accepter cette part en soi de perdition et d'union vous rend « lumineux ».

» C'est le choix qui est difficile : dire non fait mal à soi-même et à celui que l'on refuse, même si cela ne le remet pas en cause. Personne n'est parfait... On cherche l'idéal, mais l'idéal n'est qu'un rêve. Et, un beau jour, devant la nécessité absolue de commencer à travailler, on prend conscience des limites de ses rêves. Partir à l'aventure avec quelqu'un, et d'une certaine manière « faire avec », en fin de compte, je trouve ça positif...

» Le théâtre s'adresse à l'imaginaire, et d'habitude l'imaginaire fonctionne très peu. Dans la vie, les gens ont des images absolument plaquées sur tout, par le cinéma, la télévision, la publicité. Les aider à retrouver le goût des mots, s'adresser à chacun d'une manière unique, me plaît énormément. Les acteurs sont chargés de sauvegarder la parole. Ils sont générateurs de toutes les audaces, des libertés, des multiples recherches, de toutes les passions possibles et imaginables.

» Je me sens lourde, riche, d'avoir à transmettre la poésie ou la parole vécue. Ma fonction de comédienne est surtout importante parce que je peux « dire ». Par la suite, me voir acceptée, aimée par certains, ou rejetée par d'autres, qui se sentent agressés, qui me *refusent, ou à qui je fais peur*, c'est une mise en danger perpétuelle, je l'accepte. Un spectacle possède forcément des qualités et des défauts, comporte forcément des moments qui plaisent et d'autres qui déplaisent. Tant mieux, car si ce que je construis laisse indifférent – cela fait partie de mes cauchemars, – j'en deviens malade.

» Tout ce que l'on vit est à la fois banal et enrichissant. Je me nourris de mes rencontres. Je ne pense pas être un vampire... Disons simplement que je suis gourmande. Je me nourris et je nourris : nourrir-gourmandise, gourmandise-vivre, vivre-donner. J'aime la sensualité des mots que ma voix est susceptible de transmettre. Le partage, toujours. Une conversation est partage, un affrontement aussi. Je n'arrive pas à aborder le théâtre sans porter en moi ce que la vie m'offre de douleurs, bonheurs, surprises. Dissocier l'un de l'autre m'est impossible. Donner fait partie de ces élans que je ne contrôle pas. La vie offre des moments auxquels on répond pile. Je ne veux pas tirer des plans sur la comète, réfléchir sur le futur. Je ne veux pas projeter mes rêves, je veux rester dans la réalité. C'est indispensable à mon équilibre. » ■



CLAUDIA STAVISKY

Multiples rencontres



Claudia Stavisky s'est fait connaître en mettant en scène « Avant la retraite », une pièce où Thomas Bernhard crache une fois de plus l'horreur qu'il éprouve des nostalgies nazies de son pays, l'Autriche. Elle se prépare à faire connaître en France le théâtre d'Elfried Jelinek, Autrichienne elle aussi, et plus cruelle encore que Thomas Bernhard. A Avignon, elle présente « Munich-Athènes », de Lars Noren, suédois, sombre et sarcastique, du 10 au 16 juillet au Théâtre des Halles. Dans son métier, en tout cas, Claudia Stavisky n'est pas une tendre. Mais elle se réjouit de travailler à Avignon pour « vivre un échange intense dans un temps très cadré, et voir une large palette de ce qui se fait aujourd'hui ».

« LA rencontre est le véritable enjeu du festival, qui n'est pas exclusivement un marché. Il offre la possibilité fantastique de vivre pendant trois semaines à l'intérieur du théâtre, et non pas seul, comme on le fait souvent, mais avec ses pairs. J'ai beaucoup joué jusqu'à mon premier spectacle, ensuite on ne m'a plus rien proposé. Pourtant j'adorerais redevenir actrice. Le passage d'un métier à l'autre ne s'est pas fait en un jour. Vitez m'avait conseillé d'essayer la mise en scène. Je le prenais très mal, je pensais qu'il se dédouanait pour ne pas me proposer de rôle. J'étais furieuse, je hurlais : je suis actrice.

» J'avais collaboré avec René Loyon sur des pièces dans lesquelles je jouais. J'avais envie de l'aider à réfléchir. Puis les événements se sont enchaînés : on m'a proposé une mise en espace au Petit-Odéon, pendant la semaine de lecture organisée par la Société des auteurs. Par le plus grand des hasards, une troupe de Laval m'a proposé, René Loyon n'ayant pas le temps, de monter *Sarah et le cri de la langouste*, une pièce que je n'aurais d'ailleurs pas choisie. Mais j'ai éprouvé un tel choc que j'ai eu envie d'aller plus loin. J'ai compris que ma vie passait par là. Je me suis souvenue de la création d'*Avant la retraite* par Yvon Davis, à Gennevilliers. Le texte m'avait clouée sur mon fauteuil. J'ai tout entrepris pour le mettre en scène. Il m'a fallu deux ans pour monter la production. Ce n'est pas rien, c'est énorme. J'y ai consacré tout mon temps.

» Je suis metteur en scène vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et pas seulement en période de création. C'est-à-dire que je me pose des questions. Celles que n'importe qui se pose, mais si je n'avais pas le théâtre pour les formuler, je sombrerais dans la folie, je me jetterais sous le métro.

Le metteur en scène, c'est tout simplement quelqu'un qui raconte une histoire dans un espace donné au moyen de corps vivants. Sa particularité est celle du regard qu'il porte sur le monde. Il veut comprendre, cherche un sens, mais n'apporte aucune réponse. Toutes ces questions qu'il pose se construisent au travers d'un chemin balisé. Il les pose de façon positive, dans un élan, dans un mouvement, dans le mouvement de son regard. Il essaie de comprendre. Essayer de comprendre n'est pas un acte banal, ni un signe de stupidité, et ça peut faire l'objet d'une vie entière. A travers les questions que je pose, à travers mes relations avec les autres êtres humains, acteurs et spectateurs, je parviens à mieux comprendre ce qui se passe dans le monde. Et réciproquement, je l'espère.

» Mes envies de mise en scène viennent de rencontres multiples entre un texte et moi, ou bien un texte et quelques comédiens. Cela n'a rien d'original. Quand un texte me bouleverse profondément, j'imagine des personnages avec, en tête, des acteurs précis. Le choix se fait instinctivement, de façon très passionnelle. Je serais incapable de l'expliquer. Le choix du texte lui-même est tout aussi inexplicable. C'est certainement que la rencontre se fait juste à un moment précis d'une recherche personnelle. Évidemment, la qualité de l'écriture compte. Elle est un élément très important pour moi. Quand je travaille sur les pièces des auteurs étrangers – Lars Noren, Elfried Jelinek, Thomas Bernhard, – je porte une extrême attention aux traductions. Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas les auteurs que je mets en scène, mais leurs pièces.

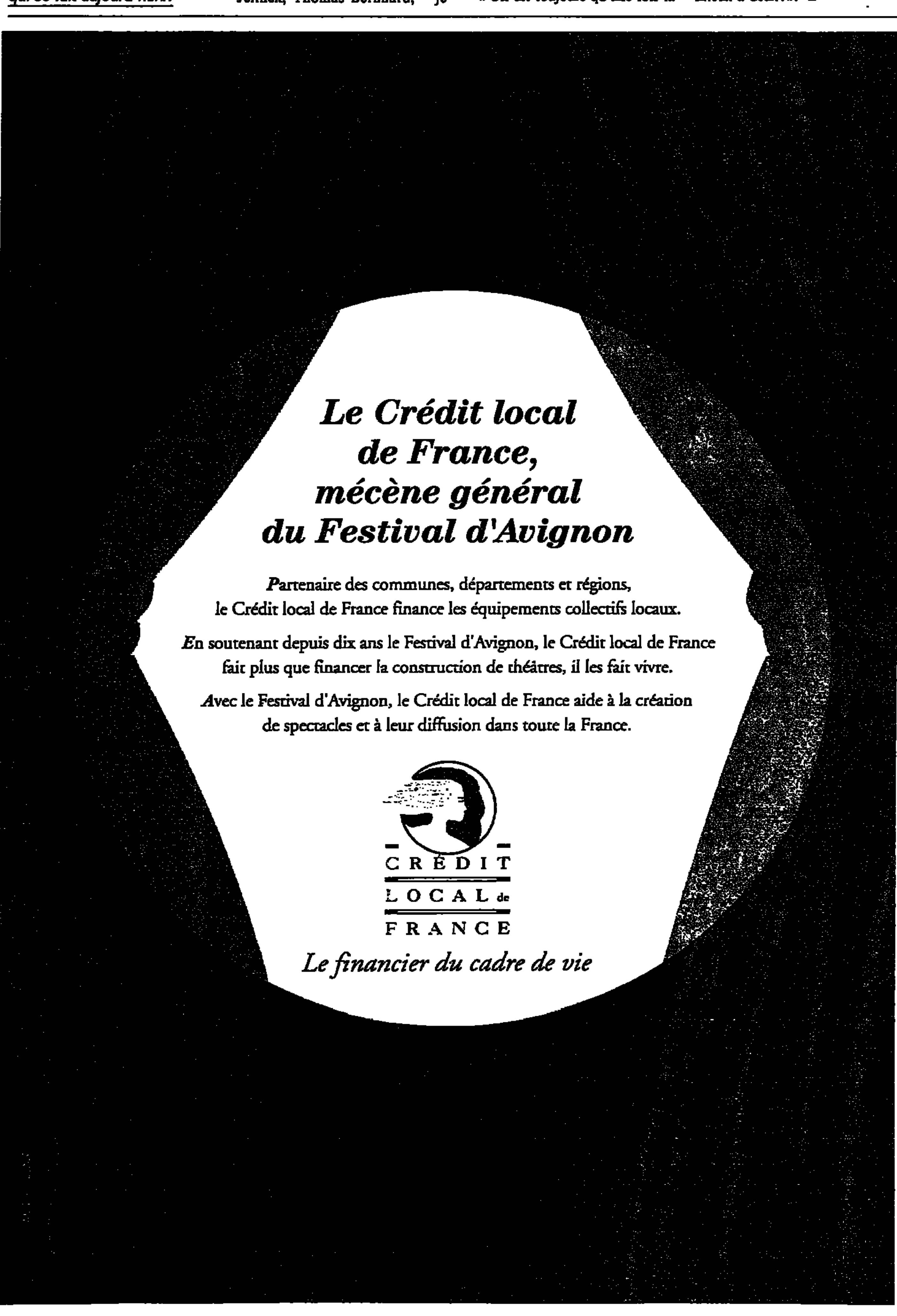
» Le réalisme naturaliste ne m'intéresse pas outre mesure. Pour moi, l'essentiel est cet espace à faire vivre entre soi et les autres. Un espace qui va de l'infiniment petit à l'infiniment grand, sur la terre aussi bien qu'en dehors, de la lie de l'humanité jusqu'aux anges. Je ne suis pas moraliste et ne porte aucun jugement de valeur sur les êtres humains.

» Des comédiens, j'exige qu'ils soient formidables, sinon ils m'ennuient très vite. Il m'arrive avec eux de prendre des risques, comment faire autrement ? Mais je veux être absolument certaine de notre capacité mutuelle à nous brancher sur la même longueur d'ondes. Ça peut devenir pénible pour les autres, mais je préfère travailler « en famille », avec des personnes que je connais bien, qui me connaissent, avec lesquelles il n'est pas nécessaire d'expliquer sans cesse ce que j'ai dans la tête. En répétition, je n'aime pas beaucoup parler, encore moins expliquer.

» On dit toujours qu'une fois la distribution faite et bien faite, les trois quarts du travail sont accomplis. Un spectacle représente pourtant six mois de la vie d'un comédien. C'est énorme. C'est capital. Demander à des êtres de se mettre à nu devant des milliers d'autres êtres, de faire « comme si », peut paraître ridicule, tout en exigeant un investissement effroyablement complexe. Les répétitions sont un moment privilégié, intense. Une bulle fermée, un noyau intime. Puis vient la confrontation avec le public. Après tout, c'est le but, mais c'est différent. Je n'interviens plus et me retrouve dans une position de voyeur, « la chose » étant portée par les acteurs sur le plateau.

» Avant les répétitions, je cherche l'argent de la production. C'est une période où, finalement, je me sens plus « marchand de soupe » que metteur en scène.

» Un spectacle est réussi quand on parvient à parler à quelqu'un, et quand ce quelqu'un sent bien qu'on lui parle. Le théâtre est un perpétuel mouvement d'allers-retours : parler dans le vide, c'est de l'onanisme. L'amour est toujours mieux à deux ! ». ■



AVIGNON 93

SOPHIE LOUCACHEVSKY

Besoin de dire



Pour sa première mise en scène, elle s'attaque à «Madame de Sade», d'André Pieyre de Mandiargue, d'après Mishima, qu'elle fait jouer par des hommes en robe de femme, comme dans le kabuki. De Claudel à Tsvetaïeva en passant par Sirjacq, elle s'attache aux auteurs contemporains. En 1991, elle remplace au pied levé Christian Schiaretti aux Chantiers de Théâtre ouvert. Elle revient cette année à Avignon, bien qu'elle déteste les «nids à profession». Mais elle pense y atteindre toutes les catégories de public. Elle est aussi allée en Roumanie pour travailler. Elle y a rencontré des comédiens. Ils jouent «Six personnages en quête de...», qu'elle présente avec «Mon Pouchkine», du 11 au 19 juillet au Théâtre municipal.

«LE théâtre est la pratique d'un art quotidien, non pas le résultat d'une inspiration qui vous vient une fois tous les deux ans. Mon chemin artistique est pareil à celui d'un peintre qui travaille sur un thème et le décline. Il est perpétuellement en recherche. J'ai toujours pensé qu'un métier se faisait sur la durée d'une vie, et non sur quelques années. Jouer devant les gens, c'est retrouver à nouveau un rapport à la fête. Par rapport aux pays de l'Est, dans une société «bourgeoise» comme la nôtre – en fin de compte, une société de solitude où les gens ne se parlent pas, ne se voient pas, se bousculent, sont agressifs, – tout à coup, on renoue avec les humains, avec le public. Le spectacle est un échange. Je comprends la notion sacrée du théâtre : comme à l'église, quelque chose que l'on partage. Nous souffrons tous de ne plus partager. D'ailleurs, quand tout va mal, le théâtre se porte bien, parce que les gens ont à nouveau besoin de parler, de partager. On l'a vu dans les pays de l'Est, où les acteurs sont devenus des symboles de la démocratie. A une certaine époque, il y avait des «salons», ce devait être un peu semblable, ce devait être bien.

» En ce moment, tout le monde est un peu perdu, la quête d'identité existe chez nous, et pas uniquement dans les pays de l'Est. Quelle est notre identité européenne aujourd'hui ? Le théâtre, c'est comme la psychanalyse : cela ne guérit pas la maladie, mais on sait pourquoi on souffre. Par moments il permet de recoller les morceaux, alors que, seul, on n'y arrive pas. Le metteur en scène serait un psychiatre, dans le sens où, dans la société, les psychiatres n'ont aucune utilité. Le théâtre non plus, c'est pourquoi on en a besoin. Exercer un métier totalement inutile est un luxe extraordinaire. En même temps, la littérature est non seulement utile mais indispensable, et le théâtre est l'un des derniers lieux où l'on défend la poésie. Je suis très fière d'avoir fait connaître Tsvetaïeva. Il n'y a pas plus beau cadeau qu'un livre que l'on adore et que l'on offre à quelqu'un que l'on aime. Dans ce sens-là, le théâtre est tout sauf de la psychanalyse.

» Je dirais de façon très cynique que, grâce à la chute du Mur, on peut enfin renouer avec le «politique», dans le sens de l'échange avec le public, d'une interrogation sociale. Il y a quatre ou cinq ans, le théâtre n'était plus rien ; il était devenu un simple art de la joie. Aujourd'hui, il retrouve du poids, et c'est plus sain.

» L'avantage du metteur en scène, par rapport au comédien, est que «moi» n'existe pas. «Moi» n'a pas d'image. Je n'aime pas, dans notre monde, le rapport narcissique, voire schizophrénique, à l'image. Dans la vie privée, je suis très «moi-je». Avec mon fils, par exemple, je ne cesse de donner mon avis. Quand je suis metteur en scène, j'essaie de ne pas être «moi-je», de ne pas trop donner mon avis. Je revendique cette façon d'être, contre un théâtre qui pendant trop longtemps a imposé son avis. J'aime bien ne pas être «artiste», j'aime travailler comme tout le monde. Même si ce travail est improductif. J'ai commencé par l'architecture : construire des immeubles m'effrayait, parce que les gens auraient vraiment vécu dedans. Après tout, si je rate une pièce, cela ne met pas grand monde en danger. Et puis, cela fait rêver, le côté enfantin, quoi. » ■

DIDO LYKOUDIS

Souvenirs d'exil



PHOTOS ENGUERAND

La dernière fois qu'elle est venue à Avignon, elle était seule en scène, sous la direction de Niko Papatakis, et jouait en grec ancien la légende de Io, la jeune fille séduite par Zeus et transformée en vache. Restant attachée à la tragédie grecque, elle revient présenter «Œdipe à Colone», du 27 juillet au 1er août au Cloître des célestins. En français cette fois, dans la traduction de Leconte de Lisle qu'elle a adaptée. Et elle est devenue metteur en scène. Elle a demandé à des musiciens d'Ethiopie – elle a passé là-bas sa jeunesse – d'accompagner son spectacle. Elle fonce, malgré son trac : «Je suis flattée d'être invitée à Avignon, mais j'ai peur. Je n'ai rien derrière moi, ni devant. C'est quitte ou double.»

«J'AI vécu dans un pays, l'Ethiopie, où les gens que j'aimais étaient dans leur grande majorité noirs. Mon reflet a donc toujours été noir. Adolescente, mes émotions étaient éthiopiennes, mon idéal restait grec – la Grèce, le pays du père, la patrie. A la maison ou en classe, je baignais dans une cacophonie de couleurs et de sons. Il y a des onomatopées, des cris, qui font partie de mon enfance et sont présents dans mes spectacles. S'y ajoute une démarche personnelle solitaire, et difficile aussi, comme par exemple, jouer des spectacles en grec ancien ou travailler sur le terrain entre théâtre et musique.

» Je me vis comme un *outsider*, c'est-à-dire que j'ai l'impression de me trouver sur une trajectoire sans savoir exactement où elle me mène. Tout ce que l'on sait dans ces cas-là, c'est qu'on avance, qu'on est totalement vulnérable, toute référence disparue. J'ai parcouru un très long trajet pour arriver au théâtre que je désire. J'ai quitté la Grèce et suis venue à Paris. Ce choix est mon identité, ce théâtre est mon identité et ma raison d'être quotidienne. Je vis ici depuis si longtemps que ma façon de penser est française. Mais l'exil reste une douleur. Dès qu'une difficulté se présente, on dit *«c'est à cause de la différence»*.

» Cette démarche solitaire et la diversité de mes souvenirs d'enfance me conduisent vers des spectacles soit à un seul interprète, soit à une multitude de personnages. Jamais deux ou trois. Que je sois seule ou que je dirige, le fait de me trouver sur le plateau ou «de l'autre côté» aboutit à un même enjeu : défendre un parti pris dès le départ. Pour qu'un projet aboutisse entre un comédien et un metteur en scène, il faut aller dans le sens du courant, partir sur le même bateau, surtout ne pas essayer de ramer à contre rythme.

» Le théâtre est ancré dans la cité. La forme pure ne lui suffit pas. Il s'appuie sur une réflexion sur l'interprétation, l'espace, le temps, la compréhension, l'émotion, une réflexion qui concerne le public. Le public, il vient chercher des repères de réalité. C'est seulement ainsi que je peux envisager le théâtre, peut-être parce que je n'ai pas de références, pas d'acquis. Personne ne me protège. La seule chose à laquelle je dois m'employer, c'est essayer de ne pas causer trop de dégâts. Une phrase d'Eschyle pourrait constituer ma devise : *«Quand un mortel s'emploie à sa perte, les dieux viennent l'y aider.»*

» Je respecte beaucoup le chant et la musique instrumentale, tous deux font partie de moi, depuis toujours. En revanche, j'ai beaucoup de difficulté avec les mots. Ils ne sont pas naturels, on les apprend, la parole doit être méritée. Mon travail consiste à équilibrer ces deux extrêmes. Certains passages peuvent être psalmodiés, d'autres parlés. Mes spectacles traitent de métissage, de la dichotomie de l'individu, de la dichotomie des conflits entre deux partis, entre la famille et la cité, les exclus et les nantis.

» Il ne s'agit pas de psychodrames en référence à mon propre métissage, mais d'une réflexion en amont. Une réflexion sur la tragédie grecque, sur la philosophie. Je veux pouvoir dire les choses qui me tiennent à cœur, voilà tout, et c'est bien plus important que le lieu où c'est dit. J'ai un côté très boy-scout. Le metteur en scène est un peu un voleur de bonheur, le bonheur des autres. Je dirai aussi que le théâtre m'apporte la joie de pouvoir, de temps en temps, m'adresser aux dieux. » ■

Propos recueillis par CHRISTIAN SIMENC

P H I L I P P E A D R I E N

Famille, famille

Sur la route de Philippe Adrien, il y a une série de passages par Avignon. Le premier, c'est, en 1967, la création de sa pièce, *la Baye*, par Antoine Bourseiller, au Cloître des carmes. Une histoire de famille, autour d'un personnage de mère abusive. Par la suite, Philippe Adrien s'est plus ou moins détourné de l'écriture pour se consacrer à la mise en scène au sein d'un groupe et dans un esprit collectif : *la Douloureuse Mutation des Zupattes* – l'époque voulait ça.

Peu à peu, le groupe est devenu une compagnie. Si la création collective a perdu son sens, reste collectif un travail d'élaboration. La compagnie est un «atelier» qui, au milieu des années 70, crée une suite de spectacles *off limits*, où la représentation d'images mentales tourmentées soutient le texte : *l'Excès*, d'après Georges Bataille, *la Résistance, l'Œil de la tête, Représentation, le Grand Parler*, de Pierre Clastres, *la Poule d'eau*, de Witkiewicz, *l'Amérique*, d'après Kafka... En 1980, Philippe Adrien succédait à Antoine Vitez au



MARC ENGUERAND

Théâtre des Quartiers d'Ivry ; il y restait quatre ans. Mais, finalement, il n'est pas fait pour s'installer. Sinon dans la fonction d'enseignant. Il est professeur au Conservatoire de Paris, un peu comme «chef d'atelier». Il a monté Molière – *Monsieur de Pourceaugnac, Amphitryon*, à la Comédie-Française. Mais sans aucun doute son instinct le porte vers la littérature du vingtième siècle : Heiner Müller, *la Mission* ; Hervé Guibert, *les Aveugles* ; Claudel, *l'Annonce faite à Marie*, comme une histoire de famille.

La famille, toujours. Le groupe. Et le théâtre, dans ses rideaux comme *«dans les jupes de la mère»*. A propos de *la Tranche*, de Jean-Daniel Magnin, qu'il crée au Théâtre des Halles du 27 juillet au 1er août, Philippe Adrien commence ainsi sa présentation : *«Au début, c'est toujours comme ça, il y a la famille quelle qu'elle soit.»* La pièce – publiée par Actes Sud-Papiers – raconte comment s'en évader. Concrètement ou par l'imagination. Philippe Adrien s'en évade par le théâtre, la retrouve dans le théâtre. ■

Ecoutez voir

SAISON 93/94

Solo
de Willy Russel
avec Josiane Balasko

création
Les Marrons du feu
d'Alfred de Musset
Le Dernier sursaut
de Michel Vinaver
Mise en scène de Michel Didym

Gueule de Loup
Chorégraphie de Christine Bastin

Habbe et Meik

O Erotas
Angélique Ionatos

Hänsel et Gretel
Nada Théâtre

Exécuteur 14
d'Adel Hakim
Mise en scène de l'auteur

Juliette

création
Quand même
de Danielle Chinsky
Mise en scène de l'auteur

La Surprise de l'amour
de Marivaux
Mise en scène de Dominique Serron

Monsieur Klebs et Rozalie
de René de Obaldia
Mise en scène de Jacques Rosny

Mister Cendron
Comédie lyrique Jazz
de Michel Postain et Gérard Marais

Un Voyage en Saudade
Traversée musicale et poétique
Avec Marcel Quillévéré

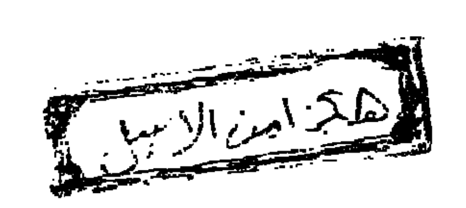
Les Paupières rebelles
Chorégraphie de Jean Gaudin

De nuit alors il n'y en aura plus
de Eugène Durif
Avec la collaboration de Noëlle Renaude
Mise en scène de Catherine Beau

THEATRE DE RUNGIS

ABONNEZ-VOUS

renseignements
45 60 79 00



AVIGNON 93

LA VOLIÈRE DROMESKO, A MONTFAVET

Un arbre géant étend ses multiples bras noueux. Un arbre séculaire, et qui n'existe pas. Pas ailleurs que sous la coupole translucide de la Volière Dromesko. Du 12 au 29 juillet, elle est installée à Montfavet avec un nouveau spectacle.
A la tombée du jour, elle se peuple d'êtres magiques. Comme les vampires, ils ne prennent vie qu'au crépuscule. C'est-à-dire qu'au soleil ils paraissent des oiseaux banals. Et puis, la nuit, le théâtre les saisit, ils jouent à être quelqu'un d'autre. Quelqu'un. Le corbeau cesse de croasser pour écouter un chant, le suivre sur une partition dont il tourne les pages. Le marabout méditatif conduit une procession d'instruments de musique à visages humains...
Pendant la journée, la Volière Dromesko repose. La nuit, elle devient l'antre des métamorphoses. Il doit y avoir quelque part une Circé bénéfique qui donne aux oiseaux des ambitions humaines, et aux humains des ailes. Elle leur permet de réaliser le vieux rêve d'Icare : voler. Et aussi, pareils à des serpents, de s'enrouler autour des branches tortueuses, de s'y suspendre,

Dans l'antre des métamorphoses

et de danser sur un fil.
« Nous faisons de l'anthropomorphisme à l'envers », disait Igor, prince des lieux, amoureux d'une Europe centrale complètement fantasmée. Quand il était un Zingaro, il avait imaginé une sorte de cabaret poussiéreux, mystérieux, voguant dans le no man's land des temps sans repères. On y servait des liqueurs étranges, que l'on boit encore ici, à la Volière. Igor n'a pas non plus abandonné les chevaux pour les oiseaux. Ils sont là toujours, les sauvages, galopant en phase avec les cris rauques d'Igor.
Quand le soir tombe sur la Volière Dromesko, tout devient possible. On vit en état d'apesanteur. *Vertiges* s'appelle le nouveau spectacle. Les sauts périlleux, les contorsions les plus compliquées, semblent monnaie courante. Qu'un Pégase vienne trottiner autour de la piste, qu'un Lindbergh poète s'empêtre dans une invraisemblable machine à voler digne de Léonard de Vinci, quoi de plus normal ? Ici est la forêt enchantée d'Igor, venu du théâtre de rue en passant par le Cirque Alligre, dont il fut fondateur *avec son frère Branlo, et Bartabas.*
Depuis, avec ses oiseaux, il a pas mal voyagé. Comme un être humain aux pieds lourds, comme un cheval ailé, un oiseau migrateur, comme un poète. ■



PHOTOS MARC ENGUERAND

Ecoutez voir

SAISON 1993 / 1994

Threepenny LEAR
William Shakespeare / Bernard Sobel
avec le soutien du Conseil Général des Hauts-de-Seine
15 septembre - 24 octobre

ESCLAVES DE L'AMOUR
Knut Hamsun / Marc François
dans le cadre du Festival d'Automne à Paris
16 novembre - 5 décembre

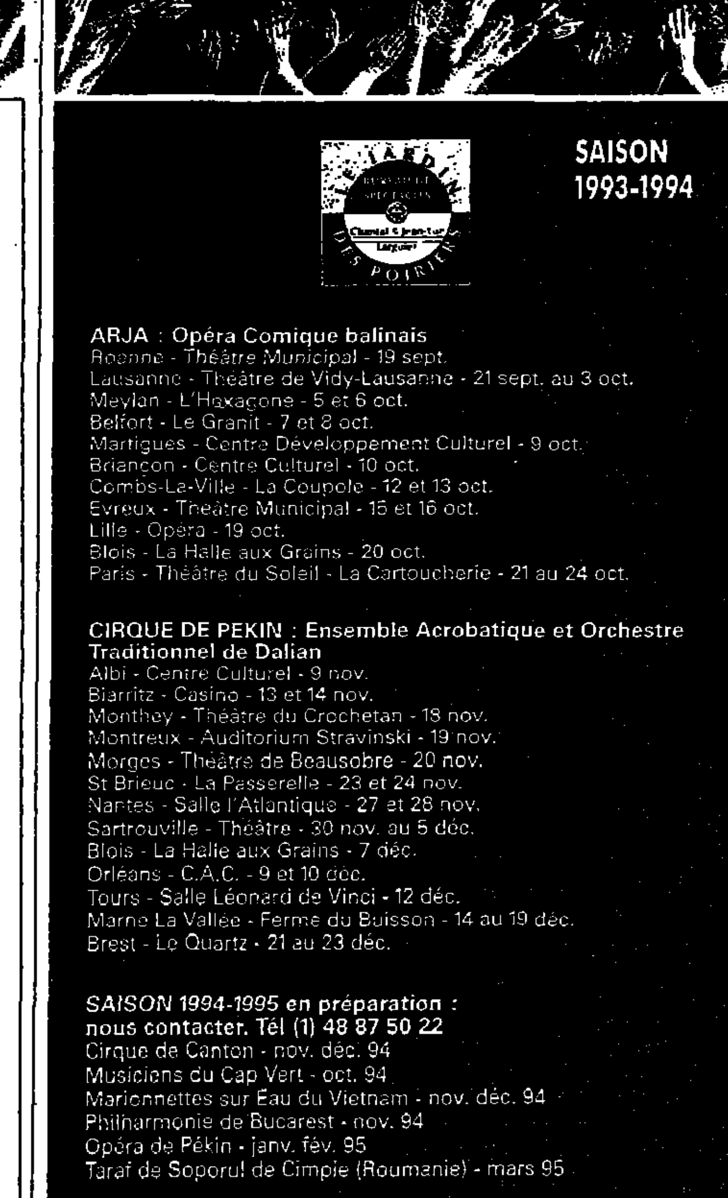
LE CONTE D'HIVER
William Shakespeare / Stéphane Braunschweig
7 janvier - 6 février

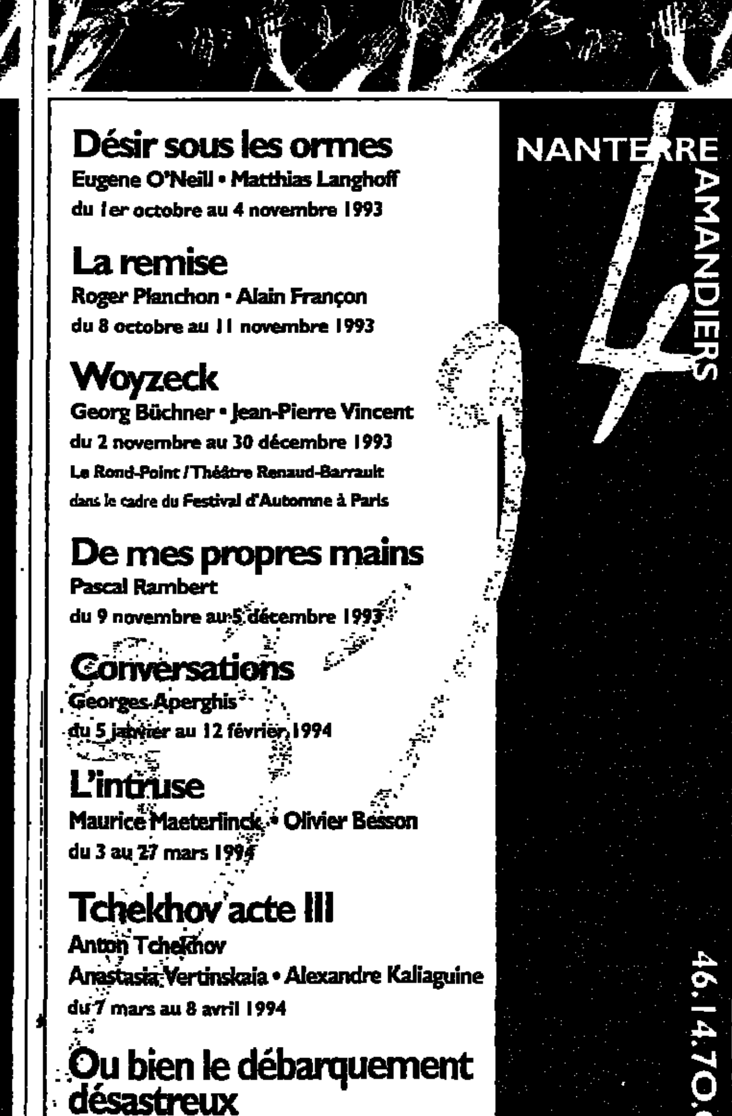
LES GÉANTS DE LA MONTAGNE
Luigi Pirandello / Bernard Sobel
8 mars - 10 avril

CHVÉIK AU TERMINUS DU MONDE
Wladislaw Znorko / Cosmos Kolej
3 mai - 5 juin

Travaux d'école -juin 1994

THÉÂTRE DE GENNEVILLIERS - CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
Direction Bernard Sobel
41 avenue des Grésillons 92230 Gennevilliers
Métro Gabriel Péri
47 93 26 30





AVIGNON 93

RĒGIONS
CRĒATION


MICHEL SARTI/ENGUERAND

Bruno Boëglin.

« PAN THEODOR MUNDSTOCK », SALLE BENOIT-XII

BOËGLIN INSTANTS FULGURANTS

Bruno Boëglin est né à Lyon, il y a une bonne quarantaine d'années, et semble n'avoir pas changé depuis son adolescence. Il est voyageur, explorateur de textes rares. Voilà quinze ans, il a lu le roman d'un auteur pragois, Ladislav Fuks : « Pan Theodor Mundstock ». L'histoire se passe en 1941, il pleut, c'est l'automne, et M. Mundstock danse avec ses fantômes.

NE demandez pas à Bruno Boëglin si *Pan Theodor Mundstock* est son trente-troisième ou trente-cinquième spectacle. Les rétrospectives l'indisposent : il ne cultive pas plus les chiffres que les lauriers ou les regrets. Son « parcours » ? Le seul dont il parle volontiers est son dernier voyage au Nicaragua, en pirogue entre deux murailles végétales où il aimerait braquer un jour ses projecteurs, pour offrir aux Indiens riverains le plus beau spectacle du monde. Son « œuvre » ? Pour lui, quelques fragments réussis, par-ci par-là, dit-il ; quant au public, il espère seulement lui avoir laissé *« une agréable sensation de nostalgie »*.

Les souvenirs de ces vingt-cinq ans de théâtre de Bruno Boëglin sont impressionnistes, en effet ; et discontinus. Il s'en dégage moins un style, une ligne, un propos dominant, qu'un pointillé d'images, d'émotions. La table d'un pique-nique sur un tapis de feuilles mortes dans *Dracula*. La danse de mort d'un travesti obèse qui tourne en rond avant de s'écrouler dans *Yvonne princesse de Bourgogne*. Une fille qui se penche au-dessus du vide dans *Salinger* sur une passerelle fragile, tout là-haut, près des cintres. Et encore la fête crépusculaire d'*El Farolito*, à l'époque où il commençait à se sentir travaillé par l'Amérique latine et adaptait *Au-dessous du volcan*. Sans oublier le défilé des cadres vides figurant les chefs-d'œuvre du Prado dans *la Novia*...

Bruno Boëglin pourrait ajouter quelques-uns de ses moments préférés à lui : le chef d'orchestre battant la mesure pour diriger la mer dans *Septem Dies* ; le dernier départ d'Aliocha soudain vieilli dans *les Frères Karamazov*. A moins qu'il ait fini par oublier ces anciens souvenirs. Le théâtre, de toute façon, lui semble d'autant moins *« un exploit »* qu'il en vit depuis trop longtemps : son père, Jean-Marie Boëglin, fut associé aux premiers travaux de Roger Planchon, et lui-même n'avait pas dix-huit ans (en 1968) quand il a monté son spectacle inaugural, *Jacques ou la soumission*, de Ionesco, dans une maison des jeunes du quartier de la Mouche, à Lyon.

Trois ans plus tard, voyant par hasard sa vision très expressionniste du *Charles XII*, de Strindberg, en pleine mode brechtienne, Antoine Bourseiller claironnait l'avènement d'un nouveau *« BB »* entre Rhône et Saône... Reconnaissance qui lui valut une certaine gloire, mais non un lieu de travail : la ville de Guignol préféra laisser tomber en ruines l'ancien théâtre de variétés au nom prometteur, l'Eldorado, qu'il avait squatté, et BB est demeuré jusqu'à ce jour un Lyonnais nomade, rêvant de poser ses pénates à Managua ou Tanger.

On a pu penser, d'abord, qu'il préférait les images aux acteurs. Patrice Chéreau n'était pas loin : il l'avait précédé sur la scène du TNP, où Roger Planchon finit par accueillir de temps à autre ce *« poète de la scène »* découvert par d'autres. Et puis voilà que les temps forts ont été dus, de plus en plus souvent, à la magie d'une interprétation : au silence de Michèle Marquais dans *El Asentamiento* ; à la bizarre mélopée de Bruce Myers dans *Titus Andronicus* ; au détachement un peu mécanique de Marie-Paule Laval dans *Gertrud*.

Il avait beau donner des angoisses, par ses doutes et ses atermoiements, aux comédiens en mal de direction autoritaire, le malaise dans lequel il les plongeait produisait des miracles. Jusqu'à ce presque insoutenable chant de joie et de douleur de Michèle Goddet dans *Jackets*, d'Edward Bond, histoire de rappeler que l'art de Bruno Boëglin n'a pas grand-chose à voir avec le bon goût et la mesure.

Quand il lui arrive d'apparaître lui-même en scène, que ce soit dans *la Maison Cornu*, de Wladyslaw Znorko, ou dans ses propres spectacles, il accomplit des choses renversantes avec sa silhouette maigrichonne, sa voix de tête et son faciès de gamin fort en maths, et que les *war-games* informatiques empêcheraient de dormir. Peut-être parce qu'il se retrouve alors, à son tour, au bord du vide, et qu'il ne saurait faire semblant de sauter : au bout de vingt-cinq ans de théâtre, Bruno Boëglin n'a toujours pas appris à faire semblant.

BERNADETTE BOST

Ecoutez voir

93 MC93 94
BOBIGNY

The Winter's Tale / Le Conte d'Hiver
WILLIAM SHAKESPEARE / ADRIAN NOBLE
ROYAL SHAKESPEARE COMPANY
26 SEP → 2 OCT

Académies d'Art Dramatique de Zagreb et de Sarajevo Ecole du TNB
5 → 10 OCT

The Cave
STEVE REICH / BERYL KOROT
21 → 24 OCT

The Persians / Les Perses
ESCHYLE / PETER SELLARS
9 → 28 NOV

Peau d'Ours
HENRI CALET / CHRISTIAN COLIN
23 NOV → 23 DEC

Boby
BOBY LAPOINTE
JEAN-LOUIS HOURDIN
5 → 30 JAN

Claustrophobia Gaudeamus
THEATRE MALY / ST PETERSBOURG
LEV DODINE
11 JAN → 20 FEV

La Métamorphose
FRANZ KAFKA
MARCELA SALIVAROVA BIDEAU
8 MARS → 3 AVR

Hygiène de l'Assassin
AMELIE NOTHOMB
GERARD DESARTHE
4 MARS → 2 AVR

RENSEIGNEMENTS - ABONNEMENTS 48 31 11 45

« CHVEIK AU TERMINUS DU MONDE »

ZNORKO DE CRICOTAGE EN GOULASH

Wladyslaw Znorko vient de Lyon, lui aussi, mais il est né plus au nord. De parents immigrés polonais, comme le souligne son pseudonyme. Un jour, il a trouvé la ville sur sa route et y a planté sa tente. Il voyage dans l'âme slave, aux frontières des cultures, sans vouloir choisir ni s'installer. Il parle avec la musique des langues, avec des images mystérieuses comme des souvenirs sur photo. Un train, la guerre, des blessés... Il a rencontré le brave soldat Chveik, et son auteur, Hasek – un Pragois, encore, – et a inventé « une fin possible au roman ». C'est « Chveik au Terminus du monde », salle Benoît-XII, du 11 au 18 juillet.

WLADYSLAW ZNORKO est un des rares hommes de théâtre français issus de l'art-performance. Adolescent, il a beaucoup rêvé en lisant les récits des happenings de John Cage et des « cricotages » de Tadeusz Kantor. Avec une petite préférence pour le second de ces maîtres, forcément, puisque cet enfant d'immigré est né, selon sa propre formule, *« dans la banlieue de Roubaix, c'est-à-dire en Pologne »*.

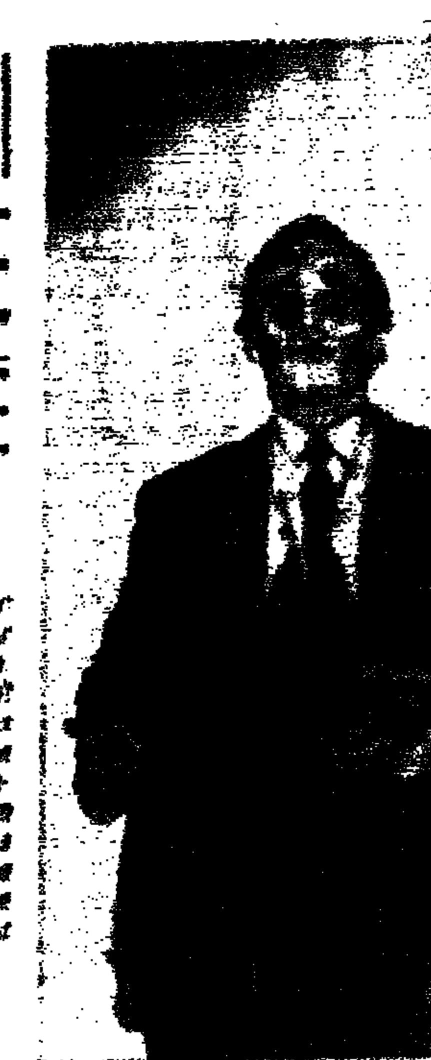
Une de ses premières interventions plastico-scéniques – apparition de l'artiste dans un sac postal, au pied des boîtes aux lettres d'un immeuble – se référait ostensiblement aux *Emballages* du Cricot, la compagnie de Kantor. Cela se passait à Martigues, pendant l'été 1981. Il avait vingt-trois ans. Auparavant, il avait fait ses classes à Lille, s'initiant à la mise en scène pour une troupe de jeunes handicapés mentaux. Des photos de ses travaux ont séduit Jean-Marie Lamblard, alors directeur du Festival de Martigues. Znorko a pris le chemin du Sud avec son amie Sylvie Bronsart, et le couple, entre deux interventions postales, s'est installé sous un pont : lui assis devant un jeu d'échecs, en tête-à-tête avec un coq empaillé ; elle gisant à ses pieds, enveloppée dans des mètres de ce ruban rouge et blanc qui sert à baliser les chantiers.

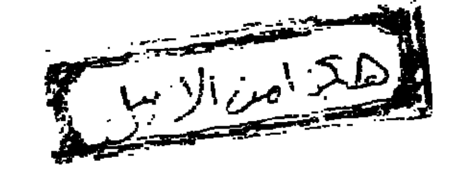
De retour à Lille, on allait les retrouver un beau jour, au petit matin, sur une pelouse du centre-ville, vêtus d'étranges costumes futuro-archaïques. Ils simulaient un atterrissage d'ovni. L'engin, bricolé par leurs soins, était le prototype de ce *« train du Cosmos »* au nom polonais qui allait présider aux destinées de leur compagnie, le Cosmos Kolej. Simplement, il se déplacerait désormais sur rails en crachant force vapeur.

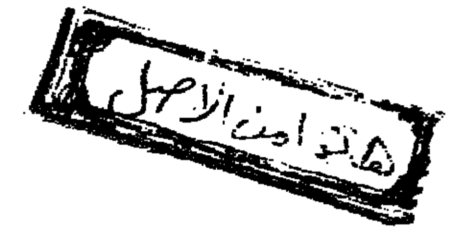
Comment sont-ils arrivés à Lyon ? Znorko explique cet arrêt sur l'axe nord-sud par une panne d'essence. Le fait est que ce grand voyageur mental a rencontré parfois des pompistes (et des contrôleurs de la SNCF) rétifs à son charme. A moins qu'il ait été séduit par la légende de la Cour des voraces, haut-lieu croix-roussien des luttes ouvrières reconverti en citadelle interethnique, où il a trouvé un logement.

D'autres auraient jugé l'atmosphère lyonnaise peu propice aux beaux-arts. Znorko, lui, n'avait pas

CHIARETTI
CENTRE
LA CITÉ







« 1919-1924, L'EUROPE DES AVANT-GARDES », AU THÉATRE MUNICIPAL

SCHIARETTI AU CENTRE DE LA CITÉ

Il est vif et brillant parleur. Il a tout fait, garçon de courses au Festival d'Automne, professeur d'art dramatique, acteur et metteur en scène. Rien de ce qui appartient au théâtre ne lui paraît étranger. Christian Schiaretti est aventureux comme il faut l'être pour prendre en charge une ex-maison de la culture devenue centre dramatique à la dérive, et pour y installer à demeure douze jeunes comédiens avec lesquels il a monté quatre pièces féroces réunies sous le titre : « l'Europe des avant-gardes » (1). Quatre pièces d'un « temps de dérèglement où tout paraissait possible ».


MARC ENGUERAND

« L'Homme, la Bête et la Vertu », mise en scène de Christian Schiaretti.

« PASSER d'une minisalle à un mastodonte représentait un pari intéressant, mais le problème est complexe, *dit Christian Schiaretti*. Cela dit, je ne suis pas le seul à devoir gérer un lieu multiple. J'avais déjà participé à l'expérience du Quai de la Gare – immense hangar à faire vivre – qui a été brève, car l'endroit était trop lourd à manœuvrer. De plus, à Reims, j'avais déjà travaillé, je connaissais, je croyais connaître. Ma grande surprise a été la fatalité architecturale, les distances à parcourir, l'inertie d'un bâtiment où aller d'un point à un autre prend dix minutes, où aucune aide technique ne vient pallier ce type d'inconvénient.

» Quand on arrive, on est tout fier et on proclame : « Vous allez voir ce que vous allez voir. » Seulement, le bâtiment est construit sur les rêves du « théâtre populaire », censé rassembler chaque soir un millier de personnes, y compris dans une ville moyenne comme Reims. En fait, alors que les années 70 regorgent de salles nouvelles – ainsi les Cartoucheries au Bois de Vincennes, – pendant la décade suivante, on n'en a pas créé beaucoup. Certaines institutions en ont aménagé, mais, d'une façon générale, nous avons dû nous adapter à des lieux qui ne correspondent plus tellement aux nécessités présentes. On arrive, on s'installe et on est tributaire d'un héritage.

» La Comédie de Reims a d'abord été « l'Espace André-Malraux, Maison de la culture ». Un espace qui, dans sa forme et dans son fond, n'a pas été conçu pour créer du théâtre. Du coup, il y a toute une rééducation du lieu à accomplir, à l'intérieur comme à l'extérieur. Pour l'extérieur, nous savons que nous avons réussi lorsque que quelqu'un qui ne vient pas chez nous connaît notre adresse. D'autre part, nous avons dû faire comprendre que la Comédie de Reims n'était pas ouverte tout le temps à tous les vents, bien que l'on y travaille sans cesse. Parfois, je rêve du théâtre grec et de son rythme : trois représentations par an devant la population tout entière...

» Pour l'intérieur, la première difficulté est de rendre fiable son aventure personnelle, de bien l'intégrer, de façon à ce qu'elle aille au-delà de la durée du contrat. A Reims, les directeurs ont rarement excédé la durée d'un contrat. Vis-à-vis du personnel permanent, je me suis donc inscrit dans l'alternance : dès mon arrivée, on savait que j'allais partir. La réaction est normale, je ne reproche rien à personne, pas même à moi. Mais en cours de route je m'en suis rendu compte : je ne suis pas chez moi, je suis locataire. Moi-même, je me suis installé dans la discontinuité. D'où la nécessité de se monter combatif, ce qui finalement s'avère positif.

» Très rapidement, on prend conscience de ses failles. Très rapidement aussi, on se trouve amené à interroger la faillite urbaine. Pendant des années, on a cru pouvoir décentraliser la cité. Aujourd'hui, se réapproprier le centre-ville est indispensable. Nous, nous en faisons partie, nous sommes privilégiés, et du coup, géographiquement et culturellement, nous nous retrouvons séparés de toute une population. Je ne peux pas l'affirmer, c'est quelque chose que je ressens et qui, à mon avis, marque l'échec d'une idée de théâtre public, déjà sérieusement endommagée par les mouvements des années 68-70. Une idée remise en cause à l'époque pour laisser la place à l'inédit, au neuf, mais cela ne s'est jamais produit.

» Nous œuvrons à créer une complicité relationnelle entre spectateurs et acteurs. Ainsi, nous allons jouer dans les lycées. Avec les étudiants, les contacts sont plus lâches. Reims est près de Paris, et, surtout, le campus est loin du centre-ville. Une fois de plus, on se heurte à une décentralisation mal pensée, en rupture avec ce que nous pouvons proposer. Parfois, j'ai l'impression que je ne verrai jamais l'autre côté du versant. Le prix des places est également un handicap. Il est pourtant très bas : 110 F à plein tarif, entre 45 F et 50 F avec les différentes possibilités de tarifs réduits. Penser que l'on peut dépenser telle somme pour un match de foot mais pas pour le théâtre reflète une attitude culturelle. En France, on croit encore à la culture gratuite pour tous. Notre budget publicitaire étant léger, nous devons foncer, militer, trouver de véritables relais : la pénétration dans un lycée tient à deux ou trois individus. Nous aurions à gérer une seule salle de quatre cents places, nous le ferions dans l'aisance, mais ce n'est pas le cas et nous n'avons pas les moyens d'aménager les lieux.

» A Avignon, je suis content de me trouver au Théâtre municipal, de présenter mes spectacles dans un endroit fait pour ça. Je suis franchement ravi, parce que ça se passe l'été, pendant les vacances. C'est une calamité, les vacances. Si nous n'y prêtons pas attention, nous allons bientôt devoir coincer nos programmes entre les petites et les grandes, entre les fêtes et Pâques... En lui-même, le Festival ne modifie pas ma pratique. Il arrive quasiment à la fin de mon premier mandat, d'une première expérience, que j'espère poursuivre : j'ai eu juste le temps d'émerger. Mais je me sens moins angoissé, moins lié à ma petite personne. J'ai compris que je ne pouvais pas tout faire. »

C. G.

(1) L'ensemble comprend deux créations, *les Mystères de l'amour*, de Vitrac, du 22 au 26 juillet, *la Poule d'eau*, de Witkiewicz, du 29 juillet au 2 août, plus *l'Homme, la Bête et la Vertu*, de Pirandello, et *la Noce chez les petits-bourgeois*, de Brecht. Le tout au Théâtre municipal. L'intégrale est donnée en continuité pendant la nuit du 27 au 28 juillet, à partir de 19 heures.

TERMINUS

ZNORK[O]
DE CRICOTA[...]
EN GOULA[...]


MARC ENGUERAND

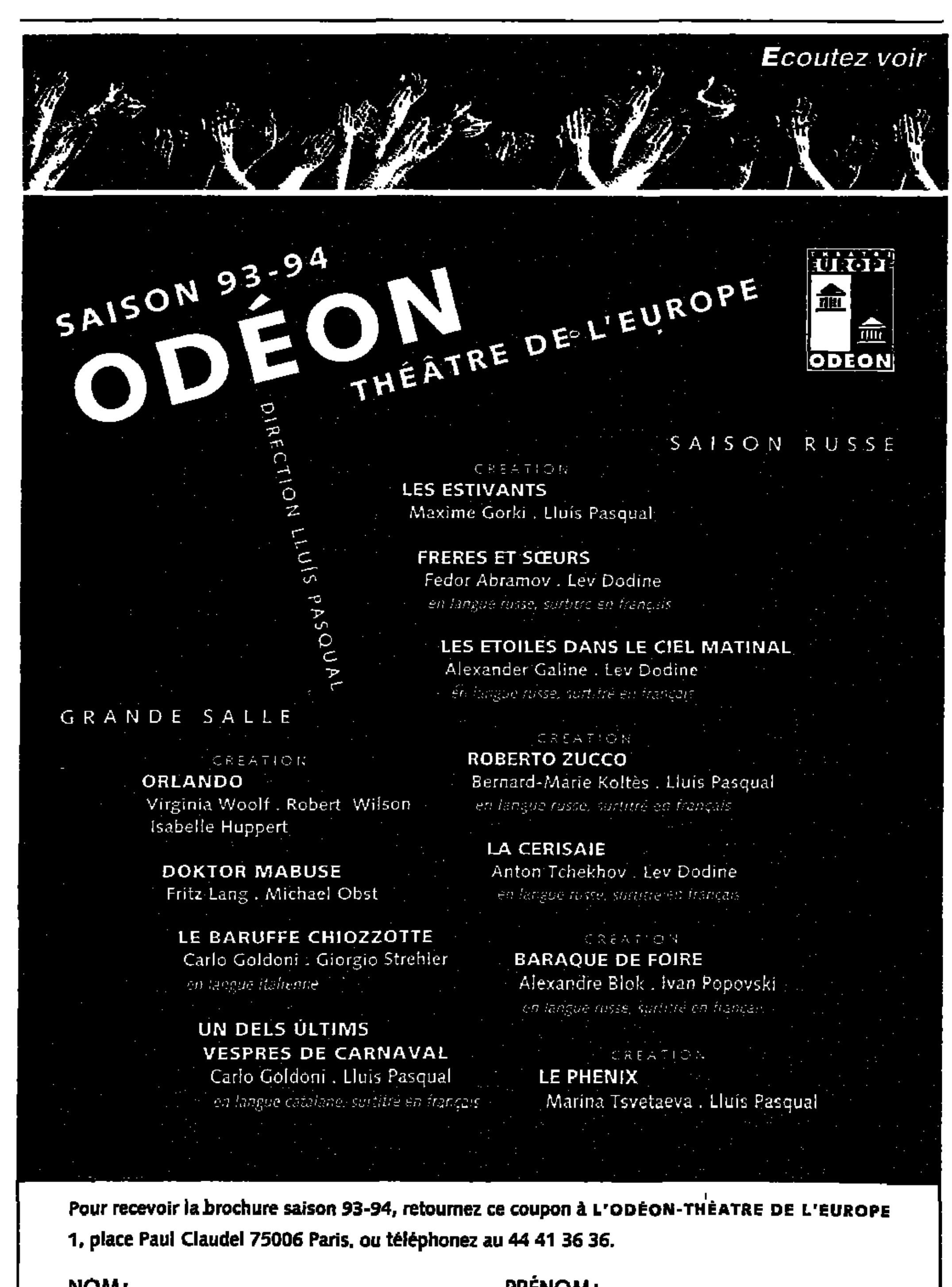
Wladyslaw Znorko.

besoin de grand-chose pour être heureux : un squatt délabré où élever quelques poules et entreposer un bric-à-brac de vieux vélos, berceaux rouillés et débris de ferraille pouvant servir à la construction de machines ferroviaires. Les subventions, principale occupation de ses pairs, il n'y pensait même pas. Quand il avait trois sous, il inventait des fêtes pour ses amis, comme ce *« goulash du soldat »*, partagé un jour de grand froid dans un wagon oublié sur une voie de garage, qui s'inspirait (déjà) d'un épisode de l'histoire de Chveik.

Désormais lyonnais – entre deux tournées dans son Nord natal, en Pologne ou en Espagne, – le Cosmos Kolej est devenu ce théâtre de l'inconscient, épique et symbolique à la fois, où les acteurs n'ont presque pas besoin de paroles pour faire revivre, spectacle après spectacle, les exodes du siècle. Très proche d'abord de l'esthétique de Kantor – dans *Berlin Ballet, « pièce pour deux tutus et un soudeur à l'arc »* avec mariée chiffonnée et soldats perdus, – Znorko a peu à peu forgé son propre langage, son propre univers plastique. A coup de signes récurrents, comme les trains invisibles et les fenêtres aux vitres brisées, il a accommodé à sa façon mythes populaires et références littéraires.

Quant au sens de ses spectacles, il n'est pas aussi obscur qu'on pourrait le croire. Qu'il revisite *le Sanatorium du croque-mort*, de Bruno Schulz, ou *les Saisons*, de Maurice Pons, qu'il s'aventure dans l'univers d'Alexandre Vialatte ou, récemment, d'Alain-Fournier, Znorko traverse chaque fois les brumes d'entre éveil et songe, pour faire revivre l'errance d'un individu ou d'un groupe à la recherche d'une communauté. Vieille hantise d'une enfance « déplacée », entre deux langues et deux pays? Peut-être, mais Znorko n'est pas de ceux qui se complaisent dans l'autobiographie. Il ne puise dans sa mémoire que pour communiquer aux autres, Polonais, Français ou Catalans, l'envie de bâtir un monde où les Chveiks ballottés de frontière en frontière se retrouveraient pour partager goulash et cultures.

B. B.



AVIGNON 93

« ADAM ET EVE », DANS LA COUR DE L'HOPITAL SAINTE-MARTHE



SOPHIE STEINBERGER/ENGUERAND

« Adam et Eve », mise en scène de Charles Tordjman.

TORDJMAN L'UTOPIE POLITIQUE

C'est un homme doux au regard aigu, avec des rêves généreux et une lucidité ironique. Il ne fait pas beaucoup de bruit et travaille énormément. Dramaturge au Théâtre populaire de Lorraine (« jeune compagnie » jusqu'en 1991) dont il devient codirecteur avec Jacques Kraemer, puis directeur, Charles Tordjman, est depuis le 1er janvier 1992 à la tête du Centre dramatique national de Nancy. Il présente « Adam et Eve » de Boulgakov du 10 au 18 juillet dans la Cour de l'hôpital Sainte-Marthe.

« AVIGNON ? Un mythe, un lieu inscrit dans l'Histoire, le lieu de la grande passion, avec une fébrilité, avec l'excitation du plein air. A Avignon comme à Nancy, *dit Charles Tordjman*, nous avons l'impression d'être des artisans perpétuant la « Tradition ». Et si je me montre naïf, ce n'est pas grave.

» Le Festival de Nancy a marqué la ville, même si, à l'époque, une grande partie du public venait d'ailleurs, était presque aussi international que les troupes y participant. C'est pourquoi nous avons commencé à gagner notre pari : miser sur la curiosité en ne donnant que des créations contemporaines. Venant de Thionville, je suis arrivé à Nancy il y a un an et demi. Nous avons présenté un seul classique au Grand Théâtre (*l'Avare*, par René Loyon) et n'en prévoyons aucun pour la saison 1993-1994. Le public, nous allons vers lui, par les moyens habituels ou par le biais du « théâtre d'appartement » : de courtes pièces jouées chez les gens qui l'acceptent et qui parfois aussi le demandent. Nous les rencontrons, nous leur parlons, c'est irremplaçable.

» Les nuits de pleine lune, nous organisons des manifestations pas forcément théâtrales, par exemple la projection en plein air du *Golem* accompagné en direct par Amy Flamer – il a fallu deux séances de suite tant il y avait de monde. Un peu autrement, avec un peu moins d'illusions et davantage de doutes, nous retournons à ces activités d'accompagnement que l'on a appelées « action culturelle ». Ces types de contact ne sont envisageables que dans une ville à dimension humaine. Nous en avons besoin, et pas uniquement pour faire venir les spectateurs.

» J'ai toujours été très lié dans ma tête à l'envie de changer la société, au vieux mot d'ordre de Mai 68 : faire du théâtre pour aider à changer la vie. J'y suis revenu parce que le monde s'écroule de partout. J'aimerais retrouver l'extraordinaire générosité de ceux qui voulaient partager leur savoir, leurs biens. Tout n'est pas à jeter dans les rêves soixante-huitards. N'étant ni un scientifique, ni un historien, je ne saurais pas comment poser les bonnes questions. Mais je sais que je n'ai pas envie de laisser tomber.

» D'une certaine façon, c'est pourquoi je monte *Adam et Eve*, de Boulgakov. Parce que je m'intéresse à ce que l'on pourrait appeller l'utopie politique. L'histoire se passe après un cataclysme nucléaire, il y a six millions de morts et six survivants, certains sont restés communistes, ils sont fous et touchants. Le personnage même de Boulgakov m'intrigue : il est resté en URSS, comme ces écrivains restés en RDA, Christoph Hein, Volker Braun, Heiner Müller... Je suis certain qu'ils auraient pu partir, Boulgakov également. Il espérait toujours un communisme radieux, c'est ce que dit sa pièce. En fait, j'ai demandé à Bernard Noël de la reprendre et d'écrire un dernier acte – très noir – dans lequel on se demande pourquoi ça ne marche pas. Je vais monter Brecht aussi, *l'Opéra de quat'sous*. Là, ce sont les comédiens qui m'en ont parlé.

» Je travaille régulièrement avec les mêmes acteurs, mais il n'y a pas de troupe à Nancy, pas d'équipe permanente, je n'en ai pas les moyens et je ne le souhaite pas. Je regarde plutôt vers le « collectif », façon TNS, au temps de Jean-Pierre Vincent, adapté au présent. Un système qui n'a rien de démocratique, finalement, mais qui peut permettre de conjuguer continuité et souplesse. L'institution est tellement prompte à se figer dans sa lourdeur... Je ne la conteste pas, je la voudrais au contraire plus forte, mais moins concentrée. Ainsi, en Lorraine, en plus de Thionville avec Stéphanie Loïk et de Nancy, il devrait y avoir quelque chose à Metz, j'aimerais y voir Michel Didym. Ensemble, on pourrait vraiment faire vivre la région... On construit merveilleusement bien en province, mais on y devient plus facilement « un notable », surtout avec une situation de quasi-monopole qui engendre une charge énorme : s'occuper des compagnies, des amateurs, fonder – parce que ça n'existe pas – des stages techniques. Je n'y suis pas obligé mais j'y tiens : d'une part, le développement du public passe par la formation, d'autre part, être forcé d'aller piocher à Paris pour les maquillages et les costumes par exemple, est idiot.

» Le cursus qui irait de la jeune compagnie au théâtre national, en passant par le centre régional et national me semble une aberration. D'abord, nous ne devrions pas rester dans le même circuit plus de huit à dix ans. Savoir que nous travaillons sur une durée moyenne modifierait singulièrement les mentalités, cultiverait le goût du risque, nous permettrait davantage de spectacles bricolés, en tout cas moins installés, plus ouverts. Sur le plan matériel, sur le plan artistique, nous avons besoin d'inquiétude, nous ne devons pas renier notre fragilité. Nous fabriquons du théâtre, des souvenirs, du vent. Nous ne sommes propriétaires de rien. »

C. G.

P H I L I P P E C A U B È R E

L'Acteur



MARC ENGUERAND

Un acteur qui n'a peur de rien raconte son « roman » en onze épisodes. L'acteur, nommé ici Ferdinand Faure, raconte la vie de Philippe Caubère. Ou réciproquement. Toujours est-il que la vie en question se passe en grande partie au Théâtre du Soleil, auquel Philippe Caubère a longtemps appartenu. Il a joué *l'Age d'or*, il a été Molière dans le film d'Ariane Mnouchkine, il a mis en scène *Dom Juan* dans la Cartoucherie d'à côté, il est parti, mais on ne coupe pas le cordon simplement en s'en allant. Surtout quand il s'agit de se séparer d'Ariane. Une telle personnalité vous marque profondément. Philippe Caubère a joué *Lorenzaccio* dans la Cour d'honneur, et connu un cuisant échec. Il a tourné *le Château de mon père* et connu un grand succès. Il est vrai que la Provence est son pays natal. Exploitant sa faconde méridionale, il raconte tout. Il joue tout le monde, y compris lui-même. Exercice périlleux qui, peut-être, lui a permis de se retrouver. Il a squatté le Cloître des carmes pendant toute la durée du Festival, du 9 juillet au 2 août. Encore une fois, rien ne lui fait peur. Ensuite, il promènera les onze péripéties de son *Roman d'un acteur*, « épopée burlesque » – plus, en prologue, *la Danse du diable*, histoire de son adolescence – dans toute la France.

du 22 sept. au 16 oct.
Giovanna Marini

du 6 au 30 oct.
Les suppliantes
d'Eschyle
Mise en scène Miloud Khetib

du 2 nov. au 5 déc.
La conquête du pôle sud
de Manfred Karge
Mise en scène
Stanislas Nordey

du 12 nov. au 12 déc.
Tempête sur le pays d'Egypte
d'après la vie et l'oeuvre d'Anton Tchekhov et de Mikhaïl Boulgakov
de Pierre Laville
Mise en scène
Jean-Claude Fall

les 18, 19, 24 déc.
Africolor

du 18 janv. au 19 fév.
Agnès
texte et mise en scène de
Catherine Anne

du 11 janv. au 13 fév.
Antigone
de Sophocle et de Garnier
Mise en scène Yaël Bacry

du 2 mars au 2 avril
Où vas-tu Jérémie ?
de Philippe Minyana
Mise en scène Edith Scob

du 8 mars au 9 avril
Pylade
de Pier Paolo Pasolini
Mise en scène
Stanislas Nordey

du 2 mai au 20 mai
Enfantillages
Festival pour petites et grandes personnes

TGP SAINT DENIS
saison 1993-1994
42 43 17 17

Le Monde
HEURES LOCALES
UN BOL D'AIR FRAIS CHAQUE WEEK-END, AVEC LA VIE DES RÉGIONS ET DES VILLES DE PROVINCE
Chaque samedi dans le *Monde* daté dimanche-lundi

Pour conserver la mémoire du Festival, souscrivez à :
L'ALBUM D'AVIGNON
1 9 9 3

Pour la troisième année consécutive, Le Monde-Editions publie l'Album du Festival d'Avignon. Ainsi se constitue peu à peu la mémoire écrite et visuelle de ce moment privilégié. Jusqu'au 31 octobre 1993, nous vous proposons d'acquérir cet ouvrage, réalisé sous la direction de Colette Godart, largement illustré, au prix exceptionnel de 100 francs, soit en librairie (au début du mois de septembre), soit en le commandant directement, dès aujourd'hui, auprès du Monde-Editions. Vous pouvez également retrouver l'émotion d'Avignon en complétant votre collection avec les albums de 1991 et de 1992.

BULLETIN DE COMMANDE
M., Mme : ....
Adresse : ....
Je souhaite recevoir :
► **l'Album du Festival d'Avignon 1993** au prix exceptionnel de 100 F (jusqu'au 31-10-1993) au lieu de 130 F. Je commande .... exemplaire(s) × 100 F = ... F
Je suis également intéressé(e) par :
► **l'Album du Festival d'Avignon 1992**
Je commande .... exemplaire(s) × 130 F = ... F
► **l'Album du Festival d'Avignon 1991**
Je commande .... exemplaire(s) × 120 F = ... F
Frais de port (jusqu'à 3 exemplaires commandés) .... 15 F
Total .... F
Chèque à adresser à l'adresse suivante : *Le Monde-Editions*, 15, rue Falguière - 75015 PARIS



AVIGNON 93

DANSE
R E V U E



J.-M. PLOUCHARD

Jean-François Duroure : « Vertige ».



COLETTE MASSON/ENGUERAND

Angelin Preljocaj : « Le Spectre de la rose ».

LES RACINES ET LA RUE

Le rap fascine tous les chorégraphes : Jean-François Duroure s'en saisit; on admire les grands anciens : Angelin Preljocaj rend hommage aux Ballets russes, et Redjep Mitrovitsa donne sa lecture du « Journal de Nijinski »; le répertoire contemporain cherche les moyens de sa pérennité : les danseurs de Dominique Bagouet reconstituent l'œuvre du chorégraphe disparu; le questionnement des racines et de la terre natale est une préoccupation partagée : l'outsider Michel Hallet-Eghayan en rend compte. Avignon, cette année, joue la carte des tendances.

UNE jeune fille, rentrant du bal, s'assoupit. Elle rêve d'un homme, avec toute la liberté qu'offre le songe. Beau thème de ballet. C'est celui du *Spectre de la rose*, créé en avril 1911, à Monte-Carlo, par Nijinski et Karsavina, sur des pas de Fokine, rendus à jamais célèbres par un bond final, envol dans les ténèbres qui rend la danseuse à son sommeil solitaire. La version qu'en a donnée Angelin Preljocaj en avril dernier, à l'Opéra Garnier, est à la limite du *hard*. Un danseur (Franck Chartier) surgit, dans la pénombre. Il est sur pointes, les bras en corbeille, la tête enserrée dans des pétales de rose. Il porte un vilain imperméable, qui dissimule mal le costume créé à l'époque par Léon Bakst. Il réveille la jeune femme (Sarah Ludi), fort dévêtue, qui dort par terre, à l'avant-scène. Commence alors un pas de deux brûlant, passion, attrait sexuel, états du cœur et du corps, fort éloigné des conventions sociales d'un bal dans la bonne société. Superbe.

Pour *Parade*, reprise libre du ballet de Picasso, de Cocteau et de Massine (1917), Preljocaj a gardé la musique de Satie. Une rengaine obsédante, un rien pompier, tant elle est dans toutes les oreilles. Picasso avait opté pour une double esthétique : cubisme de la toile de fond et des costumes; onirisme réaliste du rideau de scène figurant des forains au repos; les chorégraphies étaient démarquées du cirque. *Parade* par Angelin Preljocaj repose aussi sur une double proposition. D'un côté, des décors, noirs et blancs, faussement chaotiques, éclairés par une arche rouge phosphorescente, œuvre du peintre Aki Kuroda; de l'autre, des costumes d'une virtuosité luxueuse et multicolore, signés Hervé Pierre. Deux esthétiques délicates à réunir, faute d'avoir été conçues par un seul artiste. Pour Avignon, il y a des remaniements. Ces deux chorégraphies, commandes de l'Opéra Garnier, s'ajoutent à la relecture, parfaitement réussie, du ballet *Noces*, présenté en 1989, pour un passionnant hommage aux Ballets russes (*le Monde* daté 8 avril 1993). Le comédien Redjep Mitrovitsa, d'origine albanaise, tout comme Angelin Preljocaj, a eu cette idée, excellente, de lire des fragments du *Journal de Nijinski*. Témoignage émouvant d'un artiste en train de sombrer dans la folie. Délire plein d'enseignement sur le désir inconscient de tout danseur classique d'être un *pur esprit*. Le comédien a choisi la traduction de Dumais-Lvowski, et non de la version expurgée par la femme du danseur. Il est mis en scène par Isabelle Nanty. Belles fins d'après-midi en perspective.

En 1990, Dominique Bagouet est pris d'une nostalgie terrible pour les années heureuses de sa jeunesse. Il écrit *Jours étranges*, sur le disque homonyne des Doors. Chorégraphie éclatée, libre, échevelée, proche de la gestuelle qui s'inventait alors au cours de grandes fêtes musicales. Le soir de la première, le chorégraphe avait remplacé au dernier instant Bernard Glandier, blessé au dos. Il avait dansé sur les nerfs, à bout de fatigue, sous de grosses gouttes d'orage, trouvant d'habiles subterfuges pour se glisser à l'intérieur du rôle. *Jours étranges* vient remplacer *Seuil déployé*, un projet avec l'Ensemble InterContemporain (sur une musique de Frédéric Durieux), que Bagouet n'a pas eu le temps de créer pour Avignon.

Des Doors, le chorégraphe est passé à la musique de Bach : il a utilisé la cantate BWV 26 pour *So Schnell*, chorégraphie du jaillissement, presque du bonheur. Fantaisiste, varié, inimitable, le talent de Dominique Bagouet nous manque déjà. Ses danseurs, au cours d'un débat mené par l'historienne Laurence Louppe au dernier Festival Montpellier-Danse, ont exprimé, après une période de repli nécessaire sur eux-mêmes, le bonheur de leur travail de reconstitution, qui ne saurait être une imitation au millimètre près – une vue de l'esprit, presque un contresens pour la survie même des œuvres.

Mettre du rap dans son moteur. Est-ce le passage obligé de toute carrière de chorégraphe ? Jean-François Duroure, qui vient de collaborer avec une jeune troupe de Brétigny-sur-Orge pour *Une nuit partagée*, s'en défend : « *Déjà, quand j'étais boursier en 1980, chez Cunningham, à New-York, je me sentais proche des rappers : je viens de la gymnastique.* La Nuit partagée *est une pièce sur le défi et l'amitié dans laquelle mon premier souci a été de respecter les identités. Cette démarche trouve son prolongement à Avignon : toute la compagnie est partie, fin juin, diriger un stage pour des rappers de la banlieue nord. Les plus motivés auront l'occasion de montrer, pendant le festival, le travail réalisé alors.* »

Jean-François Duroure a créé un trio, *l'Éphémère*, qui sera donné avec *la Nuit partagée*, au cours d'une même soirée conçue sans entracte. Une façon comme une autre d'affirmer qu'il n'y a pas de différence de qualité entre le rap et la danse contemporaine. Plutôt que de mélanger les deux genres, il a préféré les faire coexister pour mieux en souligner les sources d'inspiration. La rue, son dynamisme, son invention, opposées au huis clos d'un trio qui se déchire. Le social et l'intime. Avignon donne également à Jean-François Duroure l'opportunité de jouer *le Langage des oiseaux*, une pièce chantée et dansée sur un poème persan de Farid Uddin, reprise d'une création de l'été 1992 présentée à Bagnols-sur-Cèze, ville natale du chorégraphe.

Michel Hallet-Eghayan, admirateur de Merce Cunningham, affirme qu'il a été le premier surpris de l'invitation à créer un ballet pour le festival. Il en profite pour présenter une trilogie consacrée au Karastan (« le pays des pierres »), allégorie qui désigne l'Arménie, berceau de sa famille, où il n'est jamais allé. Il est né à Décines, banlieue lyonnaise, où vit la communauté arménienne.

Le thème de cette création vient d'une demande de Bernard Faivre d'Arcier, directeur du festival. « *J'ai choisi une Arménie de la mémoire, plus intime qu'historique. Il s'agit de mettre en forme un travail de plusieurs années. Le rythme des pas de la danse arménienne est en moi, malgré moi. Cette trilogie est composée du* Livre de Van, *des* Oiseaux de neige, *du* Tablier brodé de ma Mère. *Van est le nom d'un lac en Turquie. Nous avons travaillé sur l'alphabet arménien, sur le mètre poétique de cette langue. La deuxième pièce, accompagnée d'une musique de Gérard Maimone, est une variation sur le folklore réel et imaginaire. La troisième est inspirée d'un tableau d'Arshile Gorky, qui a quitté Van pendant le génocide. A quatorze ans, il s'est retrouvé aux Etats-Unis. Une photo de sa mère, sur laquelle cette dernière porte un tablier, lui a inspiré deux toiles qui, à leur tour, m'ont donné l'idée de quatre solos de femmes. L'enfance, la douleur, l'amour de l'art. C'est le poète Azrouni, un Arménien du Liban, qui soutient cette dernière partie.* »

Hallet-Eghayan parie sur la vie. Le titre *Oiseaux de neige* est une référence aux *Chevaux de feu*, de Paradjanov : « *Y en a marre du sang !* », dit le chorégraphe.

DOMINIQUE FRÉTARD

SACD
Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques

TEXTE NU

du 28 juillet au 1er août
Cloître du collège d'Annecy – 19 heures

Une production de la SACD
conçue et présentée par Claude Santelli
sur une idée de Jean-Claude Carrière

28 juillet
Michel DUCHAUSSOY

29 juillet
Nada STRANCAR

30 juillet
Roland BERTIN

31 juillet
Laura BETTI

1er août
Romane BOHRINGER

LOCATIONS AVIGNON
Tél. : 90-86-24-43

SACD, 11 *bis*, rue Ballu 75009 Paris
Tél. : 40-23-44-44.

LE FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS 1993

21 SEPTEMBRE
30 DECEMBRE

THEATRE
DANSE
MUSIQUE

■

ROBERT WILSON
ORLANDO VIRGINIA WOOLF
ISABELLE HUPPERT

BRUNO MEYSSAT
LES DISPARUS

JEAN-PIERRE VINCENT
WOYZECK GEORG BÜCHNER
DANIEL AUTEUIL DOMINIQUE BLANC

JOEL JOUANNEAU
L'INSTITUT BENJAMENTA ROBERT WALSER

MARC FRANCOIS
ESCLAVES DE L'AMOUR KNUT HAMSUN

GIORGIO STREHLER
LE BARUFFE CHIOZZOTTE CARLO GOLDONI

LLUIS PASQUAL
UNE DES DERNIERES SOIREES DE CARNAVAL CARLO GOLDONI

PETER SELLARS
LES PERSES ESCHYLE

REZA ABDOH
HIP HOP WALTZ OF EURYDICE ET THE LAW OF REMAINS

MLADEN MATERIC
LE JOUR DE FETE TATTOO THEATRE

■

COMPAGNIE BAGOUET
LE BALLET ATLANTIQUE - REGINE CHOPINOT
COMPAGNIE ROSAS / ANNE TERESA DE KEERSMAEKER
TWYLA THARP DANCE COMPANY
LUCINDA CHILDS DANCE COMPANY
BILL T. JONES / ARNIE ZANE DANCE COMPANY
JAN FABRE

■

PORTRAIT EN CINQ CONCERTS DE HELMUT LACHENMANN
CREATIONS DE MARCO STROPPA, ERIC TANGUY,
TOSHIO HOSOKAWA, PETER EÖTVÖS
JOHN CAGE
JOHN ADAMS

SPECTACLES MUSICAUX
MAURICIO KAGEL / WERNER HERZOG
VARIETE
STEVE REICH / BERYL KOROT
THE CAVE
MARC MONNET
FRAGMENTS

■

COMPOSEZ VOUS-MÊME VOTRE ABONNEMENT
FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS
DATE LIMITE DE SOUSCRIPTION 31 AOÛT
THEATRE-DANSE ET MUSIQUE-SPECTACLES MUSICAUX
CINQ SPECTACLES OU CONCERTS AU CHOIX
AVANT-PROGRAMME ET FORMULAIRE D'ABONNEMENT SUR SIMPLE DEMANDE
156 RUE DE RIVOLI 75001 PARIS

42 96 12 27

AVIGNON 93

P R O G R A M M E

THÉATRE

Dom Juan, de Molière, mise en scène de Jacques Lassalle. Du 9 au 20 juillet à 22 heures. Cour d'honneur.

Le Roman d'un acteur, de et par Philippe Caubère. 1er épisode, les 9 et 10 juillet. 2e épisode, le 12 juillet. 3e épisode, le 13 juillet. 4e épisode, le 15 juillet. 5e épisode, les 17 et 18 juillet. 6e épisode, les 20 et 21 juillet. 7e épisode, le 23 juillet. 8e épisode, les 25 et 26 juillet. 9e épisode, le 28 juillet. 10e épisode, les 30 et 31 juillet. 11e épisode, le 2 août, à 22 heures. Cloître des carmes.

Comment construire un univers qui ne s'effondre pas deux jours plus tard, d'après Philip K. Dick, mise en scène de Louis Castel. Du 9 au 31 juillet, à 22 heures. Studio Saint-Roch.

Adam et Ève, de Mikhaïl Boulgakov, mise en scène de Charles Tordjman. Du 10 au 18 juillet, à 22 heures. Cour de l'hôpital Sainte-Marthe.

Chveik au terminus du monde, de et mis en scène par Wladyslaw Znorko. Du 10 au 18 juillet, à 21 h 30. Salle Benoît-XII.

Munich-Athènes, de Lars Noren, mise en scène de Claudia Stavisky. Du 10 juillet au 16 juillet, à 21 h 30. Théâtre des Halles.

Des cercueils de zinc, de Svetlana Alexievitch, mise en scène de Didier-Georges Gabily. Du 10 au 15 juillet, à 19 heures. Tinel (XXe Rencontres de la Chartreuse).

Enfonçures, de et mis en scène par Didier-Georges Gabily. Du 10 au 15 juillet, à 22 heures. Tinel (XXe Rencontres de la Chartreuse).

Champ d'expériences premier, par la compagnie Ilotopie, mise en scène de Bruno Schnebelin. Du 10 au 31 juillet, à 20 heures, 20 h 30, 21 heures, 21 h 30, et 22 heures. Départ place de la Grande-Poste.

Six personnages en quête de..., de et mis en scène par Sophie Loucachevsky. Du 11 au 19 juillet, à 19 heures. Théâtre municipal.

Mon Pouchkine, d'après Alexandre Pouchkine, mise en scène de Sophie Loucachevsky. Du 11 au 19 juillet, à 22 heures. Théâtre municipal.

La Volière Dromesko. Du 11 au 29 juillet, au coucher du soleil (vers 21 h 30). Montfavet.

Où vas-tu Jérémie ?, de Philippe Minyana, mise en scène d'Edith Scob. Du 12 au 21 juillet, à 21 h 30. Chapelle des Pénitents-Blancs.

Le Bavard, de Louis-René des Forêts, mise en scène de Michel Dumoulin. Du 12 au 22 juillet, à 22 heures. Cloître du collège d'Annecy.

La Rue du château, mise en scène de Michel Didym. Du 12 au 18 juillet, à 22 heures. Cloître de la Collégiale, Villeneuve-lès-Avignon.

Maison d'arrêt, d'Edward Bond, mise en scène de Jorge Lavelli. Du 15 au 23 juillet, à 22 heures. Cour du lycée Saint-Joseph.

La Nuit des naissances, d'après les textes de vingt-cinq auteurs français et étrangers, mise en scène de Robert Cantarella, Jean-Louis Jacopin et Annie Lucas. Le 17 juillet, à 22 heures. La Chartreuse (XXe Rencontres de la Chartreuse).

Au bord de la vie, de Gao Xingjian, mise en scène d'Alain Timar. Du 18 au 24 juillet à 21 h 30. Théâtre des Halles.

La Plaie et le Couteau, d'Enzo Cormann, mise en scène d'Hervé Tougeron et Dominique Colladant. Les 20, 21 et 25 juillet, à 22 heures. Tinel (XXe Rencontres de la Chartreuse).

Pan Théodor Mundstock, de Ladislav Fuks, mise en scène de Bruno Boëglin. Du 21 au 25 juillet, à 21 h 30. Salle Benoît-XII.

Ingeborg, extraits de Botho Strauss, mise en scène de Joël Jouanneau. Du 21 au 26 juillet, à 22 heures. Cloître de la Collégiale, Villeneuve-lès-Avignon.

Les Mystères de l'amour, de Roger Vitrac, mise en scène de Christian Schiaretti. Du 22 au 26 juillet, à 21 h 30. Théâtre municipal.

Funérailles tropicales, de et mis en scène par Souleymane Koly. Du 22 au 30 juillet, à 21 h 30. Cour de l'hôpital Sainte-Marthe.

Le Désir traversé, par Maud Rayer, mise en scène d'Hervé Dubourjal. Du 24 au 31 juillet, les 1er et 2 août, à 21 h 30. Chapelle des Pénitents-Blancs.

L'Homme, la Bête et la Vertu, de Luigi Pirandello, et la **Noce chez les petits-bourgeois**, de Bertolt Brecht, deux mises en scène de Christian Schiaretti. Le 27 juillet à 19 heures. Théâtre municipal.

Kvetch, de Steven Berkoff, mise en scène de Jorge Lavelli. Du 27 au 31 juillet, et les 1er et 2 août, à 22 heures. Cour du lycée Saint-Joseph.

Œdipe à Colone, d'après Sophocle, mise en scène de Dido Lykoudis. Du 27 au 31 juillet et le 1er août, à 22 heures. Cloître des célestins.

Rosencrantz et Guildenstern sont morts, de Tom Stoppard, mise en scène de Yevgeney Arye. Du 27 au 31 juillet, à 22 heures. Cloître du Collège d'Annecy.

La Tranche, de Jean-Daniel Magnin, mise en scène de Philippe Adrien. Du 27 au 31 juillet et le 1er août, à 21 h 30. Théâtre des Halles.

Ecrire pour la rue Blanche, conçu par Michel Archimbaud, Jean-Louis Bauer et Patrick Bourgeois. Textes de Bruno Castan et Yves Lebeau, mise en scène de Geneviève Rosset : les 27 et 28 juillet, à 22 heures, Grand Cloître. Textes de Louis Calaferte et Madeleine Laïk, mise en scène de Jacques Kraemer : les 30 et 31 juillet, à 22 heures, Grand Cloître (XXe Rencontres de la Chartreuse).

Murder, de Philippe Minyana, mise en scène de Robert Cantarella. Les 28 et 29 juillet, à 22 heures. Cloître de la Collégiale, Villeneuve-lès-Avignon.

La Poule d'eau, de Stanislaw Witkiewicz, mise en scène de Christian Schiaretti. Du 29 au 31 juillet et les 1er et 2 août, à 21 h 30. Théâtre municipal.

Un autre songe d'une nuit d'été, d'après William Shakespeare, mise en scène de Jacques Mornas. Les 31 juillet et 1er août, à 22 heures. Cloître de la collégiale, Villeneuve-lès-Avignon.

DARK/NOIR

Bertrand Gadenne (France). Du 11 au 31 juillet (excepté le 14), et les 1er et 2 août, de 10 heures à 21 heures. **Dialogue dans le noir**. Du 11 au 31 juillet (excepté le 14), les 1er et 2 août, de 10 heures à 21 heures. **Deconstruction Symphony**, réalisé par Martin Burton. Du 11 au 31 juillet (excepté les 14 et 28), et les 1er et 2 août, à 17 h 30. **La Porte**, de Leszek Madzik. Du 11 au 20 juillet (excepté le 14), à 19 h 30 et 23 h 30. **Faim sous la chaleur**, d'Anne Martin. Du 11 au 13 juillet, à 21 h 30. **Verdi Prati**, chorégraphie de Raimund Hoghe. Du 17 au 22 juillet, à 21 h 30. **Le Souffle**, de Leszek Madzik. Du 23 au 31 juillet, et le 1er août, à 19 h 30 et 23 h 30. **Necessary Weather**, chorégraphie de Dana Reitz, Sara Rudner et Jennifer Tipton. Du 27 au 31 juillet et les 1er et 2 août, à 21 h 30.

DANSE

L'Ephémère et la Nuit partagée, chorégraphies de Jean-François Duroure. Du 10 au 17 juillet, à 22 heures. Cloître des célestins.

Le Langage des oiseaux, chorégraphie de Jean-François Duroure. Du 19 au 23 juillet, à 22 heures. Cloître des célestins.

Jours étranges et So Schnell, chorégraphies de Dominique Bagouet. Compagnie Bagouet et Centre chorégraphique national de Montpellier-Languedoc-Roussillon. Du 24 au 27 juillet, à 22 heures. Cour d'honneur.

Journal, de Vaslav Nijinski, fragments-lecture par Redjep Mitrovitsa. Du 28 au 31 juillet et le 1er août, à 17 h 30. Verger Urbain-V.

Le Chant de Karastan (le Livre de Van, les Oiseaux de neige et le Tablier brodé de ma mère), de Michel Hallet Eghayan. Du 28 au 31 juillet et le 1er août, à 21 h 30. Salle Benoît-XII.

Hommage aux ballets russes (Parade, le Spectre de la rose et Noces), chorégraphies d'Angelin Preljocaj. Les 30 et 31 juillet, et les 1er et 2 août, à 22 heures. Cour d'honneur.

MUSIQUE

Tombeau de Gilles de Rais, d'Enzo Cormann (d'après *l'Apothéose secrète*), musique d'Édith Canat de Chizy, livret d'Enzo Cormann, mise en espace d'Hervé Tougeron et Dominique Colladant. Le 22 juillet, à 22 heures. Grand Cloître. (XXe Rencontres de la Chartreuse.)

Mélodrames, trois œuvres pour orchestre symphonique et récitants, de Howard Buten/André Chini, Jean-Luc Parant/Philippe Schœller et Jean-Louis Bauer/Piotr Moss. Du 28 au 30 juillet à 19 heures. Tinel. (XXe Rencontres de la Chartreuse.)

Centre Acanthes 1993 (XXe Rencontres de la Chartreuse) : Harrison Birtwistle, Gérard Grisey et Klaus Huber sont les trois compositeurs invités cette année. Du 15 au 30 juillet : cours généraux, ateliers de composition et d'interprétation, concerts. Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.

LECTURES

Hommage à Louis-René des Forêts (cloître du Collège d'Annecy) : *les Mégères de la mer* et *Poèmes*, de Samuel Wood, par Alain Cuny. Les 12, 15 et 17 juillet, à 19 heures. *Extraits d'Ostinato*, par Alain Cuny et la voix de Maria Casares. Les 13, 16 et 18 juillet, à 19 heures. *Textes inédits*, lus par Louis-René des Forêts. Le 19 juillet, à 19 heures. *Les Grands Moments d'un chanteur*, dit au Théâtre par Pierre Leenhardt. Du 20 au 24 juillet, à 19 heures.

Texte nu (cloître du Collège d'Annecy) : à l'initiative de la SACD. Chaque jour, un comédien lit un texte de son choix. Du 28 au 31 juillet, et le 1er août, à 19 heures.

EXPOSITIONS

Georges Pitoëff, esquisses et projets de décors pour la scène (1920-1939). Du 9 juillet au 2 août, de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Maison Jean-Vilar. **Théâtres, Paysages, Regards**, hommage au photographe Claude Bricage. Du 15 au 31 juillet, de 12 heures à 19 heures. Salle de théologie. **La Scène Passion**, de Claude Gafner. Exposition photographique sur dix ans de théâtre. Du 15 juillet au 2 août, de 10 heures à 17 heures. Salle des fêtes de la mairie. **Installation multimédia**, de Raoul Ruiz. Du 9 juillet au 2 août, de 11 heures à 18 heures. Atelier Limbert.

Hommage d'Avignon à Sarajevo : La Cour d'honneur du palais des papes accueille, le 30 juillet, un *« spectacle-témoignage en hommage aux populations assiégées de Sarajevo »*. A partir de minuit, des comédiens et des musiciens participeront à un montage intitulé *Nuit pour la paix-Lettres de Sarajevo*.

Numéros utiles. Location : par téléphone au 90-86-24-43, de 10 heures à 18 heures et aux bureaux de location, Hospice Saint-Louis, de 11 heures à 18 heures (tous les jours sauf le 14 juillet), dans les FNAC et par minitel : 3615 code AVIGNON. Chartreuse : 90-25-05-46. Office de tourisme d'Avignon : 90-82-65-11. Office de tourisme de Villeneuve : 90-25-61-33. Centrale de réservation hôtelière : 90-82-05-81. Mairie : 90-80-80-00. Maison Jean-Vilar : 90-86-59-64. Renseignements SNCF : 90-82-50-50. Réservations SNCF : 90-82-56-29. Taxis : 90-82-20-20. CEMEA : 90-27-09-98. Halte-garderie/Centre communal d'action sociale : 90-86-12-91.

Le Mond

L'arrangement commercial

laisse espérer un accord gl

Le réquisitoire d'Amnesty

Le Parlement approuve la révision de la Constitution